This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

55 (F.A)

Digitized by Google

6. F

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

Où l'on fait connoître les bons livres en divers genres de Literature, & l'usage qu'on en doit faire.

Exiguus nobis, sed benè cultus ager.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
Chez DAVID MORTIER Libraire.

M. DCCXIV.

Digitized by Google

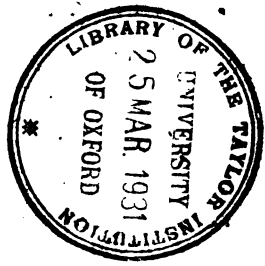

Digitized by Google

TABLE

De la nouvelle Bibliotheque Choisie.

CHAPITRE I. A Πατριαρχικὸν, *seu liber Pontificalis Ecclesiæ Græcæ ex mss. Euchologiis, aliisque probabilissimis monumentis collectus, Latinâ interpretatione, notis & observationibus antiquitatis Ecclesiasticæ plenissimis illustratus, meditatione & labore Isaaci Haberti.* Page 1

CHAP. II. Du livre intitulé, *Anastasii Sinaïtæ Patriarchæ Antiocheni ὁδηγὸς, seu Dux via adversùs Acephalos.* p. 21

CHAP. III. *Des ouvrages de Jean Goropius.* p. 35

CHAP. IV. *Athanasii Kircheri è Societate Jesu Oedipi tomus II. in duodecim classes distributus, in quibus Encyclopædia Ægyptiorum, idest, veterum Hebræorum, Chaldæorum, Ægyptiorum, Græcorum, cæterorumque Orientalium recondita sapientia hucusquè temporum injuriâ deperdita, per artificiosum sacrarum sculpturarum contextum demonstrata instauratur.* p. 59

CHAP. V. *Eduardi Pocockii, linguarum Hebraicæ & Arabicæ in Academiâ Oxo-*

Digitized by Google

nienſi Profeſſoris, appendix notarum miſcellanea. p. 78

CHAP. VI. *Anglia ſacra, quæ complectitur hiſtorias Archiepiſcoporum Angliæ, à prima fidei ſuſceptione ad annum* 1540. p. 93

CHAP. VII. *De Academia Pariſienſi, qualis primò fuit in Inſulâ & Epiſcoporum Scholis, liber. Auctore Claudio Hemereo, è Societate Sorbonæ, Doctore Theologo.* p. 124

CHAP. VIII. Recherches curieuſes des monnoyes de France, par Claude Bouteroüe Conſeiller en la Cour des monnoyes. p. 133

CHAP. IX. *Joannis Ludovici Vivis de cauſis corruptarum Artium libri ſeptem.* page 137

CHAP. X. *Commentarius hiſtoricus de diſciplina in adminiſtratione Sacramenti Pœnitentiæ, tredecim primis ſæculis in Eccleſia occidentali & huc uſquè in orientali obſervatâ, & in decem libros diſtinctâ. Autore Joanne Morino Bleſenſi Congregationis Oratorii D. N. Jeſu-Chriſti Preſbytero.* p. 151

CHAP. XI. *Fides Eccleſiæ orientalis, Gabrielis Metropolitæ Philadelphienſis opuſcula, nunc primùm de Græcis converſa, cum notis uberioribus, quibus na-*

Digitized by Google

tionum orientalium persuasio de rebus Eucharisticis, ex libris præsertim manuscriptis, vel nondùm Latio donatis, illustratur. Operâ ac studio Ricardi Simonis, è Congregatione Oratorii. p. 159

CHAP. XII. *Alcorani textus universus, ex correctis Arabum exemplaribus summâ fide atque pulcherrimis characteribus descriptus, eâdemque fide ac diligentiâ pari ex Arabico idiomate in Latinum translatus, appositis unicuique Capiti notis atque refutatione. Autore Ludovico Maraccio, è Congregatione Clericorum Regularium Matris Dei.* page 187

CHAP. XIII. *Cat hakkeraim, seu secta Karraorum, dissertationibus aliquot historico-philologicis sic adumbrata, ut è codicibus mss. ut plurimùm ortus, progressus, ac dogmata ejusdem præcipua eruta comparentur. Studio M. Jo. Gottofr. Schuparti.* p. 224

CHAP. XIV. *Defensio fidei Nicænæ ex scriptis quæ extant Catholicorum Doctorum qui intra tria prima Ecclesiæ Christianæ sæcula floruerunt. Autore Geo. Bullo.* p. 243

CHAP. XV. *Erasmi declarationes ad censuras Lutetiæ vulgatas sub nomine Facultatis Theologiæ Parisiensis.* p. 251

Digitized by Google

TABLE.

CHAP. XVI. Remarques sur la nouvelle histoire des Juifs publiée par M. Jacques Basnage Ministre de Rotterdam. p. 254

CHAP. XVII. *De auctoritate S. Scripturæ, per R. P. Dominicum Lopez Societatis Jesu.* p. 264

CHAP. XVIII. *Tractatus continens catalogum librorum Chaldaorum, tàm Ecclesiasticorum, quàm profanorum. Auctore Hebed Jesu Metropolita Sobensi, Latinitate donatus, & notis illustratus, ab Abrahamo Ecchellensi Syriaca lingua in almo Urbis Gymnasio publico Lectore.* p. 275

Fin de la Table.

Digitized by Google

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

Où l'on fait connoître les bons livres en divers genres de Literature, & l'usage qu'on en doit faire.

Exiguus nobis, sed benè cultus ager.

CHAPITRE I.

Ἀρχιερατικὸν, seu, liber Pontificalis Ecclesiæ Græcæ ex mss. Euchologiis, aliisque probatissimis monumentis collectus, Latinâ interpretatione, notis & observationibus antiquitatis Ecclesiasticæ plenissimis illustratus, meditatione & labore Isaaci Haberti. Parisiis, in folio 1643.

ON doit mettre au nombre des bons livres qui doivent entrer dans les bibliotheques des Sçavans, *l'Archieraticon*, ou Pontifical de l'Eglise Grec-

Digitized by Google

que, publié par Mr. Habert, ſçavant Théologien de Paris. Billaine, qui en connoiſſoit le prix & la bonté, en fit imprimer un très-grand nombre d'exemplaires, ce qui le rendit un peu trop commun. Quand Mr. Habert publia cet excellent ouvrage, l'Euchologe Grec du P. Goar, Religieux Dominicain, ne paroiſſoit point encore. Ces deux ſçavans Auteurs ayant écrit ſur des matieres qui ont beaucoup de rapport les unes aux autres, on trouve dans leurs livres pluſieurs pieces qui ſont ſemblables; mais il y a déja pluſieurs années que l'Euchologe du P. Goar, dont l'Imprimeur avoit tiré un bien plus petit nombre d'exemplaires qu'on n'en avoit tiré de l'*Archieraticon*, eſt devenu aſſez rare. Il ſeroit peut-être à propos qu'on donnât une ſeconde édition de cet Euchologe, qui eſt fort recherché depuis pluſieurs années, même par les Proteſtans. J'ai ſçû du Libraire même de Paris qui le fit imprimer, qu'il demeura plus de dix ans dans ſa boutique ſans être preſque connu, parceque les Théologiens négligeoient alors la connoiſſance des uſages de l'Egliſe Grecque.

Mr. Habert a mis à la tête de ſon Pontifical de l'Egliſe Grecque une Bulle de Leon X. que Clement VII. a inſerée dans

Digitized by Google

la ſienne, & où il eſt parlé des rites & uſages des Grecs. Dans cette Bulle, qui eſt en Grec & en Latin, on ſe regle principalement ſur ce qui a été arrêté dans le Concile de Florence, où l'on accorda aux Grecs pluſieurs choſes que quelques Latins leur ont conteſtées depuis, & pour leſquelles ils les inquietoient ſouvent mal à propos. Les Evêques Latins, qui étoient les Ordinaires de pluſieurs lieux où il y avoit des Grecs, vouloient obliger ceux-ci de rebaptiſer leurs enfans à la maniere de l'Egliſe Romaine, comme ſi le Baptême des Grecs qui eſt adminiſtré ſous cette forme : βαπτίζεται ὁ δοῦλος τοῦ Θεοῦ, *le ſerviteur de Dieu eſt baptizé*, n'étoit pas valide, & qu'il fallût les rebaptizer ſous cette forme : *Ego te baptizo.*

Ces Evêques Latins inquietoient encore les Grecs ſur ce qu'ils adminiſtroient l'Euchariſtie ſous les deux eſpeces, même aux enfans, ſur ce que leurs Prêtres ſe ſervoient de pain levé dans le ſacrifice de la Meſſe, ſur ce que ces mêmes Prêtres étoient mariez, & qu'ils demeuroient avec leurs femmes, quoiqu'ils euſſent été mariez avant leur ordination, & ſur pluſieurs autres chefs. Le Pape Leon X. pour empêcher que

Digitized by Google

les Evêques Latins n'inquietassent à l'avenir les Grecs sur ces sortes de choses, donna une Bulle *proprio motu*, où il ordonne que les Grecs seront conservez dans leurs usages & coûtumes, sans qu'on puisse les molester. *Leo*, dit Habert, *ut ejusmodi impedimentis & molestiis obviet, decernit proprio motu ut prædicta Græcis conserventur, ipsisque liceat uti suis ritibus ac consuetudinibus*; sage conduite des Papes Leon X. & Clement VII. à l'égard des Grecs inquietez mal à propos par des Evêques Latins.

La même Bulle ordonne, que les Evêques & les autres Prélats Grecs, dans les lieux où les Evêques Latins ont la la jurisdiction, pourront exercer leurs offices ordinaires. Elle ordonne encore, qu'aucun Evêque Grec ne pourra ordonner Prêtres les Clercs Latins, & que semblablement aucun Evêque Latin n'ordonnera Prêtres les Clercs Grecs : *Ipsis Episcopis, aliisque Prælatis Græcis, ubi Episcopi Latini inter Græcos jurisdictionem habent, liceat ordinaria sua officia exercere. Præterea statuit, quod nullus Episcopus Græcus Clericos Latinos, nec Latinus Clericos Græcos, ad sacerdotium promovere valeant.* Cette Bulle ajoute même, que dans les Dioceses où demeu-

Digitized by Google

rent des Latins & des Grecs, s'ils ont pour Ordinaire un Evêque Latin, cet Evêque, dans les affaires & les causes qui regardent les Grecs, aura un Vicaire Grec qui leur sera agréable, ou qu'ils auront élû eux mêmes, parce qu'un Vicaire qui sera Grec connoîtra mieux les coûtumes de sa nation, qu'un autre qui seroit Latin : *Eo quod Græcus vir melius Græcos mores novit, quàm Latinus.* Je passe sous silence plusieurs autres sages constitutions qui sont dans cette même Bulle en faveur des Grecs, pour qu'ils ne fûssent pas molestez & troublez dans leurs usages par les Evêques Latins. Il est bon de les lire dans la Bulle même de Leon X. qui est datée de l'année 1521. Il seroit à souhaiter que ceux qui sont envoyez dans le Levant en qualité de Missionnaires lûssent avec soin cette judicieuse Bulle, pour en prendre l'esprit, ils n'inquieteroient pas mal à propos, comme ils font la plûpart, les Chrétiens d'Orient, pour des choses qui ne sont que de rit, & par conséquent indifferentes.

Cet ouvrage de Mr. Habert est divisé en parties, ou chapitres, & chaque partie contient diverses observations. Dans le chap. 1. il fait la description de l'of-

Digitized by Google

frande qui ſe fait au petit autel, qu'on appelle l'autel de la protheſe. Il prouve par un paſſage du ch. 40. de l'Exode, que le terme de *protheſe* n'eſt pas nouveau. Il dit enſuite, que l'uſage a toûjours été dans l'Egliſe de mêler l'eau avec le vin, ce qui lui donne lieu d'obſerver, que le Pape Innocent III. s'eſt trompé, lorſqu'il a ſoutenu dans ſon livre 4. des Sacremens, que l'Egliſe Grecque ne met point d'eau avec le vin dans le ſacrifice. Les Grecs, ajoute-t'il, ont condamné cette erreur dans les Arméniens au Concile *in Trullo*, Canon 32.

Dans le ch. 4. il prétend, que chez les Grecs la tonſure n'eſt point diſtinguée de l'Ordre du Lecteur. Il remarque de plus, qu'on a inſeré par forme de ſupplément dans le Concile 4. de Carthage c. 8. un article qui a été pris d'Iſidore & de quelques autres, & qu'il a enſuite paſſé pour Canon. Il expoſe dans le ch. 7. la maniere de conſacrer les Evêques chez les Grecs.

Habert dans le ch. 8. obſerve & explique la forme de l'ordination des Prêtres dans l'Egliſe Grecque. Il aſſûre qu'elle a pour fondement une tradition conſtante de cette Egliſe, & un uſage qui n'a jamais varié, & que cela ne peut être revo-

Digitized by Google

qué en doute, quoique quelques ignorans, qui avoient joint la superstition à l'ignorance, ayent depuis peu conseillé de réordonner les Prêtres Grecs : ce qu'il prouve par un decret d'Urbain VIII. qui avoit été protecteur des Grecs avant son Pontificat. Ce decret porte, que le Cardinal protecteur des Grecs aura soin qu'il y ait à Rome quelque Grec du Levant qui aura été ordonné Evêque selon le rit Grec, pour qu'il y celebre les offices divins & les ordinations selon le rit Grec dans l'Eglise de Saint Athanase : *Curet protector, ut Græcus aliquis ex Oriente ritu Græco consecratus Episcopus Romæ sit, ad divina officia, atque ordinationes ritu Græco in Ecclesia S. Athanasii peragendas.*

Dans l'observation 2. de ce même chapitre, il parle de la dispute qui étoit agitée de son tems sur un passage de Tertullien *lib. de exhortatione castitatis*, où il insinüe, que dans une grande necessité de Prêtres un laïque, pourvû qu'il ne soit point bigame, peut faire les fonctions sacerdotales, & il reprend fortement Pamelius, qui pour résoudre cette difficulté a changé la leçon du texte de Tertullien qui est appuyée sur les meilleurs exemplaires, il refute en même

Digitized by Google

tems les raisons de Pamelius, qui ne sont point solides.

Dans l'observation 4. du même ch. 8. il soutient, qu'il n'y a aucun Canon qui défende aux Prêtres de prêcher, lorsque l'Evêque est present. Il prouve même par les constitutions de Clement liv. 3. que les Prêtres avoient coûtume de prêcher tous dans une même synaxe, & qu'après eux l'Evêque prêchoit. Il produit aussi là-dessus l'épitre 2. de Saint Jerôme à Nepotien; il donne de plus comme un exemple authentique de son sentiment, Saint Chrysostome, qui n'étant que simple Prêtre fit l'office de Prédicateur durant douze années dans l'Eglise d'Antioche, & l'on voit même par ses sermons, ou homelies, que l'Evêque d'Antioche y étoit souvent present. Il produit un grand nombre d'autres preuves, qui donnent manifestement cette prérogative aux simples Prêtres.

Habert dans l'observation 5. sur le même chapitre prouve que le Prêtre est aussi le Ministre ordinaire du Baptême, & il produit là-dessus un passage de Tertullien, dans son livre du Baptême, & par Isidore de Seville, qui dans son liv. 2. *de offic.* c. 24. croit que l'Evêque baptize comme Prêtre. Tertullien dit, que

Digitized by Google

les Diacres & les Prêtres baptizent, non sans l'autorité de l'Evêque, à cause de l'honneur qui est dû à l'Eglise : *Non tamen sine Episcopi auctoritate, propter Ecclesiæ honorem.* Ce docte Théologien croit, que tant que l'administration du Baptême a été attachée à un certain tems, les Evêques ont plûtôt baptizé que les Prêtres. Après avoir rapporté les paroles de Saint Jerôme dans son dialogue contre les Luciferiens, où ce Pere a cité les paroles de Tertullien sans le nommer, il ajoute, que le salut de l'Eglise consiste dans la dignité de l'Evêque : *Ecclesiæ salus in summi Sacerdotis dignitate pendet.* D'où Habert infere, que les Prêtres, ni les Diacres, n'ont point le droit de baptizer sans le chrême & la jussion de l'Evêque.

Mais parceque S. Gregoire de Nazianze, dans son oraison touchant le Baptême, reprend ceux qui differoient à se baptizer, Habert infere de là, que la loi qui fixoit le tems où l'on devoit administrer le Baptême a varié en differens Peres. Ainsi on lit dans une épitre d'Isidore de Peluse, que les Prêtres baptizent dans les autres jours. Il paroit au contraire de l'histoire de Socrate, que dans l'une & l'autre Eglise c'étoit l'Evêque

Digitized by Google

qui baptiſoit au tems de Pâque ; mais, ajoute Habert, cela n'empêche pas que le Prêtre n'ait été le Miniſtre ordinaire du Baptême les autres jours dès les premiers tems, & pour le prouver il cite le Canon 50. des Apôtres.

Habert en ce même endroit parle aſſez au long des paroles en quoi la conſécration conſiſte. Il refute, après Arcudius, les ſentimens des nouveaux Grecs ; mais ſes raiſons ne ſont pas concluantes. Il cite les paroles de S. Juſtin Martyr Apolog. 2. & il croit que par le mot εὐχὴ, *priere*, S. Juſtin a entendu ces paroles que JESUS-CHRIST prononça : *Recevez & mangez, ceci eſt mon Corps*, & il explique en ce même ſens quelques paroles de S. Gregoire de Nyſſe & de S. Chryſoſtome, & même le Concile de Florence. Mais je crois au contraire, que par cette priere les anciens Peres ont entendu ce qu'on nomme dans toutes les Liturgies Grecques, & autres Orientales, *l'invocation du S. Eſprit*. Il prouve en ce même lieu par les Liturgies, & par les Peres, que les Grecs prononcent à haute voix ces paroles de la conſécration, au lieu que dans l'Egliſe Romaine le Prêtre maintenant les prononce d'une voix baſſe, comme il eſt porté par la rubri-

Digitized by Google

que : *Secretò profert*, dit cette rubrique, *verba consecrationis suprà hostiam.*

Dans l'observation 10. du même chap. 8. Habert traite de l'adoration de l'Eucharistie, & il cite ces paroles de Theodoret dans son dialogue 2. *Après la consécration l'on adore les symboles mystiques.* Il remarque ensuite dans l'observation 12. qu'il n'est pas surprenant, que le Pape soit nommé dans la Liturgie Grecque qui a été publiée sous le nom de S. Pierre, parce qu'elle contient le Canon Latin de mot à mot.

Le même Habert, dans un appendice de diverses observations qu'il a ajoutées aux précedentes, compare ensemble l'Ordre de la Prêtrise à l'Episcopat. Il refute l'opinion d'Aëtius, & il explique en même tems les paroles de S. Chrysostome *Homil.* 11. *in epist.* 1. *ad Timoth.* Il releve l'erreur de l'Interprete qui a traduit ces mots : ὅτι ὁ πολὺ τὸ μέσον, par ceux-ci : *Inter Episcopum & Presbyterum interest ferè nihil.* Il traduit : *Non est multum discrimen.* Aëtius avoit dit, comme on le voit dans S. Epiphane hær. 75. οὐδὲν διαλλάττει, *ne differe en rien.* Il cite de plus sur cette matiere le Maître des Sentences, & plusieurs autres celebres Scholastiques, qui ont crû que l'Episcopat

Digitized by Google

n'étoit point un Ordre distingué de la Prêtrise, & qui nient même que l'Episcopat soit un Ordre. D'où il conclud, que l'heresie d'Aëtius n'a pas été d'avoir dit que l'Episcopat & la Prêtrise étoient le même Ordre : *Non est igitur in eo posita Aërii hæresis, quod eundem esse Ordinem dixerit Episcoporum & Presbyterorum.*

Mais après tout Habert témoigne qu'il ne peut souscrire à l'opinion de tant d'illustres Scholastiques, parce qu'elle est opposée au sentiment des Peres de l'Eglise, qui ont parlé tout autrement, & qui ont crû, que l'Ordre de l'Episcopat est un Ordre veritablement distingué de celui de la Prêtrise. Il traite en ce même endroit de l'imposition des mains dans l'ordination, laquelle imposition des mains étoit commune à l'Evêque & aux Prêtres, selon Aërius. Je suis surpris, dit nôtre sçavant Auteur, que plusieurs Canonistes & plusieurs Théologiens ayent formé plusieurs disputes trop curieuses sur ce sujet. Ils sont dans cette pensée, qu'un simple Prêtre en vertu de son Ordre, par une simple dispense du Pape, peut ordonner legitimement & validement un autre Prêtre ; opinion que Guillaume Evêque d'Auxerre a soutenuë le premier dans sa Somme sur le liv. 4. des Sentences *tract.* 8. *q.* 1.

Digitized by Google

Habert ajoute plusieurs autres reflexions sur cette même matiere, & il explique le sentiment du Pape Innocent 4. qui ne paroit gueres éloigné de celui de Guillaume d'Auxerre ; puis il ajoute, qu'il est persuadé que toutes ces choses n'ont pû venir dans l'esprit d'aucun Orthodoxe au tems d'Aërius : *Verùm hæc omnia, ut ingenuè dicam, Aërii sæculo in mentem Orthodoxo nemini cuiquam venisse persuasum habeo.* S. Chrysostome, dit-il, a excepté, en plusieurs endroits de ses homelies sur les épîtres de S. Paul, l'ordination.

Nôtre sçavant Auteur dans l'autre partie de son appendice, où il compare les Prêtres avec les Evêques, assûre que les Prêtres sont contenus dans le même genre & Ordre de Prêtrise que les Evêques ; ce qu'il prouve par l'épître 58. de S. Cyprien, qui écrivant aux Prêtres, les appelle *Compresbyteros*, & même les Prêtres écrivant à ce Saint Evêque le nomment leur *frere* épitre 26. S. Augustin parle aussi de la même maniere *epist.* 104. aussi bien que S. Athanase, S. Basile, & plusieurs autres Peres Grecs, & même S. Pierre. Habert prouve encore que l'Ordre des Prêtres a été joint de droit divin aux Evêques pour gouverner en-

Digitized by Google

ſemble l'Egliſe, conformément à ces paroles des Actes des Apôtres ch. 20. v. 28. *Attendite vobis, & univerſo gregi in quo vos Spiritus Sanctus poſuit Epiſcopos regere Eccleſiam Dei*, & par le terme de *majores natu Eccleſiæ* au verſ. 17. de ce même chap. des Actes, il entend l'Evêque avec les Prêtres; ce qu'il prouve par S. Irenée & par S. Jerôme, dont les propres paroles ont été inſerées dans le decret de Gratien. Perſonne, dit-il, n'a pas oſé juſqu'à preſent reprendre ces paroles de S. Jerôme qui ſont dans le Corps du Droit: *Quæ verba in Corpus Juris relata nemo hactenùs benè ſanus reprehendere auſus eſt.* A ces autoritez il ajoute celle de S. Chryſoſtome & de S. Ignace, & ces autres paroles de S. Jerôme dans ſon commentaire ſur le ch. 3. d'Iſaïe: Nous avons auſſi dans l'Egliſe nôtre Senat, qui eſt l'aſſemblée des Prêtres: *Et nos habemus in Eccleſia Senatum noſtrum, cœtum Presbyterorum.* En un mot, Habert releve beaucoup en cet endroit la dignité des Prêtres.

Ce ſçavant Homme prouve par pluſieurs témoignages des anciens Peres & des Conciles, que les Prêtres doivent s'aſſeoir en la preſence des Evêques, & étant avec eux. Outre l'autorité de S. Jerôme, il produit le Concile 4. de Car-

Digitized by Google

thage canon 34. le Concile d'Elvire, S. Cyprien épitre 34. S. Basile épitre 2. à Amphilochius, qui fait mention de la chaire des Prêtres, τῆς τῶν πρεσβυτέρων καθέδρας. Le Concile de Laodicée veut que les Prêtres s'asseyent dans le Sanctuaire, ἐν τῷ βήματι. Il produit plusieurs autres autoritez tirées des Conciles, tant d'Espagne, que de France, pour montrer que les Prêtres y ont souscrit en leur propre nom, & il refute en même tems le Cardinal Bellarmin, qui dans son livre des Conciles a cité à la hâte, & sans y faire reflexion, de certaines paroles du Concile de Calcedoine qui ne sont point des Orthodoxes, mais des Egyptiens, qui appuyoient la cause de Dioscore.

Habert pousse encore plus loin cette affaire, car il dit, que les Prêtres ont donné leurs suffrages dans les Conciles; ce qu'il justifie par le Concile de Calcedoine, dans lequel Philippe Prêtre de l'Eglise de Constantinople donna son suffrage, & par le Concile 7. œcumenique de Constantinople, auquel le Prêtre Leon souscrivit, aussi bien que plusieurs Archimandrites, ou Abbez, en qualité de Prêtres. Dans un Concile de Rome tenu en 745. sous le Pape Zacharie les Prêtres souscrivent, & non pas les Diacres.

Digitized by Google

Tous ces témoignages ſont plus que ſuffiſans pour montrer, qu'en pluſieurs choſes, mêmes très-importantes, les Prêtres ont les mêmes prérogatives que les Evêques. Habert ajoute néanmoins qu'il y a bien moins de doute là-deſſus à l'égard des Synodes Metropolitains, où il eſt certain que les Prêtres avoient droit de ſéance, comme les Anciens, ou Prêtres, l'avoient dans les Synodes des Apôtres. Soixante Prêtres eurent auſſi ſéance dans le Synode que le Pape Corneille aſſembla contre Novatien. On voit la même choſe dans un Concile d'Afrique contre Geminius, dont S. Cyprien fait mention épitre 66. On voit la même choſe dans un Concile de Milan ſous S. Ambroiſe contre Jovinien. Les Prêtres s'aſſeyent, donnent leurs ſuffrages, & ſouſcrivent dans quelques Conciles de Tolede & de Brague; la même choſe s'eſt pratiquée dans pluſieurs Conciles de France.

Habert ajoute, que quelques Evêques s'étant oppoſez à cet uſage, le Pape fit un decret en faveur des Prêtres qui eſt rapporté dans le chap. *Etſi membra*, & quoiqu'on l'attribüe fauſſement dans les dernieres éditions des Decretales au Pape Innocent III. il eſt veritablement

Digitized by Google

d'Honoré III. donné par ce Pape en faveur des Prêtres de l'Egliſe de Paris, ainſi que le même Habert le prouve par les Archives de cette Egliſe, où il l'a lû, & voici ce qu'il porte : *Ut Capitula debeant ad Concilia invitari & nuncii eorum ad tractatum admitti.* Le ſecond Concile de Milan ſous S. Charles indique le troiſiéme Synode en ces termes: *Singulis Reverendiſſimis Epiſcopis qui hic adſunt, & Synodo Mediolanenſi intereſſe debent, omnibuſque item Capitulis & Eccleſiarum Cathedralium Procuratoribus qui præſentes interſunt, ſignificamus proximam Synodum.* Je pourrois ici produire pluſieurs autres exemples de Conciles Provinciaux, où les Chanoines ont pris ſéance de droit, & ont donné leurs ſuffrages, ſouſcrivant aux arrêtez de ces Conciles, même dans ces deniers ſiécles. Mais toutes ces citations ſeroient inutiles, parceque, comme Fagnani l'a remarqué judicieuſement, ils ont laiſſé preſcrire leur droit.

Habert, toujours peu favorable au droit nouveau & à l'uſage preſent, prouve qu'autrefois les Prêtres jugeoient les plus importantes affaires Eccléſiaſtiques conjointement avec les Evêques, & principalement celles qui regardoient l'ordi-

Digitized by Google

nation des Clercs. Il apporte là-dessus plusieurs celebres décisions du Pape Alexandre III. qui ont été insérées dans le Droit. Si l'on veut remonter plus haut, Theodoret dans son histoire Ecclésiastique liv. 1. c. 9. produit une lettre Synodale du Concile de Nicée, où on lit, que les Prêtres ont le pouvoir de promouvoir aux Ordres, & de choisir les noms de ceux qui sont dignes de la Clericature. On prouve même par Eusebe, que les assemblées des Prêtres défendoient aux Evêques de faire aucune ordination qui fût contre les Canons. Enfin, on lit dans le Concile 4. de Carthage qu'il n'est point permis à l'Evêque d'ordonner les Clercs sans le conseil de ses Clercs. Je ne dirai rien de plusieurs autres belles remarques Ecclésiastiques qui donnent de grandes prérogatives aux Prêtres, & qui les font aller comme de pair avec les Evêques, parceque ces droits sont aujourd'hui abrogez par un usage contraire, & qu'il n'y a pas d'apparence que les Prêtres puissent jamais rentrer dans ces anciens droits, dont ils sont déchus entierement.

Habert dans le chap. de son ἀρχιερατικὸν qui a pour titre, μυστείων κοινωνία, *Communion des Mysteres*, expose au long la

Digitized by Google

Communion du Patriarche, & des autres qui celebrent tous enſemble la Liturgie ſelon l'uſage de l'Egliſe Orientale. Il y fait auſſi mention des Diacres, des Soudiacres, & des autres. Dans l'obſervation quatriéme de ce chap. il obſerve, qu'il y a très-peu de Peres Latins qui ayent fait mention de l'invocation du S. Eſprit dans la conſécration de l'Euchariſtie. Il cite néanmoins Optat, qui parlant des Autels dit : *Quò poſtulatus deſcendit Spiritus ſanctus* ; mais il n'y a rien de plus fréquent dans les Peres Grecs que cette invocation du S. Eſprit.

Il remarque de plus dans ſon obſervation 9. que l'Evêque & les Prêtres dans l'Egliſe Grecque celebrent tous enſemble une ſeule ſynaxe, même encore aujourd'hui. Il auroit pû dire que cet uſage de celebrer tous enſemble la Liturgie eſt dans toute l'Egliſe Orientale. Dans ſon obſervation 10. il dit, que les laïques communient debout à l'entrée du ſanctuaire, parce qu'il ne leur eſt point permis d'y entrer, non pas même aux Soudiacres & aux Lecteurs ; mais il prouve par la Catecheſe 5. de S. Cyrille de Jeruſalem, qu'ils ſont inclinez à la maniere de ceux qui adorent.

Habert a inſeré dans ſon Pontifical les

Digitized by Google

rites & ceremonies qu'on observe chez les Grecs dans les ordinations. Il les a tirez de l'Euchologe Grec, qui en ce tems-là n'avoit point encore été traduit en Latin : il croit, avec plusieurs Théologiens, que l'imposition des mains est essentielle à l'ordination, & il ajoute même, que les paroles du Concile quatriéme de Carthage, où l'on fait mention des instrumens qu'on presente à celui qu'on ordonne, ont été prises de rituels posterieurs à ce Concile.

Le même Habert a inseré dans son ouvrage un chapitre entier de la Hierarchie Eccléſiastique de Denis, qu'il a enrichi de ses notes; mais il nie absolument que cet ouvrage soit de Denis l'Areopagite. Il refute aussi au long Catumsyrilus, qui a prétendu, contre Arcudius, que chez les Grecs la forme des ordinations n'est point absolüe, mais déprecative, & il reprend en même tems S. Thomas, & d'autres anciens Scholastiques, qui, n'entendant point la langue Grecque, ont crû que les Grecs administrent le Baptême sous cette forme déprecative, *baptizetur servus Christi* ; au lieu qu'ils disent, *baptizatur*, βαπτίζεται. Il y a un grand nombre d'autres doctes observations dans cet ouvrage de Habert, qui merite

Digitized by Google

sans doute d'être estimé, sur tout ayant été un des premiers qui ait mis au jour les coûtumes & les usages de l'Eglise Grecque ; mais on a donné depuis ce tems-là plusieurs autres sçavans ouvrages sur ces mêmes matieres, je ne les nomme point, parcequ'ils sont fort communs.

CHAPITRE II.

Du livre intitulé, Anastasii Sinaïtæ Patriarchæ Antiocheni ὁδηγός, seu, Dux viæ adversùs Acephalos. *On trouve dans les bibliotheques de Paris, principalement dans celles du Roi & de Mr. Colbert, quelques exemplaires manuscrits de ce livre, qui est devenu rare.*

L'Edition Grecque & Latine que nous avons du livre d'Anastase Sinaïte intitulé ὁδηγός, est de Gretser, sçavant Jesuite, qui a fait imprimer cet ouvrage *in* 4°. à Ingolstat en 1606. Comme il n'a point été réimprimé, les exemplaires en sont devenus très-rares. Il seroit bon d'en donner une nouvelle édition plus exacte que la précedente, sur les manuscrits de la bibliotheque du Roi, &

Digitized by Google

de Mr. Colbert. Aubertin, qui avoit vû trois de ces manuscrits dans la premiere, s'est étendu assez au long sur ce sujet dans son livre *touchant le Sacrement de l'Eucharistie*, & il est surprenant que les gens de Port-Royal, qui ont examiné le livre de ce Ministre dans leur premier tome de la *Perpetuité de la foi de l'Eglise défendüe &c.* n'ayent point consulté ces exemplaires manuscrits, pour juger si tout ce qu'Aubertin en rapportoit étoit vrai. Ils ont cité que c'étoit assez de faire le portrait de ce Ministre, & de nous dire [a] que *l'ouvrage d'Aubertin est un ouvrage très-mépriſable ; que ce Ministre étoit un homme de peu d'esprit, qui n'avoit qu'une basse critique, sans élevation & sans jugement, qui a lû beaucoup, parce-qu'il ne faut pour cela que des yeux & du loisir ; mais qui a lû sans discernement & sans lumiere.* Voilà de belles paroles. Il est vrai que ces Messieurs sont un peu plus exacts, [b] lorsqu'ils viennent à examiner en particulier les conséquences que les Calvinistes tirent de cet ouvrage d'Anastase pour appuyer leur heresie. Car les Calvinistes prétendent, que cet Anas-

[a] *Tom. 1. de la Perpet. liv. 1. c. 1. p. 3.* [b] *Ibid. liv. 7. c. 2.*

Digitized by Google

taſe eſt le premier qui ait changé l'ancienne croyance de l'Egliſe ſur l'Euchariſtie, comme ſi avant lui toute l'Egliſe Grecque n'avoit reconnu dans l'Euchariſtie que la figure, le type & l'image du corps de JESUS-CHRIST, & nullement la réalité. C'eſt pourquoi il étoit en quelque façon neceſſaire de fixer le tems auquel Anaſtaſe a vécu, afin de ſçavoir quand ce prétendu changement ſur la maniere de parler de l'Euchariſtie eſt entré dans l'Egliſe. Blondel, diſent Meſſieurs de Port-Royal, *la place l'an 635. ſur des raiſons qui paroiſſent vraiſemblables, & ne lui donne que la qualité de ſimple Religieux du mont de Sina. Mais ſa qualité & ſon Epoque*, ajoûtent ces Meſſieurs *, *ſont aſſez indifferentes pour le ſujet ſur lequel nous l'alleguons, puiſque nous le conſiderons ſeulement, comme témoin de la doctrine de l'Egliſe Orientale dans une matiere dont tout le monde devoit être inſtruit.* Mais il me ſemble que l'autorité d'un Patriarche, s'il eſt vrai que cet Anaſtaſe ait été Patriarche d'Antioche, comme Gretſer & quelques autres l'ont crû, a beaucoup plus de poids que celle d'un ſimple Religieux, qui ne con-

* *Ibid. p.* 622.

Digitized by Google

noissoit que ce qui se passoit dans sa solitude, au lieu qu'un Patriarche est un témoin fidelle de la croyance de son Eglise.

Du reste, quelque mépriſable que soit l'ouvrage d'Aubertin, selon Messieurs de Port-Royal, comme il s'agit en ce lieu d'un point de pure critique, le P. Labbe n'a pas crû qu'il dût négliger le jugement de ce Ministre sur le livre d'Anastase : il l'a inseré au long dans ses additions au premier tome de ses *dissertations sur les Ecrivains Ecclésiastiques* ; mais après avoir rapporté les propres paroles d'Aubertin, il se contente de dire, que ce Ministre parle assez probablement sur le livre d'Anastase, & il se reserve à examiner plus à la rigueur dans un autre tems les raisons d'Aubertin (1). Mais il me semble, que c'étoit là le lieu de les examiner, sur tout écrivant ses dissertations dans Paris, où il étoit en son pouvoir de consulter les manuscrits de la bibliotheque du Roi citez par Aubertin. C'est une négligence qui n'est gueres excusable dans ce

(1) *Hæc ille satis in plerisque probabiliter, quæ tamen ad puriorem censuram, suo tempore revocabimus.* (Philipp. Labb. dissertat. tom. 1. p. 717.

Digitized by Google

ce Jesuite, qui par le moyen de ces manuscrits auroit pû nous donner une connoissance plus exacte du livre d'Anastase, l'édition de Gretser étant assez imparfaite, comme on le verra dans la suite de ce discours.

Il faut convenir avec Aubertin, que ce traité d'Anastase intitulé, ὁδηγὸς, *Guide de la foi*, n'est point un ouvrage qui soit tout d'une suite, mais une rapsodie composée de diverses pieces mal cousües ensemble sans aucune méthode. Aubertin qui a fait cette remarque devoit apprendre à ses Lecteurs, que le principal manuscrit de la bibliotheque du Roi qu'il cite, est une collection qui avoit été faite exprès de divers écrits, où l'on a recüeilli plusieurs autoritez des Ecrivains Eccléſiastiques qui pouvoient servir à refuter les heresies de ce tems là. Ce recüeil tiré de differens Auteurs a été compilé exprès pour servir dans les disputes qu'on avoit alors contre les heretiques appellez *Acephales*; ainsi on ne doit point le nommer une rapsodie, puisque ce recüeil n'est pas d'Anastase, mais de quelque autre Ecrivain qui a joint exprès à sa compilation plusieurs extraits des livres d'Anastase, & non pas l'Anastase entier.

Digitized by Google

Cela paroit dès la préface qui eſt à la tête de l'édition de Gretſer, que ce Jeſuite a mal intitulée : *Exordium S. Anaſtaſii Monachi Sinaitæ ;* car ce n'eſt point Anaſtaſe qui parle ; mais le Compilateur de cette collection, auſſi cette préface n'eſt-elle point dans le corps du manuſcrit de la bibliotheque du Roi n. 2951. mais à la marge ſeulement, enſorte qu'elle eſt du Compilateur, & non pas d'Anaſtaſe.

Après cette préface ſuit un *Index*, ou *ſommaire* de ce qui eſt contenu dans cet ouvrage. Dans un manuſcrit de la bibliotheque de Mr. Colbert, qui ne contient que les deux premiers chapitres de ce livre, & dont le ſecond même n'eſt pas entier, on lit avant cet *Index*, ces paroles : Τῶ ἐν ἁγίοις πατρὶ ἡμῶν Ἀναστασίῳ τῶ ἡγουμένῳ τῆ ἁγίᾳ ὄρους Σινᾶ ὄρει, ἐκ τῆς βίβλου ἀντῆ τῆς λεγομένης Ὁδηγός. Cette inſcription, comme vous le voyez, ne donne point à Anaſtaſe le nom de Patriarche d'Antioche, mais d'Abbé du mont Sina ; de plus, elle marque ſeulement que ce ſont divers extraits du livre d'Anaſtaſe : c'eſt le compilateur qui parle, & l'on a même ajoûté à ces extraits pluſieurs ſcholies qui ne ſont point d'Anaſtaſe. Ces ſcholies ne ſont pas toutes

Digitized by Google

distinguées du texte d'Anastase dans l'édition de Gretser, comme il paroit des manuscrits de la bibliotheque du Roi & de celle de Mr. Colbert. Les Grecs dans leur *Synaxarion*, dans leur *Menæon*, & dans leurs autres livres des vies des Saints, ne donnent point à cet Anastase le nom de Patriarche d'Antioche, mais de simple Moine du mont de Sina. Ils lui donnent de plus le nom de *Moyse le jeune*, Μώσης νέος, qui a merité de voir Dieu sur la montagne de Sina avant sa mort. Ils le font vivre fort âgé, & simple Moine, sans lui donner la qualité d'Abbé. Quoiqu'il ait écrit dans son Monastere contre les heretiques appellez *Acephales*, il a fait divers voyages en Syrie, en Arabie, & en Egypte, pour combattre de vive voix ces heretiques. Quelques Ecrivains, & entr'autres Leo Allatius dans sa *dissertation des Symeons*, a distingué deux Anastases Patriarches d'Antioche distinguez du Moine Anastase. Avant ces mots, qui sont en forme de titre dans l'édition de Gretser p. 18. προοιμία, on lit dans un des manuscrits de la bibliotheque du Roi en lettres rouges Ἀναστασίου μοναχοῦ τοῦ ἁγίου ὄρους. Anastase y est nommé simplement *Moine du mont Sina*. J'ajouterai seulement que Lam-

Digitized by Google

becius dans le catalogue des livres de la bibliotheque de l'Empereur, fait auſſi mention d'un exemplaire manuſcrit du livre d'Anaſtaſe, & il remarque en general qu'il eſt fort different de l'édition de Gretſer & d'un autre exemplaire manuſcrit qu'il indique, tant pour l'ordre des matieres, que pour les diverſes leçons, & même pour quelques additions : *Differt hoc exemplar mſ.* dit ce docte Bibliothecaire, *tàm reſpectu ordinis, quàm ratione variantium lectionum & nonnullorum additamentorum, cum à jam memoratâ editione Gretſerianâ, tum ab illo auguſtiſſimæ bibliothecæ Cæſar. antiquo mſ. exemplari, de quo ſupra in recenſione codicis 46. facta eſt mentio.*

Pour ce qui eſt des ſcholies, le Jeſuite Gretſer eſt peu exact dans ſon édition, où il a tout broüillé, par exemple, au ch. 1. p. 6. il a mis ces mots σημειωτέον &c. tout d'une ſuite dans le corps du texte, au lieu que ce terme σημειωτέον, devoit l'avertir que c'étoit une note, ou ſcholie. Et en effet, dans un des manuſcrits de la bibliotheque du Roi on lit vis-à-vis de ce diſcours à la marge en lettres rouges σχόλιον, pour indiquer qu'il n'eſt point de l'Auteur, mais plûtôt de celui qui à fait le recüeil, & qui y a ajouté pluſieurs

Digitized by Google

ſcholies indiquées à la marge ſous le mot de *ſcholion*, lequel mot ayant été ſouvent omis par les Copiſtes, cela a donné lieu de mettre dans le texte pluſieurs choſes qui n'en étoient point. Le mot de σημειωτίον, n'eſt point dans un des manuſcrits de la bibliotheque de Mr. Colbert. Ces mots, qui ſont en forme de titre dans l'édition de Gretſer, p. 10. *Brieve expoſition de la foi*, ne ſont point dans un des manuſcrits de la bibliotheque du Roi, ni dans un de ceux de Mr. Colbert. Mais tout cet article n'eſt point en ce lieu-ci dans un autre manuſcrit de la bibliotheque du Roi ; on y lit pluſieurs extraits de divers Auteurs, & après tous ces extraits, qui ne ſont point tirez des livres d'Anaſtaſe, on lit p. 225. de ce manuſcrit du Roi, Ἀναστασίου μοναχοῦ τοῦ ἁγίου ὄρους τοῦ Σινᾶ ἐκθεσις ἐν συντομῇ περὶ πίστεως, c'eſt à dire, *Expoſition abregée de la foi, par Anaſtaſe Moine de la ſainte montagne de Sina.* On voit manifeſtement par là, que ce que Gretſer a publié ſous le nom d'Anaſtaſe, eſt une compilation d'extraits tirez de divers Auteurs Eccléſiaſtiques, comme je l'ai déja remarqué, ce qu'on peut encore juſtifier par pluſieurs autres endroits de ce manuſcrit de la bibliotheque du Roi,

Digitized by Google

qu'Aubertin qui l'avoit lû devoit caracteriſer, afin de faire mieux connoître qu'il n'a fait, le livre que Gretſer a publié avec beaucoup d'imperfections ſous le nom d'Anaſtaſe, n'ayant pas vû aſſez de manuſcrits pour en former une bonne édition. On lit dans l'édition de Gretſer p. 16. une longue ſcholie ſous le tître de *ſcholion*; mais il n'y a rien de cette longue ſcholie dans le mſ. du Roi dont on a déja parlé. Dans un autre des manuſcrits du Roi, & dans un de ceux de Mr. Colbert, on lit la ſcholie entiere, ſans qu'on y ait marqué le mot de *ſcholion*, pour la diſtinguer du reſte du texte. Ces varietez ſont conſiderables, & apportent une grande confuſion dans tout le livre d'Anaſtaſe.

On ne peut rien voir de plus abſurde que ces mots, qui ſont tout d'une ſuite & ſans aucun ſens, à la page 22. de l'édition de Gretſer: *Salomon*, *Moyſes*, *liber Leviticus*, *Pſalmi*, *Pſalmus*, comme s'ils étoient du texte, au lieu que ce ſont de ſimples citations de certains livres de l'Ecriture qui ſont indiquez, & qui par conſequent devoient être mis à la marge, comme ils y ſont en effet dans un des manuſcrits de la bibliotheque du Roi, où ils ſont même en lettres rouges.

Digitized by Google

Il y a une étrange broüillerie dans tout ce traité d'Anaſtaſe pour ce qui eſt des ſcholies, y ayant beaucoup de diverſité là-deſſus dans les exemplaires manuſcrits : par exemple, à la page 30. de l'édition de Gretſer, où on lit une aſſez longue remarque ſur le mot de φύσις, *nature*, ce Jeſuite a ajouté une note à la marge où il obſerve, que tout ce qui eſt dit ici de la nature n'eſt point dans un exemplaire manuſcrit de la bibliotheque du Duc de Baviere. Je ne l'ai point lû non plus dans un des manuſcrits de Mr. Colbert ; & ce qui prouve que tout ce diſcours n'eſt point du texte d'Anaſtaſe, c'eſt qu'à la marge d'un des mſſ. de la bibliotheque du Roi, il y eſt marqué que c'eſt une ſcholie ; cependant on lit encore ces mêmes mots dans un autre endroit de ce mſ. beaucoup plus bas, ſçavoir, immédiatement avant le chap. 6. après le mot κεφαλαίων, comme s'ils étoient veritablement du texte. Cette broüillerie vient apparemment des Copiſtes.

Il ſeroit inutile de m'étendre plus au long ſur cette matiere. C'eſt aſſez d'avoir montré qu'il y a bien de la broüillerie dans tout ce traité d'Anaſtaſe, & que les exemplaires mſſ. varient beaucoup, ce

Digitized by Google

que j'ai auſſi obſervé dans les exemplaires mſſ. des ouvrages de Saint Jean de Damas ; ce qui ne peut gueres venir que des Copiſtes, qui ont pris une étrange liberté, parceque comme ces ſortes d'ouvrages étoient autrefois d'un grand uſage parmi les Grecs, à cauſe de leurs fréquentes diſputes contre ces heretiques qu'ils nomment *Acephales*, il eſt arrivé qu'on en a tiré un grand nombre de copies. Or c'eſt une regle certaine, que plus les livres ſont copiez, plus ils ſont ſujets aux varietez.

Je ne vous dis rien des varietez qui ſont dans le texte de cet ouvrage, qui ſont auſſi en très-grand nombre ; je les ai marquées aſſez exactement ſur pluſieurs exemplaires manuſcrits, dans mon exemplaire de l'édition de Gretſer. Mon deſſein eſt de donner au Public une nouvelle édition de cet ouvrage d'Anaſtaſe. Je ne puis cependant m'empêcher de remarquer, qu'au ch. 5. où il eſt parlé des Conciles Generaux qui avoient été tenus juſqu'alors, on lit dans l'édition de Gretſer ces mots, *ſix Conciles Oecumeniques*, & dans la ſuite du diſcours on n'en rapporte que *cinq*. En effet, dans un des manuſcrits de la bibliotheque du Roi on lit *cinq*, au lieu de *ſix*, ce qui s'ac-

Digitized by Google

corde avec le texte ; mais dans un autre mſ. particulier qu'un de mes amis m'a communiqué on lit τεσσάρων, *quatre*.

Au reſte, je doute que cet ouvrage, qui n'eſt qu'un tiſſu de ſubtilitez de dialectique, merite qu'on en donne une ſeconde édition. Tout le fruit qu'on en peut tirer, c'eſt de voir quelle étoit la méthode de diſputer en fait de Théologie dans ces tems là. De part & d'autre, c'eſt à dire, tant du côté des Orthodoxes, que du côté des heretiques *Acephales*, on ne voit que des ſubtilitez de Logique & de Metaphyſique. On explique par rapport à ces ſubtilitez un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, d'où l'on tire des conſequences outrées, & même plus éloignées de leurs principes, que ne ſont celles qui ſont en uſage parmi les Théologiens ſcholaſtiques. Un des principaux endroits de cet ouvrage d'Anaſtaſe eſt une diſpute rapportée au ch. 13. entre un Orthodoxe & un Acephale, ou ſectaire Eutychien. On y voit quel étoit alors le ſentiment des ſectaires Eutychiens ſur l'Euchariſtie. Les Calviniſtes n'ont pas manqué de ſe ſervir de cette diſpute, comme ſi elle favoriſoit leur nouveauté ſur ce Sacrement ; mais il paroit au contraire, que l'Ortho-

Digitized by Google

doxe & l'Acephale, ou l'Eutychien, convenoient sur la réalité du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & qu'ils reconnoissoient également, que c'étoit un veritable sacrifice. Tout le reste ne consiste qu'en de pures subtilitez. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce traité d'Anastase, tant en ce lieu qu'en beaucoup d'autres, c'est qu'on y cite souvent les anciens Peres, aussi bien que l'Ecriture sainte; mais chaque parti les explique à sa maniere & selon ses préjugez, & fait souvent paroitre plus de subtilité, que de solidité. Il est à propos d'observer, qu'il y a aussi quelque varieté entre les manuscrits sur ces extraits des Peres: par exemple, il n'y a rien dans un des manuscrits de la bibliotheque du Roi de ce qui est rapporté à la page 216. de l'édition de Gretser sous les noms de Gregoire le Théologien & de Meliton Evêque de Sardes. Il est tems que je finisse, pour n'être pas ennuyeux par un trop long discours. J'en ai assez dit pour faire connoitre le livre d'Anastase intitulé, ὁδηγός. Vous le connoîtrez encore plus particulierement quand je vous aurai mis entre les mains mon exemplaire, avec ce grand nombre de varietez tirées de plusieurs manuscrits. J'ai aussi redressé

Digitized by Google

quelques endroits de la verſion Latine du Jeſuite Gretſer, qui n'eſt pas toûjours exacte, parce qu'il n'a pas aſſez entendu les matieres dont il étoit queſtion. Vous en trouverez pluſieurs exemples dans mes remarques ; ce qui eſt arrivé à la plûpart des Traducteurs. Je n'en excepte pas même le docte Abbé de Billi, qui, tout ſçavant qu'il étoit dans la langue Grecque, n'a pas laiſſé de tomber quelquefois dans ces ſortes de fautes, lorſqu'il a traduit ſur le Grec les œuvres de Saint Jean de Damas, dont on attend depuis longtems une *nouvelle édition*.

CHAPITRE III.

Des ouvrages de Joan Goropius, imprimez in folio à Anvers en 1580.

JOſeph Scaliger, qui n'aimoit pas Goropius, parceque celui-ci avoit mal parlé de ſon pere, Jules Scaliger, a été obligé d'avoüer qu'il y avoit beaucoup d'érudition dans les livres de cet Auteur ; mais toute cette vaſte érudition ne tend qu'à avancer un paradoxe ridicule & extravagant, ſçavoir, que la langue qu'on parle dans le Brabant eſt la plus ancienne langue du monde ; qu'au contraire,

Digitized by Google

la langue Hebraïque, tant vantée par les Juifs, n'eſt pas ancienne. Cela n'eſt point ſingulier à Goropius, car Adrien Scieckius a dit à peu près la même choſe de la langue Alemande, qu'il a prétendu être la plus ancienne de toutes les langues, étant, ſelon lui, la même que la langue Hebraïque, & par conſéquent la mere de toutes les autres. C'eſt ce qu'on trouve plus au long dans la vie de Mr. de Peyrere écrite par Gaſſendi, où il eſt auſſi parlé de Goropius.

Du reſte, il n'eſt pas ſurprenant que les Chaldéens, les Syriens, les Arabes, les Ethiopiens, & même les Armeniens, donnent cette premiere antiquité à leur langue, parceque les premiers Patriarches ont habité la plûpart de ces païs-là; mais qu'un Brabantin, né dans ces derniers tems, ait oſé ſoutenir que ſa langue maternelle eſt la langue d'Adam, de Noé, & des autres anciens Patriarches, c'eſt ce qu'on auroit de la peine à croire, ſi nous n'avions les livres de cet Auteur, où il a avancé un paradoxe ſi étrange, ſoutenu par une grande, mais vaine érudition. Et ce qui eſt encore plus ſurprenant, c'eſt que le docte Torrentius, ſon ami & ſon compatriote, ait mis à la tête des ouvrages de Goropius une lettre addreſſée à Arias Montanus, où

Digitized by Google

il n'oublie rien pour appuyer les imaginations de ſon ami. Il y dit, que Jean Goropius Becanus, homme très-ſçavant, a tâché de démontrer par un tour nouveau, que cette Philoſophie très-ancienne que Lin, Orphée & Thamyras dans la Thrace ont enſeignée avant qu'elle fût dans Athenes, & qu'elle eût paſſé chez les Phrygiens, & enfin chez les Grecs, eſt venuë de Noé & de ſes enfans, principalement de Japhet, qui l'ont communiquée aux nations chez leſquelles ils ſe répandirent, & que cette Philoſophie eſt la même que celle qui ſe trouve dans l'hiſtoire ſacrée. *Inter Auctores etiam*, dit Levinus Torrentius, *recenter extitit amicus & familiaris noſter Joannes Goropius Becanus, vir eruditiſſimus, qui novo dicendi genere conatus eſt vetuſtiſſimam illam Philoſophiam quam olim ante natas in Græcia Athenas, ùm alii multi, tum Linus, Orpheus Thammyras in Thracia docuere, unde in vicinas derivata regiones ad Phrygas primùm, ac tandem ad Græcos, ſed ſerò pervenit, ab ipſo Noacho, ejuſque filiis, Japeto præſertim, profectam eſſe, ac gentibus ad quas Deo duce delati fuerint, traditam, eamque cum Moyſe ac ſacroſanctâ ejus hiſtoriâ, ſolâ eo nomine dignâ, optimè convenire.*

Digitized by Google

On trouve quelque chose de semblable dans les livres du fameux Guillaume Postel, avec cette difference néanmoins, que celui-ci avoit tiré ses visions des fausses Sibylles & de quelques livres Juifs, principalement des Cabbalistes & de leurs *Medrascim*; mais Torrentius nous apprend, que Goropius, qui étoit un homme d'une profonde érudition, a fait cette nouvelle découverte, en lisant principalement les Poëtes, qui presque seuls, si l'on excepte Platon & un petit nombre d'autres Ecrivains, nous ont conservé quelques restes de la plus haute antiquité. Le même Torrentius ajoute, écrivant à Arias Montanus, que Goropius donne à sa langue maternelle, qui a été tirée des Celtes & des Teutons, autrement des Cimbres, la préference à toutes les autres langues, pour ce qui est de l'antiquité, parce qu'il est vrai-semblable, que Noé, qui a eû plusieurs noms, a parlé cette langue, & que ses enfans & leur posterité n'en ont point eû d'autre dans les païs où ils se sont répandus, sur tout pour les ceremonies de la Religion: *Quippe quâ* (Cimbricâ dialecto) *Noachus ipse multis indigitatus nominibus verisimiliter usus fuerit, quamque ipsius liberi posterique eorum quaseunque ad re-*

Digitized by Google

giones diverterent, præsertim in sacrorum cultu observaverint. C'est toujours Torrentius qui parle, ou plûtôt, qui fait parler son ami Goropius.

Cependant Torrentius, qui prevoyoit que tout ce qu'il y avoit d'habiles gens se recrieroient contre un paradoxe si extravagant, ajoute ces autres paroles, qui sont plûtôt d'un déclamateur qui veut faire illusion à ses Lecteurs, que d'un homme judicieux: Que ces hommes délicats, qui ne donnent leur approbation qu'à Varron, ou à Verrius Flaccus, à Sexte Pompée, & à je ne sçai quels Etymologistes, se recrient tant qu'ils voudront; que nos sçavans Antiquaires, auxquels un certain Annius de Viterbe a imposé, en inventant tant de noms supposez, fassent tant de bruit qu'il leur plaira: *Quare fremant licet homines delicati, quibus nihil præter Varronem, aut Verrium Flaccum Sextumque Pompeium, & nescio quos Etymologos, placet: fremant Litteratores nostri antiquarii, qui tot mala Auctorum nomina ab Annio quodam Viterbiensi pro bonis sibi obtrudi passi sunt.*

C'est une chose étonnante, que Torrentius parle ici des Etymologistes, puisque le fond principal de Goropius ne consiste qu'en de vaines étymologies

qu'il tire de la langue Brabantine. Ce ſçavant homme a bonne grace de parler du fameux impoſteur Annius, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, qui par ſes impoſtures a fait illuſion à une infinité de perſonnes; il a prévû apparemment, que ces habiles Antiquaires mettroient Goropius dans le même rang, que tous les Sçavans ont mis le fameux impoſteur Annius de Viterbe. Venons maintenant aux ouvrages de Goropius; car juſqu'ici c'eſt Torrentius qui parle, dans une lettre qu'il a écrite de Liege en 1578. à Arias Montanus.

Le premier livre de Goropius eſt intitulé *Hermathea*. L'Auteur y cite d'abord le celebre R. Moyſe, qui nie, ſelon lui, que la langue Hebraïque ſoit la premiere langue du monde. Il allegue en même tems les fameuſes lettres de Guevara écrites en Eſpagnol, qui prend pour témoin de ce qu'il avance quatre Docteurs Juifs, qui ont aſſûré par ſerment que la langue Hebraïque n'eſt point la premiere langue du monde : *Nuga*. Il eſt certain au contraire, que les Juifs donnent communément à leur langue Hebraïque la prééminence ſur toutes les autres langues, & qu'ils la regardent comme la plus ancienne, comme étant la

Digitized by Google

langue d'Adam & des anciens Patriarches.

Goropius ajoute ici une remarque qui n'a pas plus de solidité que le reste de son livre. J'ai vû en Italie, dit-il, un Pseautier qui avoit été écrit en Grec dans la grande Grece, où l'on avoit noté à chaque Ode en lettres rouges l'usage profane & impie qu'on en pouvoit faire. Il y avoit entre autres un Pseaume destiné à empêcher qu'un cheval déferré ne se blessât les pieds; un autre Pseaume qui rendoit impuissant un homme couché avec sa femme; d'autres servoient à des usages qui n'étoient gueres differens de ceux-là. Sur quoi Goropius prend occasion de faire des invectives contre la magie, où l'on met en pratique des noms Hebreux, & particulierement le grand nom de Dieu. Il traite d'ouvrage fanatique la Steganographie de l'Abbé Tritheme.

Tout ce long discours sur l'usage impie que quelques-uns font de certains versets des Pseaumes, & de la prononciation du grand nom de Dieu *Jehova*, ne tend qu'à décrier la sainteté de la langue Hebraïque. Cet abus vient de l'impieté & de la superstition des hommes, & nullement de la langue Hebraïque. Les Juifs

Digitized by Google

ont publié un petit livre superstitieux sous le titre de, *Scimus tehillim*, *Usage des Pseaumes*, par le moyen duquel ils prétendent faire des choses surprenantes ; mais ce sont des superstitions qui n'ont aucun fondement. Les Cabbalistes ont mille fausses pratiques semblables, jusqu'à prétendre pouvoir faire des miracles par le moyen de certains noms Hebreux ; mais ce sont toutes superstitions ridicules inventées par des imposteurs.

Au reste, il n'est pas suprenant que quelques Grecs imposteurs de profession ayent voulu observer la même chose à l'égard de leur Pseautier Grec ; les Mahometans sont dans la même superstition à l'égard de leur Alcoran, qui est écrit en Arabe. On voit des Mahometans sur les côtes d'Afrique qui portent sur eux avec beaucoup de veneration des sentences de leur Alcoran ; ces gens-là sont persuadez, que par le moyen de ces sentences Arabes, il se mettront à couvert dans les plus grands dangers de leur vie. J'ai quelques-unes de ces sentences écrites sur de petits morceaux de papier en Arabe, & en les lisant j'ai trouvé que ce sont des extraits de l'Alcoran, & dans la plûpart on lit *Allah*, qui est le grand nom de Dieu chez les Mahometans. Pour ce qui est de

Digitized by Google

la Steganographie de l'Abbé Tritheme, ceux qui la liſent avec la Clef qui en a été imprimée, n'y trouvent rien de fanatique, ni qui ſente tant ſoit peu la magie, & l'Auteur même de ſon vivant s'eſt juſtifié amplement ſur ce ſujet.

Goropius dans ſon liv. 2. prétend, que l'opinion de ceux qui croyent que la langue Hebraïque eſt la premiere & la plus ancienne de toutes, n'eſt point ſoutenable. Les raiſons qu'il apporte de ſon ſentiment conſiſtent, en ce qu'il n'y a point de langue ſi embarraſſée & ſi remplie d'ambiguitez que l'Hebraïque, & c'eſt ce qui fait, dit-il, que les Interpretes ſont ſi peu d'accord entre eux, & qu'ils apportent tant de conjectures obſcures & incertaines ſur la ſignification des mots Hebreux. Enfin, il renvoye ceux qui voudront en faire l'experience aux Dictionnaires Hebreux, à S. Jerôme & à Pagnin.

Mais quand tout cela ſeroit veritable, & que même la langue Hebraïque ne ſeroit pas la premiere & la plus ancienne de toutes les langues, comme pluſieurs Peres Grecs l'ont avancé, Goropius a-t'il pû conclurre de là, que le jargon du Brabant eſt cette premiere langue? Pour le prouver il dit, que tous les mots primi-

Digitized by Google

tifs de la langue des Cimbres, d'où la Brabantine tire son origine, sont d'une seule syllabe, & qu'elle en contient une si grande quantité, qu'il n'y a aucune difficulté à interpreter & à marquer leur veritable sens. Les Gaulois, ajoute-t'il, ont parlé autrefois la langue des Cimbres. Mais si la prétenduë simplicité de la langue Brabantine, ou des anciens Cimbres, dont les mots primitifs, dit-on, sont tous monosyllabes, est une bonne preuve de son antiquité, il faudra sans doute donner la préference à la langue Chinoise, qui a un certain nombre de mots primitifs qui sont tous monosyllabes, & desquels les autres mots de cette langue sont dérivez comme de leurs racines. De plus, si le grand nombre des mots dans une langue, pour signifier une même chose avec plus de netteté, est une marque de sa grande antiquité, la langue Arabe sur ce pied-là doit l'emporter sur toutes les autres langues.

Le même Goropius s'étend assez au long dans son troisiéme livre, sur les diverses lettres, ou caracteres, & il y rétablit doctement quelques endroits de Terentianus Maurus, de Denis d'Halicarnasse &c. Dans son livre 4. il tombe dans les rêveries de la Cabbale, lorsqu'il

Digitized by Google

applique le mot de *hal* au Myſtere de la Trinité, & il n'eſt pas plus exact, quand il explique le mot ὅρκος, *juramentum*, par le mot *orcon*, qui eſt, ſelon lui, de la langue des Cimbres. D'où il conclud, qu'il eſt manifeſte que *orcum* chez les Latins eſt un terme de la premiere langue, dans laquelle *orcon* ſignifie la ſource premiere de toute ſcience, & par-là il explique l'ancien proverbe *orci galea*, qui a donné tant de peine à Eraſme & à quelques autres Sçavans, qui ont ignoré ſa veritable origine, qu'il prétend avoir trouvée dans la langue Brabantine.

Pour éclaircir cet ancien proverbe Goropius avance de grandes rêveries ſur l'ancienne poëſie des Orphées, qui doit être, ſelon lui, rapportée aux ſecrets ou Myſteres de l'ancienne Théologie; laquelle poëſie a été enveloppée ſous des énigmes par les Anciens, & elle eſt tombée par la faute de ceux qui ignorant la veritable ſageſſe, ont introduit leurs ſonges & leurs rêveries inſupportables dans le ſanctuaire des Muſes : *Degeneravit ſanè*, dit-il, (Orpheorum poëſis) *vitio eorum qui ſincera ſapientiæ ignari ſomnia ſua & ineptias & anilia deliramenta vix à pueris toleranda Muſarum ſacrario invexerunt.*

Digitized by Google

C'eſt ainſi que Goropius, lorſqu'il debite ſes viſions, traite les autres de viſionnaires, & pour confirmer ce qu'il avance, il allegue ces paroles de Dieu à Moyſe : *Videbis poſteriora mea, faciem autem meam videre non poteris*, dont il donne cette plaiſante explication : *An nùm aliud eſt faciem Dei non videri, quàm orci caput, ſic galea tectum eſſe, ut non cernatur ? Quis verò orcus, niſi ſummum bonum ?* Sur ce pied là Torrentius a eû raiſon de nous dire, que ſon ami, homme d'une profonde érudition, a mis dans ſon jour l'ancienne Philoſophie, ou Théologie, par un tour nouveau & qui lui eſt particulier : *Novo docendi genere.* C'eſt encore par un tour nouveau qu'il applique au Myſtere de la Trinité les trois lettres de *cal*, mot Brabantin, qui ſignifie *beau.* Il s'étend au long ſur ce mot, qu'il prétend être un des noms de Dieu, & il met ſur le tapis pluſieurs autres mots Brabantins, dans leſquels par une ſageſſe merveilleuſe il trouve de grands myſteres.

Dans ſon livre 5. il attaque durement les Juifs Maſſoretes, qui ont introduit pluſieurs changemens dans le texte Hebreu de l'Ecriture. Ces fabricateurs des points voyelles, dit-il, de *jon* ont fait

Digitized by Google

javan ; toute l'Ionie s'y oppoſant, & contre la proprieté de ce mot. Les Maſſoretes ſemblent en effet avoir alteré la veritable lecture de ce mot par les voyelles qu'ils y ont ajoutées, parce qu'ils ont ignoré ſa veritable prononciation. Je dis la même choſe des noms *Darius* & *Cyrus*, comme les Latins les prononcent après les Grecs ; ils en ont fait *Dariaves* & *Cores*. Mais après tout les points voyelles n'étant point de la ſubſtance des mots Hebreux, comme les plus habiles en conviennent, il n'y a pas lieu de ſe recrier ſi fortement contre ces ſortes de changemens.

Il ajoute en ce même lieu de grandes rêveries ſur le mot *oor*, qui dans ſa langue ſignifie *oreille*. Or enfin, dit-il, que tous les Satyres & les Silenes dreſſent les oreilles, & qu'ils prêtent leur attention à Orphée, le paſteur, le moderateur & le directeur des oreilles : *Jam igitur tandem omnes Satyri & Sileni aures arrigant, & Orpheum, aurium paſtorem, moderatorem & directorem auſcultent.* (Goropius p. 102.) Ce ſçavant Homme tire auſſi de là le Myſtere de la Trinité ; puis il ajoute, que les Poëtes Grecs ont les premiers attribüé à Orphée les choſes ſacrées & divines, en les cachant & enve-

Digitized by Google

loppant sous leurs fables ; quoique, dit-il, si l'on doit chercher parmi les mortels qui est ce premier Orphée, c'est Adam avant le deluge, & après le deluge Noé, auxquels nous sommes redevables de tous les principes des choses sacrées, & des plus excellentes sciences ; & après eux JESUS-CHRIST même a été le veritable Orphée, auquel seul se rapportent toutes les *Orpheïques : Ad quem omnia Orpheïca referuntur.* Je passe sous silence plusieurs autres visions semblables dont cet ouvrage de Goropius, intitulé *Hermathena*, est rempli. Il contient neuf livres, mais je n'ai parlé ici que des cinq premiers, les autres qui suivent étant de la même nature.

Le second ouvrage de Goropius a pour titre, *Hierogliphica.* Il y suit la même méthode que dans le précedent ; on y trouve les mêmes visions tirées de sa langue Brabantine, ou Cimbrique. Dans le premier livre il rejette avec raison les deux colonnes des enfans de Seth, que Josephe ne peut avoir établies que sur la tradition de ceux de sa nation. Il les regarde comme une fiction des Juifs, qui ont pris plaisir à imposer aux autres : *Scribit Josephus*, dit-il, *ex suorum, ni fallor, traditione duas ante diluvium à Sethinis*

thinis columnas erectas fuisse. Egregium sane commentum ; sed tale ut nemo mihi Judæorum sit persuasurus. (Gorop. hieroglyph. lib. 1. p. 11.)

Il parle ensuite de *Thoot*, après Sanchuviaton, & il tire ce nom de sa langue Brabantine, où il signifie *tête*. Cet ouvrage contient seize livres, sur lesquels je ne m'arrêterai point, parceque l'Auteur est toujours uniforme dans ses visions. Après cela suit un autre ouvrage intitulé, *Vertumnus*, ou il fait paroître à son ordinaire beaucoup d'érudition prise principalement des Poëtes & des autres Ecrivains profanes ; mais il tombe dans de grandes extravagances, lorsqu'il en fait l'application aux Mysteres de nôtre sainte Religion.

Après Vertumnus suit un ouvrage intitulé *Gallica*, dans lequel il refute d'abord l'opinion commune où l'on est sur le mot de *Druïdes*, tiré de la langue Grecque. Il cite ce que Cesar a dit de ces Druïdes dans son Commentaire, & comme il est toujours rempli de sa langue Brabantine, il soutient que les anciens Gaulois n'ont point parlé Grec ; en quoi il peut avoir raison. *Tru* signifie, selon lui, *verum*, *vrai*. Les Brabantins écrivent trow, d'où a été fait le mot *trou-*

Digitized by Google

vis, c'eſt à dire, *veri ſapiens*, & dans la dialecte des Bretons au lieu de trovv, l'on dit *tru*, d'où a été fait *truvis*. J'accorderai volontiers à Goropius, que le nom de *Druïde* vient plûtôt de l'ancienne langue des Gaulois, qui n'étoit gueres éloignée de la Brabantine, que de celle des Grecs; ainſi je ne crois pas qu'il faille mettre tout à fait cette étymologie au nombre des viſions de Goropius, qui apporte ici pluſieurs choſes pour montrer, que l'ancienne langue des Gaulois étoit la même, que celle qu'on parle preſentement dans le Brabant.

Il s'étend enſuite ſur les noms des villes terminées en *dunum* & en *magus*; d'où il prend occaſion de traiter fort mal Annius de Viterbe, qu'il appelle *nebulonem impudentiſſimum*, tout Religieux qu'il étoit, & maître du ſacré Palais. Quelqu'un ne pourroit-il pas objecter à Goropius, qu'il a imité en pluſieurs choſes cet Annius? Mais après tout il a raiſon de tirer *dunum* & *magus* de l'ancienne langue Gauloiſe. Il dérive *magus* de *mag*, qui ſignifie *ſacré*; & il veut qu'il ait été abregé de *making*; puis il ajoute, que *magwis* ſe prend pour ſage, & Docteur de la ſageſſe: *Pro ſapiente, & ſapientiæ Doctore.* Goropius aſſûre au même lieu,

Digitized by Google

que la langue Italienne tire ſon origine de la Latine & de la Germanique. Il dit la même choſe de la langue Françoiſe; ce qui paroit aſſez bien fondé.

Après cela il fait l'éloge des Gaulois. Que les Latins, dit-il, ſe donnent bien de garde de traiter les Gaulois de barbares, & qu'ils ne ſoyent pas aſſez temeraires, que de mépriſer l'ancienne langue de ces peuples, s'ils ne veulent mépriſer leur ancien Janus, & appeller barbare ſa langue Ogygienne, d'où la Latine & la Grecque ont été tirées, en y faiſant quelques changemens. *Il dit en ce même lieu*, que la langue & la nation des Galatiens eſt venüe en Europe de la Scythie Aſiatique, & qu'il n'y a aucune difference entre les Saxons & les anciens Gaulois, ſoit pour la nobleſſe de la nation, ſoit pour l'antiquité & pour la langue. En effet, on ne ſçauroit nier, que les anciens Scythes n'ayent été de très-grands Conquerans, & qu'ils n'ayent étendu leurs conquêtes juſques dans les païs les plus éloignez, même en Orient. On ne ſçauroit non plus nier, que leur langue ne ſe ſoit répandüe dans la plûpart de l'Europe, & que l'ancien Saxon & le vieux Gaulois ne viennent auſſi d'eux. Mais je ne puis approuver tout ce que

Digitized by Google

Goropius avance sur ce sujet, & dont il a emprunté une bonne partie des livres du fameux Guillaume Postel, principalement de celui qui est intitulé, *De originibus*, lequel livre est devenu très-rare.

Goropius, dans le livre 3. de son ouvrage intitulé, *Gallica*, traite de l'origine de plusieurs peuples des Gaules. Dans son livre 4. il parle de Thoit, autrement Mercure, d'où il prend occasion de s'étendre sur les matieres qui regardent la Philosophie & la Théologie, & même la Grammaire & les étymologies, qui sont fort de son goût. Il dit plusieurs choses touchant Cyllenius, & sur le mot *Culi*, qui sont la plûpart de grandes rêveries. Il n'est pas plus exact dans son livre 5. où il fait un mêlange du sacré & du profane. Il y fait paroître à la verité beaucoup d'érudition; mais cette érudition est souvent mal placée, & ne peut être même d'aucun usage.

Après *Gallica* Goropius fait suivre *Francica*, que Plantin a dédié à Henri III. Roi de France & de Pologne. L'Auteur s'étend au long dans le livre 1. sur le nom des François & sur leur origine. Il y a rapporté d'assez bonnes choses. Au lieu de lire, *Francones*, dans une lettre de Ciceron qui est dans le livre 4. de ses

Digitized by Google

épitres à Atticus, il lit, après B. Rhenanus, sur un ancien manuscrit, *Vangiones*, & il ne refute pas mal de certaines fables. Sur la fin de ce livre il soutient, que les François ne sont point les *Sicambres*, & qu'ils n'habitoient point la Franconie, lorsqu'ils commencerent à être connus des Romains.

Dans le livre 2. de ce même ouvrage Goropius revient encore une fois à ces anciens Scythes, qu'il nomme *liberos Scythas*, ou *Francos*, qui, selon lui, faisoient une partie des Cimmeriens situez dans les Amazones. Il parle très-bien des François, après Rhenanus qu'il a suivi. Il prétend qu'ils ont eû des Rois avant Pharamond, dès le tems de Constantin: ce qu'il prouve par l'Auteur du Panegyrique de cet Empereur, lequel Panegyriste fait mention de deux Rois que cet Empereur fit mourir après les avoir vaincus.

Dans le livre 3. de ce même ouvrage Goropius traite historiquement de ce qui regarde les François; il y expose diverses origines. Je sçai, dit-il, que les Romains les ont accusez de perfidie, & que Salvien Evêque de Marseille a aussi parlé très-mal d'eux; mais on ne doit pas tant attribuer ce vice aux mœurs & à l'esprit de

Digitized by Google

la nation, qu'aux Latins qui les avoient corrompus. Les étymologies qu'il apporte des noms de plusieurs Rois de France, & qu'il tire de la langue Brabantine, ne contiennent rien d'absurde, parce qu'en effet cette langue est peu differente de celle des anciens François. Enfin Goropius prétend prouver par les ceremonies qu'on observe à l'égard des Rois de France, & qui conviennent avec celles de la loi de Moyse, l'antiquité de cette onction, qu'il fait remonter jusqu'aux premiers Rois sortis de Janus, *ad primos Janigenas*. Ce discours a bien l'air d'une vision, les premiers Rois de France sont assez nobles dans leur origine, sans qu'il soit besoin de remonter si haut.

C'est sur ce même pied, que dans son livre 4. il avance une grande rêverie sur les trois lis que les Rois de France portent dans leurs armes. Il y dit, que ces trois lis ont été en usage parmi les François dès le tems de Noé, & qu'ils sont venus du Ciel. On lit de semblables rêveries sur ces lis dans les livres du fameux imposteur, Guillaume Postel.

Goropius après cela vient aux choses qui regardent les Espagnols, dont il traite dans un ouvrage séparé qui contient sept livres. Dès le commencement du

Digitized by Google

premier il fait Moyſe le plus ancien Ecrivain de tous ceux qui ont parlé de l'Eſpagne. Si les anciens monumens des Phéniciens, dit-il, qui ont été mis en lumiere par Theodoſe, par Hypſicrate & par Mochus, & qui avoient été traduits en Grec par Aſylus, étoient venus juſques à nous, nous aurions une bien plus grande connoiſſance des antiquitez des Eſpagnes. Il refute enſuite le faux Beroſe publié ou plûtôt ſuppoſé par Annius de Viterbe. Il oppoſe avec raiſon à ce faux Beroſe d'Annius ce qu'on lit du veritable Beroſe dans *Joſephe*, & il refute de la même maniere le Manethon & le Metaſthene, ou Megaſthene, qui ont auſſi été ſuppoſez par le même Annius.

Il nie en ce même endroit comme auparavant, que la langue Hebraïque ſoit la premiere langue du monde, & il ajoute enſuite, que ſelon le ſentiment des Egyptiens la langue Phrygienne eſt la plus ancienne de toutes les langues. La raiſon qu'il en apporte, eſt que ces peuples ayant reçu de la poſterité de Janus les ceremonies de leur Religion, n'ont point voulu qu'elles fûſſent écrites dans une autre langue, que dans celle où leurs premiers ancêtres les avoient appriſes, tant afin que les mots répondiſſent aux

notions des choſes ſacrées, qu'afin que le peuple profane ne pût en avoir la connoiſſance : *Quoniam enim*, dit-il, *ſacra ſua & eorum ritus ex Janigenis receperunt, noluerunt ea aliâ linguâ tradi, quàm illa in qua primi ipſorum majores ea didiciſſent, tum ut vocabula rerum divinarum notionibus reſponderent, tum ne vulgus profanum illotis pedibus ad ipſa irrumperet.*

Dans la ſuite de ce livre Goropius a recours aux étymologies, dont il eſt partout prévenu. Selon cette idée il tire de ſa langue Cimbrique les noms d'Adam, de Caïn, de Seth, & des autres premiers hommes. Cet Ecrivain eſt ſi fort prévenu de l'antiquité de ſa langue, qu'il prononce hardiment, que les Juifs qui ont ignoré l'alphabeth qui vient de ſes ancêtres prononcent mal leurs lettres ; tant eſt grande parmi eux, dit-il, l'ignorance de la veritable diſtinction des caracteres.

Goropius vient encore dans le livre 2. à la langue des Cimbres, de laquelle il tire l'origine du nom de Tubal, & de pluſieurs autres anciens noms qui ſont dans les livres de Moyſe, & entr'autres de celui de *Moſchi*, d'où les Moſcovites ſont ſortis. Il reprend les Juifs d'avoir mal

Digitized by Google

ponctué le mot qui eſt dans l'Hebreu, en liſant *morech*, au lieu de *meſech* avec les Grecs. Il leur fait le même procès ſur le nom de *Medes*, dont il tire auſſi l'étymologie de ſa langue Cimbrique. Les Juifs, dit-il, auroient mieux fait s'ils avoient gardé le mot qui eſt dans le texte Hebreu de Moyſe, ſans y ajouter les points voyelles. S'ils avoient voulu les y ajouter, ils devoient les apprendre de ceux qui s'appellent Medes, mais c'eſt faire un procès aux Juifs Maſſoretes pour fort peu de choſe; car il eſt certain que dans pluſieurs langues, & entr'autres dans la Grecque, ce changement de voyelles arrive, ſans qu'il arrive aucun changement eſſentiel aux mots. Cet Ecrivain refute en ce même lieu les faux noms que l'Impoſteur Annius a inventez de ſon chef, lorſqu'il a parlé de quelques villes d'Eſpagne qu'il avoit forgées.

Dans le livre 3. de cet ouvrage intitulé, *Hiſpanica*, Goropius parle des vents *eſt*, *oüeſt*, &c. qui viennent de la langue Cimbrique. En effet, on ne ſçauroit nier, que nos navigateurs n'ayent emprunté des Flamans ces ſortes de noms, qui ne ſont en uſage que dans nôtre Ocean; mais on ne doit pas conclure de-là, que la langue Flamande eſt la pre-

Digitized by Google

miere langue du monde. Dans son livre 4. il fait aussi venir de la langue des Cimbres le nom de la ville de Lisbonne ; *Ulyssipone*. En un mot, cet Auteur voit partout des vestiges de langue Cimbrique.

Enfin Goropius, toûjours rempli de ses visions, dit, que les peuples d'Arcadie se sont vantez avec raison d'être les plus anciens de tous les hommes, & par conséquent avant la lune : *Meritò sanè, & ut audaciùs dicam, verissimè jactant Arcades, se omnium hominum vetustissimos esse, atque adeò ante lunam.* (Gorop Hispanicor. lib. 3. p. 47.) Puis il explique en quel sens ceux d'Arcadie ont été avant la lune, c'est, dit-il, qu'ils ont reçu leur maniere de vivre, leurs loix & leur langue de Noé, qui a été avant le deluge, qui est le Royaume de la lune, parceque la lune préside à l'Ocean, & à toutes les autres choses humides. D'où il conclud, que la langue d'Arcadie est la premiere de toutes les langues. Il ajoute en ce même lieu quelques remarques sur le nom de Hercules, qu'il prétend être Noé, & il tire de sa langue Brabantine l'origine de ce nom. Il fait la même chose sur le nom de Tantale, & sur plusieurs autres, auxquels ils seroit inutile de s'arrêter.

Digitized by Google

Quand il plaira à un Bas-Breton de faire les mêmes reflexions, ou plûtôt les mêmes songes, sur sa langue, il prouvera de même, que le Bas-Breton est la plus ancienne langue du monde; car que ne peut-on point faire par le moyen des étymologies? En voilà, ce me semble, assez pour faire connoître l'ouvrage de Goropius; ouvrage qui est lû de très-peu de personnes.

CHAPITRE IV.

Athanasii Kircheri è Societate Jesu Oedipi tomus II. in duodecim classes distributus, in quibus Encyclopadia Ægyptiorum, id est, veterum Hebraorum, Chaldaorum, Ægyptiorum, Græcorum, cæterorumque Orientalium recondita sapientia hùc usquè temporum injuriâ deperdita per artificiosum sacrarum sculpturarum contextum demonstrata instauratur. Romæ, in folio *anno* 1653.

ON ne sçauroit nier, que le Jesuite Kircher n'ait été très-sçavant dans la connoissance des langues Orientales. Il en donne des preuves évidentes dans tous ses ouvrages, qui sont remplis de remarques très-curieuses, & fort recher-

Digitized by Google

chées ; mais on ne trouve pas toûjours dans ces belles remarques toute la solidité qui y devroit être ; elles ont plus d'apparat que de réalité. Chacun en pourra juger par l'analyse abregée que je vais donner du tome I I. de son Oedipe Egyptien. Il observe d'abord dans sa préface, qu'il a imité la méthode des Saints Peres, qui ont rapporté au long dans leurs ouvrages les erreurs des Gentils, & les ont ensuite refutées. En effet, on peut dire avec Lactance, que le premier degré de sagesse est de connoître les erreurs.

Kircher dans la premiere classe parle des symboles, ou emblemes, & il y produit plusieurs choses tirées des livres des Juifs, des Syriens & des Arabes ; mais ce sont des recherches qui sont plus curieuses qu'utiles.

Dans la seconde classe chap. 1. il traite de la premiere origine des lettres & de l'écriture ; sur quoi les Auteurs sont fort partagez. Il observe, que Josephe, Saint Irenée, & plusieurs autres après eux, croyent que les premieres lettres viennent d'Enoch, long-tems avant Abraham, & même avant le deluge. Il apporte plusieurs remarques touchant Adam, qu'il a prises des Rabbins, & il cite de plus

Digitized by Google

la paraphraſe Samaritaine écrite en langage Samaritain. Il recherche en ce même endroit quelle eſt la premiere de toutes les langues, & après avoir produit ſur ce ſujet ce qu'il avoit lû dans la ſçavante diſſertation de George Amira, qui donne cette antiquité à la langue Syriaque, il ajoute, je ſuppoſe premierement, qu'il y a eû deux ſortes de langues dès le commencement qui ont été employées pour les choſes ſacrées. La premiere eſt originale, qu'on peut auſſi appeller doctrinale, parceque c'eſt dans cette langue qu'a été faite la premiere Inſtitution des Sciences, tant ſacrées que profanes, & je ſoutiens que ç'a été la langue Hebraïque. *Suppono primò*, dit Kircher, *linguam duplicem eſſe ſacris litteris à principio uſurpatam, unam originalem, quam & doctrinalem appellare licet, quòd in eâ primæva ſcientiarum, tam ſacrarum, quàm profanarum, inſtitutio facta ſit, atque talem fuiſſe Hebraam aſſero.* Puis il ajoute, qu'il y en a une autre qu'il nomme idiomatique, ou usüelle, & qui eſt commune à chaque nation. Il prétend que cette langue eſt la langue Chaldaïque, ou Aſſyrienne, voiſine de l'Hebraïque : *Alteram idiomaticam, ſeu uſualem, ut potè totî alicui nationi communem, atque hanc aio*

Digitized by Google

fuisse à principio Chaldaicam, vel Assyriam Hebræa vicinam. Ce docte Jesuite auroit pû s'expliquer avec moins de subtilité & plus de netteté.

Je suppose en second lieu, continüe le même Kircher, que toutes les langues idiomatiques viennent de quelque originale, ou doctrinale, & qu'elles sont posterieures à celle-ci : *Suppono secundò omnes idiomaticas ab originali, seu doctrinali, aliquâ descendentes, eâ quoque posteriores esse.* Il auroit pû dire en moins de mots, que les dialectes sont posterieures à la langue dont elles ne sont que les dialectes. Kircher soutient en ce même endroit, que la vertu de la langue Hebraïque est merveilleuse dans la signification des choses : *Miram vim lingua Hebraïca in rerum significationibus eluceſcere.* La raison qu'il en apporte, est que les noms conviennent parfaitement aux choses : *Quòd nomina rebus perfectè conveniant*; ce qui ne se trouve, selon lui, dans aucune autre langue.

Il croit que les noms qu'Adam a donnez aux animaux ont exprimé leur essence ; mais je suis persuadé que bien des gens ne tomberont pas d'accord de cette merveilleuse vertu de la langue Hebraïque, & la preuve qu'il en apporte, tirée

Digitized by Google

du Commentaire de R. Becohar ſur la Geneſe, eſt cabbaliſtique, & ne ſera pas reçûë facilement des perſonnes ſçavantes & judicieuſes. Cependant Kircher a ſouvent recours a ces ſortes de preuves.

Ce ſçavant Jeſuite dit dans ſon chap. 2. que Suidas fait Adam le premier Auteur des lettres, & que toute l'école des Hebreux, auſſi bien que tout ce qu'il y a d'anciens monumens chez les Syriens & chez les Arabes, appuyent ce même ſentiment, ce qu'il prétend avoir prouvé au long dans l'obeliſque Pamphylien par pluſieurs autoritez; enſorte que ces lettres ſe ſoyent continuées ſucceſſivement depuis Adam & ſes enfans juſques à Enoch. Mais tout le monde ne lui accordera pas facilement ce qu'il ſuppoſe ici comme un fait ſans conteſtation, non plus que ce qu'il ajoute au même endroit, qu'il eſt certain qu'Enoch a écrit des livres, comme on le prouve par l'épitre de S. Jude & par S. Aug. liv. 15. *de Civ.* car pluſieurs ſçavans Ecrivains, même parmi les Jeſuites, ont revoqué ce fait en doute. Kircher produit un long fragment Grec du prétendu livre d'Enoch, que Scaliger avoit déja donné; mais il eſt le premier qui en ait donné

une verſion Latine, le P. Goar n'ayant pas encore publié la Chronologie de Syncellus, d'où ce fragment a été tiré. Il fait de longues remarques ſur ce même fragment du livre d'Enoch qui eſt très-ancien, & même, ſi nous l'en croyons, avant JESUS-CHRIST, quoiqu'il ſoit apocryphe. Cela lui donne occaſion d'expliquer ce que c'eſt que ces *Egregores* dont il eſt parlé dans ce livre d'Enoch. Il croit que le commerce de ces Egregores, ou Anges, avec des femmes, n'eſt pas une choſe incroyable, puiſqu'encore aujourd'hui les Demons Incubes & Succubes ont ce même commerce : *Cùm id à Dæmonibus incubis & ſuccubis in hunc uſque diem præſtari &c.*

Mais ces Incubes & Succubes ſont imaginaires, & les preuves que nôtre ſçavant Jeſuite produit pour les établir, ſont tirées de livres cabbaliſtiques, & entr'autres de ceux de R. Bechai, dont il produit les paroles. Il eſt ſurprenant que Kircher ait rempli ſon livre de ces ſortes de rêveries. Il cite auſſi là-deſſus des livres Arabes, qui ne ſont pas plus croyables ſur ce ſujet, que les Juifs Cabbaliſtes.

Kircher examine enſuite ce que c'eſt que le caractere Babylonien, & le Sama-

Digitized by Google

ritain eſt un veritable caractere Hebreu. Il cite là-deſſus quelques paſſages du Talmud & quelques anciens Rabbins, & après avoir produit leurs témoignages, il ajoute, qu'il paroit manifeſtement de là, que la plûpart des Rabbins ont crû que le caractere Samaritain eſt le caractere Hebreu : *Ex quibus omnibus hic allatis teſtimoniis ſatis comprobatur* ; mais qu'ils parlent ſi obſcurement & ſi diverſement ſur cette matiere, qu'ils ſe contrediſent les uns les autres, & qu'ainſi l'on ne peut pas bien ſçavoir leur ſentiment. La ſeconde opinion, continüe Kircher, eſt de ceux qui veulent que le caractere Syrien ait été donné par un Ange, & qu'il ait été changé de l'ancien caractere des Hebreux en Aſſyrien : *Ex antiquo Hebræo in Aſſyrium fuiſſe mutatum.* La troiſiéme opinion, dit encore le même Kircher, eſt de ceux qui croyent que le caractere Aſſyrien eſt le veritable caractere Hebreu : *Aſſyrium characterem verum & genuinum characterem Hebraum fuiſſe.* Enfin nôtre ſçavant Jeſuite ajoute une quatriéme opinion, ſçavoir, que les Hebreux ont eû double caractere, le ſacré & le profane ; que ce dernier étoit à l'uſage des Cuthéens, & c'étoit le Samaritain, & le premier étoit l'Aſſyrien. Le

Digitized by Google

même Kircher ; après avoir produit ces diverſes opinions, ajoute la ſienne, qui eſt que le caractere Samaritain ne differe point eſſentiellement, mais accidentellement de l'Aſſyrien, en ce que celui-ci eſt quarré & bien formé ; au lieu que l'autre a de certaines pointes ; mais les traits de l'un & de l'autre ne ſont point differens quant à la ſubſtance : *Dico primò Samaritanum characterem non eſſentialiter ſed accidentaliter tantùm ab Aſſyrio diſtingui, quia hic quadratus, elegans & decorus; alter autem apices ita formet diverſos, ut tamen literarum atque characterum lineamenta quoad ſubſtantiam non ſint diverſa.* Ce ſentiment, qui a été ſuivi par Guillaume Poſtel, & par quelques autres Sçavans, eſt très-veritable. Le caractere Aſſyrien, ajoute Kircher, autrement celui d'Eſdras, a été en uſage pour écrire les livres ſacrez, & l'on s'eſt ſervi du Samaritain pour les choſes profanes : *Dico ſecundò characterem Aſſyrium, ſive Eſdraum, in ſacris ſcribendis fuiſſe adhibitum, in profanis verò Samariacum :* ce qu'il prouve par l'autorité de R. Bartenora, de Moyſe Alaſcar, de Maſcati & d'Azarias. Ce même ſentiment ſe trouve auſſi appuyé par Poſtel, qui l'avoit appris des Juifs, & par quelques autres Hebraïſans.

Digitized by Google

Le Jesuite Kircher fait ensuite plusieurs recherches sur les inscriptions & les anciennes monnoyes des Hebreux ; mais il tombe dans plusieurs fautes, aussi bien que le P. Morin, dans l'examen qu'il fait des monnoyes Samaritaines. Ces fautes ont été redressées doctement par l'Auteur d'un livre intitulé : *Bibliotheque Critique*. Nôtre sçavant Auteur dit bien des choses qui n'ont pas la moindre vraisemblance, lorsqu'il donne l'explication d'une inscription gravée sur un rocher de la montagne Oreb.

La troisiéme classe de ce livre a pour titre, *Sphinx mystagoga*. Kircher y traite des symboles & des mysteres des Anciens ; mais la plûpart des choses qu'il y avance un peu librement n'ont pas la moindre apparence de verité, elles ne sont fondées que sur son imagination, ou plûtôt, sur celles de quelques Mystes, ou Cabbalistes, qu'il suit ordinairement sans y faire assez de reflexion ; ces sortes de subtilitez emblematiques & mysterieuses ne devroient trouver leur place que dans les livres du fameux Postel, qui en sont remplis.

Dans le chap. 3. de cette troisiéme classe il explique les oracles de Zoroastre, qui avoient été déja imprimez, *Effata*

Digitized by Google

Zoroaſtrica. Quoi qu'il avoüe qu'on n'a rien de certain touchant l'Auteur de ces ſentences, ou oracles, il dit que ſi on les examine avec quelque application, l'on jugera facilement qu'ils viennent de la même ſource, que les ouvrages publics ſous le nom de Mercure, *Hermetica opera*, ayant le même ſtile & les mêmes penſées. Il prouve par l'autorité de Platon dans ſon Alcibiade, par Clement d'Alexandrie & par Euſebe, que ce Zoroaſtre eſt très-ancien, & il renvoye auſſi ſes Lecteurs aux livres de Pline, qui en a parlé en pluſieurs endroits; d'où il conclud que Zoroaſtre eſt très-ancien, & que ſes Oracles magiques ſont ſi fort ſemblables aux livres de Mercure, des Platoniciens & des Pythagoriciens, qu'on ne ſçauroit dire poſitivement, ſi ceux-ci ont été pris des premiers, ou ces derniers des premiers. Il croit que les Oracles de Zoroaſtre ont été d'abord écrits en langue Caldaïque, & traduits enſuite en Grec par Beroſe, ou par Julien le Philoſophe, ou par Hermippus, & par quelques autres; mais il eſt bien plus probable que ces prétendus Oracles de Zoroaſtre ont été compoſez d'abord en Grec par quelque impoſteur rempli des préjugez de la Philoſophie Pythagoricienne & Platonicienne.

Digitized by Google

Dans le chap. 4. de cette même classe troisiéme Kircher explique les Sentences d'Orphée : *Effata Orpheica.* Il dit qu'Orphée, qui a été disciple des Egyptiens, est posterieur à Moyse d'euviron un siécle, & contemporain de Cadmus. Il fait le catalogue de ses ouvrages, & après avoir marqué ses dogmes, qui ne different gueres de ceux des Juifs Cabbalistes, il ajoute p. 151. qu'il est vraisemblable qu'Orphée a emprunté tout ce qu'il dit des livres de Moyse, & de l'instruction des Hebreux, avec lesquels il avoit commercé : *Quæ omnia non aliundè habuisse* (Orpheum) *verisimile est, nisi ex Moysis libro, Hebræorumque quibuscum conversabatur institutione.* Je soutiens au contraire, que cela n'a aucune vraisemblance ; mais que le Jesuite Kircher a pris plaisir à avancer des paradoxes dans tout cet ouvrage.

C'est sur ce même pied que dans la page suivante il prétend, que les noms des Dieux qu'Orphée décrit dans ses Hymnes ne sont point des noms de faux Dieux, ou de Demons ; mais des noms de vertus divines & naturelles. Car les anciens Poëtes, dit-il, les Philosophes & les Sacrificateurs ont attribüé aux Hymnes d'Orphée & d'Homere, lesquels Hymnes étoient divinement inspirez, la

Digitized by Google

même vertu dans la magie naturelle, que les Hebreux attribuoient aux Hymnes de David dans la Cabbale : *Quod enim hymnos Davidicos in Cabbala, hoc veteres Poëtæ, Philosophi & Sacerdotes, hymnos Orphei, & Homeri, utpotè divino Numinis afflatu inspiratos, operari opinabantur in magia naturali.* Il faut être bien prévenu des visions de la Cabbale pour avancer de tels paradoxes. Il prétend même expliquer en quoi consiste cette vertu des hymnes. Tout ce secret dépend, selon lui, de l'analogie que les parties du monde ont avec les vertus des parties superieures. Ceux qui ne sçavent point cette analogie travailleront en vain à connoître ce sens caché des hymnes : *Totum igitur secretum hymnorum dependet ab analogia partium mundi ad supremas rerum virtutes, quam qui nesciverit, is in abdito Orpheicorum hymnorum sensu percipiendo nulloperè laborabit.* Cela sent un peu le Philosophe Pythagoricien.

Le P. Kircher suivant toujours sa route explique dans le ch. 5. les symboles de Pythagore, *Symbola Pythagorica*, & dans le chap. 7. il explique la Mythologie des Grecs. Il y expose les objections des Platoniciens contre les Poëtes. Il s'étend plus amplement dans les chapitres sui-

Digitized by Google

vans sur cette même Mythologie, dont il prend la défense. Il produit plusieurs extraits des livres de Proclus.

Dans une récapitulation qu'il fait du ch. 11. il explique quelques sentences mystiques du Comte de la Mirandole, & il se jette en même tems dans la Cabbale, dont il expose sérieusement les rêveries. Il ne prend pas garde que ces imaginations de la Cabbale pouvoient avoir quelques approbateurs au tems du Comte de la Mirandole, qui en a parlé le premier; mais il y a longtems qu'elles ne sont plus de saison, non seulement en Italie; mais même dans l'Alemagne, où Reuchlin leur avoit donné quelque cours.

Nôtre sçavant Jesuite dans le chap. 12. traite de la fureur poëtique, ou de l'inspiration: *De furore poëtico, sive Numinis afflatu.* Il suppose comme une chose hors de doute, que les anciens Poëtes, les Prophetes, les Philosophes, les Sibylles, par une inspiration divine, ont annoncé plusieurs choses qui ne sont point éloignées des Mysteres de nôtre sainte religion. *Poetas veteres, Philosophos, Sibyllas, divino quodam afflatu inspiratos, multa religionis nostræ Mysteriis haud absimilia protulisse.* Il rapporte en ce même endroit,

Digitized by Google

le ſentiment des Hebreux touchant le raviſſement des Prophetes, & il cite là-deſſus le livre intitulé : *La porte de la lumiere*, qui eſt un livre Cabbaliſtique, & entre les Poëtes & les Prophetes qui ont été inſpirez, il loüe principalement les Sibylles, qui étant tranſportées par une fureur divine, ont prédit de Dieu, du Verbe incarné, & de l'avancement de l'Egliſe, des choſes qui peuvent être comparées avec raiſon aux plus grandes propheties : *Sibyllæ, quæ furore divino raptæ, ea ſanè quæ cum maximis prophetiis comparari poſſunt, de Deo, de Incarnato Verbo Chriſto, ſucceſſuque Eccleſiæ, vaticinatæ ſunt.* Il donne pour exemple les vers de la Sibylle Erythrée, dont il eſt parlé dans Euſebe & dans Saint Auguſtin ; puis il ajoute, qu'il ne doit donc y avoir nul doute, que les Prophetes, les Apôtres, & les autres Saints hommes de Dieu, même Gentils, Poëtes, Sacrificateurs, Prophetes, étant agitez de cette inſpiration divine, ont prophetiſé pluſieurs choſes touchant les merveilleux ouvrages de Dieu, & les actions du Verbe éternel qui devoit s'incarner, quoiqu'ils ne l'ayent fait que d'une maniere obſcure & cachée ſous des allegories : *Dubium itaque nullum eſt*, dit nôtre ſçavant Jeſuite,

Digitized by Google

ſuite, *Prophetas, Apoſtolos, ceteroſque ſanctos Dei homines, ſed & Gentiles, Poëtas, Sacerdotes, Prophetas, hâc divini Numinis inſpiratione agitatos, multa de ſtupendis Dei operibus, geſtiſque æterni Verbi in carne naſcituri, etſi non niſi ſub obſcuriſſimo allegoriæ velo, vaticinatos eſſe.*

Mais j'oſe dire, que ce que Kircher aſſûre ſi librement être conſtant & hors de doute, eſt très-douteux, pour ne pas dire faux. Cependant il ajoute, en ce même endroit, comme ſi tout ce qu'il vient de dire ne ſouffroit aucune difficulté : Qui eſt-ce qui auroit oſé autrefois expoſer ſelon un ſens ſacré les myſteres d'Orphée touchant la nuit, le ciel & l'ether ? Nous voyons néanmoins clairement aujourd'hui, depuis que le Verbe s'eſt incarné, que ces choſes ont été prononcées par une inſpiration divine, pour indiquer le Myſtere de la Trinité : *Quis unquam Orphei myſteria de nocte, cœlo & æthere ad intellectum ſacrum exponere olim auſus fuiſſet ? Quæ tamen poſt incarnatum Dei Verbum ad ſimpliciſſimam Dei Trinitatem indicandam ab eodem divini Numinis afflatu agitato pronunciata modò apertè videmus.* Mais diſons plûtôt, que très-peu de perſonnes qui liront Orphée

Digitized by Google

approuveront les étranges paradoxes du P. Kircher qui a détourné manifeſtement le vers de ce Poëte pour l'appliquer aux Myſteres de nôtre ſainte Religion. Le Poëte dit, que c'eſt la nuit qui engendre les Dieux ; ce que Kircher entend du Pere Eternel, qui a mis ſa demeure dans les tenebres : *Nox eſt Pater*, dit ce docte Jeſuite, *qui poſuit tenebras latibulum ſuum.*

La claſſe 4. de l'ouvrage de Kircher eſt intitulée : *Cabbala Hebræorum.* Il s'étend au long dans ſa préface ſur les rêveries de la Cabbale Juive. Il eſt néanmoins bon de lire ce qu'il en dit, parce qu'il rapporte pluſieurs choſes curieuſes & ſçavantes, & dont quelques-unes même ſont vrayes. Quoique ce qu'il rapporte ſoit le plus ſouvent tiré des livres des Rabbins, il ne laiſſe pas de reprendre fortement la Cabbale Rabbinique, qui n'eſt fondée, ſelon lui, que ſur les points voyelles de la langue Hebraïque, ſur des changemens de lettres, ſur des ſupputations arithmetiques, ſur des fictions geometriques, des tranſpoſitions de lettres, & autres ſemblables minuties. Comme le nom de Cabbale étoit devenu odieux & ſuſpect aux Chrétiens, Kircher remarque adroitement, que c'eſt cette Cabbale

Digitized by Google

Rabbinique qui a été défenduë & proscrite par les saints Pontifes. Il produit une Bulle du Pape Clement VIII. qui la condamne hautement.

Il explique ensuite dans le ch. 1. ce que c'est que Cabbale, & il ne cite que des Rabbins; & en effet, il ne pouvoit pas rapporter d'autres Ecrivains sur ces rêveries Cabbalistiques que des Rabbins, quoique dans sa préface il fasse profession de condamner la Cabbale Rabbinique. Dans le ch. 2. il parle de l'origine de la Cabbale selon le sentiment des Juifs Cabbalistes, qui donnent aux premiers Patriarches des Anges pour leurs conducteurs & leurs maîtres; & il nomme ces Anges. Adam est le premier à qui la Cabbale ait été donnée par un Ange. C'est par une idée Cabbalistique, qu'au ch. 4. v. 2. de la Genese, où St. Jerôme a traduit sur l'Hebreu dans nôtre Vulgate : *Possedi hominem per Deum*, Kircher traduit : *Possedi virum illum tetragrammaton.*

Au chap. 4. il dit, que les Egyptiens ont reçu les premiers cette Cabbale des premiers Patriarches, & qu'au lieu des lettres & des noms dont les Hebreux se sont servis, les Egyptiens ont employé des figures d'animaux. Dans le même ch.

Digitized by Google

il expose ce que R. Juda surnommé le saint, *Hakkados*, a dit du grand nom *Jehova*, & il cite là-dessus le livre de ce Rabbin intitulé, *Revelator arcanorum*: mais ce livre que Galatin cite souvent sous le titre de *Galerazaia*, n'a jamais été, non plus que quelques autres citez par le même Galatin, dont Kircher a suivi la méthode en plusieurs choses.

Nôtre sçavant Jesuite traite dans le chapitre 10. de la Cabbale astrologique, & il cite R. Jochai, qu'il fait Auteur du livre intitulé *Zohar*, qui est écrit en Caldéen. Il n'est pas éloigné de l'opinion des Juifs, qui lui donnent une très-grande antiquité, comme s'il étoit beaucoup plus ancien que JESUS-CHRIST : *Cujus Auctorem*, dit-il, *ante destructionem templi* 300 *annis vixisse putant*. Mais le sçavant Pere Morin de l'Oratoire a bien fait voir, que cet ouvrage, qui est un livre Cabbalistique, est bien éloigné de l'antiquité que les Juifs, & quelques Rabbinizans après eux, lui donnent.

La cinquiéme classe du sçavant ouvrage de Kircher, est intitulée : De la Cabbale des Sarrasins & Agareniens, *De Cabbala Saracenica & Agarenica*. Il y dit au chapitre premier, parlant de l'origine de cette Cabbale Sarracenique, que les Sar-

Digitized by Google

rasins sont les singes des Juifs : *Saracenos Hebræorum simios esse*, ce qui est très-vrai. Il cite là dessus un Auteur Arabe nommé Abulhessan, qui a publié un ouvrage intitulé, *De divinis nominibus*, qui veut que les caracteres Arabes, qui sont le principal fond de cette Cabbale, viennent originairement d'Adam, qui a enseigné ces mysteres Cabbalistiques à son fils Seth, & qu'ils ont passé ensuite aux autres ; qu'Adris, c'est à dire Enoch, est le premier qui les ait mis par écrit.

Le Pere Kircher dans le chapitre 3. de cette même classe 5. traite des noms de Dieu, que les Mahometans tirent de leur Alcoran, & il montre l'usage qu'ils en font dans leur science secrette, ce qui est une pure superstition. Enfin ce docte Jesuite dans les chapitres suivans, principalement dans le septiéme, parle des Talismans, & des noms des Anges, dont les Mahometans se servent dans la composition de ces Talismans, & il en apporte quelques exemples.

Il seroit inutile de m'étendre plus au long sur l'Oedipe Egyptien du Pere Kircher. Ce que je viens d'en rapporter, est plus que suffisant pour faire connoître cet ouvrage, qui est à la verité rempli d'un grand fond d'érudition orientale ; mais

Digitized by Google

l'Auteur qui a aimé les paradoxes, & à publier des choſes extraordinaires, n'eſt pas toûjours judicieux dans le choix des opinions qu'il embraſſe. Ce défaut regne dans la plûpart de ſes ouvrages, où l'on peut néanmoins apprendre beaucoup de choſes fort curieuſes. Ce qui y paroit de plus utile, ce ſont les découvertes qu'il a faites ſur la langue des Cophtes & ſur leurs livres.

CHAPITRE V.

Eduardi Pocockii, linguarum Hebraica & Arabica in Academia Oxonienſi Profeſſoris, appendix notarum miſcellanea. Oxonia, in 4°. anno 1664.

EDüard Pococke, Profeſſeur en Hebreu & en Arabe dans l'Univerſité d'Oxford, a donné au Public pluſieurs excellens ouvrages qui ont eû une approbation univerſelle. En effet, ce ſçavant Auteur y fait non ſeulement paroître un grand fond d'érudition; mais auſſi beaucoup de jugement dans tout ce qu'il avance. Ses ouvrages doivent être recherchez avec ſoin par les ſçavans, & tenir un rang conſiderable dans les bonnes bibliotheques. Je ne parlerai ici que de

Digitized by Google

ſon *Appendix miſcellanea*, où il donne de grands éclairciſſemens à pluſieurs paſſages obſcurs des livres ſacrez, & fait connoitre en même tems ce qu'il y a de meilleur & de plus rare dans la litterature orientale. S'il cite les Rabbins, il ſçait faire le diſcernement de ce qu'il y a de plus rare & de mieux ſenſé parmi eux.

Pococke dès le chapitre 1. de cet ouvrage juſtifie doctement la leçon du texte Hebreu d'aujourd'hui & la verſion Grecque des Septante ſur le chapitre 31. v. 32. du Prophete Jeremie contre Loüis Cappel, qui a prétendu dans ſa Critique ſacrée pag. 61. qu'au lieu de ces mots Hebreux, *baaltibam, dominatus ſum eis*, les Septante ont lû dans leur exemplaire Hebreu, *gaalti, faſtidivi*, laquelle leçon eſt meilleure, dit ce Critique : *Qua lectio videtur melior* : mais le docte Pococke prouve que le Verbe Hebreu *baal* étant conſtruit avec la prépoſition *be*, ſe prend en mauvaiſe part, & qu'ainſi il n'eſt pas neceſſaire d'avoir ici recours à une diverſe leçon dans l'original Hebreu. Il ajoute en même tems pluſieurs belles regles, pour donner la veritable ſignification aux mots Hebreux, & il établit d'abord cette maxime, qu'il faut ſur tout conſulter les anciennes verſions, & principalement

Digitized by Google

celle des Septante, & ensuite les paraphrases Caldaïques & l'ancienne version Syriaque, que les Syriens appellent *simple*. La raison qu'il en apporte, c'est que les Auteurs de ces versions ont vécu dans des tems où le Judaïsme & la langue Hebraïque fleurissoient davantage, & dans lesquels on pouvoit les apprendre plus facilement : *Ut versiones antiquæ*, dit ce sçavant Professeur Anglois, *eaque jam olim probatæ consulantur, cùm earum Auctores iis vixerint temporibus, quibus Judæorum & res & lingua magis florerent & facilius perdiscerentur, quæque à Scriptorum sæculo propius abessent; talis præcipuè Græca, quæ vulgò 70 Senum audit, paraphrases Chaldaïca & Syriaca, quæ simplex dicitur.*

Il joint à ces anciennes versions les Rabbins, soit anciens, soit modernes, qui ont par tradition plusieurs explications de leurs Peres : *Deindè, ut in Rabbinorum, tam antiquorum quàm recentiorum, qui multa hoc in genere [illegible] habent explicationes, inquiratur.* Il veut aussi qu'on consulte les langues qui approchent le plus de l'Hebraïque, comme sont la Syriaque, la Caldaïque & l'Arabe, & pour appuyer davantage sa remarque, & l'appliquer en particulier au passage de

Digitized by Google

Jeremie dont il s'agit, il cite le Pere de Kimhi, qui a obſervé, que le verbe Hebreu *baal* conſtruit avec la prépoſition *be* ſe prend en mauvaiſe part, & que R. Tanhuma & R. Jannahius on fait la même remarque ſur le verbe Hebreu *baal*. Il renvoye de plus au Dictionnaire Hebreu de R. David Kimhi, qui apporte auſſi cette interpretation du même verbe Hebreu *baal*, quoique ce Rabbin ne l'approuve, ni ne la rejette, & enfin il confirme cette même explication par la langue Arabe. D'où il conclut, que les Rabbins ont pris auſſi bien que les Septante de la langue Arabe la ſignification du verbe Hebreu *baal*, ou plûtôt, qu'il avoit autrefois cette ſignification chez les Hebreux : *Seu potiùs id etiam ſonabat olim apud Hebræos.*

Cette ſçavante & judicieuſe remarque peut être d'une grande utilité pour bien interpreter le texte original de la Bible, & eſt fort contraire à la Critique ſacrée de Cappel, qui a trop multiplié les diverſes leçons du texte Hebreu de l'Ecriture. C'eſt ſur ce même pied que nôtre ſçavant Anglois a relevé fortement en pluſieurs autres endroits la Critique ſacrée de Louïs Cappel : par exemple, ſur ces mots du chapitre 5. verſet 2. du Prophe-

Digitized by Google

te Michée, où on lit dans la Vulgate conformément au texte Hebreu, *Parvulus es*, St. Matth. chap. 2. verset 6. cite cette même prophetie en ces termes, qui semblent être opposez : *Nequaquam minima es*. Nos plus habiles Commentateurs se trouvent fort embarrassez à concilier l'Evangeliste avec le Prophete. Pococke résout facilement cette grande difficulté, par une petite note Rabbinique qui paroit bien fondée. Il y a dans le texte Hebreu du Prophete le mot *tseir*, qui signifie ordinairement *parvus* ; mais R. Jannahius a remarqué dans son Dictionaire Hebreu qui est écrit en Arabe, que ce mot Hebreu a deux significations qui sont opposées l'une à l'autre ; ce qui est confirmé par Rabbin Tanchum de Jerusalem, & par le Glossaire-Hebreu Arabe. Par cette remarque, qui est tirée des Rabbins mêmes, l'on ferme la bouche aux Juifs qui combattent St. Matthieu, lui opposant les paroles du Prophete, comme ils les lisent, & les interpretent avec les nouveaux Rabbins. Cappel a eû recours, selon sa méthode ordinaire, à une diverse leçon, dans *l'appendice* à sa Critique sacrée. Nôtre sçavant Anglois rejette de toute sa force, & avec fondement, ce vain subterfuge de Cappel,

Digitized by Google

dont il rapporte les propres termes. Cette conjecture de Cappel, dit-il, me paroit trop libre pour que je la suive; car s'il est une fois permis de changer & de transposer les lettres & les mots de l'Ecriture, à quoi pourra-t'on se fixer? Il y aura autant de textes sacrez que de Critiques, ou d'Interpretes qui donneront tout à leurs conjectures : *Nam si ita literas & verba mutare & transferre liceat, ubi tandem pedem figemus? Tot erunt textus sacri quot Critici, vel Interpretes, sive in conjectando feliciores, sive paulùm æquo doctiores.*

Nôtre sçavant Docteur Anglois, suivant toûjours cette même méthode, refute Grotius, & quelques autres Interpretes, qui pour expliquer le mot Hebreu *aphelah*, Habacuc c. 2. v. 4. ont eû recours aux diverses leçons. Sans avoir recours à cette diverse leçon, il prouve par R. Tanchum, que *aphal* en Hebreu signifie la même chose que *alaph.* ch. 4. de Jonas vers. 8. & ch. 51. d'Isaïe v. 20.

On trouve dans ce même ouvrage de Pococke plusieurs sçavantes dissertations sur des matieres importantes. Il examine à fond d'une maniere très docte au ch. 6. les diverses opinions des Juifs sur la resurrection des morts. Leur fameux Rabbin

Digitized by Google

Moyſe en a traité ſi legerement, que les Rabbins mêmes l'accuſent de l'avoir niée. Il produit là-deſſus le témoignage d'Abarbinel, & il ajoute, que les Juifs ſont ſi fort partagez entr'eux ſur ce ſujet, qu'il y a autant de ſentimens, que de perſonnes differentes. Il cite un livre d'Abarbinel intitulé, *Sedei olaneim*, où ce Rabbin traite de la reſurrection de morts. Pococke croit que cet ouvrage ne ſubſiſte plus, & ce qui merite le plus d'être lû dans cette diſſertation, c'eſt un grand nombre d'extraits des livres des Rabbins. Il explique en ce même lieu l'opinion d'un certain R. Hillel, qui a prétendu que les Juifs ne devoient plus attendre de Meſſie; d'où Joſeph Albo a inferé, que la venuë du Meſſie ne doit point être miſe au nombre des articles fondamentaux de la croyance des Juifs. Nôtre ſçavant Auteur s'étend fort au long ſur cette matiere, & entre les Rabbins il cite principalement Abarbinel dans ſon livre intitulé, *Nahhalath avoth*: Il rapporte ce que les Rabbins diſent *de mundo futuro*, de *gan eden*, *gehennâ*, & de pluſieurs autres choſes de même nature; mais la plûpart de ces remarques étant tirées des Rabbins, ce ſont des rêveries qui ne meritent pas qu'on s'y arrête. On obſervera

Digitized by Google

ſeulement, qu'il eſt conſtant que les Juifs prient pour les morts, & qu'ils ont pour cela de certaines formules de prieres. Il en apporte une, dont un de leurs Rabbins, nommé Salomon fils de R. Nathan eſt Auteur. Il produit de plus une autre formule de prieres que les Juifs doivent reciter lorſqu'ils paſſent le long des ſepulcres des Iſraëlites ; & cette priere ſe trouve dans les cent benedictions qui ſont contenües dans la Liturgie publique des Juifs.

Pococke dans le ch. 7. de ce même ouvrage explique aſſez au long le ſentiment des *Mahometans ſur la reſurrection*, & il remarque entr'autres choſes, qu'Avicenne a compoſé ſur cette matiere un livre qui a été traduit en Latin par André de Bellane ſous le titre de *Almahad*, le Traducteur ayant retenu le mot Arabe, qui ſignifie le lieu où l'homme va après la mort. Avicenne prétend que la reſurrection ne regarde que l'ame ; mais il ajoute en même tems, que tout ce qu'il dit touchant cette reſurrection de l'ame, il le dit en Philoſophe & en ſuivant ſa raiſon; mais qu'en raiſonnant ſelon les principes de la foi, *Almahad* regarde également le corps & l'ame, & qu'il croit que l'un & l'autre reſſuſciteront. Avicenne parle

dans ce même petit livre de la secte de ceux qui établissent deux principes, sçavoir, la lumiere & les tenebres. Pococke cite en ce même endroit les paroles d'un livre d'Avicenne intitulé, *Shepha*, où ce Philosophe reconnoit la resurrection, qui ne peut être prouvée autrement, que par la loi & par la verité de la tradition: *Per legem & veritatem traditionis*, & que son Prophete Mahomet a expliqué au long la felicité & la misere du corps après cette vie. Je ne m'arrête point à plusieurs particularitez que Pococke rapporte, & qu'il a prises des livres des Mahometans, parceque ce sont de grandes rêveries, & Pococke même témoigne qu'il a honte de les rapporter, & qu'une partie a été prise des Juifs par les Mahometans: *Pleraque*, dit-il, *quæ hîc è Mahometanis adducuntur ridicula sunt, & nonnulla ex Judæorum libris desumpta.* Il ajoute ensuite, que ce qu'il a produit tiré des livres des Mahometans est si ridicule, que quelques-uns pourroient croire qu'il leur impose, & que c'est pour cette raison qu'il a rapporté les propres termes de leurs livres en Arabe, pour ôter tout le soupçon qu'on pourroit avoir qu'il leur ait imposé.

Au reste, quoique ces citations des li-

Digitized by Google

vres des Mahometans produites par Pococke ne contiennent presque que des choses tout à fait ridicules, elles ne laissent pas d'être d'une grande utilité, parce que ce sçavant Homme met en évidence ce qui regarde la veritable croyance des Mahometans, qui a été ignorée de plusieurs nations, qui ont voulu les tourner en ridicules sur de certains faits qui ne se trouvent point dans leurs livres Arabes. Ceux qui voyagent dans le levant, & qui sont quelquefois dans l'obligation de s'entretenir avec les Mahometans sur ce qui regarde le Mahometisme, doivent lire cet ouvrage de nôtre sçavant Auteur, pour ne pas leur attribuer des choses fausses. Car je vois que Grotius, tout sçavant qu'il étoit, leur a quelquefois imposé après plusieurs autres. Pococke cependant ajoute, qu'on pourroit peut-être addoucir par quelque interpretation favorable ces sortes de fables, en ne les expliquant pas si litteralement, comme les Juifs, de qui ils en ont emprunté une bonne partie, donnent à leurs rêveries des explications qui peuvent être tolerées : *At emolliri*, dit-il, *forsan poterunt interpretatione aliquâ, quam non adeò refugiat Tutellerius, ut de fabulis quæ Rabbinorum scriptis passim desumptæ*

Digitized by Google

perhibent Judæi, à quibus horum pleraque mutuata. Il cite les paroles d'Algazel, fameux Interprete de l'Alcoran, contre la licence de quelques Mahometans, qui donnoient des sens favorables à de certains passages de l'Alcoran, qui ne paroissoient pas vrai-semblables en les prenant à la lettre. Algazel soutient, qu'on les doit entendre tous selon la signification litterale des mots. Je laisse ces rêveries Judaïques & Mahometanes, pour passer à quelque chose qui soit plus utile.

Pococke prouve que les anciens Juifs ont entendu du Messie le Pseaume 2. & il cite pour témoins de ce qu'il avance R. D. Kimhi & R. Salomon. *Nos Docteurs*, dit R. Salomon, *ont entendu ce Pseaume, du Messie*; mais pour répondre *aux Miniens* (c'est à dire, aux Chrétiens) *il est à propos de les expliquer de David.* Il y a dans le texte Hebreu de R. Salomon: *Liteschounath hamminin nacon le potero al derech atsemo: Ut respondeatur Minais expedit ipsum interpretari de ipso Davide*; mais ces paroles, comme le remarque Pococke, ne sont point dans les éditions de Bâle & de Venise, mais seulement dans celles qui sont plus anciennes. Ces sortes d'alterations, qui se sont faites exprès par l'ordre des Inquisi-

Digitized by Google

teurs, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les Commentairess des Bibles Rabbiniques. Buxtorf, qui a ſuivi une édition de Veniſe où elles étoient, auroit pû facilement remettre les Commentaires des Rabbins dans leur premiere forme, s'il avoit voulu prendre ce ſoin-là, puis qu'il n'étoit point dans un païs d'Inquiſition.

Nôtre ſçavant Anglois rétablit dans le ch. 8. de ſes mélanges pluſieurs endroits des Commentaires de R. D. Kimhi ſur les Prophetes; ayant conſulté deux exemplaires mſſ. de ces Commentaires, & il a auſſi quelquefois recours à l'édition de Peſaro, qui a été moins eſtropiée que celle de Veniſe en 1528. & que celle de Bâle. Ces remarques ſont d'un ſçavant & judicieux Critique.

Ce docte Critique dans ſon chap. 9. examine au long ce qui regarde les traditions des Juifs, touchant le lavement des mains avant le repas, & par là il explique ce qui eſt dit au ch. 7. v. 3. & 4. de Saint Marc : *Que les Phariſiens & tous les Juifs ne mangent point ſans laver ſouvent leurs mains, conformément à la tradition des Anciens*, comme on lit dans nôtre Vulgate. Il cite là-deſſus un paſſage de la *miſna* au traité *haguigah*, & l'explication de Maïemonide, qui dit, qu'il n'eſt

point permis aux Juifs de manger, même du pain commun, avant que d'avoir lavé leurs mains. La plus grande difficulté de ce passage de Saint Marc, est d'expliquer ce que signifie dans le texte Grec de l'Evangeliste ἐὰν πυγμῇ, que l'ancien Interprete Latin a traduit par *crebrò*. Cappel a rendu ce mot après Theophylacte par *usque ad cubitum*; ce qui répond à cette expression des Juifs, *ad happerek*, *jusqu'au coude*; ce qu'il confirme par l'usage des Mahometans, qui ont emprunté des Juifs ce lavement des mains, ce que Pococke explique plus au long & en détail par les livres des Rabbins, qui entendent par là *jusqu'au poignet*, autrement, la jointure de la main avec le bras. C'est de la sorte qu'Alphés, & plusieurs autres Docteurs Juifs l'ont expliqué, & c'est même la signification que Pollux donne au mot Grec πυγμὴ, qui signifie, *pugnum*. Estius conjecture, que nôtre ancien Interprete Latin a lû dans son exemplaire Grec πυκνὰ, *crebrò*. Mais Beze, d'où il semble avoir pris cette note critique, ne l'approuve point. Lighfoot, qui étoit sçavant dans les ceremonies & coûtumes des Juifs, entend par πυγμὴ, avec les Rabbins, la jointure de la main avec le bras, *perek*, dit Aruch, est l'en-

Digitized by Google

droit où le bras eſt diſtingué de la main.

Pococke explique en ce même endroit l'uſage & la pratique des Juifs, lorſqu'ils lavent leurs mains, & il ne s'accorde pas tout à fait là-deſſus avec ce que Scaliger & le Jeſuite Servius en ont dit. Il diſtingue la *netilah*, qui eſt proprement *lotio*, de *tevilah*, qui déſigne le plongement des mains dans l'eau, *manuum in aquam immerſatio*. Il ajoute en ce même endroit, que comme Βαπτίζεσθαι en Grec eſt plus que χειρίπτεσθαι; de même *taval* en Hebreu eſt plus que *natal*; mais il nie en même tems, que du verbe Grec Βαπτίζεσθαι l'on puiſſe conclurre le lavement entier du corps, *totam corporis ablutionem*. Ce qu'il prétend prouver par l'autorité des Rabbins, qui reconnoiſſent, que *taval* eſt un degré ſuperieur de purification, comme ils parlent; mais qui n'emporte pas neceſſairement avec ſoi un plongement de tout le corps, puis qu'il ſe dit quelquefois du ſeul lavement des mains, ſur leſquelles on verſoit de l'eau.

Il ſemble que Pococke ait fait exprès cette remarque Rabbinique, pour éluder l'argument de quelques ſçavans Catholiques, qui ont oppoſé aux Proteſtans, que *baptiſer* ſignifioit veritablement en Grec *plonger*; ce que même Ca-

Digitized by Google

ſaubon, & d'autres ſçavans Proteſtans ont reconnu.

Dans ce même ch. 9. Pococke a fait une autre obſervation Rabbinique qui merite de n'être pas omiſe; ſçavoir, qu'un certain R. Joſüé, qu'on croit avoir vécu avant JESUS-CHRIST, avoit appellé ces ceremonies ſuperflües & incommodes, que les Phariſiens ont ajoutées à la loi de Moyſe les playes des Phariſiens, *plagas Phariſæorum*, parce qu'en effet ces additions aux ceremonies qui ſont dans la loi de Moyſe en rendent le joug plus peſant. Nôtre ſçavant Anglois rapporte en ce même endroit l'étymologie que le fameux R. Moyſe donne du mot de Phariſien. On leur a donné ce nom, dit Maïemonide, parce qu'ils ſe ſéparoient des hommes vicieux, & de la trop grande attache aux choſes mondaines, afin de s'appliquer plus fortement aux choſes qui regardent le ciel, & à la vertu. Ce docte Anglois remarque encore en ce même lieu, que dans la *Ghemare* il eſt fait mention de ſept ſortes de Phariſiens, & que Maïemonide en indique ſix claſſes de très-méchans, qui n'affectent d'être plus religieux que les autres hommes, que par des raiſons mondaines. R. Joſeph Albo met après R. Salomon ces ſortes de

Digitized by Google

Pharisiens au nombre des gens pernicieux. Voilà ce que j'avois à dire sur l'appendice des mêlanges de Pococke, ouvrage qui merite d'être lû des Sçavans, comme la plûpart de ses autres livres, & principalement celui qui a été imprimé à Oxford *in* 4°. en 1650. sous le titre de *Specimen historiæ Arabum*, avec des notes très-sçavantes & très-judicieuses, qui avoient été imprimées dans le même lieu en 1648. livre très-rare, quoi qu'il y en ait eû une seconde édition à Lipsic, qui n'est pas moins rare, au moins en France. Je n'ai lû que la premiere édition, qui est d'Oxford, & qui sans doute doit être préferée à celle de Lipsic.

CHAPITRE VI.

Anglia sacra, qua complectitur historias Archiepiscoporum Angliæ, à prima fidei susceptione ad annum 1540. *Londini, in folio anno* 1691.

IL faut avoüer que les Ecrivains Protestans Anglois, principalement ceux qu'on nomme Episcopaux, donnent de tems en tems d'excellens ouvrages au Public, en matiere même de Religion. Je mets au nombre de ces excellens ouvra-

Digitized by Google

ges celui que M. Warthon, qui eſt du nombre de ces doctes Proteſtans moderez, a publié depuis peu, ſous le titre, d'*Anglia ſacra*, & qu'il a tiré des meilleures hiſtoires Eccléſiaſtiques de ceux de ſa nation, & de très-bons actes, qu'il a trouvez dans les bibliotheques d'Angleterre, où ils étoient comme enſevelis. C'eſt ce qu'il témoigne dès le commencement de ſa préface, où il dit : *Ad illuſtrandas itaque Eccleſiæ Anglicanæ antiquitates & res geſtas, ſtatui antiquas de rebus noſtræ gentis Eccleſiaſticis hiſtorias, & monumenta quàm plurima, à tenebris quibus involuta deliteſcunt educere, ac luce publica donare.*

Ce ſçavant Anglois ne peut s'empêcher de témoigner ſon indignation contre les aveugles puritains, ou fanatiques, qui ayant attiré le petit peuple dans leur parti il y a plus de 40 ans, avoient chaſſé les Evêques & les Chanoines de leurs Egliſes Cathedrales, & avoient profané des Egliſes conſacrées au culte divin depuis plus de mille ans, les avoient pillées, & brûlé même quelques-unes ; ce que les plus ruſez d'entr'eux firent, de peur que les Evêques & les Chanoines, étant un jour rétablis, ne pûſſent rentrer dans leurs biens & leurs fonds Eccléſiaſ-

Digitized by Google

tiques, en repréſentant leurs Cartulaires. Les autres furent pouſſez à cela par une ſotte ſuperſtition, & par une haine pour les Lettres. Voici les propres termes de Mr. Warthon, qui feront connoitre l'eſprit, ou plûtôt, la fureur des Calviniſtes d'Angleterre : *Inſana iſta, quodque magis indignamur, indocta tenebrionum colluvies abducto ante 40 annos in partes ſuas populo, Epiſcopos & Canonicos ſæculares Eccleſiarum Cathedralium cuſtodes ſedibus ſuis ejecerunt, Eccleſias à mille retrò annis cultui divino ſacras polluerunt ; Eccleſiarum tabulata diripuerunt, detruncarunt ; nonnulli etiam flammis cremarunt. Factum id ab aſtutioribus, ne Epiſcopi & Canonici aliquandò reſtituti chartulariorum ſuorum ſubſidio prædia & fundos Eccleſiaſticos repetere poſſent ; ab aliis autem ſtulta ſuperſtitione & Litterarum odio.*

La raiſon qui a porté M. Warthon à finir ſon hiſtoire Eccléſiaſtique en l'année 1540. c'eſt qu'en ce tems-là les Chanoines ſéculiers furent introduits dans les Egliſes Cathedrales à la place des Moines, & que les affaires Eccléſiaſtiques reçurent un grand changement, l'ancienne diſcipline ayant été rétablie. Il traite durement Goduain, qu'il nomme plagiai-

Digitized by Google

re, n'y ayant rien de lui dans ſon hiſtoire, que le ſtile, & il l'accuſe même de négligence & de mauvaiſe foi. Il donne au contraire de grandes loüanges à Mathieu Parker, Archevêque de Cantorberi, qu'il regarde comme le pere de l'hiſtoire d'Angleterre. C'eſt de lui ſeul, dit-il, que nous avons eû la connoiſſance de l'Egliſe Saxone. Il ne loüe pas moins Joſcelin, ſçavant Antiquaire, & domeſtique de cet Archevêque. Joſcelin eſt le premier des Ecrivains modernes qui ait cultivé l'étude de la langue Saxone, il avoit lû un grand nombre d'hiſtoires.

Warthon vient enſuite à l'hiſtoire des Archevêques de Cantorberi, dont il décrit la vie. Il place parmi ces Archevêques le fameux Bradwardin, qui avoit été Profeſſeur de l'Ecriture ſainte, Chanoine de Lincoln, puis Confeſſeur du Roi d'Angleterre, & qui fut enfin élû Archevêque de Cantorberi en 1448. Il l'appelle un grand & fameux Théologien : *Dicitur magnus Theologus & famoſus.* Je remarquerai en paſſant que Bradwardin, dont les Calviniſtes d'Angleterre ont fait imprimer les ouvrages *in folio*, & auquel ils ont donné de grands éloges, a été un Thomiſte très-outré. Auſſi les Religieux Dominicains

aſſurent-

Digitized by Google

assûrent-ils qu'il a été de leur Ordre, comme on peut le voir dans Altamura. Je ne sçai où Mr. Dupin a lû qu'il étoit de l'Ordre de saint François. Il y a bien plus d'apparence qu'il n'a été, ni Dominicain, ni Franciscain.

Nôtre sçavant Historien copie après cela *l'Obituaire*, *Dies obituales*, des Archevêques de Cantorberi, du nombre desquels a été le celebre Lanfranc, qu'il appelle un très-fidelle observateur & très-zelé défenseur de la foi Catholique : *Felicis memoriæ Lanfrancus Archiepiscopus Catholicæ fidei fidelissimus observator & firmissimus roborator.* Lanfranc meritoit sans doute ces loüanges que lui donne Mr. Warthon, qui le loüe aussi pour avoir enrichi son Eglise de plusieurs bons livres qu'il avoit revûs & corrigez lui même ; mais comme l'on a accusé cet Archevêque de les avoir corrompus, sous prétexte de les corriger, & de les avoir accomodez à ses préjugez, Warthon soutient qu'on l'a accusé faussement.

Brown, dans la préface du livre qui a été imprimé de nôtre tems sous le titre de *Fasciculus rerum expetendarum*, soutient hautement, que Lanfranc a corrompû exprès les livres sacrez & les écrits des saints Peres. Ce qui a donné lieu à cette

accuſation, c'eſt une petite ſcholie de Parker, où il eſt dit, que Lanfranc s'appliquoit à corriger les livres de l'Ecriture ſainte & les écrits des ſaints Peres *ſelon la foi orthodoxe*, parcequ'il les avoit trouvez fort corrompus ; mais Warthon, quoique Proteſtant, aſſûre qu'il les a ſeulement revûs & corrigez ſelon les regles de la critique: ce qu'il juſtifie par l'autorité de Matthieu Paris, de Matthieu de Weſminter, & par une bonne chronique mſ. qui eſt dans la bibliotheque de Lambert. Ce docte Proteſtant n'eſt pas blâmable pour avoir pris la défenſe de Lanfranc ; mais on pourra lui objecter, que les paroles de l'Archevêque Parker ſont trop claires pour leur donner ce ſens là ; car Parker dit en termes formels, que l'application de Lanfranc étoit de corriger les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, & les écrits des ſaints Peres, ſelon la foi orthodoxe, ainſi que le portent manifeſtement ces termes de la ſcholie de Parker : *Omnes, tam veteris quàm novi Teſtamenti libros, nec non etiam ſcripta ſanctorum Patrum, ſecundùm fidem orthodoxam ſtuduit corrigere.*

Au reſte, cet uſage de corriger les livres Saints & les livres Eccléſiaſtiques *ſelon la foi orthodoxe*, eſt bien plus ancien que

Digitized by Google

Lanfranc, comme il paroit de Caſſiodore, & nous avons encore aujourd'hui pluſieurs ouvrages corrigez de cette maniere, par les Cenſeurs, ou Reviſeurs, principalement par les anciens Moines Benedictins. Lanfranc, qui a été long-tems de leur Ordre, avant que d'être Archevêque de Cantorberi, ne déſapprouvoit pas apparemment ces ſortes de corrections, que les Moines faiſoient par un motif de pieté, & qui ſont aujourd'hui blamées par toutes les perſonnes ſçavantes & judicieuſes.

Mais après tout Parker n'eſt pas le premier Auteur de cette note, ou ſcholie : il l'avoit copiée mot pour mot de la vie du même Lanfranc, qui a été publiée il y a pluſieurs années par les Moines Benedictins de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez, où l'Auteur de cette vie, qui étoit contemporain de Lanfranc, dit nettement & en termes précis la même choſe ; car voici comme il parle : *Lanfrancus lectioni erat aſſiduus, & ante Epiſcopatum & in Epiſcopatu quantùm poterat, & quia Scripturæ Scriptorum vitio erant nimiùm corruptæ, omnes tam veteris, quàm novi Teſtamenti libros, nec non etiam ſcripta ſanctorum Patrum ſecundùm orthodoxam fidem ſtuduit corrigere.* On lit la même

chose dans les additions de Robert Dumont à Sigebert.

Lanfranc, qui étoit docte & exercé dans la lecture des bons livres, ne les corrigeoit donc pas seulement selon les regles ordinaires de la critique ; mais aussi par rapport à la foi orthodoxe, *secundùm fidem orthodoxam*, selon l'usage reçu dans les Monasteres. Il est vrai que Mr. Warthon, pour justifier entierement Lanfranc, restreint ces corrections aux seuls livres Ecclésiastiques ; sçavoir, aux Breviaires, aux Missels, & aux autres livres de cette nature ; mais l'Auteur de la vie de cet Archevêque, comme on vient de le voir, parle generalement des livres de l'ancien & du nouveau Testament, & des écrits des saints Peres ; ce qui est confirmé ensuite par Parker.

Warthon fait mention dans cette premiere partie de son histoire d'un certain Richard, Moine d'Eli, qui a composé une histoire touchant l'érection de l'Abbaye d'Eli érigée en Evêché, & il observe doctement, que l'usage des siécles suivans en Angleterre étoit de ne rien faire d'important dans les affaires Ecclésiastiques, qu'on n'eut consulté auparavant le Pape. C'est-pourquoi, dit le même Warthon, les Moines d'Eli qui étoient dans cette

Digitized by Google

penſée forgerent de fauſſes pieces ſous le nom du Roi & du Pape, pour montrer, qu'après Hervé l'Abbaye d'Eli ne fut point érigée en Evêché ſans lettres Royaux & ſans Bulle du Pape : *Diplomata Regia & Pontificia confinxerunt*. Ce qu'il convainc de faux par la relation d'Eadmer qui fut preſent à cette affaire : *Falſa hæc eſſe conſtabunt, ſi cum veriſſima Eadmeri, qui rebus agendis interfuit, relatione conferantur*. Il produit au long les propres paroles d'Eadmer, d'où il conclud, que pour ériger l'Abbaye d'Eli en Evêché le Pape ne s'en mêla point, & qu'ainſi la Bulle produite par les Moines eſt abſolument fauſſe.

Mr. Warthon continüant toujours ſur ce même pied ſes doctes & judicieuſes reflexions hiſtoriques, a inſeré quelques additions à la fin de ſon premier tome. Il y refute Godwin, qui par une erreur groſſiere a écrit que Henri Spencer a été conſacré Evêque de Norwic par l'Archidiacre de cette Egliſe ; au lieu qu'il falloit dire, *a été inthroniſé* ; ce qu'il prouve par l'hiſtoire de Norwic, qui rapporte en termes formels, que Spencer fut conſacré à Rome, & inthroniſé par l'Archidiacre de Norwic, & il le confirme par le regiſtre même de Spencer, où il eſt marqué

Digitized by Google

que Henri Spencer fut consacré à Rome le 21. Avril de l'année 1370. D'où Warthon prend occasion de relever fortement Blondel, outré Puritain, qui a abusé des paroles de Godwin pour appuyer les faux sentimens de ceux de sa secte : *Blondellus Puritanorum pugil*, dit Warthon, *ad sententiam suam adstruendam abuti non erubuit hoc errore, quantumvis manifestissimo. Imbelle argumentum expugnat historia Norwicensis, quæ Henricum in Curia Romana consecratum, & per Archidiaconum Norwicensem inthronizatum refert, historiæ fidem confirmat registrum Spenceri Norwic. in quo Henricus apud Romam* 1370. 21. *April. consecratus esse dicitur.* (Warth. tom. 1. p. 803.) Tout ce qu'on a produit jusqu'ici a été pris du tome 1. de l'*Anglia sacra* de Mr Warthon.

Le second tome de cette histoire Ecclésiastique d'Angleterre a aussi été imprimé à Londres en 1691. L'Auteur dans sa préface dit, qu'il y a long-tems que de sçavans hommes ont découvert les fausſetez qui se trouvent communément dans les chartres des Monasteres, & pour le prouver il renvoye à la préface que Marsham a mise à la tête du *Monasticon Anglicanum*, & à un sçavant ouvrage qu'Edouard Evêque de Wigorne a composé en Anglois

touchant les origines de la Grande Bretagne. Il ajoute, qu'avant ces deux Ecrivains Henri Spelman, dans ſes notes ſur les Conciles d'Angleterre, avoit obſervé que la plûpart des chartres étoient ſuſpectes; ce qu'il a montré par un ancien fragment qui étoit dans les Archives de l'Egliſe de Cantorberi, d'où il paroit qu'on n'a commencé d'écrire des chartres en Angleterre, que vers la fin du ſeptiéme ſiécle. La premiere de toutes a été celle que le Roi Witfred donna à l'Egliſe de Cantorberi en 694. enſorte que celles qui ſont avant ce tems là ſont manifeſtement fauſſes. Il eſt bon de rapporter ici les propres paroles de Mr. Warthon, dont l'exactitude merite d'être loüée: *Jam diu eſt*, dit ce ſçavant Anglois, *quod chartarum Monaſticarum fraudes à viris eruditis detectæ fuerunt. Si quis de noſtræ gentis chartis certiora velit ediſcere, conſulat D. Joannis Marshami præfationem ad Monaſticon Anglicanum, & eruditiſſimi Præſulis Edwardi Epiſcopi Wigornienſis opus vernaculum de originibus Eccleſiæ Britannicæ. Ante utrumque D. Henricus Spelmannus, in notis ad Concilia Anglica, obſervaverat ſuſpectam eſſe plerumque chartarum fidem, & prolato ex archivis Eccleſiæ Cantuarienſis*

Digitized by Google

vetuſto fragmento, docuerat chartas in Anglia ſub exitum ſæculi ſeptimi ſcribi cœpiſſe, primamque omnium fuiſſe quam Witfredus Rex Eccleſiæ Cantuarienſi dedit anno 694. Quæcunque igitur ætatem ſuperiorem præ ſe ferunt certiſſimè ſunt commentitiæ.

On ajoute encore dans ce même endroit, tiré de Spelman, que de celles qui ont été dans la ſuite écrites en Latin juſqu'au tems du Roi Edgar, la plûpart ſont fauſſes : ce qui ſe juſtifie par les dates & par les ſouſcriptions des Evêques. Il n'y en a pas eû un grand nombre de fauſſes après Edgar; mais il y en a très-peu de fauſſes, de celles qui ont été écrites en Saxon, ſoit avant, ſoit après Edgar ; car preſque toutes celles qui ont été écrites après que les Normans furent en Angleterre, ſemblent avoir été fabriquées exprès, lorſque les Normans, qui étoient les maîtres, n'oubliant rien pour ôter aux Anglois par toutes ſortes de voïes leurs fonds & leurs poſſeſſions, exigerent d'eux qu'ils euſſent à montrer par quel droit & par quel tître ils joüiſſoient de leurs terres & de leurs privileges. Ce fut alors que les Moines ſe virent obligez de tirer de leurs Archives des tîtres, ou d'en fabriquer, s'ils n'aimoient mieux être chaſſez de

Digitized by Google

leurs Monasteres, & être réduits à une extrême pauvreté. Comme donc il eût été inutile de produire aux Normans, qui n'entendoient point l'Anglois, & qui avoient aversion pour les chartres écrites en Saxon, des titres en langue Saxone, les Moines en supposerent d'autres Latins : *Porrò ex iis quæ sequuntur usque ad Edgari Regis tempora Latinè transcripta, pars maxima esse spuria meritò censeri potest, quod mihi ex sequenti temporum appositorum & Episcoporum subscribentium collatione innotuit. Post Edgari tempora haud ita multa falsa esse posteri deprehendere, in novissimis autem, seu ante seu post Edgari tempora, chartis Saxonicè transcriptis fraus intercedit ; ferè omnes enim chartæ commentitiæ post adventum Normanorum conficta videntur, quando Normani victores fundos & possessiones ab Anglis abstrahere per fas & nefas moliti, ab his rationem reddi exegerunt, quo jure, quove titulo, terras suas & privilegia possederunt, tunc Monachis chartæ, seu ex archivis depromendæ, seu confingendæ erant, ni Cœnobiis suis deturbari, & ad inopiam redigi mallent. Chartas autem Saxonicis litteris conscriptas supposuisse parùm profuisset ; has enim Normani parvipendissent, & ne levi quidem intuitu di-*

Digitized by Google

gnati essent. Normanis igitur qui Anglorum linguam & nescierunt & oderunt, chartas Saxonicas protulisse inane fuisset, atque ideò Latina comminiscenda erant.

Il y eut encore une autre raison qui donna lieu aux Moines de fabriquer des chartres. Guillaume le Norman, qui disposa des biens Ecclésiastiques comme il lui plut, n'eut pas plus d'égard à l'ancienne discipline de l'Eglise, qu'aux loix de la justice. Il exemta de la juridiction de l'Evêque le Monastere de St. Martin *De bella* qu'il avoit fondé. Depuis ce tems là on ne put plus arrêter l'ambition des Moines, portez à obtenir de semblables exemptions pour leurs plus illustres Monasteres. Baudoüin Abbé de Saint Edmond en avoit obtenu une du Pape Alexandre, avant l'année 703. Le Pape néanmoins voulut qu'on y insérât ces termes : *Salvâ Primatis obedientiâ*, parce que l'on n'avoit point entendu parler jusqu'alors de semblables exemptions. Il ôta à Lanfranc, qui étoit Abbé, & qui étoit retourné en Angleterre, son privilege ; mais ayant eû pour successeurs des Archevêque foibles, les Moines croyant que tout leur étoit permis, mirent tout en œuvre pour s'exempter de la juridiction

Digitized by Google

Archiepiſcopale & Epiſcopale. Ils forgerent des Bulles & des chartres des anciens Rois, pour s'exempter de la juriſdiction de leurs Evêques, & plaidant enſuite à la Cour de Rome, ils obtinrent leurs chartres à force d'argent : *Monachi, nihil non ſibi licere rati, à juriſdictione tam Archiepiſcopali, quàm Epiſcopali, eximi quæſiverunt, confictiſque primùm Pontificum & Regum antiquiſſimorum chartis, obedientiam Epiſcopis ſuis denegarunt. Deinde in Curia Romana litigantes chartas ſuas vi pecuniæ obtinuerunt.*

De tout ce diſcours Warthon conclud, que les chartres qui exemptent les Moines de la juriſdiction ordinaire des Evêques, avant que les Normans fuſſent en Angleterre, ſont fauſſes. Car ſi les Papes avoient eû coûtume de donner aux Moines de ſi amples chartres d'exemption, comme ils le firent enſuite, il eſt certain que le Pape Alexandre en auroit accordé une très-ample à l'Abbé Baudoüin, qui étoit puiſſant & très-riche. Il eſt de plus conſtant, que Richard Archevêque de Cantorberi, dans une lettre écrite au Pape Alexandre en 1180. de la propre main de Pierre de Blois, traite de fauſſe l'exemption du Monaſtere de Malmesburi.

Digitized by Google

On ne doit point être surpris de ce que Warthon s'étend si au long sur les fausses chartres des Moines d'Angleterre, qui ont été très-puissans, & qui avoient souvent des démêlez avec les Evêques de ce Royaume. Les Moines de St. Augustin de Cantorberi donnerent beaucoup d'affaires presque durant tout le douziéme siécle aux Archevêques de Cantorberi, voulant s'exempter entierement de l'autorité Archiepiscopale, & ils produisirent pour ce sujet de fausses lettres de l'Archevêque Saint Augustin & du Roi Ethelbert, & d'autres anciens privileges, outre une grande somme d'argent qu'ils envoyerent pour cela à Rome. Warthon prouve la verité de ce fait, par les lettres de Gilles Evêque d'Evreux au Pape Alexandre, qui se trouvent dans les archives de l'Eglise de Cantorberi avec le sceau de l'Evêque d'Evreux, autour duquel on lit : Gilles par la Grace de Dieu Evêque d'Evreux, *Ægidii gratiâ Dei Episcopi Ebroicensis*, & de l'autre côté du sceau est écrit : Contre les faux privileges du Monastere de St. Augustin ; comment les Moines ont fait fabriquer ces privileges par un Moine faussaire de l'Abbaye de St. Medard : *Contrà falsa privilegia S. Augustini ; qualiter per suum*

Digitized by Google

Monachum falsarium S. Medardi adulterinis privilegiis se munierunt. M. Warthon, qui ne peut pas être suspect lorsqu'il s'agit des Moines, ayant pris leur défense en plusieurs endroits contre quelques Protestans qui les calomnioient, produit ici la lettre entiere de l'Evêque d'Evreux. Il est bon de la lire dans cette histoire, parce qu'elle contient plusieurs particularitez très-curieuses, & qui meritent qu'on y fasse attention.

Le même M. Warthon dans ce tome 2. de son histoire produit au livre 5. plusieurs vies tirées de differens Auteurs, & entr'autres celle d'Adelme Evêque de Scireburne, & la vie de S. Dunstan Archevêque de Cantorberi, composée par Osberne Moine, & grand Chantre de l'Eglise de Christ de Cantorberi. Presque dès le commencement de cette vie l'on observe, qu'en ce tems-là on ne sçavoit ce que c'étoit en Angleterre que la vie Monastique, & qu'on n'y voyoit point de Couvens de Moines; ce que Warthon confirme par quelques autres Historiens dans sa note. Il prétend, que les Monasteres d'Angleterre, avant la reformation faite par Dunstan & par le Roi Edgar, étoient autant de Couvens de Clercs séculiers, qui joüissoient de très-grands re-

Digitized by Google

venus, & qui étoient adſtreints à de certaines regles. Ils chantoient tous les jours l'Office divin dans leurs Egliſes, & d'ailleurs ils joüiſſoient des privileges des autres Clercs, & il leur étoit permis de ſe marier.

Oſberne aſſûre, que la vie monaſtique étoit en uſage dans l'Hybernie. Warthon remarque dans ſa note, que ceux de Glaſton ſoutenoient que le grand Patrice l'ancien, qui a été l'Apôtre d'Hybernie, a inſtitué chez eux la vie Monaſtique, & qu'il a porté le premier la qualité d'Abbé; qu'il a été enterré dans leur païs; mais pour prouver ce qu'ils diſent, ils ont fabriqué pluſieurs pieces auxquelles on ne peut ajouter foi. Entre les actions les plus conſiderables de S. Dunſtan, on rapporte ce qu'il fit à l'égard des Eccléſiaſtiques qui furent chaſſez de leurs Egliſes par une ordonnance du Roi. Il eſt vrai que Dunſtan traita fort mal les Eccléſiaſtiques. Si nous en croyons M. Warthon, il n'y a point de machine que cet Archevêque ne remüât pour les empêcher de ſe marier; mais tout ce qu'il put faire, fut que les Eccléſiaſtiques des Egliſes Collegiales cederoient leurs places aux Moines, ou qu'ils renonceroient au mariage, ce que très-peu executerent.

Digitized by Google

On voit enſuite la vie de S. Epheg Archevêque de Cantorberi compoſée par le même Osberne, & celle de S. Anſelme compoſée par Jean de Sarisberi Evêque de Chartres. Ce même tome 2. contient la vie de S. Oſwald Archevêque d'Yorch, qui par les conſeils de Dunſtan, le Roi Edgard le voulant bien, reforma le Clergé de Wigorne. Warthon remarque dans ſa note, que cet Oſwald eſt le premier qui ait chaſſé les Chanoines ſéculiers des Egliſes Cathedrales, pour y introduire des Moines; ce qui arriva dans l'Egliſe de Wigorne en l'année 969.

On lit dans ce même tome une ſeconde vie de S. Dunſtan compoſée par Eadmer, & la vie de S. Wultan Evêque de Wigorne, publiée par Guillaume de Malmesburi. On y lit de plus, p. 263. qu'il fut arrêté par un ſeul édit, que tous les Prêtres mariez renonceroient à leur Egliſe, ou à leur mariage; qu'il y en eut quelques-uns qui aimerent mieux abandonner leurs Egliſes que leurs femmes, & que quelques-uns d'eux étant vagabonds, moururent de faim. Cependant Warthon croit, que Guillaume de Malmesburi s'eſt trompé en cet endroit. Il eſt vrai, dit-il, que le Concile de Wincester défendit en 1076. aux Chanoines

Digitized by Google

qui étoient Prêtres de se marier ; mais cette défense ne fut point faite aux autres Prêtres ; cela ne se fit que dans le Concile de Londres en l'année 1102.

On voit dans ce même tome 2. la vie du fameux Robert Grotthed, avec le catalogue de ses écrits, entre lesquels on met le testament des douze Patriarches, qu'il traduisit en Latin l'année 1242. selon les annales de Londres. Il est marqué dans ces annales, qu'il fut aidé par un Clerc Grec de nation, qui étoit Beneficier de l'Eglise de St. Alban. On lit dans l'Histoire dorée ms. de Jean de Tinmuth, que Robert, surnommé Grosse tête, Evêque de Lincolne, mourut en 1253. qu'il étoit Docteur en Théologie, & sçavant en trois langues, le Latin, le Grec & l'Hebreu ; qu'il avoit fait plusieurs extraits des gloses des Juifs ; qu'il avoit fait traduire du Grec plusieurs choses, sçavoir, les testamens des douze Patriarches & les livres de Denis, sur la nouvelle traduction desquels il fit un commentaire fort clair. On dit aussi, que Robert a écrit au Pape Innocent une lettre pleine d'invectives, parceque ce Pape exigeoit des Eglises d'Angleterre, qu'il vexoit, des choses qui ne lui étoient point dûës, & qu'on le fit venir pour ce sujet à la

Digitized by Google

Cour du Pape, où se voyant molesté, il appella avec fermeté de la Cour du Pape Innocent au tribunal de JESUS-CHRIST. Il est constant, que Robert Evêque de Lincolne s'opposa fortement aux entreprises de Rome, & que Rome même fut obligée de respecter son merite. On fait encore ici mention d'un écrit de cet Evêque sur la visite de son Dioceſe, où il reprend les Evêques, qui, oubliant ce que leur devoir exige d'eux, ne s'appliquent qu'à recevoir leurs *procurations*, c'est à dire, leurs droits de visite : *Qui, omisso visitationis officio, intenti solùm sunt procurationibus accipiendis.*

Toute cette histoire Ecclésiastique d'Angleterre est remplie de plusieurs faits considerables, qui meritent d'être lûs dans l'original. L'Auteur a déterré le premier plusieurs pieces qui sans lui n'auroient peut-être jamais vû le jour. Il cite dans la suite de ce même tome 2. un livre mſ. de Girauld de Cambres, intitulé, *Speculum Eccleſiæ.* Il a tiré de ce mſ. la vie de Hugues de Nonant Evêque de Coventru & de Liechfeld. On y lit, entr'autres choses dignes de remarque, que cet Evêque, qui étoit Norman, avoit été très-maltraité par les Moines, qui l'avoient chargé d'injures & de coups ; *In-*

Digitized by Google

juriis ictibusque lacessitus fuerat à Mi-nachis, à quibus multa perpessus fuerat. Il s'en plaignit fortement dans une harangue qu'il fit en presence de ses confreres à Londres, dans laquelle il leur représenta, que les Eglises Cathedrales étoient partout, à la reserve de l'Angleterre, tenües & gouvernées par des Clercs. La raison de cette distinction venoit, de ce que l'Evêque Augustin, qui avoit le premier converti les Anglois à la Religion Chrétienne, étoit Moine, & comme il étoit rempli de ses sentimens propres, il avoit mis des Moines dans les Eglises Episcopales. Mais quoique ce Saint homme, continüe l'Evêque de Coventru, ait fait en cela paroitre son zele, on peut assûrer, sans perdre le respect qui lui est dû, que ce zele n'étoit peut-être pas selon la science, ni selon les regles de la discipline Ecclésiastique. Il est bien plus à propos de mettre des Clercs dans le gouvernement de l'Eglise, que des Moines; & il cite là-dessus St. Jerôme, qui veut que les Clercs gouvernent, & que les Moines soient gouvernez, à moins que ceux-ci n'ayent été associez au Clergé; autrement ils doivent demeurer seuls, & garder le silence dans leurs solitudes.

Digitized by Google

Warthon, dans sa note sur cet endroit, prétend que l'Evêque Hugues de Nonant s'est trompé, & que par une erreur commune à ceux de son tems, qui ignoroient ce qui s'étoit passé en Angleterre avant la conquête des Normans, il avoit crû qu'Augustin avoit mis des Moines dans les Eglises Cathedrales; ce qui n'est point vrai. Car les Moines ne furent les maîtres de ces Eglises, qu'environ quatre ou cinq cens ans après, lors qu'ils en chasserent les Chanoines. Enfin l'Evêque de Coventru exhorta ceux de ses Confreres qui avoient des Moines dans leurs Dioceses, & qui sont ici nommez en assez grand nombre, d'amasser une somme d'argent considerable pour envoyer à Rome, afin d'obtenir que les Moines fûssent chassez des Egliſes Cathedrales, & que les Chanoines y fûssent rétablis. Ce conseil fut trouvé bon, & plut à la plûpart des Evêques. Il n'y eut que l'Archevêque de Cantorberi, qui avoit été Moine, quoique ce fût d'un autre Ordre, qui ne put souffrir que de son tems un tel changement arrivât, & un si grand déshonneur à l'état Monastique. Cet Archevêque avoit beaucoup de Literature, beaucoup de Religion & d'honnêteté; mais il n'avoit, ni cœur, ni fermeté: il

Digitized by Google

étoit facile & bon, & plus prêt à souffrir les injures, qu'à en faire à qui que ce soit. C'est pourquoi il se proposa de gagner ses Moines par sa patience & par ses liberalitez; mais il n'en put être le maître, ils lui furent au contraire opposez en toutes choses.

Girauld de Cambres, qui est l'Auteur de cette histoire, accompagna Hugues de Nonant dans son voyage de Rome, où ce Prélat obtint par le moyen de trois mille marcs d'argent, que les Moines seroient chassez des Eglises Cathedrales qu'ils occupoient. Warthon observe dans une de ses notes, que Jean de Tinmuth rapporte dans son *Histoire d'or* mſ. que l'Evêque Hugues se plaignit en presence de l'Archevêque dans un Concile assemblé en 1190. que les Moines de Coventru avoient répandu son sang, lors qu'il étoit à l'Autel. On remarquera, que Girauld de Cambres, Auteur de la vie de Hugues de Nonant Evêque de Coventru, est né en 1150. qu'il a composé plusieurs livres, & entr'autres celui qui a pour titre, *Speculum Ecclesiæ*, vers l'an 1220.

Outre les vies indiquées ci-dessus, Girauld de Cambres a encore composé celle de Galfrid Archevêque d'Yorch, fils naturel de Henri II. Roi d'Angleterre. Ce

Digitized by Google

Prélat étoit fort ſçavant, eû égard à ce
ems-là. On fait mention dans cette vie
l'un certain Simon, Calabrois, Juriſcon-
ulte, qui avoit une grande Literature,
& qui étoit auprès du Roi qui l'aimoit.
Galfrid l'envoya à Rome, accompagné
u Chantre de l'Egliſe d'Yorc, & de quel-
ques autres perſonnes, pour rompre
exemption de l'Evêque de Dunelme,
que le Pape avoit accordée en ſecret, ſans
e conſentement de la Chambre Apoſtoli-
ue, & ſans avoir obſervé les ſolemni-
ez ordinaires. Ils obtinrent ce qu'ils de-
andoient, & en même tems un privi-
ge pour l'Egliſe d'Yorc, qui à l'avenir
roit exempte avec toute la province
'Yorc de la juriſdiction du Legat, à
oins que ce Legat ne fût un Cardi-
al qui fît ſa réſidence à Rome, & qui
ût envoyé du Pape en Angleterre avec
a qualité de Legat *à Latere*. Les droits,
ou plûtôt les vexations des Legats de Ro-
ne dans tous les lieux où ils alloient,
toient ſi exceſſifs, principalement en An-
gleterre, qu'on n'oublioit rien pour s'en
exempter.

Dans le même tome 2. de cette hiſtoire
1439. eſt une lettre de Giraud, qui con-
ient le Catalogue des livres qu'il avoit
ompoſez. On y trouve de plus l'hiſtoire
les actions de ce Girauld, laquelle contient

Digitized by Google

plusieurs faits qui peuvent servir à éclaircir l'histoire Ecclésiastique de ce tems-là. Il nous apprend, qu'il a été disciple du fameux Pierre Comestor, qui enseignoit alors publiquement la Théologie dans Paris. Girauld fait mention d'un festin très magnifique, que les Moines de Cantorberi firent le jour de la Sainte Trinité dans leur refectoire, & où il se trouva. Il semble avoir pris plaisir à en décrire la magnificence, ou plûtôt, l'excès des différens mets qui y furent servis avec profusion, & les vins de toute sorte qu'on y bût; mais il condamne hautement cette prodigalité des Moines, leur faisant sentir vivement, que l'argent qu'on y dépensoit auroit été bien mieux employé pour la nourriture des pauvres.

Girauld parle d'un voyage qu'il fit à Rome, où il présenta ses livres au Pape Innocent III. à qui il dit en les lui présentant: *Præstarunt alii libras, sed nos libros*, faisant allusion au mot de *libra*, parce qu'en ce tems-là les Anglois soumis entierement aux Papes ne faisoient gueres de voyage à Rome, qu'ils n'y portassent quelque somme d'argent, *libras*, pour obtenir plus facilement ce qu'ils demandoient. On fait dans cette même histoire une description assez ample de l'Hybernie, & des vices qui y regnoient

Digitized by Google

On parle de plus dans ce même tome 2. des Croiſes & des prédications que leur fit l'Archevêque de Cantorberi & l'Archidiacre Girauld. On y rapporte, comme une choſe ſurprenante & preſque miraculeuſe, que l'Archidiacre, qui ne parloit qu'en Galois & en Latin, langues qui n'étoient point entendües du peuple, faiſoit par ſes prédications une ſi grande impreſſion ſur leur eſprit, que la plûpart au ſeul ton de ſa voix fondoient en larmes, & alloient ſe croiſer. Il arriva, dit-on, une choſe ſemblable en Alemagne, lors que Saint Bernard prêchoit en François pour le même ſujet, à des Alemans, qui n'entendoient point la langue Françoiſe. Il imprima dans leur eſprit une ſi grande dévotion qu'il tira de leurs yeux une abondance de larmes, & qu'il obtint d'eux tout ce qu'il voulut, nonobſtant la dureté de leur cœur; au lieu que lors qu'il leur parloit leur propre langue, par un Interprete qui expoſoit fidellement ce qu'il leur diſoit, ils n'en étoient nullement touchez. Mais il n'y a rien de ſurprenant en cela, car c'eſt plûtôt l'action de l'Orateur & ſes geſtes qui font impreſſion ſur l'eſprit des auditeurs, que ſes paroles. Le peuple, qui étoit déja prévenu de ce qu'on vouloit lui dire, ſe ſen-

Digitized by Google

toit ébranlé par l'action vehemente du Prédicateur.

On trouve dans le livre 3. des actions de Girauld une lettre du Roi Jean contre son élection à l'Episcopat, d'où l'on prouve qu'en Angleterre le Roi étoit le maître des élections, parce qu'on ne pouvoit en faire aucune sans son consentement. De plus, on lit dans cette même histoire, que les Eglises de Galles & d'Ecosse n'étoient point autrefois dépendantes de l'Eglise d'Angleterre, qui a usurpé cette domination, & que s'il y a quelque prescription, elle est nulle, étant de mauvaise foi, outre que la prescription a été interrompuë. On accuse le Clergé du païs de Galles d'avoir eû des concubines, & de faire succeder leurs enfans à leurs benefices. On traite en particulier des élections, & l'on y parle très-mal des Moines, qui, lors qu'ils étoient les maîtres de l'élection, n'élisoient point d'autres Evêques que des Moines. Warthon rapporte en ce lieu, dans sa note, un endroit du *Speculum* ms. de Girauld, où celui-ci observe, que de son tems l'élection des Moines causoit de grands maux dans l'Eglise d'Angleterre. Il prétend, que la liberté de cette Eglise fut perduë sous un Moine lâche, qui succeda à Thomas le Martyr dans

Digitized by Google

dans l'Evêché de Cantorberi, & qu'à ce Moine ſucceda un autre Moine.

Warthon ſoutient dans ſa note, que la liberté de l'Egliſe d'Angleterre fut à la verité ébranlée ſous Thomas; mais qu'elle fut entierement perduë ſous Etienne; ce qu'il prétend juſtifier par la vie mſ. de Thomas. L'Auteur de cette vie étoit Moine de Cantorberi, & il écrivoit deux ans après la mort de ce Martyr. On lit encore dans cette même vie, que Thomas étoit entré dans l'Archevêché de Cantorberi de la même maniere que ceux qui l'avoient précedé, & qui étoient de grands & de ſaints Hommes, comme Anſelme & Lanfranc, car alors la coûtume étoit, que les Rois d'Angleterre donnoient les Evêchez à qui ils vouloient, & s'il ſe faiſoit une élection, c'étoit dans la Chapelle du Roi en ſa preſence, où ſe trouvoient auſſi ceux qu'il y appelloit. Cette ſorte d'entrée dans l'Epiſcopat étoit alors reputée aſſez canonique: *Certè Thomas talem habuit ingreſſum in Archiepiſcopatum, qualem alii ante eum, etiam magni & ſancti viri, habuerunt, ſicut Anſelmus, Lanfrancus. Nam tunc fuit conſuetudo Regum Angliæ, quod dabant Epiſcopatus vacantes cui vellent, & ſi fiebat electio in Capella Regis ipſo Rege præſente, cum aliis per*

Digitized by Google

eum vocatis , & tunc reputabatur talis ingreſſus ſatis canonicus. (Vita S. Thomæ Martyris apud Warthon.)

Girauld ajoute pluſieurs autres obſervations, ſous prétexte de réſoudre quelques queſtions qui lui avoient été propoſées. Il ſemble avoir pris plaiſir à décrire les débauches infames des Chanoines du païs de Galles, qui avoient des concubines publiques dans leurs maiſons, où elles accouchoient, & ils y gardoient auſſi les nourrices de leurs enfans. Cet Auteur s'étend au long ſur ces infamies des Chanoines du païs de Galles, comme ſi elles n'avoient été qu'en ce païs-là. Mais Warthon remarque, dans ſa note ſur cet endroit, que la coûtume des Chanoines de ſe marier à des concubines n'étoit pas moins en Angleterre, que dans le païs de Galles; ce qu'il prouve par les paroles mêmes de Giraud dans ſon *Speculum.* Warthon ajoute, que c'étoit un veritable mariage, quoique Girauld ſe ſoit ſervi du mot de *concubines.* En effet, la plûpart des Prêtres de ce tems-là avoient des femmes, non ſeulement en Angleterre & dans le païs de Galles, mais en beaucoup d'autres lieux, ce qu'on étoit obligé de tolerer. Ces mariages ſe celebroient ſolemnellement, & dans les formes ordinaires.

Digitized by Google

Je finis ici mes extraits de l'*Anglia sacra* de Mr. Warthon, ouvrage qui merite assûrément de tenir sa place dans les meilleures bibliotheques. L'Auteur est du nombre de ces Protestans moderez d'Angleterre, qu'on appelle communément Episcopaux. S'il a produit dans son histoire plusieurs pieces qui décrient la conduite des Moines, il n'a point été poussé à cela par un esprit de parti; au contraire, il étoit si peu prévenu contre les Moines, qu'il les a défendus contre le fameux Docteur Bornet; mais il ne pouvoit gueres agir autrement, parceque les Moines, sur tout les Benedictins, qui ayant été très-puissans en Angleterre, où ils ont occupé plusieurs Eglises Cathedrales, il ne se pouvoit pas faire qu'il ne les rencontrât souvent à son chemin. Mais après tout, quelque chose qu'on dise de leur conduite, qui n'a pas toûjours été loüable, on doit leur rendre cette justice, qu'ils ont été très-utiles à la Religion & à la Republique des Lettres.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

De Academia Parisiensi, qualis primò fuit in insula, & Episcoporum scholis, liber. Auctore Claudio Hemereo, è Societate Sorbonæ, Doctore Theologo. Parisiis, in 4°. *sumptibus Sebastiani Cramoisi.*

IL y a déja quelque tems que le livre de Mr. Hemeré, Théologien de Paris, & de la Maison de Sorbonne, commence à devenir un peu rare. Ce sçavant Docteur ne fait pas remonter bien haut l'origine des Ecoles de Paris, dont l'établissement n'a rien d'extraordinaire. Il est certain que les Ecoles étoient autrefois dans les maisons des Evêques, qui avoient seuls le droit d'enseigner. Il n'y a qu'eux qui soient les veritables Docteurs ; tous les autres qui ont pris ce titre honorable, qui subsiste encore aujourd'hui dans l'Eglise Grecque, ne l'ont pû prendre que dépendamment d'eux, étant comme leurs Vicegerans. Cette Eglise a un Διδάσκαλος, ou *Docteur* de l'Evangile, un Docteur des Epîtres de Saint Paul, & un Docteur des Pseaumes. La création des Universitez en Occident n'est fondée que

Digitized by Google

ſur les privileges des Papes, & ils ſont plûtôt *titulati Magiſtri*, que de veritables Docteurs. Le droit de décider des matieres qui regardent la Religion ne leur appartient point indépendamment des Evêques ; & c'eſt ce que le Docteur Hemeré ſemble inſinüer dès le commencement de ſon livre.

Ce Théologien dit dès le chap. 1. qu'on doit ainſi diſtinguer l'âge de l'Academie de Paris. Elle a pris ſa naiſſance dans l'entrée des maiſons Epiſcopales, elle s'eſt enſuite étendüe dans le voiſinage, ou fauxbourgs, où elle prit quelque accroiſſement, principalement dans l'Iſle Nôtre-Dame, & ayant enſuite quitté cette Iſle, elle ſe tranſporta ſur la montagne : *Academiæ Pariſienſis ætas ſic videtur diſtinguenda, ut nata in frontiſteriis Epiſcoporum pauciſque ſuburbanis, ad aliquod incrementum primò adoleverit ; tùm inſulâ relictâ commigravit in montem Lentitium.* Il ajoute dans ce même chap. 1. que ſelon Gregoire de Tours le palais Epiſcopal prit le nom d'Ecole ſous Saint Germain Evêque de Paris ; mais cette remarque ne contient rien d'extraordinaire, puiſque le lieu où l'on enſeignoit étoit la maiſon de l'Evêque, non ſeulement à Paris, mais partout ailleurs ; &

Digitized by Google

c'eſt ce que nôtre Docteur prouve dans le chap. 2. de ſon ouvrage, lorſqu'il dit que les Ecoles de Paris étoient dans le parvis du temple proche le Palais Epiſcopal : *Scholas Pariſiacas fuiſſe in paraviſo, ſeu vicinia Baſilicæ & Palatii Epiſcopalis.*

Les palais des Evêques, continuë le Docteur Hemeré, étoient autrefois des Ecoles, lorſque les Evêques ſe chargeoient du ſoin pénible d'enſeigner : *Palatia ipſa Epiſcoporum olim ſchola fuerunt, cùm Præſules gravem & moleſtam docendi curam ipſi ſuſtinerent.* La ſituation de ces Ecoles en augmenta la commodité, le parvis étant d'une aſſez grande étenduë : *Quin etiam auxit commoditatem ſitus Scholarum lata patenſque arca paraviſi.* L'Auteur prend de là occaſion de parler aſſez au long des Ecoles des Chanoines, leſquelles étoient dans le Cloitre, & où l'on élevoit & inſtruiſoit les perſonnes les plus qualifiées. Il y en venoit même d'Italie, & d'autres differens endroits, qui ſe faiſoient auſſi Chanoines ; & c'eſt ce qui porta nos Rois à accorder pluſieurs beaux privileges à ce Cloitre, & à l'Egliſe de Paris. On rapporte ici pluſieurs de ces privileges.

Guillaume de Champello, qui a fondé l'Ecole de Saint Victor, dit encore He-

Digitized by Google

meré, étoit Archidiacre de Paris, & il enſeignoit en 1105. dans le Cloitre, comme on le voit dans Abailard. Peu de tems après ſuivirent Pierre de Poitiers, Pierre le Chantre, Pierre Lombard, & autres. Il cite en ce même lieu une chronique manuſcrite, où on liſoit qu'en 1169. après Maître Pierre le Mangeur, *Manducator*, Maitre Pierre de Poitiers tint la Chaire de Théologie dans Paris : *Pariſiis poſt Magiſtrum Petrum Manducatorem Petrus Pictavienſis Cathedram Theologicam tenuit* ; que ce *Mangeur*, qu'on nomme communément *Comeſtor*, étant Doyen de l'Egliſe de Troye publia ſa fameuſe hiſtoire ſcholaſtique, qu'il dédia à Guillaume Archevêque de Sens, qui fut enſuite Archevêque de Rheims.

On lit dans cette même chronique mſ. citée par le Docteur Hemeré, que Pierre de Poitiers, outre les ſentences, les diſtinctions & les poſtilles, inventa des arbres, qui contenoient les hiſtoires de l'ancien Teſtament, pour l'uſage des pauvres Ecoliers, qui étoient écrites ſur des parchemins : *Dicitur Petrus Pictavienſis, præter ſententias, diſtinctiones & poſtillas, pauperibus Clericis conſulens, excogitaſſe arbores hiſtoriarum veteris Teſtamenti in*

Digitized by Google

pellibus depingere. On trouve encore aujourd'hui quelques-uns de ces parchemins dans les bibliotheques de plusieurs Colleges de Paris. On lit encore dans ce même Chronographe, que la Chaire de Théologie de Paris étoit veritablement l'Ecole de Théologie qui étoit dans le parvis de Nôtre-Dame : *Cathedram Theologicam Parisiensem re vera esse scholam Theologicam paravisi*, dans laquelle ces illustres Professeurs nommez ci-dessus faisoient des *leçons de l'Ecriture sainte: In qua illi Professores sacras Litteras docuerunt.* On nomme parmi ces Professeurs Roscelin Chanoine de Tours.

On voit par ce récit, que dans ces premiers tems de l'Ecole de Paris on n'y enseignoit que l'Ecriture sainte, cette Théologie questionnaire qui y regne encore aujourd'hui n'y ayant point été introduite que dans la suite. Nos Docteurs, dit Hemeré, firent ensuite deux sortes de leçons, dont l'une étoit sur la Bible, & l'autre sur les saints Peres, dont ils donnoient quelques extraits. Les plus anciens Professeurs de l'Ecole de Paris s'appliquoient uniquement à la premiere, qui étoit celle de l'Ecriture ; car les Chaires doctorales n'avoient point encore introduit toutes ces subtilitez scholastiques

Digitized by Google

qui ont été inventées depuis : *In duplex genus noſtri poſtea lectiones ſuas diſtinxerunt ; alterum è ſacris Bibliis, alterum è ſententiis Patrum : in priori ſolo vetuſtiſſimi ſchola Pariſienſis Magiſtri verſati ſunt ; nec dum enim pulpita Theologorum ſcholaſticas argutias exceperant.*

Mais après que Porretanus, continüe le Docteur Hemeré, Hugues de Saint Victor, Pierre Abailard & Pierre Lombard, eurent introduit dans l'Ecole de Paris cette Théologie queſtionnaire, ou méthode de diſputer, *altercatricem illam diſputandi methodum admiſerunt*, ils ajouterent aux leçons de la Bible un autre genre de leçons, & on donna le nom de *Sententiarii* à ceux qui s'appliquoient à ce ſecond genre de leçons : *Ad Biblicas lectiones alterum genus addiderunt, in quo qui ſudarunt Sententiarii appellati.* Et c'eſt là l'origine de ces deux ordres de Profeſſeurs differens qui ſubſiſtent encore aujourd'hui dans l'Ecole de Paris, dont les uns ſont appellez *Bibliques*, ou Profeſſeurs de l'Ecriture, & les autres *Sententiarii : Illinc itaque duo ſunt ordines conſtituti Profeſſorum, qui ad noſtra uſque ſecula ſervato diſcrimine etiam permanſerunt, quorum alii Biblici, alii Sententiarii.* Les premiers donnoient des poſtil-

Digitized by Google

les & des gloſes ſur le texte ſacré ; les autres, qui faiſoient profeſſion de s'exercer dans des diſputes ſubtiles, compoſoient des ſommes de Théologie avec art & méthode, les diviſant par articles & par ſections : *Illi poſtillis & gloſſulis ſacros textus enarrabant. Hi ſubtile diſſerendi genus ſectati ſummas colligebant conficiebantque rerum quarumcumque Theologicarum, eaſque aptâ convenientique ratione digeſtas per articulos & ſectiones exponebant.*

Si nous en croyons Hemeré, Hugues de S. Victor eſt le premier qui ait fait un recüeil des Sentences des Peres, & qui en ait publié une ſomme vers l'an 1120. car la ſomme d'Abailard étoit une ſimple introduction à l'Ecriture ſainte, comme il le dit lui même dans la préface de ſon introduction, quoiqu'il lui ait donné le titre de *Somme*, nom qui étoit alors fort en uſage. Mais tout le monde convient que Pierre Lombard a ſurpaſſé tous les autres Docteurs en cette ſorte de recüeils de Sentences tirées des Peres : *Primus, quod ſciam*, dit Hemeré, *Patrum ſententias collegit Hugo Victorinus, & ſummam ſententiarum edidit, de quo Philippus Bergomenſis ad annum* 1120. *nam qua ab Abailardo ſacræ eruditionis ſumma*

Digitized by Google

conſcripta, introductio fuit divinæ Scripturæ, ut ipſe docet prologo ejuſdem introductionis. Librum tamen inſcripſit ſummæ nomine jam trito atque uſitato; ſed in eo genere vigiliarum ſcholarum Petrus Lombardus omnium judicio palmam tulit.

En effet le fameux Pierre Lombard, à qui l'on a donné la qualité de *Maitre des Sentences*, s'acquit une ſi grande reputation parmi les Docteurs de Paris, qu'ils ne conſulterent plus d'autres livres que ſa ſomme, dans leurs leçons, pour ce qui étoit des Peres. Il leur tenoit lieu de guide; c'étoit leur oracle. Ils firent des commentaires ſur ſon recüeil, ſe mettant peu en peine de lire les Peres dans la ſource; il leur ſervoit d'original. Voilà quelle a été l'origine & le progrès de la fameuſe Ecole de Paris, dont les leçons dégenererent enfin en de pures ſubtilitez. On y abandonna preſque entierement l'étude des livres ſacrez. Si l'on citoit l'Ecriture ſainte, c'étoit ordinairement la gloſe qu'on faiſoit aller de pair avec le texte, n'étant pas moins authentique dans l'eſprit des Docteurs, que le pur texte de la Bible: *Dicit gloſſa.*

Cette négligence de l'étude des livres ſacrez fut cauſe que lorſque l'hereſie de Luther s'éleva dans l'Egliſe, il ſe trou-

Digitized by Google

va peu de Théologiens Catholiques assez habiles pour refuter solidement les nouveautez de cet heresiarque, qui ne reconnoissoit pour fondement de la Religion, que la seule Ecriture sainte. Le Cardinal Cajetan, qui étoit très-sçavant dans la Théologie scholastique, ne fut pas longtems sans s'appercevoir que l'étude des livres sacrez avoit été trop négligée dans les Ecoles; ce qui l'obligea de s'y appliquer ensuite tout entier: mais il étoit trop tard, parceque l'Eglise avoit déja reçu une playe qu'il ne fut pas possible de guerir; & ce mal même continüa encore quelque tems dans l'Ecole de Paris, où la Théologie scholastique regnoit trop pour y être détruite tout à coup. Et encore aujourd'hui il n'y a que deux Professeurs de l'Ecriture sainte, & même une des Chaires qu'on nomme Royale est assez nouvelle, puisqu'elle a été fondée par Henri IV. Je laisse le reste du livre de Mr. Hemeré, sçavant Docteur de Sorbonne, qui merite d'être lû, parcequ'il contient de très-belles recherches sur la naissance & le progrès de la fameuse Ecole de Paris, que les Docteurs de cette Ecole ont comparée au cheval de Troye, dont il étoit sorti tant de grands Hommes.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Recherches curieuſes des monnoyes de France, par Claude Bouteroüe Conſeiller en la Cour des monnoyes. A Paris, in folio *chez Edme Martin.*

QUoique l'impreſſion de cet ouvrage, qui eſt excellent, ne ſoit pas fort ancienne, il y a déja néanmoins longtems qu'on n'en trouve plus d'exemplaires chez les Libraires de Paris, & qu'il n'eſt point dans leur commerce ordinaire. L'Auteur n'y parle pas ſeulement des monnoyes de France, mais auſſi de quelques autres, & principalement de celles des Hebreux. Il fait venir le mot de ſicle d'un nom Hebreu, qui ſignifie *peſer*, & qu'ils donnoient à leurs eſpeces, parcequ'ils les prenoient au poids.

Bien qu'il ne ſoit pas tout à fait exact, lorſqu'il parle des anciennes monnoyes des Hebreux, & qu'il ne ſçût pas la langue Hebraïque, il n'a pas laiſſé de trouver la veritable lecture de quelques ſicles Samaritains, qui a été ignorée de Scaliger, de Wilalpandus, du P. Morin, & de pluſieurs autres ſçavans Critiques de

Digitized by Google

ces derniers tems. Il n'a pas attribüé avec eux à David de certaines monnoyes Samaritaines où ſont gravées ces deux lettres, *ſcin*, *daleth*, comme ſi elles ſignifioient *ſicle de David*; mais il a bien vû que ces deux lettres étoient des lettres numerales, qui ſignifioient *l'année quatriéme* de Simeon Prince des Maccabées, ayant découvert le nom de Simeon dans quelques-unes de ces monnoyes. Cet endroit merite d'être lû, parce qu'on peut prouver de là, & de quelques autres endroits, que les monnoyes Samaritaines, qui ſe trouvent encore aujourd'hui dans pluſieurs cabinets, ne ſont point plus anciennes que les Princes Aſmonéens, ou Maccabées. Il eſt ſurprenant, qu'un homme qui ne paroit pas avoir ſçû la langue Hebraïque, ait mieux connu les ſicles, les demi-ſicles & les quarts de ſicles, écrits en caracteres Samaritains, que nos plus ſçavans Hebraïſans, & même que les plus doctes Rabbins.

Outre les belles & curieuſes recherches de Bouteroüe ſur les monnoyes, on trouve dans ſon livre quelques remarques pleines d'érudition, de bon ſens, & même lorſqu'il dit p. 245. » S. Remi ordonna par ſon teſtament, que du vaſe d'or » peſant dix livres que le Roi Clovis lui

Digitized by Google

» avoit donné, il en fût fait une petite » tour & un calice orné d'images : *Turriculam & imaginatum calicem.* Flodoard en la vie de Laudo Evêque de Rheims : » *Turrim quoque auream quam ad votum* » *ſuum fabricari fecerat, poſuit ſuper altare B. Mariæ Rhemenſis Eccleſiæ. lib. 2.* » *c. 6.* Mais il ſemble que cette tour n'étoit employée que pour reſſerrer la patene & le calice dont on ſe ſervoit à la » Meſſe, ou avec lequel on diſtribuoit » au peuple le ſacré ſang dans la Communion ſous les deux eſpeces, qui étoit » nommé, *calix miniſterialis.*

Bouteroüe cite là-deſſus Gregoire de Tours, qui dit : *Acceptâ turre Diaconus in qua miniſterium Dominici corporis habebatur ferre cœpit ad oſtium.* « Ce *miniſterium corporis Domini* ne ſe peut entendre que du calice & de la patene pour » la ſainte Euchariſtie. Elle étoit conſervée dans des colombes d'or, ou dans » des calices à deux anſes, que l'on poſoit ſur l'autel avec les reliques & les » images des Saints les jours de ceremonie, *in imaginario ordine*, ou que l'on » enfermoit dans les ſacriſties, ou dans » les tréſors des Egliſes, *in armario*, qui » étoient dans le corps de l'Autel. Bouteroüe cite le Concile de Tours : *Ut corpus*

Digitized by Google

Domini in altari, non in imaginario ordine, ideſt, inter imagines, ne figura ideò putaretur; " ou comme portent quelques originaux : *Non in armario, ſed ſub Crucis titulo reponatur*, c'eſt à dire, qu'elle ſeroit ſuſpendüe dans quelque vaſe ou calice au deſſous de la Croix, qui étoit ordinairement poſée au haut de la contretable, parceque ſi l'hoſtie eut été poſée ſur la table de l'autel, elle ſe fût toujours trouvée *in imaginario ordine*, avec les reliques & les images des Saints qui en faiſoient le principal ornement, comme il fut ordonné par le 5e. Concile de Rheims : *Nihil ſuper altare ponatur niſi capſa cum Sanctorum reliquiis, & quatuor Evangelia.* J'ai rapporté au long ces paroles de Bouteroüe, parcequ'elles éclairciſſent le *miniſterium corporis Dominici*, que quelques-uns de nos Théologiens ont expliqué du Corps de JESUS-CHRIST, comme ſi on liſoit *myſterium corporis Dominici*; & elles expoſent auſſi le veritable ſens de ces autres paroles, *in imaginario ordine*, qui ne ſont pas claires d'elles mêmes, & ſur la ſignification deſquelles on eſt partagé.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Joannis Ludovici Vivis de cauſis corruptarum Artium libri ſeptem. Edit. Brugis, in 8°. *ann.* 1531.

QUoique cet ouvrage de Vivés touchant la corruption des Arts & des Sciences ne ſoit plus gueres depuis longtems dans le commerce ordinaire des Libraires, on ne ſçauroit trop en recommander la lecture à ceux qui s'appliquent à l'étude des belles Lettres. J'oſe même le mettre au deſſus de tout ce qu'Eraſme, qui étoit ſon intime ami, a donné au Public ſur la belle Literature. Vivés fait paroitre dans ces livres touchant la décadence des Arts & des Sciences un grand fond d'érudition profane, & beaucoup de jugement. Il n'y eſt pas ſi fort appliqué à traiter des Arts liberaux, qui ſont le ſujet de ces ſept livres, qu'il n'y mêle de tems en tems d'excellentes leçons de morale, & de ce qui regarde même la Religion.

Outre ces ſept livres de la décadence des Arts, Vivés a inſeré dans ce même volume un ſecond tome, qui a pour titre : *De tradendis diſciplinis, ſive de inſti-*

Digitized by Google

tutione Christiana, de la maniere d'enseigner les Sciences, ou de l'institution Chrétienne. Ce second tome, qui contient cinq livres, est rempli de belles pensées touchant la Religion, que ce sçavant Auteur a mêlées judicieusement avec les matieres qui regardent les choses profanes. Il établit dans son premier livre cette belle maxime, que la pieté est la veritable sagesse, & qu'elle doit être la regle des autres sciences : *Nam oportet esse reliquarum institutionum canonem*; ensorte qu'il veut que son Sçavant soit en même tems homme de bien. Il expose dans son second livre quelles doivent être les qualitez d'un bon Maître. Il veut sur toutes choses qu'il ait, non-seulement de l'esprit & de l'érudition, mais qu'il soit aussi de bonnes mœurs. Il y apprend aux Maîtres de quelle maniere ils doivent instruire leurs jeunes Ecoliers ; & il y traite d'une maniere docte & judicieuse cette question, qui est très-importante pour l'éducation des jeunes gens, si on doit instruire les enfans dans les maisons de leur pere, ou dehors dans les Colleges ? Il apporte l'exemple de Ciceron, qui fut instruit par Q. Scevola, homme riche & constitué en dignité, parce qu'alors chez les Romains les vieillards ne

Digitized by Google

mépriſoient point cet emploi, qu'ils voyoient être d'une grande utilité pour le bien de leur Republique.

Vivés dans ſon troiſiéme livre recommande l'étude des langues, dont il fait voir l'utilité, comme étant la porte des Sciences & des Arts : *Fores diſciplinarum omnium atque Scientiarum.* Il dépeint au naturel le caractere de ces Maîtres qui enſeignent dans les Colleges, qui deviennent, dit-il, ſi arrogans, qu'ils ne peuvent ſouffrir qu'on s'oppoſe à leurs ſentimens, ſe croyant infaillibles, enſorte qu'ils ne veulent ceder à perſonne, tant ils ſont remplis d'eux mêmes : *Jam ut nemo*, dit-il, *in ſchola contradicit Præceptori, induunt ſupercilium atque arrogantiam, & iniquiſſimè ferunt repugnare ſibi quemquam ; itaque in ſententia pertinaciſſimè perſeverant, ne quid decidat auctoritati ſi ceſſerint.* Il décrit au long dans ce même livre le caractere de ces Maîtres en Grammaire, auxquels il donne de belles regles pour l'inſtruction de leurs Ecoliers, & même pour la leur propre. Il indique les bons Grammairiens, qu'on doit mettre entre les mains des jeunes Ecoliers, préferablement aux autres, & les principaux livres Latins qu'ils doivent lire. Quoique nous ſoyons

Digitized by Google

aujourd'hui bien plus riches en ce genre de Literature qu'on ne l'étoit au tems de Vivés, on ne doit pas laisser de lire ce que ce sçavant Homme dit ici, sur le choix qu'on doit faire des bons Auteurs Latins, dans la lecture desquels il paroit très-exercé. Vivés fait sur le choix des Ecrivains Grecs les mêmes remarques qu'il a faites sur celui des Auteurs Latins, & ce qu'il en rapporte est fort judicieux, & merite d'être lû. Il y fait connoitre entr'autres les vertus & les défauts d'Homere. Si l'on en croit Vida, dont il rapporte les propres paroles, ce Poëte a de très-grands défauts, auquel on doit préferer Virgile & les autres Poëtes Latins.

Le même Vivés dans son livre quatriéme vient aux autres Arts, dont il parle d'une maniere docte & judicieuse, & fort instructive. Il suppose d'abord, que la connoissance des langues ne donne que l'entrée pour acquerir les Sciences & les Arts, & que le Grec & le Latin qui sont les langues des Sçavans, ne sont gueres plus utiles que le François & l'Espagnol, si on ne penetre plus avant : *Meminerint homines studiosi*, dit-il, *si nihil adjecerint linguis, ad fores tantùm perveniſſe eos Artium & ante illas aut certè in veſtibulo verſari, nec plus eſſe Latinè & Græcè ſcire,*

Digitized by Google

quàm Gallicè & Hispanè, usu dempto qui ex linguis eruditis potest accedere, nec linguas omnes labore illo propter seipsas lignas esse, hoc est, si nihil aliud quæratur; quippe propter exteriorem utilitatem antummodo parantur, ut ad ea penetremus quæ linguis illis includuntur, velut thesauris quibusdam, pulchra atque admiranda. Il parle d'abord de la Dialectique, ur laquelle il s'étend assez au long, & il vient ensuite à la Rhetorique. Il observe que ces deux Arts tendent à la chicane, & qu'il en faut détourner ceux qui de leur naturel ont l'esprit porté à la dispute, & même ceux qui sont trop soupçonneux & qui interpretent tout en mal. Il ajoute, que ces deux Arts renferment beaucoup de malice, & qu'ainsi ils ne conviennent pas aux personnes fourbes & malicieuses, ni aux séditieux & aux vindicatifs : *Utraque Ars, & Dialectica & Rhetorica, rixosa ex se, est ad contentionem & pervicaciam proclivis; ideò rixoso & contentioso ingenio neganda, item suspicari in bejus, omnia enim illuc detorquebit. Affert etiam utraque Ars malitiæ plurimùm; idcircò nec malitiosum ingenium & ad fraudem faciendam paratum instrui illis convenit; sed nec malo viro tradenda, nempè seditioso, venali, iracundo &c.* Voilà

Digitized by Google

une étrange peinture que Vivés fait de ces deux Arts, comme s'ils étoient plus pernicieux qu'utiles à un Etat ; ce qu'il seroit aisé de confirmer par plusieurs exemples. J'ajoûterai seulement à cela, ce que les Anciens ont dit de la Rhetorique, que c'est un Art de mentir, ἡ ῥητορικὴ ψευδεσθαι τέχνη, *Ars mentiendi.*

Vivés explique assez au long dans ce même livre, à l'occasion de la Rhetorique, en quoi consiste ce qu'on appelle imitation. Il établit pour maxime, après Quintilien, qu'on ne doit point se proposer un seul Auteur pour l'imiter, quelque perfection qu'il ait, non pas même Ciceron, parceque quelque parfait que soit Ciceron, il ne renferme pas tout. *Habet quidem optima Cicero, sed nec omnia, nec solus*; & par là il condamne ces grands imitateurs de Ciceron, qui étoient de son tems, principalement en Italie, & qui ne reconnoissoient aucun mot pour veritablement Latin, qui ne fût dans Ciceron. Il avoüe néanmoins que l'imitation des paroles de Ciceron est utile & sûre ; mais il ajoute, qu'il n'en est pas de même de sa diction, qu'il est très difficile d'imiter : car à moins, dit-il, de la bien atteindre, on tombe dans un stile

Digitized by Google

plein de ſuperfluitez, ſans force, & trivial, dont Ciceron n'eſt gueres éloigné, bien qu'il n'y tombe jamais. Ainſi l'on peut dire, que le ſtile de Ciceron, pour ce qui eſt de ſa diction, eſt inimitable. Il eſt certain que de ſon tems même pluſieurs grands Hommes ne purent ſouffrir ſon ſtile, trop diffus & Aſiatique.

Ce ſçavant Homme traite encore dans ce même livre 4. de quelques autres Arts, & en particulier de la Medecine, qui étant un Art qui n'eſt fondé que ſur de ſimples conjectures, ceux qui l'exercent doivent prendre de très-grandes précautions pour ne rien hazarder. Il blâme fort un grand nombre de Medecins, qui ne ſongent qu'à gagner de l'argent par un Art ſi incertain; vice qui n'eſt encore aujourd'hui que trop commun, même dans Paris, où l'on voit pluſieurs Medecins, qui, avec peu d'experience & de capacité, ne laiſſent pas d'amaſſer beaucoup de bien par leur ruſe & leur ſçavoir faire. Politien a eû raiſon de dire dans une de ſes lettres, qu'un malade doit plus craindre de la part du Medecin, que de ſa maladie: *Plus eſt à Medico periculi, quàm à morbo* *.

* Polit. epiſt. lib. 1. ep. 6.

Digitized by Google

Vivés, après avoir parlé de la medecine du corps, traite dans son livre cinquiéme de la medecine de l'ame. Il fait consister la conduite de la vie dans la prudence, qui est, selon lui, une addresse d'accommoder toutes les choses aux lieux, aux tems, aux personnes & aux affaires: *Prudentia verò peritia est accommodandi omnia queis in vita utimur, locis, temporibus, personis, negotiis.* Il fait naitre la prudence de deux choses, sçavoir, du jugement & de l'experience; puis il explique en quoi consiste la prudence, & quels sont les moyens d'y parvenir. Il donne de grandes loüanges à l'histoire, sans laquelle les Arts ne sçauroient subsister. *Artes ipsæ ne constare quidem possunt, si historiam sustuleris*; ce qu'il justifie amplement par plusieurs recherches curieuses & utiles. Il s'étend ensuite sur les Historiens; & comme de son tems les impostures du fameux Annius de Viterbe avoient fait illusion à plusieurs personnes, principalement en Espagne & en Italie, il décrie cet Auteur de toute sa force, & il remarque judicieusement, que les histoires que cet Ecrivain avoit fabriquées sous des noms spécieux, étoient fort du goût des hommes ignorans & oisifs: *Commentum*

Digitized by Google

mentum est, dit-il, *quod indoctis & otiosis hominibus mirè allubescit.*

L'histoire Grecque, ajoute le même Vivés, est très-fabuleuse jusqu'aux Olympiades, on n'y peut discerner le vrai d'avec le faux, & celle même qui suit n'est pas exempte de mensonges. Darés de Phrygie & Dycles de Crete, dit-il, sont des fictions de ceux qui ont voulu se divertir de la fameuse bataille de Troye : *Dares Phrygius & Dycles figmenta sunt eorum qui de bello famosissimo voluerunt ludere.* Il observe, après Tite-Live, que l'origine des Romains est obscure, parceque l'usage des lettres étoit rare avant la prise de Rome par les Gaulois. *Quòd ante urbem à Gallis captam rarus esset Litterarum usus, ut inquit Livius.* Enfin il caracterise judicieusement les Historiens Grecs & les Latins, & faisant un détail succinct de tous les Historiens qui sont venus à sa connoissance, il descend jusques à ceux de ces derniers tems.

Après ce détail, qui n'est nullement ennuyeux, il gemit de voir qu'on ait si peu de soin d'écrire l'histoire de l'Eglise, qui est, selon lui, remplie de mensonges, qu'on a voulu couvrir du prétexte specieux de pieté, comme s'il étoit plûtôt permis de forger de fausses histoires en

Digitized by Google

matiere de Religion, qu'en des matiere profanes ; ce qu'il attribuë à l'esprit de ceux qui ont composé ces fausses histoires, & qui ont eû plus d'égard à leur propre genie, qu'à la verité des faits qu'ils énonçoient : *Quæ de iis* (Divis nostræ religionis) *scripta sunt, præter paucu, quadam multis sunt commentis fœdata, dùm qui scribit affectui suo indulget, & non quæ egit Divus, sed quæ ille egisset cùm vellet, exponit, ut vitam dictet animus scribentis, non veritas, fuere qui magno pietatis loco ducerent mendaciola pro religione confingere.*

Dans ce même livre, qui est le cinquiéme & le dernier du second tome, intitulé, *De tradendis disciplinis*, nôtre sçavant Auteur traite de la Philosophie morale, dont les préceptes, dit-il, doivent être tirez de l'Ecriture sainte, des disciples de JESUS-CHRIST, qui sont ses Interpretes, & des saints Peres. Il ajoute, que plus la doctrine approche de la source, plus elle est pure. Après avoir traité des Arts & des Sciences, il examine quelle doit être la vie des Sçavans : *De vita & moribus Eruditi.* Ce discours contient de très-belles regles, & il découvre en même tems les défauts de ces Sçavans. Quelque ce soit, dit-il, ne doit point croi-

Digitized by Google

qu'il ſoit parvenu au plus haut degré de la Science. Pourquoi un homme aura-t'il honte d'apprendre quelque choſe d'un autre homme, puiſque le genre humain n'a pas eû honte d'apprendre des bêtes pluſieurs choſes ? Il reprend fortement, avec Saint Paul, la grande arrogance des Sçavans, qui, tout ſçavans qu'ils ſont, ignorent une infinité de choſes, & ſe trompent très-ſouvent. Il produit là-deſſus un mot de Theophraſte, qui dit, que ce que chacun ſçait n'eſt qu'une très-petite partie des choſes qu'il ignore. Il veut que le Sçavant rapporte tout à Dieu, & que l'étude commence par la priere, donnant pour exemple Saint Thomas & quelques autres Saints. Il loüe Socrate, qui diſoit, qu'il n'avoit pas le tems d'interpreter les fables des Poëtes, puiſqu'il ne ſe connoiſſoit pas encore ſoi-même, & qu'il étoit ridicule que celui qui ne ſe connoiſſoit point voulût pénetrer des choſes qui ne le regardoient nullement : *Ridiculum ſit, eum qui ſe non novit aliena ſcrutari.*

Une des choſes que Vivés reprend le plus dans les Sçavans, eſt de voir que des ignorans ſoient plus moderez dans leurs paſſions, que ceux qui donnent aux autres une infinité de préceptes pour re-

Digitized by Google

gler leurs mœurs. L'innocence de la vie, dit ce ſçavant Homme, eſt un meilleu maître, que la ſcience de ces Sçavans qui ſont ſouvent injure aux Lettres ; un troupe de Lettrez, ajoute-t'il, appelle u ſiécle heureux, lorſqu'il y a bien l'érudition ; mais le veritable bonhe d'un ſiécle, eſt lorſque les Sçavans pra quent ce qu'ils ont lû, & ce qu'ils fo profeſſion d'enſeigner aux autres : *Tur ſtudioſorum vocat ſæculum felix in quo m ta ſit eruditio ; non eſt verò id felix ſæculu ſed illud quùm homines docti re ipſa præſta quod legerunt, quod profitentur, quod al præſcribunt.*

Je ſerois trop long, ſi je voulois ra porter tous les beaux préceptes que V vés donne aux Sçavans pour la conduit de leur vie. Il leur recommande ſur to tes choſes, de vivre en paix les uns av les autres. Il eſt très-honteux, dit-il, voir, que les larrons & les perſonnes i fames vivent dans une plus grande unio que les gens de Lettres : *Turpiſſimum nobis, latrones & lenones majore inter conſenſione vivere, quàm eruditos.* Il ve que le Sçavant ſoit lent à décider, & qu ne ſe rende point opiniâtre dans ſes ſe timens : *Erit vir doctus in definiendo le tus, in aſſeverando minimè pertinax* ; qu

Digitized by Google

prenne bien garde de ne ſe point trom-
per dans ce qu'il condamne, pour ne pas
condamner temerairement un homme
ui a plus de raiſon que lui. Il dit auſſi en
e même endroit quelque choſe touchant
s plagiaires, & contre ceux qui portent
vie à la grande érudition des autres. Sur
oi il rapporte les paroles de Themiſ-
cle, qui diſoit, qu'il n'avoit encore
n fait de grand, puiſqu'il n'avoit point
nvieux.

Outre ces deux tomes, qui regardent
Arts, Vivés en a ajouté un troiſiéme
la même matiere; mais qui n'eſt pas
conſiderable que les deux premiers,
oiqu'il renferme néanmoins de très-
nnes remarques. Mais pour n'être pas
g je finis ici ce que j'avois à dire ſur
livres de ce ſçavant Homme. Il ſeroit
ouhaiter qu'on les remît ſous la preſſe,
our les rendre plus publics qu'ils ne
nt. Je n'ai vû que l'édition de Bruges
8°. qui eſt aſſez correcte, & qui con-
ent 612 pages d'un aſſez petit caracte-
. Il reſte de dire deux mots du ſtile de
ivés, qui n'a pas eû à la verité l'eſprit
e quelques Ciceroniens de ſon tems,
ui ne trouvoient rien de veritablement
atin, s'il n'avoit été pris & imité ſer-
ilement de Ciceron. Mais après tout

Digitized by Google

ſon ſtile ne laiſſe pas d'être pur, tant pour les mots, que pour la diction ; c'eſt un ſtile didactique, & propre à inſtruire. Cet Auteur eſt à la verité plus reſſerré dans ſes expreſſions qu'Eraſme, mais cette abondance de mots ſent plus le Déclamateur & le Sophiſte, qu'un Ecrivain ſage & judicieux. Cette abondance de mots eſt plûtôt un défaut qu'une perfection. En un mot, le ſtile de Vivés eſt pur & châtié. Il n'a rien de dur, ni de ſec, & il ne peut être obſcur qu'à l'égard de ceux qui n'ont pas une connoiſſance exacte de la langue Latine, & des bons Auteurs qui ont écrit en cette langue. Son érudition n'eſt point trop affectée ; car il ne dit rien qui ne ſerve de preuve à ce qu'il avance. On ne peut pas l'accuſer d'avoir cité trop ſouvent les Auteurs payens, puiſqu'ayant à parler des Arts, il ne pouvoit pas mieux faire, que d'avoir recours aux Ecrivains qui les ont inventez, & qui les ont cultivez avec beaucoup de ſoin. Sa dialectique n'a, ni épines, ni ſubtilitez ; il a ſuivi les Stoïciens en ce qu'ils ont de bon. Les extraits que j'ai rapportez ſommairement des livres de ce ſçavant & judicieux Ecrivain, ſont des preuves manifeſtes de tout ce que j'ai avancé en faiſant l'éloge de Vivés.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Commentarius historicus de disciplina in administratione Sacramenti Pœnitentiæ, tredecim primis sæculis in Ecclesia occidentali & hùc usque in orientali observatâ, & in decem libros distinctâ, Autore Joanne Morino Blesensi Congregationis Oratorii D. N. Jesu-Christi Presbytero. Parisiis, in folio, *sumptibus Gaspari Methuras, anno* 1651.

ON peut assûrer librement, qu'il n'y a point d'ouvrage de Théologie qui merite mieux d'être lû, même par les plus habiles Théologiens, que le Commentaire historique du P. Morin, sçavant Prêtre de l'Oratoire, sur l'administration du Sacrement de la Pénitence; principalement pour ce qui regarde la discipline durant les XIII premiers siécles de l'Eglise, tant en Occident, qu'en Orient. Ce sçavant homme a très-bien rempli dans le corps de son ouvrage, qui est d'un travail immense, ce qu'il promet dans le tître. Cependant comme les livres n'ont ordinairement cours dans le monde que par rapport à la capacité de ceux qui les lisent, celui-ci fut plusieurs

Digitized by Google

années ſans être preſque lû de perſonne. Les Théologiens avoient de la peine à goûter un ouvrage qui n'étoit point conforme aux maximes reçûës dans les Ecoles. J'ai appris de l'Imprimeur de Paris, qu'il fut près de dix ans ſans en debiter preſque aucun exemplaire. Ceux mêmes qui étoient le plus intereſſez à le faire valoir, ſçavoir, les gens de Port-Royal, parce qu'il étoit conforme en pluſieurs endroits à leur doctrine, furent les premiers à le décrier : ils s'apperçurent que l'Auteur, qui appuyoit ſouvent leurs ſentimens dans ſon commentaire, les avoit retractez dans ſa préface, où il les attaquoit même perſonellement, les traitant de broüillons, & de gens ennemis de la paix, qui veulent rétablir d'anciens uſages qui n'étoient plus en pratique depuis longtems ; car c'eſt d'eux dont il parle à la fin de ſa préface, lorſqu'il dit, que dans les queſtions qu'il traite il n'affirme rien, dans la perſuaſion où il étoit, qu'il a pû ſe tromper, & qu'il s'eſt même trompé ſouvent, étant fort éloigné de la confiance de certaines gens, qui voudroient qu'on fît revivre d'anciennes coûtumes qui étoient entierement éteintes. *Tibi igitur*, dit le Pere Morin, parlant à ceux qui liront ſon ouvrage, *per-*

Digitized by Google

ſuadere maximè velim id quod veriſſimum eſt, de his omnibus queſtionibus me tantùm diſputare probabiliter, nihil aſſerere, facilè credere me falli potuiſſe, & ſæpiſſimè falſum eſſe; tantoperè abſum ab eorum confidentia qui mores hos inter mortuos renovare vellent. La raiſon qu'il apporte d'en avoir uſé ainſi, c'eſt que les choſes dont il traite ſont très-anciennes, très-obſcures, & la plûpart hors d'uſage, & qui ont changé ſelon les tems : *Res ſunt antiquiſſimæ, obſcuriſſimæ, maximâ ex parte obſoletæ, & labente tempore diverſiſſimæ obſervationes ſapiùs inductæ & ſuper inductæ.* Il dit encore dans cette même préface, que c'eſt une très-grande folie de diſputer, non ſeulement contre ce que toute l'Egliſe croit, mais auſſi contre ce qu'elle pratique generalement; car la foi de l'Egliſe n'eſt pas ſeulement la regle de nôtre foi, mais auſſi ſes actions ſont la regle des nôtres, & ſa coûtume doit être la regle de la nôtre : *Inſolentiſſima igitur eſt inſania, non modò diſputare contrà id quod videmus univerſam Eccleſiam credere; ſed etiam contrà id quod videmus eam facere; fides enim Eccleſiæ non modò regula eſt fidei noſtræ, ſed etiam actiones ipſius, actionum noſtrarum; con-*

Digitized by Google

ſuetudo ipſius conſuetudinis quam obſervare debemus.

Toute cette préface du P. Morin doit être lûë avant qu'on liſe ſon ouvrage, parce qu'elle a été faite dans la vûë d'addoucir & de reſtreindre quelques propoſitions, qu'il avoit avancées peut-être un peu trop librement; & il eſt excuſable, en ce qu'il ne pouvoit pas prévoir pluſieurs diſputes qui s'éleverent dans Paris ſur ces matieres quelques années après que ſon ouvrage étoit preſque achevé, où l'on cenſura des propoſitions qu'il ſembloit appuyer; & c'eſt de quoi il avertit ſes Lecteurs dans cette même préface, de peur qu'on ne le ſoupçonnât d'avoir exprès entrepris ſon ouvrage dans ces tems de broüilleries qui avoient d'abord éclaté dans Paris, & qui s'étoient répanduës enſuite dans toute la France : *De quo judicavi neceſſarium*, dit-il, *Chriſtiane Lector, te commonefacere, ne ſuſpicareris ad illud aggrediendum in turbinibus me excitatum qui ab annis ſeptem Pariſiis primùm eruperunt, indèque per univerſam Galliam volitarunt & coruſcarunt.* On voit bien qu'il veut indiquer par là les diſputes que les gens de Port-Royal ſuſciterent ſur les matieres de la Pénitence, auxquels les Jeſuites s'oppoſerent forte-

Digitized by Google

ment. Il croit que ces disputes étant entre deux partis Catholiques, on doit plûtôt travailler à les moderer, qu'à les aigrir par des remedes : *His accedit, quòd cùm ista lis inter Catholicos oborta sit, delenda potiùs & verbis lenienda, quàm remediis exacerbanda.*

Il a été à propos de donner ici tous ces avertissemens, parceque dans plusieurs Dioceses, où les Ecclésiastiques tiennent des conferences par ordre de leurs Evêques, on leur prescrit entr'autres livres, pour les matieres qui regardent la Pénitence, cet excellent ouvrage du P. Morin, qu'on suit aveuglément & sans aucune restriction. L'on ne prend pas garde que ce Pere dit lui-même, qu'il ne prononce point des arrêts, & que dans cette matiere de discipline, il faut suivre la pratique du tems, & s'accommoder aux usages reçus ; autrement on cause des séditions dans l'Eglise, sous prétexte de vouloir observer une ancienne coûtume. Toute nouveauté, dit-il, qui s'insinüe, ou peut s'insinüer dans l'esprit du peuple, est suspecte, & doit être reprimée par l'autorité des Magistrats, car l'histoire nous apprend, que plusieurs Republiques ont été renversées pour des sujets assez legers : *Est enim res periculosa,*

Digitized by Google

turbulenta, seditionibus obnoxia, cui pro prudentia suâ debent obviam ire Magistratus, ne hac novitas antiqui moris observandi prætextu armata, Reipublicæ, quod plerùmque solet contingere, detrimentum inferat; legere enim est multas Respublicas levibus ejusmodi occasionibus non modò perturbatas, sed etiam eversas, aut in aliam formam perversas; novitas quæ in plebis animos se se insinuat, aut insinuare potest, in omni Republica meritò suspensa est, nisi Reipublicæ Proceres, penes quos illius administrandæ potestas, eam examinaverint. Enfin ce fut apparemment pour de semblables raisons que Monsieur le Chancelier Seguier refusa d'accorder un nouveau privilege pour la réimpression de ce livre du P. Morin, à quelques Libraires de Paris qui le lui demanderent, quand le tems de l'ancien privilege fut expiré. Ce sage Magistrat ayant demandé l'avis de quelques Docteurs de Sorbonne, ils lui conseillerent de ne point donner de privilege pour la réimpression du commentaire historique du P. Morin sur l'administration de la Pénitence. Peut-être eut-il été mieux de l'accorder; car les Libraires de Paris n'ont pas manqué d'avoir recours à la Hollande pour le réimprimer, & on a mis à la tête du livre, à Anvers, pour

Digitized by Google

que le lieu de l'impreſſion ne fût pas ſuſpect.

Ce fut encore pour de ſemblables raiſons, que les Chanoines Réguliers de l'Abbaye de S. Victor ayant demandé à cet illuſtre & ſage Magiſtrat un privilege pour imprimer quelques anciens Penitentiels qui étoient en manuſcrit dans leur bibliotheques, & quelques vieux Scholaſtiques, à l'imitation du P. Morin, il le leur refuſa hautement; parcequ'on lui fit entendre, qu'en matiere de diſcipline Eccléſiaſtique il falloit ſuivre celle qui étoit en uſage, parceque les innovations dans ces ſortes de matieres étoient toujours dangereuſes, & ne manquoient point de cauſer des broüilleries dans l'Etat & dans l'Egliſe. J'ai crû devoir ici faire toutes ces reflexions, pour l'utilité de ceux qui liſent cet excellent ouvrage du P. Morin, afin qu'ils ne ſoyent pas plus déciſifs ſur ces matieres, que l'Auteur même, qui a inſeré de ſi ſages précautions dans ſa préface, où il apporte ce bel axiome de S. Cyprien, qu'une coûtume qui n'eſt point fondée ſur la verité, eſt une vieille erreur : *Conſuetudo ſine veritate vetuſtas erroris eſt.*

Je pourrois encore ajouter à tout cela, que dans le corps même de ſon ouvrage

Digitized by Google

il fait profession d'être plûtôt simpl Historien, que Dogmatique. C'est d la sorte que dans son liv. 9. c. 10. où i explique la maniere dont on recevoit en Occident les heretiques qui avoient été baptisez hors de l'Eglise, & qui y rentroient, après avoir exposé les differens sentimens qui étoient là-dessus, & les differentes coûtumes, il ajoute, qu'il fait le devoir d'un Historien, & non pas d'un Théologien, parceque cela est au-dessus de sa capacité. *Historici*, dit ce sçavant Prêtre de l'Oratoire, *non Theologi provinciam cepimus; scimus enim quantùm hoc ingenii nostri tenuitatem superet. Ideò sufficit nobis τὸ ἱστ fideliter ex antiquis Auctoribus retulisse. Si quid difficile hinc oriatur, illius interpretationem à Theologis expecto, quorum censuræ omnia dicta mea conjecturasque lubentissimè submitto. Neminem tamen adeò austerum & inhumanum fore credimus, ut nobis irascatur & succenseat, quòd nonnulla dicta Patrum quæ moribus nostris comparata negotium facessant, luce aliquâ per conjecturas nostras perfundere adnitamur.* Ces seules paroles du P. Morin suffisent pour nous faire voir qu'il n'a voulu rien décider sur des matieres si difficiles à penetrer; mais qu'il a seulement apporté

ſes conjectures, les ſoumettant au jugement des plus habiles Théologiens.

CHAPITRE XI.

Fides Eccleſiæ orientalis, Gabrielis Metropolitæ Philadelphienſis opuſcula, nunc primùm de Græcis converſa cum notis uberioribus, quibus nationum orientalium perſuaſio de rebus Euchariſticis, ex libris præſertim manuſcriptis, vel nondùm Latio donatis, illuſtratur. Operâ ac ſtudio Richardi Simonis, è Congregatione Oratorii. Pariſiis, apud Gaſparum Meturas, anno 1671. In 4°.

IL n'y a gueres de livres qui meritent plus d'être lûs par les Théologiens, que cet ouvrage, où la croyance des ſocietez Chrétiennes du Levant eſt expoſée d'une maniere ſolide & judicieuſe. L'Auteur le publia fort à propos, pour ſuppléer à quelques défauts des gens de Port-Royal, qui dans leur tome 1. de la Perpetuité de la foi ſur le Myſtere de l'Euchariſtie, contre le Miniſtre Claude, avoient donné en quelque maniere occaſion à ce Miniſtre de leur objecter, qu'ils n'avoient produit contre lui que des pieces qui lui paroiſſoient ſuſpectes,

Digitized by Google

& qui n'avoient pour garants que des personnes qui étoient d'une Communion contraire à la sienne. Il demandoit avec instance qu'on lui produisît les originaux des actes qu'on lui opposoit, n'étant pas obligé, disoit-il, d'ajouter foi aux productions de ses parties. Quoique M. Claude raisonnât plûtôt en Procureur du Palais, qu'en Théologiens, M. Simon crut qu'il étoit à propos de le satisfaire, & de montrer par des actes authentiques, que ce Ministre, qui avoit fait illusion par ses subtilitez à plusieurs de son parti, étoit dans l'erreur, & qu'il contestoit fort mal à propos des faits dont la verité sautoit aux yeux de ceux qui avoient quelque connoissance de la croyance des Eglises d'Orient; c'est pourquoi il chercha avec soin, sans néanmoins sortir de Paris, tous ces originaux que le Ministre demandoit, & par là il lui ferma entierement la bouche.

Messieurs de Port-Royal avoient opposé au Ministre Claude des témoignages très-précis de la croyance des Grecs sur la transubstantiation, tirez des opuscules de Gabriel Archevêque de Philadelphie; mais comme ils ne les avoient citez qu'en François, de la maniere qu'ils les avoient lûs dans le Cardinal du Perron, ce Mi-

Digitized by Google

niſtre qui ne cherchoit qu'à chicaner, les rejetta, comme venant de la part d'un Ecrivain qui lui étoit ſuſpect, & pour donner quelque couleur à ſon inſcription en faux, il diſoit que le Cardinal du Perron, qui citoit ordinairement les Auteurs Grecs dans leur langue, n'avoit cité celui-là qu'en François. Il étoit aiſé de répondre en deux mots à l'objection du Miniſtre, qui étoit une pure chicane. Il n'y avoit qu'à lui produire les paroles mêmes de Gabriel de Philadelphie, dont les opuſcules deſquels il étoit queſtion avoient été imprimez en Grec à Veniſe, & qui ſe trouvoient dans pluſieurs bibliotheques de Paris. Mais les Auteurs de la Perpetuité, au lieu de répondre directement à l'objection du Miniſtre, ne lui firent que des réponſes indirectes. Ils crûrent bien répondre à des faits par de purs raiſonnemens. Le Miniſtre, qui n'étoit pas moins ſubtil qu'eux en matiere de dialectique, tâchoit d'éluder par d'autres raiſonnemens toutes les raiſons de ſes adverſaires, qui ſoutenoient avec raiſon, qu'il n'y avoit aucune apparence que le Cardinal du Perron eut cité fauſſement les ouvrages d'un Auteur Grec moderne, qui avoient même été citez depuis en Grec par Allatius & par Arcudius. Mais

Digitized by Google

cette réponſe ne ſatisfaiſoit pas entierement le Miniſtre, qui ne cherchant qu'à chicaner, diſoit qu'Allatius & Arcudius étoient des Grecs Latiniſez qui ne meritoient aucune croyance. Ce fut ce qui porta M. Simon, pour couper pied à toutes ces chicanes, de faire imprimer en Grec & en Latin les opuſcules de l'Archevêque de Philadelphie, où le terme de μετουσίωσις, qui en Grec eſt la même choſe que celui de *tranſubſtantiatio* en Latin, ſe trouve pluſieurs fois d'une maniere claire & ſans aucune ambiguité. Gabriel établit dans ces mêmes opuſcules l'adoration des ſaints dons dans l'Euchariſtie après leur conſécration. En un mot, Gabriel de Philadelphie ne differe en rien de la croyance des Latins, non ſeulement ſur ces deux articles, mais auſſi ſur tout ce qui regarde les Sacremens, tant en general, qu'en particulier.

Mais parceque le Miniſtre Claude pouvoit répondre, que cet Archevêque Grec, qui faiſoit ſa réſidence ordinaire dans Veniſe, où ſes ouvrages avoient été imprimez, étoit un Grec latiniſé, qui avoit étudié dans les Ecoles d'Italie, où il avoit puiſé les ſentimens & même les expreſſions des Théologiens Latins, Mr. Simon prévient cette objection dans ſes notes,

Digitized by Google

où il prouve, que loin que Gabriel ait été un Grec latiniſé, il a écrit un ouvrage en Grec vulgaire contre le Concile de Florence, lequel ouvrage a été imprimé en Angleterre, par des Grecs ſchiſmatiques ennemis de Rome. Et pour un plus grand éclairciſſement, il diſtingue deux ſortes de Grecs ſchiſmatiques, dont les uns n'ont eû aucun commerce avec les Latins; les autres, qui ont étudié, ou à Padoüe, ou dans d'autres Ecoles d'Italie, la Théologie ſcholaſtique, ſe ſervent à la verité des termes ſcholaſtiques des Latins, mais ils ne conviennent avec eux que dans les expreſſions & dans la méthode, ou maniere d'écrire; & ainſi quoiqu'ils conviennent avec eux ſur pluſieurs dogmes fondamentaux, ils n'ont pas pour cela pris des Latins ces dogmes; mais ils ont ſeulement imité leurs expreſſions, pour s'expliquer avec plus de netteté. Meſſieurs de Port-Royal, qui n'ont pas diſtingué ces deux ſortes de Grecs ſchiſmatiques comme a fait Mr. Simon, n'ont pas répondu aſſez préciſément & avec aſſez de netteté aux lieux communs du Miniſtre Claude, ſur ce qui regarde les Grecs, que ce Miniſtre appelle ſans ceſſe *latiniſez*, & qui font tout le denoüement de ſon faux ſyſteme.

Digitized by Google

M. Claude ne s'étoit pas contenté de s'inscrire en faux contre les ouvrages de Gabriel Archevêque de Philadelphie, qu'il n'avoit jamais lûs, & qui cependant n'étoient pas fort rares ; mais il rejettoit tout ce que Messieurs de Port-Royal avoient cité tiré des Liturgies orientales, parce qu'ils n'en avoient produit que des versions qui avoient été faites par des Auteurs qui lui étoient suspects, quoi qu'il fût plus difficile de satisfaire là dessus le Ministre, parceque les originaux de ces Liturgies orientales écrites en Syriaque, en Arabe & en Ethiopien, ne se trouvoient pas facilement, Mr. Simon n'a pas laissé de déterrer par ses soins les veritables originaux de ces Liturgies, qu'il a produites dans leurs langues, en caracteres néanmoins Hebreux, faute de caracteres Syriaques, Arabes & Ethiopiens : *Cæterùm*, dit-il à la fin de sa préface, *ut illa characteribus Hebraïcis ederentur qua Syrica & Arabica exstant, nulla fecit Religio, sed typorum inopia.* En effet, l'Arabe & le Syriaque étant des dialectes de la langue Hebraïque, on ne pouvoit rien faire de mieux, que de donner les extraits de ces Liturgies orientales en caracteres Hebreux, faute de caracteres Syriaques & Arabes.

Digitized by Google

Et c'eſt de cette maniere qu'en ont uſé les Juifs dans pluſieurs livres écrits en Arabe, & même quelques ſçavans Ecrivains Chrétiens. Mr. Simon a donc inſeré dans ſes notes ſur les opuſcules Grecs de Gabriel de Philadelphie, des extraits authentiques des Liturgies Syriaques, non ſeulement des Maronites & des Jacobites, mais auſſi de celles des Neſtoriens qu'il avoit en original ; & parce qu'il eſt conſtant que celles des Maronites ont été retouchées & corrigées dans le Miſſel Syriaque des Maronites imprimé à Rome, il a eû recours à des exemplaires manuſcrits de ces Liturgies Syriaques des Maronites, qui ſont les mêmes que celles des Jacobites. On ne ſçauroit trop recommander la lecture de cet ouvrage de Mr. Simon aux Théologiens, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, parceque la croyance des Egliſes d'Orient eſt peu connüe à la plûpart, & cet Auteur ne s'eſt point arrêté à de ſimples raiſonnemens, il a été droit aux faits dont il étoit queſtion, & il les a appuyez par des preuves de fait qu'il a miſes dans une ſi grande évidence, que les Proteſtans mêmes les plus prévenus contre la croyance de l'Egliſe Romaine ne peuvent pas raiſonnablement les revoquer en doute. En effet,

Digitized by Google

le Ministre Claude, à qui l'Auteur envoya son livre, avoüa franchement à ses meilleurs amis, qu'il avoit écrit avec trop de précipitation sur des matieres qu'il n'avoit pas assez étudiées. Mr. Allix son confrere, qui ne l'aimoit pas, & qui avoit un peu plus de connoissance de ces matieres, disoit quelquefois en raillant, que M. Claude étoit désorienté.

J'ajouterai encore à tout ce que je viens de dire, qu'on voit des marques évidentes de la sincerité & de la bonne foi de M. Simon dans tous les actes qu'il a produits. Il n'a fait aucune difficulté de relever les Inquisiteurs de Rome, qui ont alteré exprès quelques Liturgies orientales sans aucune raison, pour les ajuster à leurs idées. C'est ce qu'on peut voir dans les Liturgies des Maronites, qui ont été retouchees & corrigées exprès dans leur Missel Syriaque imprimé à Rome, qu'il a rétabli sur des exemplaires mss. de ces Liturgies. Ces Reformateurs n'ont pas pris garde, qu'ils corrigeoient mal à propos des choses qui se trouvent dans les Liturgies Grecques, qui sont la source & l'origine d'où toutes les autres Liturgies orientales ont été tirées. Ces Inquisiteurs ont aussi retouché & corrigé mal à propos la Liturgie Armenienne,

Digitized by Google

ſurtout dans la verſion Latine qui en a été imprimée à Rome, & qui ne peut être d'aucun uſage ; ſi ce n'eſt chez les Armeniens qui ont été réünis avec l'Egliſe Romaine. Mr. Simon a auſſi fait voir, dans les notes ſur Gabriel de Philadelphie, que le Miniſtre Claude s'eſt ſervi d'une fauſſe verſion de la Liturgie Cophte traduite en Arabe, dans un paſſage que Saumaiſe a traduit fauſſement, par rapport aux préjugez de ceux de ſa ſecte.

Voici ce que dit Mr. de Saumaiſe, dans une lettre écrite au Miniſtre Daillé : „ Hanc invocationem non eo fine per„ agi ut Spiritus ſancti gratia in panem „ & vinum illabatur, ejuſque efficacia „ ita adhæreat, ut converſis ſubſtantiis „ corporis & ſanguinis præſentia eâ ratio„ ne adſit, ut eadem corpore & ſanguine „ omni ſumenti inſit, fideli, infidelive ; „ ſed Sacerdos Cophtita qui in hâc pre„ catione omnium perſonam induit, auc„ tor eſt ut panis & vinum in Cœna fiat „ corpus & ſanguis Chriſti ritè ſumenti„ bus & Spiritus ſancti gratia ſanctifica„ tis.

Le Miniſtre le Faucheur, & après lui M. Claude, s'étoient ſervis de la verſion de M. de Saumaiſe ſur l'Arabe, pour détourner le veritable ſens de cette priere,

Digitized by Google

qui ſe trouve dans toutes les Liturgies orientales de la même maniere, & ſans aucune varieté pour le ſens. „ Vous „ voyez, dit M. Claude, que cette invo- „ cation ne s'y fait pas pour faire deſcen- „ dre la grace du St. Eſprit ſur le pain & „ ſur le vin, & y attacher ſon operation „ de telle ſorte, que changeant les ſubſ- „ tances la preſence du corps & du ſang „ ſoit telle, qu'elle demeure en corps & „ en ſang à tout ce qui le recevra, ſoit „ fidelle, ou infidelle; mais ce Prêtre „ Cophte, qui fait ſon invocation au „ nom de tous, veut que ce pain & ce „ vin que nous recevons en la Céne de- „ vienne le corps & le ſang de N. Sei- „ gneur à ceux qui le recevront dûëment, „ & que le St. Eſprit aura premierement „ ſanctifiez &c.

Mais Mr. Simon, qui produit les propres termes de la verſion Cophte-Arabe, les traduit de la ſorte ſelon leur veritable ſens, dans ſes notes ſur Gabriel de Philadelphie p. 189. *Tu mitte ſuper nos gratiam Spiritus S. tui, ut purificet & convertat has oblationes propoſitas in corpus & ſanguinem Servatoris noſtri*, & il découvre en même tems ce qui a jetté Saumaiſe dans une erreur ſi manifeſte, & qui ſaute aux yeux de ceux qui ont la moindre

dre connoissance de la langue Arabe : c'est que tout habile Critique qu'il étoit il a confondu deux lettres qui ont la même figure dans l'Arabe, & qui ne different l'une de l'autre, que par de certains points qu'on met dessus, & qu'on nomme diacritiques : *Literarum procul dubio* H *&* n. *similitudine*, dit Mr. Simon en ce même endroit, *quæ maxima est, quòd unius tantùm apicis in exemplari ms. discrepent, deceptus fuit ; & ut illa puncta diacritica haud infrequenter omittuntur, forsan ille apex à suo codice aberat.* Ce Critique n'a pas osé prononcer absolument que Saumaise ait alteré exprès le sens des paroles de cette Liturgie Cophte-Arabe, mais seulement que Saumaise, s'il n'eut pas été prévenu de son Calvinisme, devoit jetter les yeux sur les autres Liturgies orientales, qui conviennent toutes parfaitement, & sans aucune varieté, pour le sens, dans cette formule de prieres, où l'on invoque sur les dons proposez le Saint Esprit, pour qu'il les change en son corps & en son sang. *Debuerat Salmasius*, dit-il, *nisi ex antecepta Calvinismi opinione informatus fuisset, ad Græcas aliasque orientalium Liturgias attendere. Earum siquidem perfectissimus est hac in re consensus, uti apertè de-*

Digitized by Google

monſtrat longa earumdem ſeries quam ſuprà fuſiùs contexui, & illas ſpeciatim quæ in uſum gentis Cophticæ ceſſerant, Gregorianam videlicet, Baſilianam & Cyrillinam produximus.

En effet, Mr. Simon a produit peu auparavant dans les mêmes notes un aſſez grand nombre de Liturgies orientales en leurs propres langues ; parmi leſquelles il y en a trois Neſtoriennes en langue Syriaque, tirées d'un ancien mſ. Neſtorien qu'il avoit eû d'un Prêtre Neſtorien, & qui comprend trois Liturgies ; celle qui a pour titre, *des douze Apôtres, compoſé par Adée & Moari, Docteurs d'Orient*, celle de *Theodore l'Interprete*, c'eſt à dire, de Theodore de Mopſueſte ; la troiſiéme Liturgie, qui eſt plus longue que les deux précedentes, porte le nom de Neſtorius. Outre ces Liturgies Cophtes & Neſtoriennes, il a produit une Liturgie Jacobite Syriaque, ſur un manuſcrit de la bibliotheque de Sorbonne, laquelle porte le nom de Saint Jacques, & une autre Syriaque manuſcrite attribuée aux douze Apôtres, où l'invocation du Saint Eſprit eſt conçûë dans les mêmes termes que les précedentes. Enfin ce Critique a auſſi rapporté dans ſes notes ſur Gabriel de Philadelphie, la formule

Digitized by Google

de l'invocation du Saint Esprit tirée de la Liturgie Ethiopienne & en termes Ethiopiens, avec la version Latine, qui porte : *Rogamus te Domine ac te deprecamur, ut mittas sanctum Spiritum & virtutem ejus super hunc panem, & faciat corpus & sanguinem Domini nostri & salvatoris nostri Jesu-Christi.*

Ce sont là les pieces originales que Mr. Simon oppose au Ministre Claude, dans ses notes sur les opuscules de Gabriel de Philadelphie, & contre lesquelles il n'y a rien à repliquer. Et pour ne laisser aucun lieu au Ministre Claude de chercher à son ordinaire des subterfuges, pour faire illusion à ses Lecteurs, en citant les Liturgies Syriaques des Maronites imprimées à Rome, qui sont les mêmes que celles des Jacobites, & qui ne conviennent pas tout à fait avec les autres Liturgies orientales dans la formule de l'invocation du Saint Esprit, ce Critique a fait voir, que les Censeurs de Rome ont corrigé mal à propos, & de leur chef, la formule de l'invocation du Saint Esprit, dans le Missel Caldéen imprimé à Rome pour l'usage des Maronites, & il l'a rétablie sur de bons exemplaires Syriaques mss. Il a fait voir en même tems, que dans les originaux de

Digitized by Google

la Liturgie Armenienne la formule de l'invocation du Saint Esprit se trouve de la même maniere, que dans la Liturgie Grecque & dans les autres Liturgies orientales; ensorte que les Censeurs de Rome ont retouché & corrigé peu judicieusement la Liturgie Armenienne, dans la version Latine imprimée à Rome en 1642. dans l'Imprimerie de la Congregation *de Propaganda Fide*. Voilà de quelle maniere Mr. Simon suppléa en quelque façon au défaut de Messieurs de Port-Royal, qui auroient pû trouver dans Paris ces mêmes pieces originales, & ils auroient par là été au devant de toutes les chicanes mal fondées du Ministre Claude.

Je vois de plus, que Mr. Simon promet dans ses ouvrages, de donner au Public un recüeil de ces Liturgies orientales avec une version Latine; mais outre qu'il a pû en être détourné par d'autres occupations, j'ai appris d'un de ses amis, qui avoit vû dans son cabinet des copies de la plûpart de ces Liturgies en leurs langues, avec des versions Latines qu'il y avoit jointes, & des notes assez amples pour éclaircir la Théologie des Chrétiens du Levant, qu'il crut cette entreprise inutile, parcequ'il étoit constant, disoit-il,

Digitized by Google

que toutes ces Liturgies orientales avoient été manifeſtement priſes des Grecques ; & qu'ainſi il ſuffiſoit de bien appuyer la verité des Liturgies Grecques, que la principale utilité qu'on pouvoit tirer des Liturgies orientales, c'eſt que quelques-unes étoient plus ſimples que les Grecques, elles pouvoient donner de grands éclairciſſemens à celles-ci, auxquelles on avoit inſeré pluſieurs additions, & beaucoup de nouvelles ceremonies, & c'eſt ce qu'il inſinuë aſſez dans ſes notes ſur les opuſcules de Gabriel Archevêque de Philadelphie, de ſorte que pour faire un ouvrage utile ſur cette matiere, qui eſt peu connuë de nos Théologiens, il faudroit tâcher de repurger la Liturgie Grecque de pluſieurs ceremonies nouvelles qui ſont dans les exemplaires Grecs.

Ce Critique dans ſes notes ſur le petit traité de Gabriel de Philadelphie, intitulé, περὶ τῶν μερίδων, *des particules*, ceremonie fort ſolemnelle dans la Liturgie Grecque, indique un veritable moyen de réduire cette Liturgie à ſon ancienne ſimplicité. Gabriel ſoutient avec force, que l'offrande de ces particules vient d'une très-ancienne tradition non écrite, ἐκ τῆς ἀγράφου παραδόσεως, & que S. Jean Chry-

ſoſtome & Saint Baſile, fondez ſur cette ancienne tradition non écrite, ont ordonné qu'on offriroit ces particules dans le ſacrifice divin, πὸς μεριδας τὸ τῇ θείᾳ μυσταγωγίᾳ προσφερόμενον ἱλάσκεται. Mr. Simon ſoûtient au contraire, que cette ceremonie de l'offrande des particules n'eſt point ancienne, & il le prouve par un exemplaire Grec manuſcrit du livre de Germain Patriarche de Conſtantinople, intitulé, *Théorie des Myſteres*, qui eſt une explication de toutes les parties de la Liturgie qui étoit en uſage de ſon tems dans l'Egliſe de Conſtantinople. Elle eſt à la verité dans les exemplaires communs qu'on a publiez de cette Théorie; mais pluſieurs, dit Mr. Simon, p. 249. de ſes notes, ont été trompez, s'appuyant ſur l'édition commune de cette Théorie; elle ne ſe trouve point dans les exemplaires anciens: *Illarum quidem* (particularum) *antiquitatem à Chryſoſtomo & Baſilio acceſſit Gabriel; ſed fruſtra. Multos autem decepit Theoria Germani Patriarchæ Conſtantinopolitani quæ in omnium manibus verſatur editio; ut potè quæ hanc particularum conſuetudinem, qualis in recentiori Græcia obtinet, præferat; cùm hæc à veruſtis ejuſdem Theoria exemplaribus penitùs abſit.* Ce Critique apporte en ce mé-

Digitized by Google

me endroit de ſes notes un long extrait de ſon manuſcrit de la Théorie de Germain en Grec & en Latin, d'où l'on connoit qu'on a ajouté dans cet ouvrage pluſieurs nouvelles ceremonies qui ne ſont point dans les veritables exemplaires du Patriarche Germain, lequel vivoit au huitiéme ſiécle. Si Meſſieurs de Port-Royal avoient pris le ſoin de conſulter les bibliotheques de Paris, ils auroient été convaincus de ce qu'on vient d'avancer. Ils ſe contenterent de dire, après Allatius, qu'ils copient ſouvent ſans aller juſqu'à la ſource, p. 639. de leur 1. tome de la Perpetuité, contre le Miniſtre Claude : *Il eſt bon de remarquer, qu'il n'eſt pas abſolument certain que le traité de la Théorie des Myſteres ſoit de ce Germain Patriarche de Conſtantinople qui vivoit au 8. ſiécle, & qu'il eſt peutêtre auſſi probable qu'il eſt d'un autre Germain bien moins ancien, comme le croit Allatius.* Pour parler plus juſte, il falloit dire, que la *Theorie des Myſteres* eſt veritablement du Patriarche Germain, qui vivoit au 8. ſiécle ; mais qu'elle a été interpolée en beaucoup d'endroits. Elle eſt dans la plûpart des exemplaires mſſ. ſous le nom de Saint Baſile.

Mr. Simon remarque encore, que l'In-

Digitized by Google

terpolateur de la Théorie du Patriarche Germain a retranché de cet ouvrage plusieurs ceremonies qui étoient dans le livre de ce Patriarche & qui n'étoient plus en usage du tems de l'Interpolateur, & il en donne quelques exemples : *Secundò animadvertendum est*, dit-il, *Theoriæ Germani Interpolatorem nonnulla deditâ operâ resecuisse quæ jam ætate suâ nimis antiqua & obsoleta in desuetudinem abierant* ; puis il ajoute, qu'Aubertin & Blondel ont perdu leur tems, en citant pour appuyer leur cause plusieurs choses de cette Théorie qui ne sont point du Patriarche Germain, & que c'est inutilement que Mr. Arnauld a fait tous ses efforts pour répondre aux objections de ces deux Ministres, puisque toute leur dispute n'est appuyée que sur le Germain interpolé, & non pas sur le veritable. Je passe sous silence plusieurs autres belles remarques critiques que cet Auteur fait sur les veritables exemplaires de la *Théorie des Mysteres*, & qui font connoître la necessité qu'il y a de consulter d'anciens exemplaires manuscrits, & de remonter autant qu'il est possible jusques à la source.

Comme Gabriel de Philadelphie dans ce même opuscule touchant les *particu-*

Digitized by Google

les, dit, que ſon Egliſe les offre pour les morts, afin que le Seigneur place leurs ames dans un lieu de lumiere & de rafraichiſſement, Mr. Simon remarque ſur cet endroit, que les oblations & les prieres publiques pour les morts ſont de toute antiquité dans l'Egliſe, ce qu'il juſtifie par les écrits des plus anciens Peres, & par le conſentement de toutes les Liturgies. Il croit que cette coûtume a paſſé des Juifs aux Chrétiens, parce qu'encore aujourd'hui les Juifs conſervent de certaines formules de prieres pour leurs morts. Il éclaircit en même tems la queſtion qui regarde le Purgatoire, tâchant de concilier là-deſſus les ſentimens des deux Egliſes, comme ſi la diſpute qui eſt ſur ce ſujet entre l'Egliſe Romaine & l'Egliſe Grecque n'étoit qu'une diſpute de mots.

Mr. Simon éclaircit dans ſes notes ſur Gabriel de Philadelphie pluſieurs autres difficultez conſiderables. Gabriel s'étant ſervi de l'autorité des Liturgies Grecques, comme s'il étoit entierement hors de doute qu'elles fûſſent veritablement de ceux dont elles portent les noms, ce Critique fait voir, que quelque choſe que diſent les Grecs ſur cette matiere, il eſt bien plus probable que les Liturgies Grecques

Digitized by Google

ne ſont point des Auteurs dont elles portent les noms, mais que cependant elles ſont anciennes, comme on l'apprend du canon 32. du Concile *in Trullo*; & il ajoute, que preſque tous les Grecs ſont de ce ſentiment. Il cite de plus un fragment de Proclus Archevêque de Conſtantinople, qui a pour titre, *de la tradition de la divine Liturgie*, περὶ τῆς παραδόσεως τῆς θείας λειτουργίας, qui a été imprimé en Grec & en Latin à Rome; mais il ajoute en même tems, que quoique pluſieurs bons Auteurs ſe ſervent de l'autorité de ce fragment, il n'oſe pas aſſûrer qu'il ſoit en effet de Proclus: *Sed quia veritati deeſſe nequeo, quamvis ſciam graviſſimos Scriptores qui id argumenti attigerunt totos à Procli illius auctoritate dependere, hunc de traditione Miſſa tractatum extra controverſiam Procli eſſe non auſim contendere.*

Une des plus importantes remarques de Mr. Simon ſur les opuſcules de Gabriel de Philadelphie, eſt celle qu'il fait ſur les paroles de l'apologie, où il dit, que les ſymboles ſont changez au corps & au ſang de JESUS-CHRIST, διὰ τῆς ἐπικλήσεως τοῦ ἁγίου Πνεύματος, *par l'invocation du S. Eſprit.* On voit par là manifeſtement, dit Mr. Simon dans ſa note page

Digitized by Google

145. que l'Archevêque de Philadelphie n'eſt pas ſi fort attaché aux ſentimens des Latins, qu'il ne ſuive ceux de ſon Egliſe, lorſque la choſe le requiert, & qu'il ne ſoit un fidelle ſectateur du fameux Marc d'Epheſe ; car ſuivant l'opinion de ſes Théologiens il attribüe le changement des ſymboles à la priere du Prêtre, qui dans toutes les Liturgies Grecques eſt poſterieure à ces paroles : *Ceci eſt mon Corps. Hinc manifeſtè liquet Philadelphiæ Antiſtitem non ita Latinorum Theologorum placitis addictum fuiſſe, quin ubi opus erat γνήσιον Græcum & fidum Marci Epheſini ſchiſmaticorum anteſignani aſſeclam ſe præberet ; Græcos ſiquidem, ſaltem juniores, ſecutus, ſymbolorum converſionem in Chriſti corpus & ſanguinem precationi Sacerdotis quæ verbis iſtis : Hoc eſt Corpus meum &c. in omnibus Liturgiis Græcis ſubjicitur, tribuit*, & que Gabriel repete plus d'une fois dans cette apologie, ſçavoir, que *la tranſubſtantiation ſe fait par la benediction & l'invocation, ou priere du Prêtre*, μετουσίωσιν διὰ τῆς τοῦ ἱερέως εὐλογίας καὶ ἐπικλήσεως : Et il ajoute un peu après, que les Saints dons *deviennent la chair & le ſang de Jeſus-Chriſt par la benediction & la vertu des prieres* : διὰ τῆς εὐλογίας καὶ τῆς δυνάμεως τοῦ ἁγίου πνεύματος σάρκα καὶ αἷμα Χριστοῦ

Digitized by Google

Mais ces paroles, ajoute Mr. Simon dans sa note sur ce même endroit p. 144. ne doivent pas s'entendre ainsi que plusieurs l'ont crû, comme si les Grecs mettoient toute la vertu & la force de changer le pain & le vin au corps & au sang de JESUS dans la seule benediction, ou priere, ou dans la seule invocation du Saint Esprit, car tous les Grecs modernes, même l'Archevêque de Philadelphie, la mettent en partie dans les paroles de JESUS-CHRIST, *Ceci est mon Corps* &c. & en partie dans l'invocation du Saint Esprit. C'est ce que Gabriel dit positivement dans son petit traité des Sacremens chap. 3. qui est intitulé, *de la matiere & de la forme de la divine Liturgie.* Voici ses propres termes : τὸ δὲ εἶδος προσημαίνεται μὲν τὰ κυριακὰ λόγια, τὰ λάβετε, φάγετε, δηλαδὴ τοῦτο ἐστὶ τὸ σῶμα μου συντιθέμενα ἔχει ὑπὸ τῆς ἱερέως ἐφιξῆς λεγόμενα ῥήματα, καθάπερ ἐν τῇ θείᾳ Φίρτλου λειτουργίᾳ, c'est à dire, *la forme de l'Eucharistie consiste antecedemment dans ces paroles du Seigneur, prenez, mangez, ceci est mon corps* & le reste ; *puis dans ces autres paroles suivantes que le Prêtre prononce, comme elles sont dans la divine Liturgie.*

Et pour faire encore mieux connoître quel est le sentiment des Grecs sur la for-

Digitized by Google

me de la consecration, il produit là-dessus l'autorité de Marc d'Ephese, qui dans une dissertation qu'il composa exprès sur cette matiere contre les Latins par ordre de l'Empereur, dit en termes formels & précis, que *les dons divins sont consacrez, non seulement par les paroles du Seigneur, mais aussi par la priere & benediction du Prêtre, qui suit, par la vertu du Saint Esprit :* δυνάμει τῦ ἁγίυ πνεύματος. Il a été necessaire de rapporter ces autoritez, pour montrer que la consecration des symboles n'est point achevée, selon le sentiment de l'Eglise Grecque, ou plûtôt de toute l'Eglise orientale, qu'après que le Prêtre a prononcé les paroles de la priere, qui dans toutes les Liturgies orientales est appellée l'invocation du St. Esprit.

Cette parfaite conformité qui se trouve dans toutes les Liturgies Grecques & Orientales sur la formule de l'invocation du Saint Esprit, avoit porté Mr. Simon à se déclarer en faveur des Eglises d'Orient sur ce sujet, parce que leur doctrine lui paroissoit fondée sur toute l'ancienne tradition, remontant jusques aux Peres des premiers siécles ; mais il nous apprend lui même par une de ses lettres qui a été imprimée, que M. l'Abbé de Lameth son

Digitized by Google

approbateur, qui étoit convaincu auſſi bien que lui de ce fait, lui témoigna, qu'il craignoit que ſes confreres prévenus de leurs vieilles opinions ne ſe revoltaſſent contre lui ; c'eſt pourquoi il jugea à propos, *ne irritaret crabrones*, de traiter cette queſtion problematiquement, en rapportant les raiſons des deux partis d'une maniere hiſtorique, & ſans rien décider ; & c'eſt ce qu'il a fait doctement & judicieuſement, enſorte qu'on voit néanmoins, qu'il a beaucoup plus de peur pour le ſentiment des Orientaux, que pour celui des Théologiens Latins, & il a même indiqué pluſieurs de ces derniers Théologiens, qui ont appuyé la cauſe des Grecs ſur ce ſujet. Toute cette note de Mr. Simon, qui eſt fort ample & très-curieuſe, merite d'être lûë avec attention.

Il y a un grand nombre d'autres remarques ſemblables, & d'une très-grande importance, dans ces notes de Mr. Simon ſur les opuſcules de Gabriel de Philadelphie ; mais comme ſon livre eſt aſſez commun, tant en France, que dans les païs étrangers, il eſt plus à propos de le lire dans la ſource. Car nous n'avons rien de plus inſtructif ſur la Théologie orientale que cet ouvrage, où l'on n'a rien

Digitized by Google

avancé dont on ne donnât en même tems de bonnes preuves, ſans s'arrêter à des raiſons de Metaphyſique & de pure Dialectique.

Je ne puis néanmoins paſſer ſous ſilence une belle remarque, qui eſt comme hors d'œuvre à la fin de tout l'ouvrage, ſous le titre de, *Admonitio de Agapii teſtimonio quod de Græcis converſum in notas tranſtulimus.* Voici ce qui donna occaſion à cette remarque, ou avertiſſement. Mr. Simon avoit cité dans ſes notes ſur Gabriel de Philadelphie, auſſi bien que les gens de Port-Royal dans leurs gros ouvrages, le livre d'Agapius Moine du mont Athos, imprimé à Veniſe en Grec vulgaire, pour prouver que les Grecs modernes croyent la tranſubſtantiation de la même maniere que les Latins; mais il avoit ajouté en même tems, que cet Auteur, contre lequel le Miniſtre Claude s'étoit inſcrit en faux très-mal à propos, avoit pris une bonne partie de ſon livre de quelques Ecrivains Latins en pluſieurs endroits, comme cet Auteur le diſoit lui même; laquelle reflexion ne plut pas à M. Arnauld & à M. Nicole, qui n'étant pas aſſez verſez dans la matiere ſur laquelle ils avoient écrit, jugerent que cette reflexion détruiſoit en quelque

Digitized by Google

façon la preuve qu'ils avoient tirée du livre d'Agapius. *In hoc tamen*, dit M. Simon dans cet avertissement, *ab Arnaldo discrepare visi sumus, quòd Græcum hunc Scriptorem non parvam operis sui partem ex Latinis Doctoribus desumpsisse à nobis animadversum fuerit ; quæ nostra animadversio, ut accepimus, nonnullis quibuscum opus nostrum priùsquam in vulgus ederetur communicatum fuit, multùm displicuit, quasi negotio transubstantiationis plus detrimenti quàm emolumenti afferat, & Agapius inter Latinos potiùs quàm Græcos numeraretur.*

Mais loin que cette reflexion fût favorable à la mauvaise cause du Ministre Claude, elle la détruisoit entierement, car M. Simon prend de là occasion de distinguer deux sortes de Grecs schismatiques, qu'il falloit distinguer necessairement, pour répondre avec netteté aux objections que Claude faisoit sans cesse, que les gens qu'on lui opposoit étoient des Grecs latinisez. Les uns, qui étoient plus Occidentaux, ayant eû commerce avec les Latins, avoient étudié dans leurs Ecoles d'Italie, avoient lû leurs livres, & avoient imité en plusieurs choses leurs expressions, sans néanmoins entrer dans leurs sentimens. Les autres, étant plus

Digitized by Google

Orientaux, n'ayant eû aucun commerce avec les Latins, avoient conſervé les anciennes expreſſions de leur Egliſe, ſans inventer de nouveaux mots. Gabriel de Philadelphie, le Moine Agapius, & pluſieurs autres Grecs modernes, ſont de ce premier genre de Grecs ſchiſmatiques. *Nos contrà*, dit M. Simon dans ſon avertiſſement, *Gabrielis Philadelphienſis & Agapii auctoritate innixi, demonſtravimus Græcos, ſaltem eos quibus fuit aliquid cum Latinis commercii, à voce tranſubſtantiationis & accidentium, ut loquuntur, ſine ſubjecto, nullatenus, uti perperam ſentit Claudius, abhorrere. Quare duplicem Græcorum ſchiſmaticorum claſſem fecimus, quarum prima Occidentaliores, altera verò Orientaliores complecteretur. Illi qui Latinorum Theologiæ operam dederunt, tàm nomen, quàm rem ipſam tranſubſtantiationis agnoſcunt; hos verò, quia penitùs à Latinis divulſi fuere, neque in eorum libris volutati, etſi nomen ipſum tranſubſtantiationis non adhibeant, rem tamen ipſam retinere certiſſimis monimentis teſtatum reliquimus.*

Cette remarque, qui eſt la verité même, continüe Mr. Simon, loin de détruire la croyance de l'Egliſe ſur l'Euchariſtie, elle l'appuye fortement, & la met

Digitized by Google

à couvert de tout ce que les Proteſtans objectent ſur ces prétendus Grecs latiniſez, qui ne ſont que dans leur imagination ; en ſorte qu'il y a lieu de s'étonner que les gens de Port-Royal ſe ſoient ſi fort recriez contre une reflexion ſi bien fondée, & dont ils ſe devoient ſervir eux mêmes pour répondre aux chicanes du Miniſtre Claude, qui par ce terme ſpécieux de *Grecs latiniſez* avoit fait illuſion à pluſieurs de ſon parti. *Hæc profectò noſtra animadverſio*, dit ce Critique, *maximum veritatis argumentum continet, ſanamque Eccleſiæ Romanæ de rebus Euchariſticis doctrinam ab eorum calumniis qui illi malignè inſidiantur defendit, quandoquidem perfectam hac in parte Græcorum cum Latinis conſenſionem ſtatuit ; quamobrem mirari ſubit, quid in cauſa fuerit, ut reperti fuerint homines qui de ſententia noſtra, ut paulò liberiore, conqueſti fuerint, cùm nihil magis idoneum illuſtrandæ Græcorum de rebus Euchariſticis perſuaſioni afferri potuerit.*

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Alcorani textus universus, ex correctis Arabum exemplaribus summâ fide atque pulcherrimis characteribus descriptus, eâdemque fide ac diligentiâ pari ex Arabico idiomate in Latinum translatus, appositis unicuique capiti notis atque refutatione. Auctore Ludovico Maraccio, è Congregatione Clericorum Regularium Matris Dei. Patavii, in folio, *anno* 1698.

JUsques à present nous n'avons eû aucune édition de l'Alcoran en Arabe; car ce que disent quelques-uns de l'édition Arabe de ce livre publiée par le fameux Guillaume Postel est imaginaire. Postel ne sçavoit pas assez la langue Arabe, pour donner une édition entiere de ce livre, dont il a fait seulement imprimer (1) quatre ou cinq lignes en cette langue à la fin de sa (2) grammaire

(1) *C'est la premiere surate, ou premier chapitre, qui ne contient que ces quatre ou cinq lignes. La version Latine que Postel a faite de ces quatre ou cinq lignes, & qu'il a jointes au texte Arabe, ne sont pas tout à fait exactes.*

(2) *Cette Grammaire Arabe de Postel, qui est*

Arabe. Le premier Alcoran que nous ayons vû en Arabe a été imprimé *in* 4 à Hambourg en 1694. L'Auteur de cette édition eſt un Miniſtre de Hambourg nommé Hinckelman, qui d'abord avoit eû deſſein de joindre à ſon édition Arabe une verſion Latine; mais ne ſe ſentant pas aſſez fort pour cela, il eut recours à un Prêtre de l'Oratoire de Paris nommé Byzance, originaire de Conſtantinople, d'où il a pris ſon nom depuis qu'il eſt de l'Oratoire, il ſe nommoit auparavant Levi, étant né Juif, & s'étant fait enſuite Mahometan, Monſieur de Nointel Ambaſſadeur du Roi à la Porte, à qui il avoit rendu un (1) ſervice conſiderable qui l'obligea de quitter Conſtantinople, lui donna des lettres de recommandation pour Paris, où il ſe fit Chrétien, & entra chez les Peres de l'Oratoire, où il eſt encore preſentement. Le Turc Oratorien n'ayant point ſatisfait à la demande du Miniſtre de Hambourg, celui-ci n'a point

eſt fort peu de choſe, a été imprimée in 4°. *à Paris chez Pierre Gomors.* Apud Petrum Gomorſum. *L'année de l'édition n'eſt point marquée. Elle eſt dédiée à Jean Olivier,* Joanni Olivario, *Evêque d'Angers.*

(1) *Deux jeunes gens de Paris qui étoient auprès de Mr. de Nointel s'étant fait Mahometans,*

Digitized by Google

joint de verſion Latine à ſon édition Arabe de l'Alcoran.

Le Public n'y a rien perdu, car le P. Maraccius, qui dès ſa jeuneſſe s'étoit appliqué à l'étude de la langue Arabe, & qui la profeſſoit alors publiquement à Rome, en a joint une très-exacte à ſon édition Arabe de l'Alcoran, avec de ſçavantes notes. Comme cet ouvrage eſt encore très-rare dans Paris, & que j'en ai recouvert un exemplaire par le moyen d'un de mes amis qui l'a fait venir de Veniſe, je vais en donner le plan, afin de le faire connoître en general, c'eſt un ouvrage qu'on ne ſçauroit trop loüer; il ſera d'une merveilleuſe utilité à ceux qui s'appliquent à l'étude de la langue Arabe, & principalement aux Miſſionnaires qui vont dans le Levant, & qui pour l'ordinaire ne ſont pas aſſez inſtruits de la Religion Mahometane. C'eſt dans cette vûë que le Cardinal Barbadigo a fait une dépenſe très-conſiderable pour l'impreſſion de cet Alcoran, n'y ayant rien épargné, quoiqu'il ſoit mort avant que l'impreſſion ait été achevée.

tans, Levi qui faiſoit alors profeſſion de la religion Mahometane trouva le moyen de les retirer d'entre les mains des Turcs, & de les remettre à l'Ambaſſadeur.

Digitized by Google

Maraccius fait d'abord profession de donner le texte Arabe de l'Alcoran tiré de bons exemplaires, & une version avec des notes pour servir de refutation. Quoique la version de ce docte Traducteur soit litterale, & qu'elle réponde assez exactement au texte Arabe, il reconnoit dans sa préface, (1) qu'elle ne répond point de mot à mot à l'original Arabe, parce qu'outre que ces versions trop litterales causent du dégoût à ceux qui les lisent, il n'est pas possible de traduire de la sorte l'Alcoran, dont le stile est trop coupé. C'est pourquoi il a crû qu'il suffisoit d'en exprimer le sens fidellement; ce qu'il ne pouvoit bien faire qu'en ajoutant & retranchant quelquefois un mot ou deux, & il donne pour exemple de sa méthode la version des livres sacrez, où les Traducteurs ont pris cette même liberté.

On lit à la tête de son Prodrome la vie de Mahomet, qui est appellé en Arabe

(1) *Dabis autem veniam, benigne Lector, si ea qua ex Arabico idiomate transtuli non ita verbo tenùs reddiderim; tædium rigidæ translationis, fateor ingenuè, perferre non potui: satis habui sententiam fideliter exprimere, dictionem unam vel alteram demere, vel addere, quo faciliorem sensum redderem, religioni mihi non duxi.* Maracc. in præfat.

Digitized by Google

Mohammed, c'eſt à dire, *loüé*, & qu'on nomme auſſi *Achmed*. Mahomet, dit Maraccius, eſt originaire de la Mecque, ville d'Arabie, & il étoit d'une famille très-noble des Coraiſites : *Patriam habuit Meccam, urbem Arabiæ, ortus eſt ex nobiliſſima familia Corais.* Il vécut environ quarante ans (1) dans l'idolatrie avec les autres gens de ſon païs. Maraccius vient après cela à l'Alcoran, qui eſt un mot Arabe tiré du verbe Arabe, *karaa*, c'eſt à dire en Latin, *legere*, & qui eſt la même choſe que le verbe Hebreu *kara*, qui ſignifie *lire* un livre. Sans l'article *al*, on écriroit *coran*, & ſignifieroit indéterminément un livre propre à être lû, *librum legibilem*; mais l'article Arabe *al* étant joint à ce mot, il ſignifie le livre particulier de la loi de Mahomet; & c'eſt la même choſe que chez les Hebreux, *hammikra*, *l'écriture*, & en Grec τὰ βιβλία.

Comme les Mahometans ſont les ſin-

(1) *Les Mahometans appellent ce tems-là le tems d'ignorance, parce qu'ils n'avoient point encore la connoiſſance de Dieu & de la veritable Religion, qu'ils appellent* l'Iſlamiſme, *qui conſiſte à embraſſer la Religion établie par Mahomet, qu'ils regardent comme un très-grand Prophete envoyé de Dieu.*

Digitized by Google

ges des Juifs, & que ceux-ci ont une loi orale où sont renfermées les traditions qui n'ont point été écrites par leur Legislateur, de même les Mahometans ont des traditions de leur Prophete, auxquelles ils donnent un nom semblable, sçavoir, *sonnat*. Les Mahometans distinguent aussi leur Alcoran, à l'imitation des Juifs, en *surates*, ou (1) *chapitres*, en versets & en mots, & ils en ont de même compté toutes les lettres. Ils ont aussi diverses leçons dans leur Alcoran, & ces varietez de leçon ont été recüeillies séparément dans un seul livre par Mohammed fils de Meahmud, fils de Mohammed de Sarmacand, qui vivoit l'année de l'hegire 754. c'est à dire, l'année de JESUS-CHRIST 1354. L'Alcoran est aussi appellé *alphorcan*, du verbe Arabe *pharaca*, qui signifie *distinguer*, comme s'il distinguoit les choses vrayes d'avec les fausses, les Mahometans le nomment aussi *le livre*, simplement & par excellence, comme les Grecs appellent

(1) *Les Mahometans ont une espece de Massore de l'Alcoran, comme les Juifs en ont une du texte Hebreu de l'Ecriture. Ils y marquent le nombre de chaque chapitre de l'Alcoran, le nombre des versets, & même des lettres.*

Digitized by Google

appellent l'Ecriture τὰ βιβλία. Enfin ils l'appellent *le livre de Dieu.*

L'Alcoran qui a été écrit en Arabe a été traduit (1) en Perſan, mais cette verſion, dit-on, eſt fort differente de l'original Arabe. Les Muſſulmans ne ſouffrent point que l'Alcoran ſoit traduit en quelque langue que ce ſoit. Pierre Abbé de Cluni a eû ſoin de le faire traduire en Latin. La lecture de cette verſion Latine imprimée à Bâle a été défendiie dans *l'Indice Romain*, tant à cauſe de la doctrine qui eſt renfermée dans l'Alcoran, qu'à cauſe des notes marginales. Il y a auſſi des verſions de ce livre en François, en Eſpagnol & en Italien.

(1) *Cette verſion en Perſan eſt plûtôt une paraphraſe qu'une ſimple verſion. Les Turcs ne ſouffrent point qu'on faſſe de verſion de l'Alcoran, parceque ce ſeroit alterer les paroles de leur Prophete, enſorte qu'ils ſont tous obligez de le lire en Arabe, & on ne le lit point en d'autre langue dans leurs Moſquées, comme les Juifs encore aujourd'hui ne liſent la loi dans leurs Synagogues qu'en Hebreu; mais il leur eſt permis d'en avoir des verſions en leurs langues vulgaires pour leur inſtruction particuliere, ce qui n'eſt point permis aux Turcs pour la lecture de l'Alcoran, parcequ'ils ne croyent pas qu'aucun Traducteur puiſſe bien exprimer, & ſelon le veritable ſens, les paroles de l'Alcoran.*

Digitized by Google

Pour moi, dit Maraccius, (1) j'ai fait ma verſion avec le ſecours des plus doctes Interpretes de l'Alcoran, ſans leſquels j'aurois entrepris inutilement ce travail, car l'Alcoran eſt ſi obſcur, ſi concis, ſi embarraſſé, ſi coupé, & ſi peu lié, que ſi l'on n'a recours aux Commentateurs Arabes qui l'ont expliqué, Oedipe n'en viendroit pas à bout, & le plus ſouvent même les Interpretes Arabes ne font que deviner.

L'Alcoran, continüe Maraccius, eſt diviſé en *ſurates*, ou chapitres, les ſurates en *ſignes*, ou periodes, & les ſignes ont des marques de diſtinction & de terminaiſon. La *ſurate*, qui eſt un mot Arabe, ſignifie ſtructure, ou liaiſon d'un édifice, & a du rapport avec le mot Hebreu *ſurah*; quelques-uns l'ont appellé moins proprement *azoura*. Les chapitres ſont diſtinguez en *airath*, *ſignes*, ou petits verſets. On connoit la diſtinc-

(1) *Ego verſionem meam feci adhibitis doctiſſimis Alcorani Interpretibus Arabibus, ſine quorum ope fruſtra omninò in ea deſudaſſem; eſt enim Alcoranus ità obſcurus, conciſus, perplexus, diffuſus atque elumbatus, ut niſi illius expoſitores ſuppetias ad ejus intelligentiam ferrent Oedipo ipſi fruſtrà explicandus traderetur; verùm Arabes etiam Interpretes plerùmque divinant.* Maracc.

Digitized by Google

tion de ces *signes*, par leur terminaiſon rimée. Ils ne ſont point néanmoins reglez par un nombre déterminé de ſyllabes ; c'eſt pourquoi ce ne ſont point de veritables vers. Maraccius ajoute, (1) qu'il n'y a rien de plus ſain, que les premieres paroles de l'Alcoran ; que pluſieurs ont écrit à la verité contre ce livre, mais que la plûpart ont écrit des fauſſetez, & ont paſſé ſous ſilence des choſes qui étoient vrayes, ce qui a donné lieu aux Mahometans de ſe confirmer dans leurs erreurs.

C'eſt une opinion commune parmi nous, dit encore Maraccius, qu'un certain Moine, nommé (2) Sergius, a écrit l'Alcoran, ou au moins qu'il l'a compoſé avec Mahomet ; mais on ne convient pas qui a été ce Moine Sergius. Les Mahometans nient, que Mahomet ait écrit l'Alcoran, parceque ſelon eux il n'avoit aucune litterature. La croyance

(1) *Plures fateor contra Alcoranum ſcripſiſſe, ſed plerique vel falſa crimina objicientes, vel vera prætermittentes, Mahumetanos in errore ſuo non parùm confirmavere.* Marac. Ibid.

(2) *Quoique ce qu'on dit de ce Moine Sergius, qu'on croit avoir travaillé avec Mahomet à la compoſition de l'Alcoran, ſoit atteſté par pluſieurs Ecrivains, principalement par les Chrétiens, cette hiſtoire n'a rien de bien certain.*

commune des (1) Muſſulmans, & qu'ils regardent comme une choſe très-certaine, eſt que comme Dieu a donné le Pentateuque à Moyſe, l'Evangile à JESUS-CHRIST, & les autres livres ſacrez aux Prophetes, de même il a donné l'Alcoran à Mahomet. Ils croyent que l'Ange Gabriel lui en a revelé tous les verſets du Ciel de la lune, en divers lieux & en differens tems, à la Mecque, ou Medine, par l'eſpace de vingt-trois ans, ſelon que les choſes le demandoient. (2) Ils diſent de plus, que Mahomet, lorſque quelques-uns de ces verſets lui étoient revelez, les donnoit à ſon Secretaire pour les copier & les garder, & que ce Secretaire les mit ſans aucun ordre dans une caiſſe, ou boëte; enſorte qu'on

(1) *C'eſt le nom que les Mahometans donnent à ceux qui font profeſſion de leur Religion, qu'ils nomment d'un mot Arabe* Iſlam, *Iſlamiſme, ou Muſſulmaniſme. Ce mot Arabe ſignifie un entier devoüement & une parfaite reſignation à Dieu, & à tout ce que Mahomet a revelé de la part de Dieu.*

(2) *Tradunt Mahometum, quando aliqui verſus ei revelabantur, illos à Manuenſi ſuo ſcribendos ac ſervandos tradidiſſe, qui confuſim eos in capſa collocabat, ita ut certò ſciri non poſſit quonam tempore quilibet Alcorani verſiculus traditus fuerit, quamtumvis in hoc expoſitores Moſlemi divinare conentur.* Maracc. ibid.

Digitized by Google

ne peut pas ſçavoir certainement en quel tems chaque verſet de l'Alcoran a été donné, quoique les Interpretes Mahometans faſſent tout leur poſſible pour le deviner.

(1) C'eſt un fait conſtant parmi eux, qu'après la mort de Mahomet Abubacer, qui lui ſucceda dans l'Empire, voyant que l'Alcoran étoit écrit ſur quelques parchemins ou petits papiers, & dans la mémoire de quelques perſonnes, ramaſſa tous ces petits papiers, & tira tout ce qu'il pût de la mémoire de ces perſonnes,

(1) *Certiſſimum eſt apud Moſlemos poſt mortem Mahumeti Abubacrum, qui illi in Imperio ſucceſſit, cùm videret Alcoranum eſſe tantùm in membranis ſeu chartulis quibuſdam & hominum memoriis, collegiſſe hujuſmodi chartulas, & expiſcatum fuiſſe à ſingulorum memoria id cujus recordarentur, atque ex his Alcoranum compegiſſe, quem Hapſa Mahumeti uxori tradidit cuſtodiendum. Cum verò illius exemplaria in varias Mahumetanorum provincias tranſmiſſa fuiſſent, & magna interea diverſitas reperiretur, atque unaquaque provincia Alcoranum ſuum cæteris præferret, Othman, qui in Imperio Abubacro ſucceſſerat, juſſit à quatuor Sapientibus deſcribi plura exemplaria ex codice Hapſano, & cæteris ſuppreſſis voluit illa pro legitimis haberi. Verùm neque codex ille Hapſanus erat adeò ſincerus, ut non multa in eo à Sapientibus illis fuerint correcta, & nihilominus ſunt hodie in exemplaribus Alcorani multæ lectiones variæ, & quæ non rarò ſententiam immutant.* Maracc. ibid.

Digitized by Google

& qu'il en composa l'Alcoran, qu'il donna à garder à Haphsa femme de Mahomet ; mais les exemplaires de ce livre ayant passé en diverses provinces des Mahometans, & s'étant trouvé beaucoup de diversité entre les exemplaires, ensorte que chaque province préferoit son exemplaire à celui d'une autre province, Othman, qui avoit succedé à Abubacer, donna ordre à quatre Sçavans d'en copier plusieurs exemplaires sur celui d'Hapsa, & ayant supprimé tous les autres, il commanda que celui-là seul eût cours, comme étant le vrai ; mais cet exemplaire d'Haphsa n'étoit pas si exact & si correct, que les Sçavans n'y corrigeassent encore plusieurs endroits, & encore aujourd'hui, nonobstant toutes ces corrections, il se trouve diverses leçons entre ces exemplaires, & il y en a même quelques-unes qui changent le sens. D'où Maraccius conclut, que Mahomet n'a laissé aucun exemplaire de l'Alcoran parfait ; car il paroit des paroles mêmes de l'Alcoran, qu'il avoit coûtume d'en réciter comme un perroquet les versets que l'Ange Gabriel lui dictoit.

Maraccius fait voir en ce lieu, que les Docteurs Mahometans reconnoissent les

Digitized by Google

varietez des exemplaires de l'Alcoran, & que chacun fait valoir celui qu'il ſuit : d'où il infere, que la croyance qu'on doit avoir à l'Alcoran eſt fort douteuſe depuis le recüeil qu'en ont fait Abubacer & Othman ſur divers exemplaires. Il produit même là-deſſus un long témoignage d'un Docteur Mahometan ; d'où il paroit qu'encore même aujourd'hui, il y a une grande confuſion dans l'Alcoran, y étant ſurvenu pluſieurs changemens. Mais après tout le raiſonnement de Maraccius ne prouve pas que nous n'ayons un veritable Alcoran ; car c'eſt le ſort ordinaire des livres, de quelque nature qu'il ſoyent, qu'il y ſurvienne avec le tems pluſieurs changemens. Ce que Maraccius rapporte ici de l'Alcoran, eſt arrivé de la même maniere aux livres d'Homere, dont il y a eû auſſi pluſieurs corrections, ayant paſſé par differentes mains. On pourroit encore ajouter, que les Turcs & les Perſans ſe reprochent mutüellement d'avoir corrompu exprès leurs exemplaires de l'Alcoran, ce qui m'a donné lieu de comparer un exemplaire aſſez beau de l'Alcoran, que j'ai eû d'une perſonne qui l'avoit apporté de Perſe ; je l'ai, dis-je, comparé, cet exemplaire, avec un autre exemplaire commun & or-

Digitized by Google

dinaire,& je n'y ai presque trouvé aucune difference ; ce qui me fait juger que Maraccius a un peu exageré en ce lieu. Les Mahometans pourroient nous opposer, qu'il y a de bien plus grandes varietez entre nos exemplaires de l'Ecriture, en quelque langue qu'ils soient écrits, qu'entre leurs exemplaires de l'Alcoran.

Le même Maraccius prouve par les paroles de l'Alcoran la fausseté de ce que les Mahometans disent, que ce livre a été donné à Mahomet par parties durant l'espace de 23 ans. Il est probable, selon lui, que Mahomet a écrit lui-même seul l'Alcoran, ou avec le secours de quelque Chrétien, ou de quelque Juif ; qu'il a consulté des Chrétiens, principalement des Nestoriens, y en ayant alors plusieurs dans la Syrie ; ou des Juifs, de qui il a pris un grand nombre de fables qui sont dans le Talmud, & dont l'Alcoran est rempli, il a emprunté d'eux plusieurs histoires apocryphes. Il a aussi fourré dans son Alcoran plusieurs superstitions des (1) Ismaëlites, par exemple, le voyage de

(1) *Les Juifs transposant les lettres de* Islamites, *qui est le nom que prennent les Mahometans, en ont fait* Ismaëlites, *& appellent leur Religion* Ismaëlisme *par mépris. Mr. Pocock remarque dans ses notes sur le* Specimen Arabum, *que les Mahometans*

Digitized by Google

la Mecque, le jeune du Rhomadan, les ablutions, & plusieurs autres choses semblables, qui étoient en usage parmi les Arabes. (1) Il est néanmoins probable, ajoute Maraccius, que Mahomet, ou Sergius, ou Bahirus, ont tenté de confirmer cette nouvelle loi par quelque faux miracle, soit par celui du taureau, ou par celui (2) du pigeon, ou par quelque autre.

Maraccius renvoye ceux qui voudront être instruits plus amplement sur ces matieres à l'histoire Mahometane de Saint

Mahometans admettent volontiers ce nom, parce-qu'ils reconnoissent Ismaël pour le Pere de leur nation & de leur Religion, après Abraham. Les Docteurs Mahometans soutiennent, que la doctrine dont ils font profession n'est point differente de celle qu'Ismaël avoit reçûë de son pere Abraham, & qu'Ismaël a laissé à sa posterité, comme si Mahomet n'avoit fait autre chose, que rétablir l'ancien Ismaëlisme, *sous le titre d'*Islamisme.

(1) *Probabile tamen est sive Mahumetum, sive Sergium, sive Bahirum, novam hanc legem fictitio aliquo miraculo, sive illud fuerit tauri, sive columba, sive aliud, confirmare tentasse.* Maracc. Ibid.

(2) *Les Docteurs Mahometans attribuënt plusieurs miracles à leur Prophete; mais ils ne conviennent pas du nombre; aucun d'eux n'a parlé de ce fameux pigeon. Cette histoire, ou plûtôt cette fable du pigeon de Mahomet, vient apparemment des Chrétiens.*

Digitized by Google

Pierre Paſchaſe, Martyr de l'Ordre des Religieux de la Merci, qui vivoit en 1300. Il produit auſſi beaucoup de choſes ſur ce même ſujet, tirées d'un Moine, dont il ne marque point le nom. Il cite de plus l'ouvrage de Michel le Fevre, intitulé, *Teatro della Turchia*, où il eſt parlé au long de Sergius. C'eſt une opinion commune de ceux de la Mecque, dit Maraccius, que Mahomet a été aſſiſté de quelque Chrétien, ou de quelque Juif, pour écrire ſon Alcoran. Il produit même les témoignages de quelques Auteurs Arabes, qui font auſſi mention du Moine Sergius, d'où il infere, que ce qu'on dit communément, que l'Alcoran a été écrit par Sergius, ou par Bahirus, ou par quelque autre, ſoit Juif, ou Chrétien qui y ayent travaillé avec Mahomet, (1) n'eſt point de l'invention de nos Ecrivains, puiſque du tems même de Mahomet les Arabes de la Mecque ont dit la même choſe.

Comme il y a pluſieurs contradictions

(1) *Non eſſe noſtrorum inventum id quod dicitur de conſcriptione Alcorani factâ à Sergio, vel Baſirâ, vel alio Chriſtiano, aut Judæo, ſimul cum Mahumeto, cùm etiam Mahumeto ipſo vivente hoc idem Arabes Meccani dictitarent.* Maracc. Ibid.

Digitized by Google

évidentes dans l'Alcoran, les Musſulmans diſent, qu'elles viennent de Dieu même, qui a commandé pluſieurs choſes dans l'Alcoran, qu'il a revoquées enſuite ſelon la neceſſité des tems, & ils appellent ces verſets revoquez *des verſets abrogez, abrogatos*, & il les marquent tous en particulier.

Après cette diſſertation ſur le livre de l'Alcoran, Maraccius apporte dans ſon prodrome pluſieurs preuves pour établir la vraye foi, & refuter l'Alcoran. Il s'étend au long ſur l'integrité des livres ſacrez contre les Mahometans. Il avoüe néanmoins (1) qu'il s'y trouve quelques défauts, même dans l'original Hebreu & dans le Grec, parceque, ni les Traducteurs, ni les Copiſtes, n'ont point été inſpirez, & ainſi ils ont pû tomber dans quelques fautes. Il loüe beaucoup le grand ſoin & la grande application des Juifs à écrire les livres ſacrez, & à les conſerver dans leurs Synagogues, & il refute au long ceux qui prétendent que les Juifs ont corrompu exprès les exemplaires Hebreux.

Il examine enſuite les argumens dont les Mahometans ſe ſervent, pour montrer que l'Ecriture ſainte a été cor-

(1) *In ipſis fontibus Hebr. & Græc. defectus aliquos reperiri.* Ibid.

Digitized by Google

rompuë, & il les refute assez au long, produisant les passages de l'Ecriture qu'ils objectent sur cela aux Chrétiens, pour fortifier la doctrine de Mahomet. Il ajoute après cela un petit appendice, pour faire voir (1) que les Mahometans semblent reconnoître presque tous les livres, tant de l'ancien, que du nouveau Testament, comme étant veritablement sacrez & divins, parcequ'ils en tirent des preuves, non seulement contre nous & contre les Juifs; mais aussi pour établir leur secte, & pour appuyer la qualité de Prophete, dont ils prétendent que Mahomet a été revêtu; & lorsqu'ils alleguent quelque passage de l'Ecriture sainte, ils le proposent comme étant *la parole de Dieu du très-Haut*, expression dont ils se servent ordinairement lorsqu'ils citent l'Alcoran. C'est pourquoi, ajoute Maraccius, Hottinger est ridicule & écrit des faussetez, lorsqu'il assûre que les Maho-

(1) *Mahumetani libros ferè omnes, tàm veteris, quàm novi Testamenti, agnoscere, ac tanquam sacros & divinitùs traditos suscipere videntur. Eorum enim testimoniis non solùm contra nos & Hebræos, sed etiam pro sua secta corroborandâ, & pro Mahumeti prophetico munere asserendo passim utuntur, & cùm aliquam eorum sententiam allegant, formulam illam proponunt*: Dictum Altissimi.

Digitized by Google

metans dans leurs disputes contre nous n'employent point sérieusement l'autorité des livres sacrez, parcequ'ils ne les reconnoissent point comme étant la parole de Dieu ; mais ils lui servent, selon lui, comme de preuves qu'on appelle *ad hominem*.

La seconde partie du prodrome de Maraccius est employée à la refutation de l'Alcoran. Il examine dans le premier chapitre, si les miracles sont necessaires pour établir la verité de la Religion. Il dit (1) que les Mahometans sont en cela plus sages & plus pieux que plusieurs de nos heretiques, parce qu'ils avoüent ingenüement, que la veritable Religion demande des miracles. Il cite là-dessus Avicenne, dans sa Metaphysique, ou Théologie. Il produit aussi le témoignage d'Ahmed fils d'Edris, qui écrit contre les Juifs, que Mahomet a fait de veritables miracles, aussibien que Moyse ; d'où Maraccius infere, que (2) les Docteurs

(1) *Mahumetani hoc jure multis ex nostris novatoribus sapientiores, ac magis pii, in testimoniis veræ Religionis hæc miracula exigi ingenuè fatentur.* Maracc. prodr. part. 2.

(2) *Fatentur itaque sapientes Moslemi ad conciliandam novæ Religioni fidem exigi miracula.* Ibid.

Digitized by Google

Musſulmans reconnoiſſent, que les miracles ſont neceſſaires pour donner de l'autorité à une nouvelle Religion, & que les Mahometans veulent nous perſuader que leur Prophete Mahomet a fait pluſieurs grands miracles pour établir la Religion qu'il prêchoit.

Mais Maraccius prouve au long dans ſon chap. 3. par les paroles mêmes de l'Alcoran, que Mahomet n'a point fait de miracles, comme Moyſe & JESUS-CHRIST. Il allegue néanmoins là-deſſus la ſurate 2. *de la vache* verſet 118. où on lit : *Nous avons déja déclaré & manifeſté les ſignes, ou miracles.* Jahias croit, que par ces miracles ſont indiquez ceux que Mahomet a faits; par exemple, lorſqu'il fendoit la lune, & autres ſemblables; mais Maraccius croit, qu'en cet endroit de l'Alcoran il eſt parlé des miracles qui ont été faits par les anciens Prophetes. Ceux de la Mecque demandoient ſans ceſſe à Mahomet qu'il fît des miracles, comme on le voit dans l'Alcoran, & ils n'en pûrent jamais obtenir de lui.

On diſcute dans le chapitre 4. les miracles que les Mahometans tirent des paroles de l'Alcoran. C'eſt une choſe incroyable, dit Maraccius, combien les

Digitized by Google

Docteurs Muſſulmans ſe tourmentent pour trouver dans l'Alcoran les miracles de Mahomet, quoi qu'il ait dit lui-même tant de fois, qu'il n'avoit pas été envoyé de Dieu pour faire des miracles, mais ſeulement pour prêcher. Maraccius expoſe au long ces prétendus miracles de Mahomet *, que ſes ſectateurs lui attribüent; mais il ſont tous ſi ridicules, qu'il ſuffit de les expoſer pour les refuter; cependant Maraccius dans les chap. 6. 7. & 8. s'étend fort au long à en faire le dénombrement, de la maniere qu'ils ſont rapportez par les Docteurs Mahometans, & dans le chap. 9. il refute l'argument que les Muſſulmans tirent de ces prétendus miracles; puis il ajoute avec raiſon, qu'on peut les nier tous, & qu'il les nie en effet.

Il prouve dans ſon chapitre 10. par pluſieurs exemples, que les payens ont fait de ſemblables miracles; mais qu'aucun n'étoit vrai. Il les attribüe au Diable, mais il me ſemble qu'il n'étoit pas neceſſaire d'avoir recours au Diable, pour rejetter des fauſſetez & des impoſtures qui ſont manifeſtes. A l'égard de

* *Les Mahometans multiplient fort les miracles de leur faux Prophete, & ils traitent de blaſphemateurs ceux qui oſent les nier.*

Digitized by Google

l'Alcoran, dont les Mahometans regardent la compoſition comme un miracle, à cauſe de l'élevation & de la grandeur de ſon ſtile, qu'aucun mortel ne peut imiter, Maraccius ſoutient, qu'il n'y a rien de miraculeux dans la compoſition de ce livre, comme les Muſſulmans le prétendent. Il nie que Mahomet ait été un homme ſans litterature, puiſqu'il étoit d'une famille très-noble de la Mecque, & que ceux de la Mecque étoient très-éloquens & amateurs de la Poëſie. Il conjecture, que Mahomet a été plûtôt agité par le Demon, que par l'Ange Gabriel; mais il n'étoit nullement neceſſaire d'avoir recours au Demon, pour expliquer les ruſes, ou plûtôt, les impoſtures de Mahomet. Maraccius raiſonne beaucoup mieux, lorſqu'il nie abſolument cette grande & inimitable élegance que les Mahometans attribüent à leur Alcoran, & qu'il s'en mocque ouvertement. En effet, cet ouvrage n'a rien de fort extraordinaire pour le ſtile, & qui n'ait pû être imité, & même ſurpaſſé par d'autres Ecrivains Arabes. Le ſtile en eſt ſi obſcur & ſi embarraſſé, pour être trop coupé & ſans aucune ſuite, que ſi Mahomet revenoit au monde, il n'entendroit pas peut-être lui-même une bonne partie de

Digitized by Google

cet Alcoran tant vanté par ſes ſectateurs.

Maraccius produit dans le ch. 12. de ſon prodrome quelques extraits d'un livre compoſé par un ſçavant Religieux Dominicain, nommé Ricardus, & ſelon d'autres, (1) Ricoldus, ſous le titre de *Spurcitia Turcica*, qui a été traduit du Grec, & imprimé en 1514. avec un autre petit ouvrage qui a pour titre : *Confutatio legis latæ Saracenis*. Quelques-uns néanmoins ne font Auteur Ricardus que de ce dernier, & attribüent le premier à un autre Religieux du même Ordre, qui ayant été pris captif dans une ville de Hongrie vers l'année 1435. demeura long-tems parmi les Mahometans. Cet Auteur rapporte l'hiſtoire d'une certaine diſpute entre les Prêtres & les Dervis, pour les offrandes des peuples, ſçavoir, à qui elles étoient dûës, ſi c'étoit aux Prêtres, ou aux Dervis.

(1) *Ricoldus étoit Florentin, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Il avoit étudié la langue Arabe dans une Ecole des Mahometans, & avoit eû pluſieurs conferences avec leurs Docteurs. Il a donné au Public un livre intitulé*: Propugnaculum fidei & deliramenta Saracenorum, Alcorani præcipuè, Auctore R. Patre Magiſtro Ricoldo Florentino, Ordinis Prædicatorum. *Il y en a une édition* in 4°. *à Veniſe en* 1608. *où eſt jointe la Panoplie de René Benoit contre les heretiques.*

Digitized by Google

On refute dans la troiſiéme partie du prodrome, par la verité de la Religion Chrétienne, l'Alcoran, & l'on fait voir en même tems la fauſſeté de celle des Muſſulmans, que Maraccius appelle *la ſecte Iſlamitique*. Il rapporte & réſout en même tems les difficultez que les Mahometans oppoſent aux Chrétiens ſur leur croyance; par exemple, le Myſtere de la Trinité & quelques autres. Il auroit été à ſouhaiter que Maraccius, pour répondre à ces objections, eut eû recours à des preuves plus ſolides, que ne ſont celles qu'il tire de certains livres Cabbaliſtiques des Juifs. Il a auſſi recours à quelques principes qu'il a empruntez des livres mêmes des Mahometans, & il prend de là occaſion de traiter de leurs differentes ſectes. Mais c'eſt à quoi je ne m'arrêterai point, parceque le docte (1) Pocock en a traité amplement, & très ſolidement, dans ſes notes ſur le *Specimen hiſtoriæ Arabum*.

(1) *Edoüard Pocock, ſçavant Profeſſeur en Hebreu & en Arabe dans l'Univerſité d'Oxfort, a fait imprimer en* 1650. *à Oxfort* in 4. Specimen hiſtoriæ Arabum, *tiré de Gregoire Abulfarage avec d'excellentes notes qu'il a priſes des plus ſçavans Ecrivains Mahometans. Il y a eû une ſeconde édition de cet ouvrage à Lipſic, mais elle n'eſt pas moins rare que la premiere.*

Digitized by Google

Je m'arrêterai seulement à ce qu'il rapporte dans le ch. 25. des plus nouvelles sectes des Mahometans, qui sont divisez en deux fameuses sectes, sçavoir, *des Sonnites* & des *Sciaites*. Dans la premiere sont renfermez les Turcs, tous les Arabes, & une infinité d'autres nations. Dans la seconde sont les Perses. Les Sonnites anathematisent & ont en abomination les Sciaites, & ceux-ci font la même chose à l'égard des Sonnites, qui accusent les Sciaites d'avoir corrompu & alteré l'Alcoran, & ils leur reprochent encore plus fortement de ne point observer les préceptes. Les Sciaites font tomber ce grand crime sur les Sonnites. Ces Sonnites reconnoissent comme divin & canonique le livre * de l'*assonna*, c'est à dire, des traditions Mahometiques, & il répond à la *misna* des Juifs. Les Sciaites au contraire le rejettent comme un livre apocryphe & de nulle autorité. Les Mahometans appellent le Pape *Chaliphe* & *Emam*, c'est à dire, le souverain Chef

* *Comme les Juifs, outre la loi écrite de Moyse, reconnoissent une autre loi qu'ils appellent orale, de même les Mahometans, outre leur Alcoran, reconnoissent aussi une loi orale qu'ils nomment* assonnah, *& elle contient tout ce que Mahomet a dit, ou fait, & qui n'est point exprimé dans l'Alcoran.*

Digitized by Google

de la Religion & Prélat : *Supremum Religionis Principem & Antistitem.* Le chapitre 26. est intitulé : Des dogmes de la secte des Sonuites, ou orthodoxes. Maraccius les tire de l'exposition qu'Algazel a publiée de la profession de foi des Sonnites.

Maraccius dans la quatriéme partie de son prodrome refute l'Alcoran, & comme les Mahometans vantent fort leur piété, leurs jeûnes, leurs prieres &c. il examine tout cela, & le compare avec ce qui se pratique dans la Religion Chrétienne. Il remarque dans le chap. 2. que l'Alcoran, selon les Docteurs Mahometans, contient des jugemens, des histoires & des exhortations. Il leur reproche plusieurs crimes, & entr'autres, que celui de la sodomie avec leurs femmes est permis dans l'Alcoran. Il rapporte dans le chapitre 3. plusieurs choses tirées d'Abulphargius, qu'il dit être un Auteur Arabe, mais Chrétien, qui est en grande estime, & d'une grande autorité parmi les Mahometans. Il observe, que ce que cet Ecrivain dit des Mahometans leur est honorable ; mais qu'il est conforme à l'Alcoran & à diverses professions de foi des Mahometans, c'est à quoi je ne m'arrêterai point, parceque l'ouvrage d'A-

Digitized by Google

bulpharage est imprimé en Arabe avec la version Latine, & ce que Maraccius en rapporte ici se trouve dans la section 3.

Le chapitre 5. de cette partie du prodrome de Maraccius contient comme un abregé du rituel, ou euchologe des Mahometans, & il examine tout cela dans les chapitres qui suivent. Il repete dans le chapitre 26. ce qu'il avoit déja dit auparavant, que Mahomet dans son Alcoran permet la sodomie. Il ajoute de plus, que Mahomet a emprunté cela du Talmud des Juifs, dont il rapporte les propres termes, qu'il témoigne avoir lûs dans la bibliotheque Rabbinique de Bartoloccio; mais il est à propos de remarquer que les Juifs donnent une autre sens aux paroles de leur Talmud, qu'ils n'expliquent pas à la lettre, & que Bartoloccio n'est gueres croyable sur plusieurs choses dont il rend les Juifs coupables, ayant pris à tâche de les décrier.

Dans le chapitre 27. Maraccius rapporte quelques endroits de l'Alcoran qui sont fabuleux, faux & impies; par exemple, dès le premier verset de la surate, au chapitre 1. de l'Alcoran, Dieu est appellé *le Seigneur des mondes*: ce qui est une erreur des Manichéens, de Democrite, & de quelques autres Phi-

Digitized by Google

losophes. Il ajoute, que les Juifs dans un de leurs livres intitulé, *Taame mitſwoth*, c'eſt à dire, *Raiſons des préceptes*, expliquant ces paroles du Pſeaume 143. v. 13. *Vôtre regne, le regne de tous les mondes, ou ſiécles*, tirent par une interpretation Cabbaliſtique, que Dieu eſt le Roi de cinquante mille mondes, parceque le mot de *col* en Hebreu, qui ſignifie *tous*, eſt compoſé de la lettre *caph* & de la lettre *lamed*, qui marquent 50; & en mettant deux points ſur ce mot, il marque cinquante mille. Il eſt ſurprenant que Maraccius s'arrête, à l'imitation de Bartoloccio, à ces extravagantes explications des Juifs Cabbaliſtes. Il eſt aiſé de juger, que cette expreſſion ſignifie à la lettre, que le regne de Dieu durera éternellement, & qu'il n'eſt point comme le regne des Rois de ce monde, qui meurent & periſſent. Si ce ſçavant homme avoit été auſſi exercé dans les livres des Juifs, que dans les livres des Arabes, il auroit vû que les Juifs dans le livre ordinaire de leurs prieres intitulé, *Seder tephicloth*, *Ordre des prieres*, Dieu eſt ſouvent appellé *le Roi des mondes*. Eſdras, auquel ils attribuent la plûpart de ces prieres qui ſont très-belles, n'a pas voulu marquer par cette expreſſion qu'il y

Digitized by Google

eût plusieurs mondes. Ce que Maraccius rapporte en cet endroit touchant ce grand nombre de mondes reconnus par les Docteurs Mahometans, ne consiste qu'en des contes faits à plaisir & ridicules. Il décrit en ce même endroit l'infame paradis de Mahomet & des Mahometans.

Dans ce même chap. 27. Maraccius fait mention de Locman dont Mahomet parle dans la surate 31. de son Alcoran. Ce Locman celebre chez les Mahometans est Esope, en sorte que Mahomet l'a placé dans le nombre des Saints qu'on doit honorer. On parcourt dans ce même ch. 27. les surates de l'Alcoran, où se trouvent des fables & des fausſetez, & Maraccius s'arrête à expliquer toutes ces extravagances par les Docteurs Mahometans Sonuites, * qui les entendent à la lettre, n'ayant point recours à des interpretations metaphoriques, à la reserve

* *Il semble néanmoins que les Mahometans soient partagez entr'eux sur ce sujet. M. d'Herbelot, dans sa Bibliotheque orientale, marque en particulier les* Alcoranistes *qui sont attachez à la lettre de l'Alcoran. Il dit que ces gens-là sont grands ennemis des Philosophes en general, & en particulier des Metaphysiciens & des Scholastiques, & qu'ils condamnent ornemens Averroës & Avicene, les deux plus grands ornemens du Mussulmanisme.*

Digitized by Google

d'un seul de leurs Docteurs Sonuites, qui leur donne des sens metaphoriques. Maraccius parle aussi p. 103. de son prodrome de la surate 17. v. 3,. où est décrite la felicité du Paradis, & il observe, que les Mahometans sont obligez d'entendre materiellement & à la lettre tout ce qui est dit de cet infame Paradis : *Hæc verò omnia tenentur Moslemi materialiter & juxtà sonum verborum accipere.* Enfin Maraccius cite dans la conclusion de son long prodrome un livre du P. Thyrsis Gonzalez General des Jesuités, intitulé, *Manuductio ad conversionem Mahumetanorum.*

Après ce prodrome suit l'Alcoran imprimé en beaux caracteres Arabes, avec une version Latine, des notes & des refutations. Maraccius dédie son ouvrage à l'Empereur Leopold, & il donne dans cette épitre dédicatoire de grandes loüanges au Cardinal Barbadigo, qui étoit mort, & qui par son autorité & par ses liberalitez l'avoit engagé à entreprendre cet ouvrage, qui a aussi été imprimé aux dépens de cet éminentissime & pieux Cardinal. Maraccius étoit alors Professeur en Arabe dans l'Université de Rome, *in Athenæo Romano*, comme il le remarque dans sa préface, où il dit aussi, qu'il a été

Digitized by Google

été employé avec d'autres Docteurs à la correction de la Bible Arabe, ou plûtôt à une nouvelle traduction, ſous le Pape Innocent X. par ordre de la ſacrée Congregation *de la Propagande*. Mais ce travail, qui a été entierement inutile, ne lui fait pas beaucoup d'honneur ; car cette nouvelle édition de la Bible en Arabe a été revûë & corrigée ſur nôtre verſion Latine, comme s'il eut été neceſſaire de ſoumettre les peuples du Levant à nôtre Vulgate. Il eut été bien plus judicieux de leur donner une bonne édition de leur Bible Arabe ſur de bons exemplaires manuſcrits, que de leur en donner une qu'ils n'ont point voulu recevoir.

Ce que fit Maraccius à l'occaſion * de

* *Cùm in auguſtiſſimo Romana Inquiſitionis Senatu ab Innocentio librorum quorumdam examinè deputatus ſum, qui in plumbeis laminis vetuſtiſſimis, ut apparebat charactere Arabico inciſi intra cujuſdam montis cavas in Hiſpania Bœtica reperti ſunt, cùm enim hujuſmodi libri, ſeu lamina plumbea, ſancto Apoſtolo ejuſque diſcipulis tribuerentur, & non pauca Catholica fidei atque orthodoxæ doctrina conſona continerent, multorum ſtudia in ſui favorem trahebant, & à viris etiam doctrinâ & pietate conſpicuis propugnabantur; hic verò mihi, cujus, utpotè Fiſcalis, commemoratos libros oppugnare partes erant, ſummoperè profuit ex Alcorano & Mahumetanorum codicibus* ſtultitiam erroreſque didiciſſe. *Nam illos ita hujuſmodi erroribus*

Digitized by Google

certaines lames de plomb très-anciennes, ſur leſquelles il y avoit pluſieurs choſes écrites en Arabe, eſt bien plus judicieux & plus honorable. Ces lames avoient été trouvées en Eſpagne dans la province Betique. Les Eſpagnols attribüoient communément ces livres écrits en Arabe ſur des lames de plomb à l'Apôtre S. Jacques & à ſes diſciples, parce qu'en effet on y liſoit pluſieurs choſes conformes à nôtre ſainte foi; ce qui fit que pluſieurs perſonnes conſiderables, même pour leur ſcience & pour leur pieté, prirent la défenſe de ces lames, comme favorables à la Religion Chrétienne. Maraccius, qui eut ordre de l'Inquiſition de les examiner ſous le même Pape Innocent X. en jugea tout autrement; car il trouva ces livres remplis d'erreurs Mahometanes, en ſorte qu'il fit voir manifeſtement au Tribunal de l'Inquiſition, que S. Jacques, ni au-

ac ſtultitiâ reſperſos inveni, ut manifeſtiſſimè univerſi Patres agnoverint, illud non ſancti Jacobi ejuſque diſcipulorum genuinum opus, ſed Mahumetanorum, qui in ea regione Chriſtianos ſe eſſe ſimulantes latitabant, impoſturam eſſe; quâ Chriſtiana Religioni illudere, minùſque cautos decipere tentaverant. Quamobrem enormi fraude detectâ, Innocentius X. libros illos græviſſimo decreto proſcripſit, perpetuòque damnavit. Maracc. præfat. in edit. Arab. Alcor.

Digitized by Google

cun de ſes diſciples, n'en pouvoient pas être les Auteurs ; mais que c'étoit la production de quelques impoſteurs Mahométans de ce païs-là, qui feignoient être Chrétiens, & qui avoient voulu par là impoſer aux Chrétiens. Ce ſage jugement de Maraccius donna lieu à un decret que fit le Pape Innocent X. dans lequel il proſcrivit & condamna à perpetüité ces livres, qu'on conſervoit auparavant avec tant de veneration. Dans cette même préface Maraccius aſſûre, qu'il a fait tout ſon poſſible pour donner une verſion Latine exacte de l'Alcoran, & qu'il a employé plus de quarante ans à ce travail ; ayant retouché ſon ouvrage pluſieurs fois pour le mettre dans une plus grande perfection, y trouvant toujours quelque choſe à reformer.

Il prouve de plus, que toutes les regles de la Grammaire Arabe, les points voyelles qui ſont dans le texte de l'Alcoran, & quelques autres minuties, ne ſont point de l'invention de Mahomet ; mais de celle de quelques Ecrivains Arabes poſterieurs, qui ont imité les Rabbins en cela. Pluſieurs au contraire croyent que les Juifs ont pris des Arabes leur Grammaire, ce qui eſt d'autant plus probable, que les premiers Grammairiens

Digitized by Google

Juifs ont écrit en Arabe. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les Rabbins ont bien encheri ſur les Grammairiens Arabes par leurs ſubtilitez. Il appuye ſon opinion ſur ce qu'on ne trouve point dans les plus anciens exemplaires Arabes de l'Alcoran ces points voyelles, ni les autres minuties. Il parle enſuite dans cette même préface de la nature de ſa verſion, & il ſemble être contraire à ce qu'il avoit déja dit là deſſus dans ſon prodrome; car il aſſûre ici, qu'il l'a fait le plus à la lettre qu'il lui a été poſſible; & qu'il a mieux aimé être un peu barbare quelquefois, que de manquer à ce que demande de lui une interpretation exacte & qui exprime fidellement ſon original. Il ajoute, qu'il a ſuivi en cela l'exemple des plus ſçavans hommes, qui ont traduit des livres Arabes & Hebreux en Latin, qu'il n'a pas néanmoins laiſſé d'ajouter quelquefois un mot ou deux, pour n'être pas tout à fait obſcur, & principalement le verbe ſubſtantif *ſum*, que les Hebreux & les Arabes ſouſentendent ſouvent; & par là il confirme ce qu'il avoit déja dit dans ſon prodrome, enſorte que dans cette préface il repete pluſieurs choſes qu'il avoit déja dites en ce lieu-là, & qu'il ſeroit inutile de repeter.

Digitized by Google

Comme il y a plusieurs contradictions & des absurditez manifestes dans l'Alcoran, il observe que les Docteurs Mahometans sont fort embarrassez à se tirer de ces sortes de difficultez qui sont pressantes; car comme il ne leur est pas permis d'avoir recours aux metaphores & aux allegories, parceque tout ce qui est dans l'Alcoran doit être expliqué à la lettre, ce n'est pas une petite affaire aux Mahometans de se tirer de ce pas-là. Maraccius apporte le sentiment de quelques-uns de ces Docteurs, qui croyent qu'il y a des paroles dans l'Alcoran auxquelles on ne peut pas donner un bon sens, si on ne les explique metaphoriquement, & par cette voie ils tâchent de répondre à tout ce qu'on leur peut objecter sur les erreurs & les absurditez manifestes qui se trouvent dans leur Alcoran. Les Rabbins par de semblables réponses évitent toutes les difficultez qu'on leur propose contre leur Talmud; mais il me semble qu'il n'en est pas de même des Mahometans, qui sont obligez de prendre tous les termes de leur Alcoran dans un sens purement literal. Aussi Maraccius ajoute-t'il, * qu'il s'é-

* *Miror quomodo Doctores Mahumetani admittant in Alcorano sensus metaphoricos & allegoricos, cùm in professione fidei sua ab Algazele rela-*

tonne, que les Docteurs Mahometans reconnoissent des sens metaphoriques & allegoriques dans leur Alcoran, puisque leur profession de foi rapportée par Algazel condamne expressément comme heretiques ceux qui donnent aux paroles de l'Alcoran un autre sens que le litteral, & qui osent avoir recours à des sens figurez.

Ce que j'ai rapporté de l'excellent ouvrage de Maraccius est plus que suffisant pour le faire connoître, en attendant que vous puissiez en recouvrer un exemplaire. Si Mr. Arnaud avoit pû consulter quelque ouvrage semblable à celui-là sur la Religion des Mahometans, il n'auroit pas avancé tant d'impertinences qu'il a fait, lorsqu'il a voulu se mêler d'écrire sur cette matiere, dans ses difficultez proposées à Mr. Steyaërt part. 6. difficult. 74.

Enfin Maraccius, qui est fort sçavant dans les livres des Mahometans, & qui les a eû toujours en vûë, pour rendre plus exacte sa version de l'Alcoran, a ajoûté à ses sçavantes remarques des refutations, dont il y en a quelques-unes qui ne sont pas assez solides; par exemple,

ità damnetur tamquam hæreticus qui Alcorani verba litteraliter & prout sonant, non accipit, & ad sensus figuratos audet deterquere.

Digitized by Google

ſur la ſurate 4. il s'étend au long ſur le Myſtere de la Trinité. Il met tout en œuvre pour prouver ce grand Myſtere aux Mahometans ; il leur oppoſe des preuves qu'il a tirées de certains livres Juifs purement allegoriques & Cabbaliſtiques, & qui loin de faire quelque impreſſion ſur l'eſprit des Docteurs Mahometans, ſont rejettez par les plus ſçavans Docteurs Catholiques ; outre qu'il n'eſt pas judicieux de vouloir autoriſer le Myſtere de la Trinité par les témoignages des Juifs, qui ne ſont pas moins oppoſez à ce Myſtere que les Mahometans. Ce ſçavant homme ſe ſert auſſi de l'autorité de Triſmegiſte, qui eſt manifeſtement un livre ſuppoſé. Les preuves qu'il tire des livres mêmes des Docteurs Mahometans ſeroient plus efficaces, ſi on pouvoit en conclure quelque choſe contr'eux ; mais il y a bien de la difference entre ce que diſent quelques Docteurs Mahometans ſur les divers attributs de Dieu, & la croyance des Chrétiens ſur le Myſtere de la Trinité. En un mot, Maraccius eſt plus ſçavant dans la lecture des Auteurs Mahometans, que dans la Philoſophie & la Théologie.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Cat hakkeraim, *seu secta Karraeorum, dissertationibus aliquot historico-philologicis sic adumbrata, ut è codicibus mss. ut plurimùm ortus, progressus, ac dogmata ejusdem præcipua eruta compareant, studio M. Jo. Gottofr. Schuparti. Iena*, in 4°. 1701.

LEs dissertations historiques & philologiques de M. Schupart, Protestant de la confession d'Ausbourg, sur la secte des Juifs Caraïtes, meritent de tenir leur rang parmi les bons livres, & d'être lûës des sçavans. Ces sectaires ont été si peu connus, même de nos plus doctes Critiques, que Joseph Scaliger, quoiqu'il fût d'ailleurs très-habile dans ces sortes de matieres, en a parlé d'abord d'une maniere qui faisoit voir, qu'il n'avoit aucune connoissance de la secte des Caraïtes, qui étoit cependant assez répandüe dans le Levant, & même dans la Pologne; mais en ayant été ensuite mieux instruit, il n'eut point de honte de retracter ses premiers sentimens. Le fameux Guillaume Postel, qui en avoit vû quelques-uns dans le Levant, est un des premiers qui

Digitized by Google

en ait parlé. Le docte Selden, qui avoit une assez grande connoissance des langues orientales, & qui avoit lû quelques-uns de leurs livres, a parlé de ces sectaires avec assez d'exactitude ; mais les deux Buxtorf, qui avoient une connoissance si exacte des livres Juifs, n'ont jamais vû aucun livre de ces Caraïtes ; & c'est ce qui a jetté dans plusieurs erreurs Buxtorf le fils lorsqu'il en a parlé. Je dis la même chose du sçavant Loüis Cappel. Le P. Morin de l'Oratoire & M. Simon, qui avoient lû un excellent commentaire d'un Juif Caraïte, qui est dans la bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris, sur tout le Pentateuque, ont fait connoître ces sectaires plus précisément qu'on n'avoit fait auparavant ; le premier, dans ses exercitations sur la Bible, & le second, dans son histoire critique du vieux Testament ; celui-ci de plus, dans les supplémens qu'il a ajoutez au petit livre de Leon de Modene touchant les ceremonies des Juifs, a inseré un discours particulier sur la secte des Caraïtes, dont il parle fort en détail.

M. Schupart, qui a sçû tout ce que je viens de rapporter, n'a pas laissé de publier de nouvelles dissertations sur la secte des Caraïtes, parcequ'il a eû entre les

Digitized by Google

mains quelques livres de ces sectaires, dont il a voulu faire part aux Sçavans. Il traite dans son premier chapitre de la signification du nom de Caraïte; mais il n'y dit rien qui ne fût déja connu. *Karaim*, ou Caraïtes, est la même chose en Hebreu, que *Scripturarii* en Latin, & ils ont été ainsi nommez, parcequ'ils ne reconnoissent point d'autre principe de la Religion Juive, que l'Ecriture sainte. Le nom de *Karaï* a été d'abord un nom honorable parmi les Juifs, qui signifioit un homme versé dans l'étude des livres sacrez; mais depuis la naissance de cette secte, qui rejetta toutes les fausses traditions des Juifs répandües dans leur Talmud, ce nom devint un nom odieux parmi les Juifs, qui les appellerent *Minim*, c'est à dire, heretiques; & pour les rendre encore plus odieux ils les traiterent d'Epicuriens & de Saducéens; & c'est à quoi l'on doit bien prendre garde, car les Rabbins, même les plus sçavans, ne leur donnent point d'autre nom que celui de *Isadukim*, Saducéens. C'est ainsi qu'Aben-Ezra les nomme souvent dans ses commentaires sur l'Ecriture; mais c'est une imposture & une calomnie des Rabbins, comme M. Simon l'a démontré dans son supplément à Leon de Modene

touchant les Caraïtes, dont la doctrine est bien opposée à celle des anciens Saducéens. Aussi les Juifs ne les ont-ils traitez de Saducéens, que parce qu'ils les imitoient sur le fait des traditions, qu'ils ne voulurent point reconnoitre. C'est pourquoi Leon de Modene, qui n'a pas voulu abandonner le sentiment de ses Rabbins, l'a seulement corrigé, en appellant les Caraïtes d'aujourd'hui des *Saducéens reformez*, qui reconnoissent l'immortalité de l'ame, le paradis, l'enfer, le purgatoire, la resurrection des morts, & plusieurs autres choses que les anciens Saducéens nioient.

Plusieurs sçavans Chrétiens ont aussi imposé à ces mêmes Caraïtes, lorsqu'ils ont crû, fondez sur l'autorité des Rabbins, qu'ils ne reconnoissoient point d'autres livres de la Bible que le Pentateuque de Moyse. *Ils veulent*, dit Leon de Modene, *qu'on s'en tienne au Pentateuque*; mais M. Simon a très-bien prouvé le contraire. dans le supplément allegué ci-dessus, par les livres même de ces sectaires; aussi M. Schupart n'est-il point tombé dans cette erreur avec Buxtorf le fils. M. Simon ne s'est pas contenté de dire, que les Caraïtes reçoivent tous les 24 livres de la Bible, comme les Rabbi-

niſtes ; il ſoutient, qu'ils n'ont point d'autre exemplaire de la Bible, que celui de la Maſſore avec les points voyelles ; & qu'ils s'attachent aux moindres minuties de la Grammaire à l'imitation d'Aben-Ezra, de Kimhi, & des autres Grammairiens Juifs. Il a même parlé aſſez au long de la Grammaire Hebraïque d'un Juif Caraïte imprimée à Conſtantinople, ſous le titre de, *Célil Jophi*, où il eſt fait mention de ce qu'il y a de plus ſubtil dans la Maſſore.

La ſeconde diſſertation de M. Schupart eſt intitulée, *De Karæorum origine*, où il traite de l'origine des Caraïtes. Il avoüe qu'elle eſt très-incertaine, & que Scaliger, Druſius, Hottinger, & pluſieurs autres ſçavans Hommes, qui ont publié des écrits ſur les diverſes ſectes des Juifs, n'ont rien d'aſſûré là-deſſus, & qu'on ne peut eſperer preſque aucun ſecours ſur ce fait des Rabbins, dont les plus ſçavans reconnoiſſent leur ignorance dans leurs propres hiſtoires. Il produit une lettre de Peringer écrite du 15e. Avril 1691. où il eſt parlé des Caraïtes qui ſont dans la Lithuanie, & dont la langue maternelle eſt la langue Tartare, ou plûtôt Turque, dans laquelle ils expliquent les livres ſacrez dans leurs Ecoles : *Lingua*

Digitized by Google

illis materna est Tartarica, sive potiùs Turcica, quâ etiam libros sacros explicant in scholis & ludis. Peringer croit que ces Juifs Caraïtes viennent originairement de la Tartarie. Il ajoute, que leurs Synagogues sont disposées du nord au midi, & la raison qu'ils en apportent, c'est que Salmanasar lorsqu'il les enleva les transporta vers le septentrion. C'est pourquoi, lorsqu'ils prient, ils tournent le visage vers le midi, où ils croyent qu'est Jerusalem. On lit dans cette même lettre de Peringer, que les Juifs Caraïtes ne reçoivent pas seulement le Pentateuque pour livre divin & canonique, comme plusieurs l'ont crû, mais aussi tous les autres livres de l'ancien Testament, & qu'ils croyent que les points voyelles viennent de Moyse, & qu'ils assûrent qu'on ne doit point rejetter les traditions qui conviennent avec l'Ecriture & la raison : *Traditiones illas quæ cum Scriptura & sana ratione conveniunt, non rejiciendas affirmant.*

Jusques ici Peringer est assez exact sur ce qui regarde les Juifs Caraïtes ; & il a raison de refuter ce que ces sectaires disent, qu'ils viennent originairement des dix Tribus, dont une partie vint habi-

Digitized by Google

ter la Tartarie ; car c'eſt une pure fable qui n'a aucun veritable fondement. Mr. Schupart s'étend plus au long ſur l'origine des Caraïtes dans cette même diſſertation, mais comme il ne produit rien qui ne ſoit tiré des livres des Rabbins, leurs ennemis déclarez, qui ont pris plaiſir à les calomnier, il ne faut pas y ajouter foi, lorſqu'ils prétendent qu'ils ſont ſortis de Sadoc & de Baithos. Quelques Rabbins néanmoins, & entr'autres Iſaac Abarbanel, leur ont rendu plus de juſtice. Il prétend qu'on ne doit point confondre les Caraïtes avec la ſecte de Sadoc & de Baithos, qui ont été des heretiques & des Epicuriens, leſquels ont nié qu'il y eut un autre monde après celui-ci ; Schupart appuye ce même ſentiment : on ne lit nulle part, dit-il, que les Caraïtes ayent jamais nié, ou douté de la reſurrection des morts, du monde futur, de la recompenſe & des peines qu'on y doit eſperer, des Anges, de la providence, &c. Au lieu que les Saducéens nioient abſolument toutes ces choſes : *Neque enim*, dit Mr. Schupart, *unquam Karræi leguntur vel negaſſe, vel dubitaſſe de reſurrectione mortuorum, ſeculo futuro, præmiis atque pœnis in eo ſperandis, Angelis, providentia, &c. quæ omnia*

Digitized by Google

strenuè insidiabatur Sadducæorum factio.

Cependant Leon de Modene, sçavant Rabbin de Venise, qui dans son histoire des ceremonies & coûtumes de ceux de sa nation parle de la secte des Caraïtes comme d'un rejetton des Saducéens, est dans cette pensée, que ces Caraïtes, qu'il nomme reformez, ne croyent tous ces articles que par politique, de peur de se rendre odieux à toutes les Religions du monde qui croyent presentement toutes ces veritez. M. Schupart ne peut approuver l'opinion du P. Morin de l'Oratoire, qui dans une longue lettre écrite à Buxtorf le fils, & qui est la 71. dans le livre intitulé, *Ecclesiæ orientalis antiquitates*, croit qu'Anan, Saul, & Karcasnai ont été les premiers Auteurs du schisme des Caraïtes, qui ne s'est élevé parmi les Juifs qu'après la compilation du Talmud, à laquelle ces Juifs s'opposerent, ne pouvant souffrir qu'on donnât aux traditions contenües dans le Talmud la même autorité qu'aux livres de l'Ecriture Sainte; ce qui ne seroit arrivé que dans le huitiéme siécle. Schupart préfere le sentiment de Mr. Simon, qui n'a pas été si décisif, lorsqu'il a dit, qu'il est très-difficile de fixer l'époque du Caraïs-

Digitized by Google

me, qui est très-incertaine. M. Schupart soutient, qu'on ne trouve point dans les Rabbins citez par le P. Morin ce que ce Pere leur fait dire. Il ajoute, que quoique les Juifs Rabbanistes se soient fortement opposez depuis très-longtems à la secte des Caraïtes, ils n'ont pû cependant empêcher qu'elle ne se soit étendüe en divers païs, où elle est encore presentement. En effet, il y a des Caraïtes à Constantinople, au Caire, à Damas, & en plusieurs autres lieux du Levant, quoiqu'ils n'y soient pas en si grand nombre que les Juifs Rabbanistes. Il y en a aussi en Lithuanie & en Russie, & en tous ces lieux ils ont leurs Synagogues particulieres.

La troisiéme dissertation de M. Schupart est intitulée, *De libris Karraorum.* Il y traite des livres des Caraïtes qui sont venus à sa connoissance, & qui sont en très-petit nombre, parceque les livres de ces sectaires sont rares parmi nous. C'est pourquoi, dit-il, on ne doit pas attendre de moi une bibliotheque bien fournie de ces sortes de livres : *Quare non est ut instructam numerisque omnibus absolutam expectes bibliothecam Karraïtarum.* Il en cite quelques-uns, après Selden, dans son traité *de uxore Ebr.* & il en indique

Digitized by Google

d'autres qui ſont venus à ſa connoiſſance, dont le premier & le principal eſt un ouvrage de R. Aaron fils d'Elie, où cet Auteur Caraïte traite des coûtumes de ceux de ſa ſecte, & refute en même tems les ſentimens des Juifs Rabbaniſtes, principalement ceux de R. Salomon & d'Aben-Ezra. *Primus inter primos*, dit Schupart, *meritò comparet R. Aharon ben Eliahu : librum is concinnavit ritualem, quo conſuetudines Karraeorum ita pertractare placuit, ut quâvis oblata occaſione placita Rabbaniſtarum R. Salomonis Galli præcipuè & R. Aben-Ezra ſalsè perſtringeret.* M. Schupart loüe fort ce livre qu'il avoit en manuſcrit, & qui avoit été apporté de Bude après la priſe de cette ville, & pour le faire mieux connoître, il en donne un aſſez long extrait tiré de la préface de cet Auteur Caraïte, où les Juifs Rabbaniſtes ſont attaquez, comme préferant leurs traditions au texte de l'Ecriture. Cet extrait, qui eſt rapporté en Hebreu & en Latin, merite d'être lû. Schupart après avoir parlé de cette préface vient enſuite à l'ouvrage de ce Caraïte, & il ſe contente d'en donner les principaux titres, où ſont indiquées les controverſes qui ſont entre les Caraïtes & les Rabbaniſtes.

Digitized by Google

Outre le livre dont nous venons de parler, M. Schupart avoit encore entre les mains un commentaire de ce même Auteur Caraïte sur le Pentateuque, intitulé, la Couronne de la loi : *Haud postremum locum absque dubio obtinet Auctoris memorati Aharonis Ben Eliahu commentarius in legem cether thora, Corona legis inscriptus.* Ce Commentateur Caraïte s'applique tout entier au sens litteral de son texte, en expliquant la signification propre des mots Hebreux : *Totus in eo Auctor est qui verum sensum ex proprietate linguæ eruit.* C'est là en effet le caractere de tous les Juifs Caraïtes, qui ne s'arrêtent point à debiter dans leurs Commentaires des allegories & de vaines traditions, comme ont fait plusieurs Juifs Rabbanistes ; car Aaron fils d'Elie de Nicomedie doit être distingué d'un autre Aaron fils de Joseph, qui a aussi composé un excellent Commentaire sur tout le Pentateuque, qui est dans la bibliotheque du Roi & dans celle des Peres de l'Oratoire de Paris. Les Caraïtes appellent celui-ci, *Aharon Harischon, Aaron le premier*, qui vivoit en effet avant Aaron fils d'Elie, lequel n'a publié son Commentaire que l'année de la création du monde 5122. qui répond à l'année de

Digitized by Google

JESUS-CHRIST 1362. au lieu que le premier Aaron écrivoit en 1299.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur la troisiéme dissertation de M. Schupart touchant les livres des Caraïtes ; elle merite d'être lûë dans l'Auteur même, parce qu'elle contient plusieurs particularitez qu'on ne trouvera pas facilement ailleurs. Je remarquerai seulement, que ce docte Aleman se trompe, lorsqu'il met au nombre des Ecrivains Caraïtes *Mardochai ben Eliezer Comtino*, qui a aussi écrit un Commentaire fort littéral sur le Pentateuque. Mr. Simon, qui avoit lû ce Commentaire en manuscrit, que M. de Sanci avoit apporté de Constantinople, en a parlé assez au long dans son histoire critique du vieux Testament, où il le place parmi les bons Commentateurs Rabbanistes, & il se trouve encore aujourd'hui dans la bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris. Il est vrai que M. Schupart ajoute en ce même endroit, que R. Scebtai ne met point dans sa bibliotheque Rabbinique ce Mardochai Comtino au nombre des Auteurs Caraïtes, & qu'il n'auroit pas manqué de faire, s'il avoit été en effet Juif Caraïte. M. Schupart n'est pas non plus exact lorsqu'il dit, que R. Mardochai étoit de Constantine, & Grec de

nation, comme ce Rabbin, dit-il, le marque lui même dans sa préface par ces paroles : *Dicit Mardochai filius Elieseris Comtino Constantinensis Græcus* ; car *Hakonstantini*, qu'on lit dans cette préface, doit être traduit par *Constantinopolitanus*, & non pas par *Constantinensis*, les Juifs appellent *Constandina*, Constantinople, comme on le voit dans le titre de plusieurs livres qu'ils ont autrefois imprimez à Constantinople.

Je viens à la quatriéme dissertation de M. Schupart, où il traite des dogmes des Caraïtes : *De dogmatibus Karraorum*. Il ne parle pas de tous leurs dogmes, parceque la matiere est trop vaste, mais seulement de quelques-uns, & ce qu'il en rapporte, il en tire la meilleure partie de leurs livres mss. *Dogmatica nunc aliqua capite hoc ultimo*, dit-il, *sistimus è mss. codicibus excerpta ut plurimùm, non quidem omnia, vasta enim conscribenda sic fuissent volumina, sed specimen solùm.* Le premier & le principal article de leurs dogmes, est de ne reconnoître pour fondement de la Religion que l'Ecriture seule, & de rejetter toutes les traditions orales, que les Juifs Rabbanistes font venir de Moyse, sans avoir aucunes preuves de ce qu'ils avancent. C'est pourquoi les

Digitized by Google

Caraïtes qui n'ont aucune croyance à ces sortes de traditions des Juifs Rabbanistes, sont persuadez qu'il faut expliquer l'Ecriture par l'Ecriture même : *Non tantum verò omnem traditionibus Rabbanistarum abjudicant Karrai, sed nequidem in subsidium explicandi Scripturam vocari debere contendunt, dum Scripturam per Scripturam explanandam asserunt hinc inde.* Schupart produit là-dessus le témoignage de R. Aaron fils d'Elie, pris de sa pré-préface, d'où il tire un assez long extrait qui merite d'être lû ; ce qui n'empêche pas que les Caraïtes ne se servent de leur raison, & d'une espece de tradition fondée dans les explications que leurs Docteurs ont données à plusieurs passages differens de l'Ecriture sainte.

C'est ce qui a fait dire à Mr. Simon dans son supplément au livre de Leon de Modene touchant les Caraites, que ces sectaires ne rejettent pas absolument toutes les traditions, mais qu'ils reçoivent celles qui sont bien fondées, & il le justifie par le commentaire de R. Aaron fils de Joseph sur le Pentateuque, où ce Commentateur Caraite fait profession de recevoir, non seulement le texte de l'Ecriture ; mais aussi de suivre la tradition qui a toûjours été constante. Ce

Digitized by Google

Caraïte, ajoute Mr. Simon en ce même endroit, „ défere beaucoup à la doctrine „ des Anciens, quand elle n'a pas varié, „ & qu'elle se trouve conforme à de bons „ écrits, qui n'ont point suivi le caprice „ & l'inconstance *des hommes, & que tous „ les Juifs approuvent.*

Mr. Schupart refute ensuite Leon de Modene, qui a écrit trop legerement, & après lui plusieurs sçavans Ecrivains Chrétiens, que les Caraïtes ne reçoivent pour divins & authentiques que les cinq livres de la loi de Moyse. Il prouve le contraire par l'autorité du sçavant Caraïte R. Joseph fils d'Elie, qui se sert contre les Juifs Rabbanistes de preuves tirées des livres des Prophetes & des Agiographes. *In cether thora*, dit Schupart, *R. Eliahu ejusque libro rituali hinc inde responsiones comparent ad objectiones Rabbanistarum è Prophetis & Hagiographis conflatas indicio satis certo ac ut [illegible] admitti ab iis.* Le même Schupart joint à ce Commentaire Caraïte le témoignage d'un autre sçavant Caraïte, nommé Aaron premier, dont on a parlé ci-dessus, & qui a fait aussi un docte commentaire sur le Pentateuque, qui a été cité pour le même sujet par le P. Morin de l'Oratoire; & par Mr. Simon dans son supple-

Digitized by Google

ment au petit livre de Leon de Modene.

Voici ce que Mr. Schupart cite de ce supplément, & qui confirme très-bien sa pensée : „ L'Auteur du commentaire Ca„ raïte dont je viens de parler prend le „ nom d'Aron fils de Joseph, qui vivoit à „ la fin du treiziéme siécle. Il approuve „ tous les livres de la Bible qui sont dans „ le canon Juif, & leur donne le nom de „ *vingt & quatre*, comme font les autres „ Juifs. Il rapporte encore ces autres paroles tirées du même supplément de Monsieur Simon : „ Ce Caraïte dé„ fere beaucoup à la doctrine des Anciens, „ quand elle n'a point varié, & qu'elle „ se trouve conforme à de bons écrits. „ C'est selon ce principe que les Caraïtes „ reçoivent tous les livres de la Bible, „ comme les Rabbanistes, & ce qui est „ plus étonnant, ils les reçoivent ponc„ tüez de la maniere qu'ils sont aujour„ d'hui ; car ils n'ont point d'autre exem„ plaire que celui de la Massore : *Hic Simon*, ajoute Mr. Schupart, *liquet à veritatis tramite aberrare, & Morinenſem, & illos qui ejus auctoritati aliquid fidei tribuere non dubitarunt.* Schupart vient ensuite à un détail plus particulier des choses dans lesquelles les Caraïtes different des Juifs Rabbanistes. Il s'é-

Digitized by Google

tend assez au long sur la celebration du jour du Sabbat, & il cite là-dessus plusieurs passages des livres des Caraïtes, dont il donne des extraits assez amples qui meritent d'être lûs, & d'où il paroit, que les Caraïtes sont de rigoureux observateurs du jour du Sabbat, quoique leurs Docteurs ne soient pas toûjours d'accord entr'eux sur de certains cas particuliers.

Mr. Schupart traite de la même maniere, & selon la même méthode, du jour de la Pâque, & des ceremonies de cette grande fête. Les Caraïtes s'attachent beaucoup à la lettre du texte de l'Ecriture, dont ils s'éloignent le moins qu'il leur est possible, pour faire paroitre qu'ils observent avec plus de rigueur que les Juifs Rabbanistes ce qui est marqué dans la Loi. Il refute un endroit du commentaire d'Aben-Ezra sur le livre de l'Exode, où ce Rabbin attribuë à tous les Caraïtes une erreur qui n'est que de quelques particuliers : *Privata hæc fuit opinio*, dit Schupart, *hominis cujusdam Karrai, vel quorumdam, non universæ imputanda sectæ.* Schupart traite plusieurs questions très-curieuses sur la celebration & les ceremonies de la Pâque dans cette même dissertation, qui meritent aussi d'être

Digitized by Google

d'être lûës avec ſoin dans nôtre Auteur. Il y explique doctement en quoi les Juifs Caraïtes different des Rabbaniſtes ſur ce ſujet, & il produit de bons extraits de leurs livres, qui apportent de grands éclairciſſemens à tout ce qui regarde la Pâque.

Après cela Mr. Schupart vient au jour de l'Expiation, pour lequel les Juifs ont toûjours eû une grande veneration, & il y a auſſi quelque varieté entre les Caraïtes & les Rabbaniſtes ſur l'obſervation de cette fête, qui eſt un jour de pénitence & d'affliction. La fête des Tentes, ou Tabernacles, eſt auſſi une des grandes fêtes des Juifs marquées dans la Loi de Moyſe. Schupart paſſe cet endroit aſſez legerement, & quelques autres qui ſont peu importans. Il ſeroit à ſouhaiter, que Mr. Schupart eut donné au Public quelques-uns de ces bons livres Caraïtes qu'il cite, & qu'il a eûs entre les mains, en y joignant une verſion Latine, principalement les commentaires ſur l'Ecriture, qui ſont bien plus exacts que ceux des Juifs Rabbaniſtes. C'eſt un malheur qu'il n'y ait pas eû de Juifs Caraïtes en Italie & en Alemagne, où les Rabbaniſtes, qui ſeuls étoient connus en ces païs-là, ont fait imprimer un grand nombre de livres

Digitized by Google

peu utiles à la Religion, & dont les meilleures bibliotheques ſont remplies. Il n'y a qu'un ſeul livre Caraïte dans la bibliotheque du Roi, qui eſt le commentaire de Rabbi Aaron premier ſur tout le Pentateuque. Il y a même été très-long-tems ſans être connu de ceux qui ont fait le Catalogue des livres Juifs de cette riche bibliotheque, & il y étoit même imparfait, juſqu'à ce que Mr. Thevenot ayant été averti, par un de ſes amis qui l'avoit lû, de la bonté de ce commentaire, dont l'Auteur étoit un ſçavant Juif Caraïte, y eut fait ſuppléer ce qui y manquoit, ſur un manuſcrit ſemblable qui eſt dans la bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris. Il y a auſſi quelques livres Caraïtes dans la bibliotheque publique de Leyde, qui ſont auſſi fort négligez, & qu'ils n'ont pas voulu communiquer à des perſonnes qui étoient dans le deſſein de les traduire & de les rendre publics.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Defensio fidei Nicænæ ex scriptis quæ extant Catholicorum Doctorum qui intra tria prima Ecclesiæ Christianæ sæcula floruerunt. Auctore Geo. Bullo. Oxonii, 1685. in 4°.

LE titre de cet ouvrage de Mr. Bullus, sçavant Anglois du parti des Episcopaux, fait assez connoitre quel a été son dessein. Il voyoit que l'Arianisme se répandoit insensiblement dans son Eglise, & même le pur Socinianisme ; c'est pourquoi dès sa préface il refute doctement Socin, qui écrivant à Radecius soutient, que tous les anciens Docteurs de l'Eglise jusqu'au Concile de Nicée ont crû, que le Pere de JESUS-CHRIST étoit seul le veritable & souverain Dieu. Si cela, dit Bullus, s'entend de la prérogative qu'a le Pere d'être seul veritable Dieu de lui-même, *si de Patris prærogativâ quâ ipse solus à se ipso Deus verus est intelligatur*, cette proposition est très-vraye ; mais elle n'appuye nullement l'erreur de Socin, *verissimum esse illud fatemur, sed hoc pro Socino nihil facit*, étant certain que cette doctrine a été dans l'Eglise, non seu-

Digitized by Google

lement jusqu'au Concile de Nicée, mais après, & qu'elle y subsiste encore aujourd'hui : *Non modò usque ad tempora Concilii Nicæni, aut aliquantò post, sed semper in Ecclesia Christi perseverasse.* Cela est très-vrai : mais Socin, qui n'avoit aucune connoissance de la Théologie des Peres, a accommodé à ses fausses idées ce qu'il avoit lû dans quelques Ecrivains modernes, qui tâchoient de faire revivre dans ces derniers tems l'ancien Arianisme, & il a poussé les choses si loin, qu'il est tombé dans les erreurs de Photin, & qu'il a même établi un nouveau système par de pures subtilitez, qui n'ont pû être goûtées par plusieurs de ses sectateurs, qui ont préferé l'ancien Arianisme aux nouveautez de leur maître.

Bullus est sans doute loüable, d'avoir tâché d'établir l'ancienne doctrine de l'Eglise touchant le Mystere de la Trinité, sur l'autorité des Peres qui ont vécu avant le Concile de Nicée. Aussi son livre a-t'il été reçû également bien des Catholiques & des Protestans, parce qu'il s'agit d'un point de doctrine qui est commun aux uns & aux autres ; mais le même Bullus ne paroit gueres judicieux, lorsqu'ensuite il déclame de toute sa force en faveur des Ariens contre le P. Petau,

Digitized by Google

comme ſi ce docte Jeſuite leur étoit entierement favorable dans ſes dogmes Théologiques, où il a, dit-on, ſoutenu qu'on ne doit pas déferer beaucoup à l'autorité des Peres des premiers ſiécles, parceque dès ces anciens tems les principaux Myſteres de la Religion Chrétienne n'étoient pas encore aſſez éclaircis, comme ils l'ont été depuis. Le Proteſtant Anglican ne ſçauroit ſouffrir que le Pere Petau ait ſi fort élevé l'autorité des Conciles Oecumeniques, comme s'il étoit en leur pouvoir d'établir de nouveaux articles de foi. Mais il eſt faux que le ſçavant P. Petau ait appuyé ce ſentiment; il a ſeulement crû, avec tous les Théologiens Orthodoxes, que les Conciles Oecumeniques, dans les matieres de la Religion qui ſont en controverſe, ont le pouvoir d'éclaircir & de déclarer ce qu'on doit croire comme de foi. Il ne ſuit pas de là, que ces Conciles s'attribüent le pouvoir de faire de leur chef de nouveaux articles de foi.

Si Bullus n'avoit pas outré ſa matiere, dans la vûë de condamner l'Egliſe Romaine ſur la croyance de la tranſubſtantiation, qui ne lui paroiſſoit appuyée ſur l'autorité d'aucun Pere, il n'auroit pas ſi mal traité le P. Petau, il auroit bien vû,

qu'en combattant ce Jesuite, il appuyoit manifestement la cause des nouveaux Anti-Trinitaires, qui prétendent, que la consubstantialité du Verbe avec son Pere n'est fondée que sur l'autorité seule du Concile de Nicée, comme les Protestans soutiennent, que la transubstantiation de l'Eglise Romaine, n'est appuyée que sur les décisions de quelques Conciles Oecumeniques de ces derniers siécles. Je me souviens qu'un sçavant Calviniste ayant objecté à un Docteur Catholique, que la transubstantiation n'étoit fondée, ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition, comme plusieurs Docteurs Catholiques en convenoient, mais seulement sur l'autorité du Concile IV. de Latran, le Catholique répondit adroitement au Calviniste, dont il se moquoit : Les mêmes lunettes qui vous font voir la consubstantialité du Verbe dans le Concile de Nicée, doivent vous faire voir la transubstantiation dans le Concile de Latran, à quoi le Calviniste n'eut rien de bon à repliquer, sentant la force de la comparaison.

Le P. Petau n'est donc pas reprehensible, pour avoir expliqué sincerement & en sçavant homme les passages des anciens Peres qui ont vécu avant le Concile

Digitized by Google

de Nicée. On ne voit pas la même ſincerité dans Bullus, qui a détourné le ſens de pluſieurs de ces paſſages conformément aux principes des Proteſtans, qui ont recours dans leurs diſputes contre les Sociniens aux trois premiers ſiécles de l'Egliſe, comme ſi les Peres de ces trois premiers ſiécles avoient établi en termes clairs & précis la conſubſtantialité du Verbe, afin de n'être pas obligez de reconnoitre l'autorité de l'Egliſe & des Conciles generaux. Mais les Sociniens, ſubtils & ruſez heretiques, prétendent bien leur faire voir qu'ils n'ont pour eux, ni l'Ecriture ſainte, ni la tradition des trois premiers ſiécles de l'Egliſe, & que la conſubſtantialité du fils avec ſon pere n'a été décidée que dans le Concile de Nicée, contre les Ariens qui la nioient. C'eſt dans cette vûë que Bullus a employé toutes ſes forces pour prouver, que les Peres des trois premiers ſiécles ont eû la même croyance que le Concile de Nicée ſur le Myſtere de la Trinité, & qu'il eſt ſi fort échaufé contre le P. Petau, qui n'étoit pas tout à fait de ce ſentiment. Si Bullus avoit lû avec quelque application la ſçavante & judicieuſe préface que le P. Petau a miſe au commencement du tome 2. de ſes Dogmes, il y auroit vû que

Digitized by Google

ce Jesuite a évité, autant qu'il lui a été possible, d'établir une Trinité Platonicienne, qui étoit la Trinité des Ariens; en sorte que les nouveaux Anti-Trinitaires ont lieu de reprocher à Bullus, qu'ayant voulu prouver trop, il a favorisé plûtôt la cause des anciens Ariens, que celle des Catholiques, sur le Mystere de la Trinité. Philon, qu'il oppose aux nouveaux Anti-Trinitaires, n'a point reconnu d'autre Trinité que celle des Platoniciens.

L'argument que Bullus tire des apparitions de l'ancien Testament n'établit pas moins la Trinité des Ariens que le précedent. C'est une tradition constante, dit-il, que tous les premiers Peres de l'Eglise ont crû unanimement que ce n'est point un Ange qui a apparu aux anciens Patriarches; mais le Fils de Dieu. Et comme on pouvoit lui opposer, que cette tradition étoit une vieille erreur, que S. Augustin a crû devoir être corrigée, parcequ'elle établissoit manifestement l'Arianisme, il répond, qu'il n'est jamais permis d'expliquer l'Ecriture sainte autrement que toute la tradition *uniforme* des anciens Peres l'a expliquée, à moins d'avoir des raisons qui prouvent manifestement le contraire; ce qu'il ne

Digitized by Google

croit pas qui puisse jamais arriver. *Religio mihi est*, dit-il, *eritque contra torrentem omnium Patrum ac veterum Doctorum, sacras Scripturas interpretari, nisi quando me argumenta cogunt evidentissima; quod numquam eventurum credo.* Cependant S. Augustin, qui étoit très-bien instruit de cette ancienne tradition, ne crut pas que dans une affaire de cette importance la tradition dût prévaloir à l'autorité de l'Ecriture sainte qui lui paroissoit claire. Et c'est ce qui a donné lieu au fameux Jansenius Evêque d'Ipres de faire l'éloge de S. Augustin. On doit inferer de ce raisonnement de Jansenius, que Bullus s'est déclaré en faveur des Ariens, ou que S. Augustin a été un novateur, qui a expliqué l'Ecriture sainte d'une maniere contraire à toute l'ancienne tradition.

Le même Bullus pousse les choses encore plus loin. Il ne se contente pas de produire la tradition constante & unanime des Peres des trois premiers siécles de l'Eglise; il ajoute, pour appuyer davantage son sentiment sur les apparitions faites aux Patriarches dans l'ancien Testament, que cette tradition est veritablement une doctrine Apostolique: *Ab ipsâ Apostolicâ doctrinâ derivata*, & que les Apôtres l'avoient tirée de l'ancienne Cabbale.

Digitized by Google

des Juifs : *Sed ex antiqua Judæorum Cabbalâ, sive traditione, hausisse.* Il cite sur ce sujet l'autorité de quelques Rabbins Cabbalistes, après le docte Masius, dans son commentaire sur le livre de Josüé ; & par là il donne occasion aux nouveaux Anti-Trinitaires de lui opposer, que les Juifs n'ont jamais connu, du consentement même des plus doctes Peres, le Mystere de la Trinité, mais seulement une Trinité Cabbalistique & Platonicienne, qui a été adoptée ensuite par les Ariens. Cette preuve tirée de la Cabbale des Juifs pour établir le Mystere de la Trinité, ne doit trouver sa place que dans les écrits du fameux Guillaume Postel.

Au reste, mon dessein n'est pas de parcourir tout le livre de Bullus, qui nonobstant ce que je viens de remarquer ne laisse pas d'être un bon ouvrage, qui peut être de quelque utilité aux Théologiens. L'Auteur auroit peut-être mieux fait d'appuyer le Mystere de la Trinité par des passages clairs & précis du nouveau Testament contre les Sociniens, que de leur opposer une tradition qui ne paroit pas tout à fait constante, & qu'il prétend même leur être favorable, comme on le peut voir dans l'*Irenicum Irenicorum* de Zuikerus Socinien. Si le Sça-

Digitized by Google

vant Bullus avoit été versé dans la critique des exemplaires Grecs du nouveau Testament & des anciens exemplaires Latins, il n'auroit pas décidé si librement, que Tertullien & S. Cyprien ont cité le verset 7. du chap. 5. de l'épitre 1. de S. Jean, & il ne se seroit pas servi de ce passage contre ceux qui croyent qu'il n'est point veritablement du texte de S. Jean, mais qu'il y a été ajouté après coup.

CHAPITRE XV.

Erasmi declarationes ad censuras Lutetiæ vulgatas sub nomine Facultatis Theologiæ Parisiensis. Antuerpiæ, 1532. in 16°.

LEs Apologies d'Erasme ont été imprimées toutes séparément dans un gros volume *in folio*; mais parceque bien des gens ne sont pas en état d'acheter de si gros volumes, j'ai crû que je devois indiquer cette édition de ses réponses aux censures des Théologiens de Paris, laquelle édition ne se trouve pas facilement. Erasme y fait paroître beaucoup d'adresse, y faisant plutôt l'office d'un habile Rheteur, que d'un Théologien. Il témoigne d'abord, qu'il est bien éloigné

Digitized by Google

de l'esprit de certaines gens, qui défendent à quelque prix que ce soit & avec opiniatreté ce qu'ils ont une fois avancé, & qui au lieu de corriger leurs fautes, en ajoutent de nouvelles aux premieres: *Mea responsio*, dit Erasme, *multùm abest ab improbata quorumdam pertinacia, qui quod objicitur non solùm tuentur ac vindicant, verùm etiam malis adjicientes deteriora conduplicant errorem, ac dùm homines videri refugiunt, fiunt hæretici.* Il proteste que sa réponse sera moderée, & d'une certaine maniere, qu'il déferera à l'autorité des Docteurs de Paris tout l'honneur qui leur est dû, & que s'il est tombé dans quelque faute, soit par mépriſe, soit par ignorance, il les reconnoitra & les corrigera: *At mihi responsio sic temperabitur, ut & Theologorum auctoritati quantùm honoris debetur deferam, & ſicubi per humanam incuriam, oſcitantiam, aut inſcitiam lapſus ſum, agnoſcam & corrigam errores.*

Erasme ajoute dans la préface de ſes réponſes pluſieurs autres choſes qui devoient lui attirer les bonnes graces des Théologiens de Paris; mais ces Théologiens virent bien que toutes ces belles paroles étoient des figures de Rhetorique: & en effet, loin de leur avoüer qu'il s'é-

Digitized by Google

toit trompé dans plusieurs choses qu'on lui objectoit, il n'oublie rien pour défendre tout ce qu'il avoit avancé. Il répond donc pied à pied à leurs censures, & même jusqu'à de certaines minuties qui ne demandoient pas de réponses. Ces déclarations, ou réponses d'Erasme aux censures des Docteurs de Paris, meritent d'être lûës. On y voit quel étoit alors l'esprit de cette Faculté, qui s'opposoit avec force à tout ce qui pouvoit nuire à la tranquillité publique de l'Eglise & de l'Etat, surtout depuis que Luther y avoit causé tant de désordre. Il y avoit en bien des choses plus d'imprudence de la part d'Erasme, que de malice : il ne consideroit pas assez quel étoit alors l'état de la Religion dans la plûpart de l'Europe. Les liaisons trop particulieres qu'il avoit eûës avec Oecolampade, avec Leon de Juda, Pelican, & les autres novateurs de ce tems-là, le rendirent suspect à bien des gens ; mais après tout, ces liaisons ne consistoient que dans une societé qui est ordinairement entre les gens de Lettres. Le Cardinal Sadolet entretenoit cette societé avec plusieurs Protestans, & il faut rendre cette justice à Erasme, que quoiqu'il ait eû de grands commerces avec les premiers novateurs de son tems, il n'a

Digitized by Google

jamais approuvé leurs nouveautez. Il s'y opposa au contraire avec force, & rompit tout commerce avec eux, aussi-tôt qu'il connut leurs erreurs & leurs emportemens, comme on peut le voir dans ses lettres & dans ses apologies.

CHAPITRE XVI.

Remarques sur la nouvelle histoire des Juifs, publiée par M. Jacques Basnage Ministre de Roterdam.

IL paroit depuis peu de jours un nouveau livre de M. Jacques Basnage, imprimé en plusieurs volumes chez Reynier Leers. Le seul titre d'*histoire des Juifs, pour servir de supplément à Joseph*, portera bien des gens à lire cet ouvrage, pour voir comment ce Ministre a rempli un titre si pompeux; mais l'Auteur, qui a bien vû qu'il disoit trop, a reconnu lui même dans sa préface, que ce titre est faux & temeraire. Il y avoüe ingenüement, qu'on sera surpris qu'il ait appellé son ouvrage supplément à Joseph. *Nous connoissons*, dit-il, *toute la temerité de ce titre; mais nous n'avons aucun dessein d'entrer en comparaison avec cet Historien. Il avoit des secours qui nous manquent*

Digitized by Google

abſolument, c'eſt à dire, que par ce titre pompeux & temeraire M. Baſnage, ou plûtôt ſon Imprimeur, a voulu faire illuſion à ſes Lecteurs.

En effet, cette hiſtoire eſt plûtôt un tiſſu de fables & de rêveries Juives, qu'une veritable hiſtoire. L'Auteur reconnoit lui même en pluſieurs endroits de ſon livre, que les Juifs n'ont aucuns Ecrivains qui ayent ſçû l'hiſtoire & la chronologie, & qu'il a été par conſéquent obligé de copier des Auteurs qui ne meritent aucune croyance. Il auroit même pû ajouter, que n'entendant pas aſſez la langue des Rabbins, qu'il cite ſouvent, il s'en eſt rapporté à des traductions qui ne ſont pas toujours exactes; par exemple, lorſqu'il cite le *Tſemach David* de R. Ganz, qui eſt un de ſes plus grands Auteurs en matiere d'hiſtoire Juive, il a été obligé de ſuivre aveuglément la traduction Latine de Vorſtius qui n'eſt pas fidelle. En un mot, le ſçavant Miniſtre de Roterdam n'eſt nullement exact en fait de citations, parce qu'il n'a pû lire les livres des Rabbins dans leur ſource.

Il faut néanmoins donner cette loüange à M. Baſnage, que dans les matieres qu'il traite, il a choiſi avec aſſez de diſcernement pluſieurs Ecrivains modernes

Digitized by Google

qui les ont traitées avant lui ; & comme la plûpart des livres de ces Ecrivains sont rares en France, tant à cause des guerres, que parce que l'entrée de ces sortes d'ouvrages de contrebande y est entierement fermée, la lecture de la nouvelle histoire de M. Basnage peut être de quelque utilité, parcequ'il y traite plusieurs questions importantes & curieuses, qui regardent la Théologie des Juifs, leurs mœurs, & leurs ceremonies. Ce qu'il dit, par exemple, des Samaritains & des Caraites, est un des meilleurs endroits de tout son livre, parcequ'il y a ramassé avec assez de soin tout ce qu'il a trouvé de plus exact sur ces anciens sectaires, dont il parle avec assez de discernement. Je dis la même chose de l'endroit où il traite des Juifs Massoretes. Il n'y paroit point entêté des préjugez où sont plusieurs de son parti à l'égard de la Massore.

Il seroit néanmoins à souhaiter, que lorsqu'il parle de la secte des Juifs Caraïtes, il ne se fût pas jetté aveuglément dans une controverse outrée, & qui est plûtôt digne d'un Prédicant, que d'un Théologien habile. Il fait venir peu judicieusement dans son discours la controverse qui est entre les Catholiques & les Protestans, sur la matiere des traditions,

Digitized by Google

en quoi il ne fait pas le devoir d'un veritable Hiſtorien;& comme il a voulu groſſir ſon livre, il y mêle une infinité de choſes inutiles, & même des rêveries. Il y fait les analyſes d'un grand nombre d'ouvrages qui ne meritoient pas qu'il en fît mention, ſi ce n'étoit pour en montrer le ridicule, & pour en faire une cenſure exacte.

Je ne vois pas non plus qu'il fût neceſſaire d'expliquer ſi au long dans une hiſtoire pluſieurs propheties très-obſcures, comme eſt celle qui regarde l'oracle de Jacob : *Non recedet ſceptrum de Juda &c*, & les ſemaines de Daniel. Ce ſont des choſes qui ont été rebattües tant de fois, qu'il n'étoit pas judicieux de les faire entrer de nouveau dans un livre qui ne doit traiter que de l'hiſtoire des Juifs. Il eſt aiſé de juger que l'Auteur n'a parlé des ſemaines de Daniel, que pour avoir occaſion de refuter le ſyſteme du P. Hardoüin, ſçavant Jéſuite, ſur ces ſemaines du Prophete Daniel. Ce ſyſteme a en effet ſcandaliſé quelques gens de bien, & entr'autres le P. Lami de l'Oratoire.

De plus, M. Baſnage auroit pû expliquer la prophetie de Jacob, ſans invectiver, comme il a fait, contre les anciens Peres de l'Egliſe. *Les Peres Grecs*, dit-il,

Digitized by Google

se sont égarez pitoyablement. Comme ils n'entendoient point l'Hebreu, ils ont suivi la version des Septante, sans s'appercevoir qu'il y avoit une faute sensible. En effet, que veulent dire ces paroles : Jusqu'à ce que viennent les choses sont soumises ? Que de fausses pensées ils ont debitées là-dessus ! Mr. Basnage seroit-il bien aise qu'on lui dît ici, qu'il n'a entendu, ni l'Hebreu, ni le Grec des 70. qui ont très-bien exprimé, & à la lettre & selon le sens, le mot Hebreu *scilz*, & que ces fausses pensées des Peres ne sont que dans son imagination ? Il pouvoit voir dans l'endroit même qu'il cite du P. Morin la justification de la version des 70. Je conviens avec lui, que ce Pere a été un peu entêté des 70. Mais dans l'endroit dont il est question le Pere Morin n'a fait paroitre aucun entêtement pour ces anciens Interpretes Grecs. Disons plûtôt, que le Ministre de Roterdam a été entêté de quelques versions modernes de la Bible faites sur le texte Hebreu d'aujourd'hui.

Il y a lieu de douter que ce sçavant Homme ait entendu ce qu'il dit en plusieurs endroits de son histoire, où il parle des Anges. Il rapporte au long de son tome 3. les opinions des Peres & des Rabbins sur ce sujet. Il y dit de quelques

Digitized by Google

Peres qui ont fait les Anges corporels: *Ils donnoient à ces Esprits des corps d'une nature celeste & d'une beauté particuliere; mais qui avoient une figure par laquelle ils pouvoient être distinguez. C'étoit le sentiment de l'Eglise orientale.* Il n'y a personne qui en lisant ces mots, *de l'Eglise orientale*, ne croye, que par cette Eglise orientale on doit entendre les Grecs, & les autres societez Chrétiennes du Levant. Cependant il n'est fait mention dans l'endroit cité par Mr. Basnage, que d'un certain Theodote, sectaire Gnostique, dont Clement d'Alexandrie a publié quelques extraits : les Gnostiques prenoient le nom d'*Orientaux*.

Je ne sçai où le docte Mr. Basnage a pris ce qu'il dit d'un Juif Caraïte, nommé Aaron, qui, selon lui, écrivoit & vivoit en Alemagne. Il devoit sçavoir que cet Aaron, surnommé *le premier*, qui est très-fameux parmi les Caraïtes, a vécu & écrit dans le Levant; que Mr. de Sanci au retour de son Ambassade de Constantinople avoit apporté un exemplaire de son commentaire sur le Pentateuque, qui est dans la bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris en manuscrit, & qu'il y en a un semblable dans la bibliotheque du Roi où il manquoit quelques feüillets.

Digitized by Google

qui ont été suppléées sur l'exemplaire de l'Oratoire qui est entier.

Nôtre sçavant Auteur a voulu apparemment divertir ses Lecteurs, quand il raconte en plaisantant ce qui se passa entre le Pere Morin & Buxtorf le fils, à l'occasion de ce Rabbin Caraïte. Morin, dit-il, *fut obligé d'avoüer sa pauvreté, & de reconnoitre qu'il n'avoit entre les mains que le seul commentaire sur la loi du Docteur Aaron qui avoit vécu en Alemagne vers la fin du 13. siécle.* Il est vrai que le P. Morin n'avoit entre les mains que ce seul Auteur Caraïte, qui n'étoit pas Aleman, mais Levantin. Ce seul Auteur Caraïte pouvoit l'instruire à fond de ce qui regarde le Caraïsme : car il a fait entrer dans son docte Commentaire plusieurs questions touchant les disputes qui sont entre ceux de sa secte & les Juifs Rabbanistes. Il y a eû deux Caraïtes qui ont porté le nom d'Aaron. Mr. Schupart a parlé de l'un & de l'autre dans ses dissertations sur le Caraïsme.

Mr. Basnage est encore tombé dans une faute très-grossiere, lorsque dans son tome 5. il parle des Juifs de Constantinople. Il y fait venir sur les rangs je ne sçai quel R. Mardochée fils d'Eliezer, qui s'appelloit, dit-il, *Bomphatio Constantinopolita-*

Digitized by Google

nus. Ce *Bomphatio* eſt aſſûrément de ſa façon, car R. Mardochai Eliezer s'appelloit *Comtino.* Si l'on en croit encore le docte Mr. Baſnage, ce Rabbin, que quelques-uns ont pris pour un Caraïte, a expliqué la grammaire *qu'Aben-Ezra a publiée ſous le titre de Jeſodmora.* Il devoit ſçavoir, que le *Jeſodmora* n'eſt point un livre de grammaire. Ce ſçavant homme nous apprend encore, après un Auteur qui eſt à la verité plus ſçavant que lui ſur cette matiere, qu'on a déterré depuis peu un commentaire de ce Comtino fort litteral ſur le Pentateuque; mais ce commentaire de Comtino n'eſt point une nouvelle découverte, puiſque Mr. Simon en a parlé il y a longtems dans ſes ouvrages. Voici ce qu'il en a dit dans ſon hiſtoire critique du vieux Teſtament imprimée dès l'année 1678. & réimprimée enſuite pluſieurs fois *. *R. Mardochai fils d Eliezer Comtino, Juif de Conſtantinople, a compoſé un Commentaire aſſez litteral ſur les livres de Moyſe, où il ne néglige rien pour trouver le ſens du texte. Il cite d'ordinaire les meilleurs Rabbins, principalement Aben-Ezra; de ſorte qu'on peut profiter de la lecture de ce commentaire pour l'intelligence de l'Ecriture.*

* Hiſt. crit. du v. Teſt. liv. 3. ch. 6.

Digitized by Google

Ce seul exposé de Mr. Simon fait connoitre en peu de mots l'esprit & le caractere de R. Mardochai, & nous apprend en même tems, qu'il n'étoit point de la secte des Juifs Caraïtes, mais bon Juif Rabbaniste, & imitateur du sçavant Aben-Ezra. On dit encore dans le catalogue des Auteurs citez dans l'histoire critique du vieux Testament : *Mardochai ben Comtino Juif de Constantinople est l'Auteur d'un commentaire sur les cinq livres de Moyse. Je me suis servi d'un exemplaire mſ. qui est dans la bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris.* Mr. Simon a encore cité ce même Rabbin en d'autres endroits de ses livres ; mais ce que je viens de rapporter est plus que suffisant pour faire connoitre, que Comtino Juif de Constantinople n'est point un Rabbin nouvellement déterré.

Enfin le sçavant Mr. Basnage a fait de nouvelles découvertes dans le païs des Rabbins, lorsqu'il a érigé R. Jacob ben Chaiim, si connu de tous les Hebraïsans, en je ne sçai quel R. Joachim, qui n'est connu que de lui. Lorsqu'il parle de la belle édition de la Bible Hebraïque publiée par Bombergue avec la Massore *in folio* en 1558. il dit qu'on voit à la tête de cette Bible *une préface* de Jacob

Digitized by Google

Chaiim, ou Joachim. Ce *Joachim* eſt de la façon du Miniſtre de Roterdam. *Chaiim*, qui ſignifie *vie* en Hebreu, eſt un nom aſſez commun parmi les Juifs, qui le prennent ordinairement lorſqu'ils reviennent de quelque grande maladie. Mais après tout ces ſortes de fautes, & pluſieurs autres, que je paſſe ſous ſilence, montrent à la verité que Mr. Baſnage n'eſt pas un grand Rabbin ; mais ſon hiſtoire des Juifs ne laiſſe pas que de contenir de très-belles choſes, qui meritent d'être lûës, & l'on peut même dire que c'eſt un de ſes meilleurs ouvrages. On doit lui tenir compte d'un aſſez grand nombre d'extraits qu'il a tirez de bons Ecrivains modernes, dont les livres ne ſont pas communs parmi nous. On doit lui rendre cette juſtice, qu'il les a ramaſſez avec aſſez de diſcernement, & qu'il n'eſt pas un pur Compilateur. En un mot, on peut dire de lui :

Baſnage dans ce docte écrit.
A ramaſſé tout ſon eſprit.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

De auctoritate S. Scripturæ per R. P. Dominicum Lopez Societatis Jesu. Hispali, apud Lazarum Ferrerium 1588. *in* 12.

QUoique ce petit traité touchant l'autorité de l'Ecriture sainte porte à la tête le nom d'un Jesuite Espagnol, & que les Ecrivains de la Societé l'ayent inseré dans la bibliotheque de leurs Auteurs, il a été composé par Fauste Socin, le Patriarche des nouveaux Unitaires, premierement en Italien, & traduit ensuite en Latin. On ne doit point être surpris que je le mette dans le rang des bons livres qui doivent être lûs par les Catholiques, parceque l'Auteur y a très-bien établi l'autorité des livres sacrez par les mêmes principes que les Ecrivains Catholiques, & qu'il est obligé pour ce sujet d'avoir recours à l'ancienne tradition de l'Eglise; principe dont on peut se servir utilement pour refuter les nouveautez des Protestans & des Sociniens. Je crois que Socin a suivi en plusieurs choses la méthode & les raisons de Sixte de Sienne son compatriote.

Il

Digitized by Google

Il met d'abord en évidence la verité des livres du nouveau Teſtament; ce qui étant une fois prouvé, il en conclut efficacement l'autorité des livres de l'ancien qui ont été citez dans le nouveau, comme des livres divins. Et pour établir l'autorité de ceux-ci, il a recours au conſentement unanime des anciens Docteurs Chrétiens, qui les ont reconnus pour être veritablement de ceux dont ils portent les noms. Voici les propres termes de Socin au chap. 2. de ce petit traité, qui établiſſent manifeſtement la tradition de l'Egliſe. *Dico ſi verus admodùm antiqui ſcripti Auctor non ignoratur, non ignorari certè Auctores ſcriptorum ferè omnium novi Teſtamenti, imò certiùs horum Auctores ſciri, quàm cujuſvis alterius ſcripti. Multò minùs de Auctoribus horum ſcriptorum dubitari poſſe dicendum videretur, quàm de Auctore alterius cujuſvis ſimilis ſcripti, id eſt, admodùm antiqui. Cum enim hoc quod ſciatur, quiſnam fuerit Scriptor libri alicujus admodùm antiquitùs ſcripti, ex teſtimonio eorum qui eo tempore quo liber ſcriptus fuit, aut paulò poſt in mundo vixerunt, ex que perpetuo conſenſu doctorum hominum potiùs, quàm ulla ex re aliâ pendeat, quinam liber inveniretur tam antiquitùs ſcriptus uti ſcripta iſta*

Digitized by Google

novi Teſtamenti, qui tot teſtimonia qualia diximus pro ſe habeat, quot iſta ſcripta n. T. pro ſe habent, quique tam perpetuum conſenſum hominum prudentum de ſcriptoribus ſuis quinam fuerint afferre pro ſe poſſit, uti iſta ſcripta poſſunt ? C'eſt de la ſorte que Saint Auguſtin établiſſoit auſſi l'autorité des livres ſacrez contre les Manichéens.

Fauſte Socin continuë ce même raiſonnement pris de la tradition unanime de l'Egliſe en citant l'hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe. *Legantur ea*, dit-il, *quæ hac de re Euſebius ſcribit pluribus in locis hiſtoriæ ſuæ Eccleſiaſticæ, & invenietur uſque ad ipſius Euſebii ætatem, hoc eſt, per ducentorum & quinquaginta circiter annorum perpetuum ſpatium poſtquam ſcripta illa de quibus hic agitur, jam ſcripta atque edita fuerunt, nunquam fuiſſe in Eccleſia qui dubitaret, quin quatuor quæ habemus Evangelia, liber item Actorum Apoſtolicorum, epiſtolæ etiam omnes &c.*

Le même Socin eſt loüable, en ce qu'il n'a pas eû recours, avec les fanatiques de Geneve, à un eſprit particulier qui lui fît diſtinguer les livres divins des autres livres, mais à l'ancienne & conſtante tradition des Egliſes ; & pour appuyer davantage cette tradition, il cite les té-

Digitized by Google

moignage de Saint Justin Martyr, de St. Irenée, & de Clement d'Alexandrie, qui n'ont pas été éloignez du tems des Apôtres, principalement Saint Justin. *Id quod nos hodie quoque magna ex parte videmus ex iis veterum scriptis quæ ad nostram ætatem pervenerunt, puta Justini, Irenæi, & Clementis Alexandrini, qui omnes tres Apostolico illi tempori proximi fuerunt, præsertim verò Justinus.* Auxquels il joint Tertullien, Saint Cyprien, Origene, Saint Basile, Saint Jerôme, Saint Augustin, & en un mot toute l'ancienne tradition, fondée sur l'autorité des saints Docteurs de l'Eglise, qui ont été des témoins fidelles & exacts de la croyance de leur tems. *Secuti autem sunt deinceps perpetuò*, dit le même Socin, *viri prudentissimi, iique ingenti numerò qui penitus assensi sunt rem ita se habere, sicut ex Juliano, Cypriano, Origene, Eusebio, Basilio, Hieronymo, Augustino, & aliis quàm plurimis apparet, de quibus hìc agere nihil attinet.*

Je sçai que quelques Calvinistes entêtez de leur esprit particulier, auxquels on a objecté ce même raisonnement fondé sur la tradition, répondent, que c'est une preuve tirée de l'histoire, & non pas de la tradition, comme si les Catholiques re-

Digitized by Google

connoiſſoient d'autre veritable tradition, que celle qui eſt appuyée ſur l'hiſtoire, c'eſt à dire, ſur la croyance de chaque ſiécle. Les Docteurs de l'Egliſe ſont les témoins fidelles de la croyance de leur tems, & non pas les Auteurs. L'Egliſe ne fait pas de nouveaux articles de foi; mais elle déclare ſeulement ce qu'on doit croire, étant fondée ſur les témoignages de ces ſaints Docteurs. Ainſi pour refuter ſolidement tous les nouveaux dogmes des Sociniens & des Proteſtans, il n'y a qu'à leur oppoſer cette tradition, que Socin reconnoit lui-même, pour établir l'autorité des livres divins; car de ne les combattre que par des paſſages de l'Ecriture ſainte, c'eſt entretenir des diſputes qui ne finiroient jamais, comme Tertullien l'a très-bien remarqué, dans ſes diſputes contre les anciens heretiques.

Fauſte Socin ajoute pluſieurs autres preuves ſemblables en ce même endroit, qui ſont toutes tirées de la tradition & du conſentement unanime de tous les ſiécles, & il répond par là aux objections qu'on peut former contre l'autorité de quelques livres ſacrez. Sur ce principe il reconnoit comme divins & canoniques les épitres de Saint Jacques, de Saint Jude, & les autres, dont quelques Egliſes ont douté

Digitized by Google

durant quelque tems, si elles étoient veritablement de ceux dont elles portent les noms. Cet endroit merite d'être lû dans l'Auteur même, qui suit à peu près la méthode du celebre Vincent de Lerins, dans son petit traité contre les nouveautez des heresies, qu'il combat par l'antiquité & par la pluralité des Eglises. Il est vrai, dit Socin, que les deux dernieres épitres de Saint Jean n'ont pas été reçûës si communément, comme s'il avoit été hors de doute qu'elles fûssent veritablement de cet Apôtre, mais elles ont été reçûës & reconnües de la plûpart, comme étant en effet de cet Apôtre : *De duabus posterioribus Johannis epistolis verum est, eas non ita communiter ab omnibus, ut Johannis Apostoli scripta fuisse agnitas ac receptas ; sed tamen à plerisque ut tales fuerunt recepta.* Il ajoute, que dans la suite des tems cette croyance s'est augmentée de plus en plus, lors même qu'il y avoit de grandes discussions dans l'Eglise, comme il y en a encore presentement. *Quò magis verò tempus processit*, dit encore Socin, *eò etiam magis deinceps perpetuò de his & de aliis supranumeratis scriptis firmiter creditum est, illorum Auctores eos fuisse qui vulgò existimantur, adeò ut per plura sacula, quùm adhuc in Christiana*

Digitized by Google

Ecclesia magni momenti, dissensiones essent (non secus atque deinceps usque ad nostra tempora, postquàm dissensiones istæ desierant) sicut de illis, ita de his, vix ullus homo, qui quidem harum rerum sit intelligens existimatus, unquam dubitaverit.

Si le Chef des nouveaux Unitaires avoit toujours raisonné de la sorte, il n'auroit point inventé tant de nouveautez, qui n'ont d'autre fondement que la subtilité de son esprit. Il n'est donc pas surprenant, qu'on ait crû durant quelque tems, que le traité *de auctoritate S. Scripturæ* avoit été composé par Dominique Lopez, Jesuite Espagnol, & imprimé à Seville, & que Possevin & Sotuel l'ayent mis au nombre des livres écrits par ceux de leur Societé. En effet, tout ce qu'on en vient de rapporter ne contient rien qui ne soit conforme à la foi orthodoxe & aux veritables principes de la Religion.

Il faut cependant avoüer, que l'Auteur ne s'y cache pas si bien, qu'il ne se fasse connoitre par de certaines expressions qu'on ne trouvera point dans un Ecrivain orthodoxe, comme lorsque parlant de JESUS-CHRIST, il l'appelle le plus souvent, *Jesum Nazarenum qui dicitur Christus, hominem divinum, ho-*

Digitized by Google

minem justum, sanctum, comme s'il n'avoit pas été veritablement Dieu. Ces sortes d'expressions, & quelques autres semblables qui sont répandües dans tout ce petit traité, furent causes qu'on accusa de Socinianisme Conrad Vorstius, qui en publia une nouvelle édition imprimée *Steinfurti*, en 1611. avec cet éloge magnifique dans le titre : *Opusculum his temporibus nostris utilissimum, quemadmodùm intelligi potest ex præcipuis rerum quæ in ipso tractantur capitibus.* Cette édition de Vorstius, qui se trouve plus facilement que celle qui a été imprimée à Seville, est un peu plus étendüe que la premiere, non pour le fond des choses, mais seulement pour la diction & le stile, que Vorstius a rendu plus clair, par de petites additions de mots, & quelquefois de phrases entieres.

Ce qui merite le plus d'être lû dans cette nouvelle édition de Vorstius, c'est une préface apologetique qui est à la tête, où l'on donne raison de cette édition. L'Auteur avance, qu'on trouve dans ce petit traité des preuves très-solides pour établir l'autorité de l'Ecriture sainte. *Divinam*, dit-il, *S. Scripturæ auctoritatem paucis quidem, sed efficacibus argumentis potenter asserit.* Il ajoute, que c'est ce qui l'a

Digitized by Google

porté à en procurer une nouvelle édition, parce qu'on ne trouvoit presque aucun des exemplaires de l'ancienne, outre que ce petit livre lui a paru utile, & même presque necessaire, pour établir la verité de la Religion Chrétienne contre l'athéïsme & l'Epicurisme qui regnoient parmi les Chrétiens. Vorstius, qui est Auteur de cette préface apologetique, proteste, qu'il n'a point eû d'autre dessein que celui-là : *Quem scopum mihi unicè hic propositum fuisse novit ille qui omnia novit.* Mais cette protestation, quoiqu'elle fût peut-être veritable, n'empêcha pas qu'on ne l'accusât d'être favorable aux erreurs des Sociniens. Et en effet, il est mis au rang des Ecrivains Anti-Trinitaires, dans le catalogue que ceux-ci ont publié de leurs Auteurs ; quoique l'Auteur de ce catalogue avoüe qu'il a douté longtems s'il l'y inséreroit : *Diù dubius fui nùm istum Auctorem huic catalogo nostro meritò insererem.* Aussi ne l'y a-t'il pas placé pour avoir publié une nouvelle édition du petit traité de Socin touchant l'autorité de l'Ecriture sainte ; mais parce qu'on avoit trouvé parmi ses papiers une confession de foi purement Socinienne, qu'il avoit écrite de sa main étant prêt de mourir.

Digitized by Google

Le même Vorſtius proteſte encore, que lorſqu'il procura cette nouvelle édition, il ne ſçavoit point que cet ouvrage fût de Socin, n'en connoiſſant point l'Auteur ; & il ajoute même, que ſes Cenſeurs n'en ont que des conjectures, & que quand même on ſuppoſeroit qu'il eſt veritablement de cet heretique, on ne doit pas le rejetter abſolument, parceque les heretiques conviennent en pluſieurs choſes avec les Orthodoxes. Pourquoi donc, dit-il, ne ſeroit-il pas permis d'emprunter quelquefois des heretiques de certaines choſes qui peuvent être utiles pour refuter les Juifs, les Turcs, les payens, & même les athées ? Il donne pour exemple les anciens Peres, qui n'ont fait aucun ſcrupule en ces occaſions d'emprunter des Philoſophes payens pluſieurs choſes, & à plus forte raiſon des heretiques. Il ſoutient toujours, qu'on n'eſt pas bien certain de l'Auteur de ce petit livre, dont il avoit deux exemplaires, dont l'un avoit été imprimé en Latin à Seville en 1688. ſous le nom de Dominique Lopez Jeſuite, & l'autre en François à Bâle en 1592. ſans qu'il y eût le nom d'aucun Auteur, & qui avoit été approuvé par les Théologiens de Bâle, à la reſerve de trois endroits qu'ils jugerent

Digitized by Google

dignes de censure. En effet, quoiqu'en dise Vorstius, qui a trop de pente pour le Socinianisme, ces trois endroits, & même quelques autres, meritent d'être censurez; ce qui n'empêche point que ce petit ouvrage ne puisse être d'une grande utilité, même aux Catholiques, pour refuter les Sociniens par leurs propres principes; & c'est principalement ce qui m'a fait en recommander la lecture, conformément à la regle du Pape Clement VIII. qui permet qu'on se serve de l'autorité des livres des heretiques, dans les choses qu'on peut employer pour les combattre par leurs propres paroles: & c'est en cela principalement que je juge que le traité de Socin touchant l'autorité de l'Ecriture sainte peut être de quelque utilité, non seulement pour établir l'authenticité des livres sacrez; mais aussi pour refuter les nouveautez des heretiques, lesquelles sont contraires à toute la tradition de l'Eglise. Voici ce que porte la regle VIII. de l'*indice* des livres défendus, publié par l'autorité du Pape Clement VIII. *Libri quorum principale argumentum bonum est, in quibus tamen obiter aliqua inserta sunt quæ ad hæresim, seu ad impietatem, divinationem, seu superstitionem spectant, à Catholicis Theologis In-*

Digitized by Google

quisitionis generalis auctoritate expurgati, concedi possunt. Il me semble que selon cette regle, qui est très-judicieuse, l'on pourroit réimprimer le traité *de l'autorité de l'Ecriture sainte*, en le corrigeant exactement, & en ne mettant point le nom de l'Auteur à la tête du livre.

CHAPITRE XVIII.

Tractatus continens catalogum librorum Chaldæorum, tam Ecclesiasticorum, quàm profanorum. Auctore Hebed Jesu Metropolita Sobensi, Latinitate donatus, & notis illustratus, ab Abrahamo Ecchellensi Syriaca lingua in almo Urbis Gymnasio publico Lectore. Roma, typis S. E. de propaganda Fide, anno 1653. In 8°.

ABraham Ecchellensis, docte Maronite, qui a donné au Public en Syriaque & en Latin cette Bibliotheque Orientale, avec de sçavantes notes, a mis à la tête une préface qui fait connoître & l'Auteur & le livre, qui merite d'être lû, à cause des belles & curieuses recherches qu'il contient. Mr. Dupin n'est gueres excusable d'en avoir négligé la lecture, lorsqu'il a composé sa nouvelle

Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques, où il ne le cite presque point. Hebed Jesu, ou comme les Arabes prononcent, Abd Jesu, étoit Chaldéen d'origine, & de la secte des Nestoriens, qui est fort répandüe dans l'Orient, & Evêque. *Hebed Jesu*, dit Ecchellensis, *opusculi hujus auctor genere fuit Chaldæus, persuasione Nestorianus; dignitate Episcopus, ut ex libro margaritarum quem Deus dedit Patriarcha Babylonis nuncupavit, aliisque illius lucubrationibus liquet.* Il a écrit plusieurs ouvrages pour appuyer l'heresie des Nestoriens, & il a même composé celui-ci étant encore Nestorien. Mais ayant fait un voyage à Rome, lorsqu'il étoit déja fort âgé, sous le pontificat de Jules III. il abjura les erreurs de sa secte, & embrassa la foi Catholique : il publia même de doctes écrits contre le Nestorianisme.

Le même Hebed Jesu succeda dans la dignité de Patriarche, à Simon Sulachu, qui avoit auparavant embrassé la Foi Catholique avec un très-grand nombre de Nestoriens sous le même Pape Jules III. Il fit un second voyage à Rome *sous le* pontificat de Pie IV. & il assista même au Concile de Trente ; sa memoire est encore aujourd'hui en veneration à Rome, où

Digitized by Google

l'on voit ſon image dans le palais du Vatican, où il eſt repréſenté parmi pluſieurs Cardinaux & pluſieurs Prelats. Ce docte Chaldéen a rendu de très-grands ſervices à l'Egliſe Catholique, ayant converti à la Foi pluſieurs Neſtoriens. Quoiqu'il ait écrit ſon catalogue de livres Chaldéens avant ſa converſion, les Ecrivains dont il parle ne ſont pas tous Neſtoriens, mais quelques-uns ſont Catholiques; d'autres ſont Monophyſites, Monothelites, & il en eſt de même des autres ſectes; d'où Abraham Ecchellenſis tire une forte preuve en faveur de la Religion Catholique contre les Proteſtans, parceque ce grand nombre de Sectaires qui ſont répandus dans toutes les ſocietez Chrétiennes d'Orient, " conviennent ſur le nombre des " Sacremens, ſur le ſacrifice de la Meſſe, " ſur le changement réel du pain & du " vin au Corps & au Sang de JESUS-" CHRIST, avec les Catholiques, & ſur " pluſieurs autres articles. En effet, ce conſentement de tant de ſocietez Chrétiennes qui ſont ennemies les unes des autres, avec l'Egliſe Romaine, eſt une preuve démonſtrative contre les nouveautez des Proteſtans. Tous ces Sectaires Orientaux ont la même croyance & les mêmes traditions que nous, ſi on excepte quelques

Digitized by Google

points, principalement sur le mystere de l'Incarnation, dans lesquels consistent leurs heresies. Comme ils sont sortis de l'Eglise Grecque, à laquelle ils étoient parfaitement unis avant leurs innovations, ils ont conservé toute la croyance de cette Eglise, à la reserve de leurs heresies particulieres. On doit bien faire attention à cette remarque qui rend l'ouvrage d'Hebed Jesu très-utile, sur tout si l'on y joint les notes d'Ecchellensis, qui sont très-sçavantes & très-judicieuses. Aussi Messieurs de Port-Royal n'ont-ils pas manqué d'en profiter dans leurs gros volumes de la Perpetuité.

Il seroit à souhaiter que nôtre sçavant Maronite eût donné au Public un ouvrage qu'il promet dans cette même préface, semblable à celui de Hebed Jesu; mais plus étendu & bien plus complet, & qui étoit presque achevé, sous le titre de Bibliotheque Orientale, où il ne traitoit pas seulement des Ecrivains Chaldéens & Syriens; mais aussi d'un grand nombre d'Ecrivains Arabes. *In studiosorum gratiam*, dit Ecchellensis, *brevi Deo favente sequetur nostra Orientalis Bibliotheca, quæ ad umbilicum usque jam perducta est, ubi non solùm Chaldæi, Syrique percensentur Scriptores; sed ingenti quoque nume-*

Digitized by Google

ro Arabes, nec Ecclesiastici tantùm sed & profani : nec ità jejunè agimus de nostris Scriptoribus, ut de suis egit Hebed Jesu. Cet ouvrage d'Ecchellensis auroit été d'une très-grande utilité à la plûpart de nos Théologiens, qui faute d'entendre les langues Orientales, & de s'être appliqué à l'étude de la Théologie des Grecs & des peuples du Levant, leur ont attribüé une infinité d'erreurs, dont ces peuples ne sont point coupables. Aussi le même Ecchellensis est-il obligé de reconnoître ce défaut dans nos Ecrivains Catholiques, qui ont avancé bien des choses fausses sur la croyance des Orientaux, & il promet même de les refuter dans son ouvrage : *Sed nos peculiari opere*, dit-il, *brevi ostendemus, refellemus etiam eos Catholicos Scriptores qui multa oscitanter de Orientalibus scripserunt.* Comme il n'y a pas lieu d'esperer que ce docte ouvrage d'Ecchellensis voye jamais le jour, nous nous contenterons presentement de la Bibliotheque Orientale de Hebed Jesu, avec les sçavantes notes du même Ecchellensis, qui y donne de grands éclaircissemens. Je remarquerai seulement, qu'Ecchellensis n'est pas toujours exact dans sa version Latine, & que M. Simon, qui y a remarqué

Digitized by Google

quelques fautes, en auroit pû remarquer un plus grand nombre. On a publié en Alemagne une seconde édition de cette Bibliotheque Orientale, mais en Latin seulement. Les Sçavans doivent rechercher l'édition de Rome, où l'on trouve le texte Syriaque très-bien imprimé, & où on lit aussi dans les notes d'Ecchellensis tous les passages Syriaques & Arabes citez en leurs propres langues : d'où l'on peut juger de la fidelité & de l'exactitude d'Abraham Ecchellensis, en comparant ses traductions avec les originaux ; & c'est de la sorte que tous les bons Ecrivains en doivent user. Examinons maintenant plus en particulier cette Bibliotheque Orientale.

Hebed Jesu donne d'abord le catalogue de tous les livres de l'Ecriture sainte, entre lesquels il met sans distinction d'avec les autres, ceux que les Protestans nomment *apocryphes*, sçavoir, les livres de la Sagesse, l'Ecclesiastique, le livre de Tobie, Judith, le jeune Daniel, & les livres des Macchabées. Il joint de plus au Prophete Jeremie l'Epitre de Baruch. Abraham Ecchellensis, dans sa note sur ce catalogue des livres sacrez, refute en passant seulement, & sans s'arrêter, les Protestans, qui ne mettent dans le canon

Digitized by Google

des livres ſacrez que ceux qui leur plaiſent, & il prétend les refuter ſolidement par ce catalogue, & par l'autorité des ſocietez Chrétiennes du Levant. Mais pour éclaircir davantage ce fait, il auroit été à propos qu'il eût obſervé en ce lieu-ci, que les Syriens ont deux ſortes de verſions Syriaques de la Bible, dont l'une a été faite ſur l'original Hebreu, & l'autre ſur la verſion Grecque des Septante. La premiere, qui étoit originairement conforme au texte Hebreu, ne pouvoit pas contenir des livres apocryphes qui ne ſont qu'en Grec; mais ils étoient tous dans la ſeconde, conformément à la verſion Grecque des Septante, qui a été en uſage dans toutes les Egliſes, dès les premiers commencemens de la Religion Chrétienne. Et c'eſt de là principalement qu'on doit prouver la *canonicité* de ces livres, que les Proteſtans appellent *apocryphes*, parceque l'Egliſe les a reçûs également avec tous les autres des Juifs, qu'on nomme Helleniſtes.

Par le livre de *Daniel le jeune*, Ecchellenſis dit, qu'il faut entendre l'hiſtoire de Suſanne, & cette partie de Daniel que les Hebreux ne reconnoiſſent point pour un livre divin & canonique, comme S. Jerôme le remarque, dans ſa

Digitized by Google

préface sur le livre de Daniel. Les Protestans, ajoute Ecchellensis, suivent volontiers ce sentiment des Hebreux ; mais l'admirable consentement des deux Eglises, tant d'orient, que d'occident, & les témoignages de tous les anciens Peres, fait voir manifestement leur temerité. Il leur oppose l'autorité de S. Hyppolite Martyr, Ecrivain très-ancien, qui a commenté ce Daniel le jeune & l'histoire de Susanne, & dont Hebed Jesu fait mention dans son catalogue des livres Chaldéens p. 17. En effet, Hebed Jesu dit, que Hyppolite Martyr & Evêque a composé un commentaire sur Daniel le jeune, & sur l'histoire de Susanne. Mais Ecchellensis devoit remarquer que S. Hyppolite a écrit en Grec, & non pas en Chaldéen, & que ce que dit Hebed Jesu en cet endroit a été traduit des livres Grecs. C'est de la sorte que le même Hebed Jesu met dans son catalogue des livres Chaldéens un grand nombre d'Ecrivains Grecs, qui avoient été apparemment traduits par les Syriens en leur langue. Il indique, par exemple, dans ce même catalogue S. Ignace, dont les Syriens ont encore aujourd'hui les Epîtres en Syriaque, les ouvrages d'Eusebe de Cesarée, de S. Athanase, de S. Basile, de S. Gregoire

Digitized by Google

de Nysse, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Jean Chrysostome, de Diodore de Perse, de Theodore de Mopsueste, auquel il donne le nom de Commentateur par excellence, de Nestorius, de Theodoret, & de plusieurs autres anciens Auteurs Ecclésiastiques, qui ont tous écrit en Grec, & qui par conséquent lisoient l'Ecriture dans la version Grecque des Septante; & c'est ce qu'il est à propos de bien distinguer.

Hebed Jesu met de plus dans son catalogue les livres de Denis, disciple des Apôtres, auquel il donne le nom de *Philosophe celeste.* Tous les Orientaux, peu exercez dans la critique, ont en grande veneration les ouvrages de ce Denis, qu'ils croyent être l'Aréopagite, disciple de S. Paul; c'est pourquoi les Syriens les ont traduits du Grec en Syriaque. Abraham Ecchellensis dit dans sa note, qu'il en avoit un très-ancien exemplaire en cette langue écrit sur du parchemin, avec les doctes commentaires de Jean Evêque de Dara Syrien, qu'il croit avoir vécu au quatriéme siécle; mais il fait cet Evêque Syrien plus ancien qu'il n'étoit. Le P. Morin qui avoit lû ce commentaire en parle dans son livre des Ordinations. Dans le dénombrement que

Digitized by Google

Hebed Jesu fait des livres d'Eustratius p. 29. de son catalogue, il parle d'un livre de cet Auteur sur les Sacremens, & Ecchellensis remarque sur cet endroit, que dans les societez Chrétiennes d'Orient, qui que ce soit, jusques à present, n'a douté du nombre des Sacremens, de leur Auteur & de leur necessité, & que s'il y en a eû quelqu'un, il a été aussitôt condamné comme heretique. *De Sacramentorum numero*, dit-il, *auctore & necessitate, apud nationes Orientales hactenùs dubitavit nemo, & si quis extitit, statim ut hæreticus & habitus & damnatus.*

Dans le catalogue que le même Hebed Jesu donne des livres de Nestorius, il y met une longue Liturgie traduite en Syriaque par Thomas & Maraba. Cette Liturgie Syriaque de Nestorius subsiste encore aujourd'hui, Mr. Simon en a produit plusieurs extraits dans ses notes sur les opuscules de Gabriel Archevêque de Philadelphie, & l'on ne peut point douter, qu'elle ne fût conforme à la Liturgie Grecque qu'on lisoit dans Constantinople au tems de Nestorius, dont les nouveautez n'avoient donné aucune atteinte à la celebration de la Liturgie, ni aux autres offices de l'Eglise.

Digitized by Google

Abraham Ecchellensis a fait une longue remarque sur cet endroit, qui merite d'être lû. Il dit que les societez Chrétiennes d'Orient comptent cinquante Liturgies, dont il en reste trente-une chez les Maronites écrites en Syriaque; sçavoir, une de S. Jacques, deux des douze Apôtres, deux de S. Pierre, une de S. Jean l'Evangeliste, une de S. Marc, une de S. Denis l'Areopagite, une du Pape S. Xyste, une du Pape Jules, celles de S. Chrysostome, de S. Basile & de S. Cyrille d'Alexandrie, une de S. Jacques de Nisibe, une de S. Gregoire le Théologien, une de S. Jean Maron Patriarche d'Antioche, une d'un autre Jean Patriarche d'Antioche, une d'Eustathius aussi Patriarche d'Antioche, une de Moyse Barceps, une de Jacques d'Edesse, une de Philoxenus, une d'Eleazar Evêque de Babylone, une de Marectu Evêque de Tagrit, une de Thomas Giamarchita, une de Matthieu le Pasteur, une de Jean Barsusan, une de Nestorius, une de Theodore, une de Diodore, une de Narses, & une de Barsoma.

Une bonne partie de ces Liturgies Syriaques se trouve dans le missel Chaldéen des Maronites imprimé à Rome, & la plûpart viennent des Jacobites, ayant

Digitized by Google

été adoptées par les Maronites. Il y en a quelques-unes qui paroiſſent ſuſpectes, & entr'autres celle qui porte le nom de Jean Maron Patriarche d'Antioche, auquel les Maronites attribüent auſſi un commentaire ſur la Liturgie de S. Jacques, & qu'ils prétendent avoir encore aujourd'hui dans ſa langue Syriaque; mais M. Simon, qui en a rapporté dans ſes remarques ſur le voyage du mont Liban imprimées à Paris en 1675. quelques extraits, a prouvé, que ce commentaire Syriaque ſur la Liturgie ne peut être de ce prétendu Jean Maron, que les Maronites ſuppoſent avoir vécu au ſixiéme, ou au ſeptiéme ſiecle; & il n'eſt pas plus certain qu'il ait compoſé la Liturgie qu'ils lui attribüent.

Ecchellenſis dans ſa note ſur ce même endroit remarque, que les Apôtres ſont les Auteurs des Liturgies, & qu'ils les ont compoſées par un exprès commandement de JESUS-CHRIST, que S. Jacques eſt le premier qui en ait fait une, & que toutes les autres ont été inſtituées ſur la ſienne qui leur a ſervi de modele. Ce ſentiment eſt commun à tous les Orientaux qui l'ont pris des Grecs; mais il n'eſt pas abſolument vrai. Tout ce qu'on peut dire de plus probable ſur ce ſujet,

Digitized by Google

eſt que les parties eſſentielles de ces Liturgies ont été établies dès les premiers commencemens de la Religion Chrétienne ; & c'eſt ce qui fait qu'elles ſont toutes uniformes dans ces parties eſſentielles, auſſi bien parmi ce grand nombre de ſectaires qui ſont dans l'Orient, que parmi les Orthodoxes. Le même Ecchellenſis, pour prouver ce qu'il vient d'avancer ſur l'origine des Liturgies, cite le commentaire de Jean Maron, qu'il nomme un témoin très-grand ſur la Liturgie de S. Jacques. Mais les extraits qu'il rapporte du commentaire de ce Jean Maron, qui vivoit ſelon lui entre le ſixiéme & le ſeptiéme ſiécle, ſont des traditions populaires qui n'ont aucun fondement. Voici en partie ce que dit Jean Maron, & dont Ecchellenſis apporte les propres termes Syriaques : *Nous diſons que ſelon la veritable tradition de nos peres, qui eſt venüe ſucceſſivement depuis les Saints Apôtres juſques à nous, le S. Eſprit deſcendit ſur les Apôtres le Dimanche de la Pentecôte & les ſanctifia, & le lendemain qui étoit la ſeconde ferie, ils conſacrerent le Chrême ; la troiſiéme ferie ils conſacrerent la table, ou l'autel, & enfin la quatriéme ferie Jacques frere du Seigneur celebra le ſacrifice ſelon ſa Liturgie. Et comme on lui*

demandoit de qui il l'avoit reçûë, il fit réponſe, qu'il prenoit le Seigneur à témoin qu'il l'avoit reçûë de lui, & qu'il n'y avoit rien ajouté, ni rien diminüé de ce qu'il avoit appris du Seigneur même. Il eſt aiſé de voir que tout ce diſcours n'eſt qu'une tradition populaire, qui eſt cependant répandüe parmi tous les Orientaux comme un fait veritable.

Le même Ecchellenſis rapporte pluſieurs autres paroles de ſon Jean Maron, qui n'ont pas plus de vraiſemblance, & il cite auſſi les commentaires Syriaques de Denis Evêque d'Amed ſur la Liturgie de S. Jacques. Il y a de l'apparence que la Liturgie de Jean Maron & ſon commentaire ne different point de la Liturgie de ce Denis, qui eſt le Denis appellé Barſalibi, & de ſon commentaire. Ecchellenſis cite encore Jacques d'Edeſſe, plus ancien que Denis, & qui étoit auſſi Syrien, d'où il infere, que la doctrine des Proteſtans, qui ont banni les Liturgies, eſt entierement contraire à la Religion Chrétienne. Il eſt vrai que les Proteſtans, qui ont aboli la Meſſe, ou la Liturgie, ſont en cela contraires à toutes les Egliſes du monde; mais il auroit été à ſouhaiter, que nôtre ſçavant Maronite n'eut pas ſi fort inſiſté ſur ces traditions populaires.

Il

Digitized by Google

Il devoit seulement opposer aux Protestans le consentement universel des sectes d'orient, qui nonobstant leurs schismes & leurs divisions, s'accordent toutes sur les parties essentielles & principales de ces Liturgies; laquelle uniformité ne peut venir, que de ceque toutes ces Liturgies ont été dans les premiers commencemens les mêmes, les additions qui y ont été inserées depuis n'étant qu'accidentelles, & n'en changeant point la substance. En effet, nous voyons dans S. Justin Martyr, qui n'étoit gueres éloigné des tems apostoliques, les mêmes parties essentielles qui composent la Liturgie.

Hebed Jesu p. 37. de son Catalogue des livres Syriens, parle de l'ouvrage d'un Persan nommé Theophile, contre Dosithée Chef d'une fameuse secte de Samaritains, qui avoit corrompu d'une étrange maniere le texte Hebreu du Pentateuque qui étoit à l'usage des Samaritains. Ecchellensis dans sa note sur cet endroit s'étend fort au long sur cette corruption du texte Hebreu faite par Dosithée, que les Arabes nomment *Dousit*. Il éclaircit tout ce fait par un Ecrivain Samaritain, Auteur d'une chronique Samaritaine écrite en Arabe, qui étoit dans

Digitized by Google

la bibliotheque du Cardinal Mazarin, & qui depuis ce tems-là eſt devenüe aſſez commune parmi les Sçavans ; mais c'eſt fort peu de choſe, étant remplie de fauſſetez, ſoit pour l'hiſtoire, ſoit pour la chronologie.

On lit à la p. 45. de ce même catalogue de Hebed Jeſu un aſſez grand nombre d'ouvrages compoſez par St. Ephrem, qu'il nomme *Ephrem Nabba*, *Ephrem le grand*, & qui a été nommé, dit-il, *le Prophete des Syriens*. Il marque entre ces ouvrages des commentaires ſur pluſieurs livres de l'Ecriture, & un livre qui regarde la langue Syriaque, & qui a pour titre, *Appoſitions de l'alphabeth*. Ces Appoſitions de l'alphabeth, dit Ecchellenſis dans ſa note, ſont deux points, qu'on met tantôt deſſus, tantôt deſſous les lettres ; & c'eſt ce qui leur a fait donner le nom de *ſiome* en Syriaque, c'eſt à dire, *Appoſitions*, & ils tiennent la place de voyelles. Tous les Syriens reconnoiſſent que S. Ephrem en eſt le premier Auteur, enſorte qu'auparavant les Syriens liſoient, ou en devinant, ou par une tradition reçûë de leurs ancêtres : *Syri antea legebant ; vel divinando, vel ex majorum traditione*, comme nous l'apprenons d'Elie de Niſibe, très-celebre Ecrivain Syrien,

Digitized by Google

& assez ancien, au commencement de sa grammaire Syriaque. Ecchellensis rapporte les propres termes de ce celebre Grammairien Syriaque, lequel a remarqué, que les Hebreux, les Persans, les Arabes, les Pheniciens, & plusieurs autres peuples, n'ont pas dans leurs langues toutes les lettres necessaires pour exprimer & écrire leurs mots, ensorte qu'ils ont été obligez d'ajouter de certains points à leurs lettres pour leur servir de motions. Isaac de Sciadra, Archevêque de Tripoli en Syrie, continuë Ecchellensis, dit la même chose dans sa grammaire Syriaque; ce qui est aussi confirmé par plusieurs autres doctes Grammairiens Syriens.

Ecchellensis s'étend assez au long, & d'une maniere sçavante & judicieuse, sur ces points qui servent de voyelles dans la langue Syriaque, & il prend de là occasion de refuter ce que Bootius a écrit sur cette matiere, dans une très-longue lettre addressée à Usserius d'Armach, sous ce titre: *De textus Hebraïci veteris Testamenti certitudine & authenticitate contrà Ludovici Cappelli Criticam sacram.* Il y releve fortement plusieurs fautes où Bootius est tombé, en parlant des points voyelles des Syriens, & il y refute en

Digitized by Google

même tems Flavigni Docteur de Sorbonne. Cette digreſſion ſur les points voyelles des Syriens & des Hebreux contre Bootius & Flavigni merite d'être lûë, parce qu'elle eſt remplie d'érudition orientale, principalement ſur ce qui regarde la langue Syriaque. Il y explique les divers genres de points qui ſont en uſage dans cette langue & leurs divers offices. Et pour donner un plus grand éclairciſſement à ce qu'il avance, il le confirme par la reſſemblance des deux langues, l'Hebraïque & la Syriaque. Il compare enſemble les exemplaires manuſcrits de ces deux langues. Il témoigne avoir vû plus de trente exemplaires Hebreux mſſ. où il n'y avoit aucuns points voyelles, d'où on ne peut pas conclurre, dit-il, contre Bootius, que les Juifs après que les points furent inventez ne les ayent point ajoutez dans leurs exemplaires Hebreux. Ainſi Bootius, qui avoit vû un ou deux exemplaires de la Bible écrits en Syriaque ſans points, n'en devoit pas inferer que tous les autres exemplaires mſſ. fûſſent auſſi ſans points. Bootius étoit dans cette erreur, que Gabriel Sionita, ſçavant Maronite qui avoit fait imprimer les verſions Syriaques qui ſont dans la belle Bible polyglotte de Mr. le Jai avec

Digitized by Google

les points voyelles, en étoit le premier Auteur. *Graviſſimè erras, Booti*, dit le même Ecchellenſis p. 215. de ſes notes, *dùm aſſeris unicum hominem, Gabrielem Sionitam, proprio marte & conſilio apparatum hunc vocalium primum invexiſſe, ac ante illum omnibus omninò Syris inſuetum fuiſſe, ac in nullo codice conſpectum.* Il oppoſe à Bootius l'édition Syriaque du nouveau Teſtament, imprimé à Vienne en 1555. avec les points voyelles, & l'édition Syriaque du nouveau Teſtament imprimé auſſi dans la Bible d'Anvers avec les points voyelles.

Nôtre ſçavant Maronite avoüe que Maſius, qui a fait imprimer cette édition Syriaque dans la Bible d'Anvers, y a ajouté de ſa façon pluſieurs points voyelles qui n'étoient point dans ſon exemplaire mſ. pour ſuppléer à ce défaut, & il eſt arrivé de là, ajoute-t'il, que cette édition Syriaque eſt remplie de fautes. Il ſoutient, que dans la ſeule édition de ce nouveau Teſtament Syriaque, il y a un plus grand nombre de fautes, que dans tout le corps de la Bible polyglotte de Paris, qui eſt en ſept langues. *Hinc autem factum eſt*, dit-il, *ut infinitis propemodùm ſcateat mendis editio illa Syriaca, ut temerarium non eſſet, aſſerere plus eſſe men-*

Digitized by Google

darum in illa sola novi Testamenti Syriaca editione, quàm in toto Parisinorum Bibliorum septilinguium corpore. Mais comme ce qu'Ecchellensis dit ici pourroit passer pour un paradoxe, parcequ'on se recria fort contre les fautes de la Bible polyglotte de Paris, aussitôt qu'elle parut, & que personne ne se recria contre celle d'Anvers, il répond, que cela arriva, parceque celle-ci n'eut point de Flavigni qui la combattit pour se faire quelque reputation dans le monde, comme fit autrefois Heroſtrate d'Epheſe en brûlant le temple de Diane : *Hoc tamen feliciter illi succeſſit, quia incendiarium illum Heroſtratum Valerianum de Flavigni haud nacta est, qui nominis immortalitatem indè ſibi comparare niſus est.* En effet, de Flavigni, Docteur de Sorbonne & Profeſſeur Royal en Hebreu, parut plûtôt animé de l'eſprit d'Heroſtrate, dans le libelle qu'il publia contre la Polyglotte de Mr. le Jai, que d'un eſprit de charité, & il embroüilla ſi fort les choſes, que par ſes emportemens il fut la cauſe qu'on ne mit point à la tête de cette belle Bible polyglotte des diſſertations préliminaires, qui y auroient donné de grands éclairciſſemens.

Pour revenir à Abraham Ecchellensis, il oppoſe encore à Bootius une édition

Digitized by Google

Syriaque publiée par Sergius Rifius Archevêque de Damas, & imprimée au mont-Liban avec les points voyelles plusieurs années avant celle de Sionita, & avant même que celui-ci fût au monde. Il lui oppose encore plusieurs autres livres Syriaques imprimez à Rome avec ces points voyelles. Il ajoute de plus, qu'il avoit des livres Syriaques écrits depuis plus de trois cens & quatre cens ans, avec tout l'apparat des points voyelles, & qu'on en trouve beaucoup d'autres semblables dans les bibliotheques. En effet, on en trouve quelques-uns dans la bibliotheque du Roi, & dans celle de M. Colbert, dont les uns ont été écrits en ces caracteres Syriaques qui sont communément dans nos éditions, & dont se servent les Maronites & les Jacobites, & les autres sont en certains caracteres Syriaques dont les Nestoriens se servent ordinairement.

Au reste, je me suis étendu un peu au long sur cette digression d'Ecchellensis, parcequ'elle m'a paru curieuse & utile à ceux qui s'appliquent à l'étude des langues orientales. Il me semble néanmoins que nôtre Maronite rend un peu trop incertaine la lecture des livres Syriaques; car bien qu'elle ne fût pas en-

Digitized by Google

tierement fixée avant l'invention des points voyelles, non plus que celle du texte Hebreu avant les Massoretes, l'usage appuyé sur la tradition fixoit assez la lecture de ces deux langues, & il en est de même de la langue Arabe, outre que la suite du discours la déterminoit assez. Ecchellensis, qui étoit ami du P. Morin de l'Oratoire, se déclare fortement en faveur de l'opinion de Loüis Cappel, qui étoit aussi celle du P. Morin. Il loüe l'*Arcanum punctationis* de Cappel comme un excellent ouvrage, & il merite en effet d'être loüé, aussibien que sa *Critique sacrée*, dont il fait semblablement l'éloge, & il reproche aux Protestans & aux Hebraïzans, de l'avoir voulu étouffer avant qu'elle fût en lumiere.

Je ne m'arrêterai point ici beaucoup à rapporter ce que plusieurs Auteurs Syriens disent de l'antiquité de leurs versions Syriaques de l'Ecriture; car ce sont des traditions populaires qui n'ont aucun veritable fondement. Ecchellensis pag. 238. de ses notes cite un Evêque Syrien nommé Jesudad, qui assûre, que le Pentateuque, Josüé, les Juges, Ruth, Samüel, David, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, ont été traduits en Syriaque au tems de Sa-

Digitized by Google

lomon, à la priere de Hiram Roi de Tyr, qui étoit son ami, & que les autres livres, tant de l'ancien que du nouveau Testament, ont été traduits en cette même langue au tems d'Abagar Roi d'Edesse, par les soins de Thadée & des autres Apôtres. Mais ce sont de pures imaginations des Ecrivains Syriens, qui ont crû par là faire honneur à leur nation, & donner plus d'autorité à leurs versions de l'Ecriture sainte. On lit quelque chose de semblable dans la Chronique de Gregoire Bar Hebræus écrite en Arabe, & dont Echellensis rapporte les propres termes Arabes.

L'Auteur de cette chronique parle plus juste, lorsque faisant mention de la version Grecque des 70. sous Ptolomée Philadelphe, il distingue deux sortes de versions Syriaques de l'ancien Testament, dont la premiere a été faite sur le Grec des 70. l'autre, qu'on appelle simple est conforme au texte Hebreu des Juifs, & elle est principalement en usage chez les Syriens orientaux, au lieu que les Syriens occidentaux se servent de l'une & de l'autre version. Il eut été bon qu'Echellensis eut remarqué, que par les Syriens orientaux il faut entendre ceux qui étoient au delà de l'Euphrate, & qui

Digitized by Google

n'ayant aucune connoissance de la langue Grecque, ne pouvoient pas traduire la Bible sur la version Grecque des Septante, qui étoit néanmoins reconnüe pour authentique par toutes les Eglises du monde; mais ils suivirent le texte Hebreu, qui approchoit bien plus de leur langue, ou peut-être adopterent-ils quelque paraphrase Chaldaïque, qui étoit en usage chez les Juifs de ce païs-là. Si nous en croyons Jesudad, cité ci-dessus, le Roi Salomon est Auteur des caracteres Syriaques qu'il donna à Hiram Roi de Tyr.

Il est surprenant qu'Ecchellensis rapporte sérieusement cette imagination, comme si c'étoit une chose veritable, & il encherit même pardessus, lorsqu'il ajoute, que si Salomon, ou un autre par son ordre, a traduit les livres sacrez, il n'auroit pas pû les donner autrement que sans points voyelles, dont on ne voit rien dans l'antiquité avant S. Ephrem. Il ajoute à toutes ces preuves un argument tiré des livres des Anciens Chaldéens, appellez Mandaïtes, Sabaïtes, & Chrétiens de S. Jean Baptiste, qui habitent proche le Sein Persique; leurs livres sont écrits sans aucuns points voyelles. Ils prétendent en avoir de très-anciens, & entr'autres un sous le nom d'Adam, &

Digitized by Google

un autre qui traite de l'Astrologie ; mais, ajoute Ecchellensis, quoique ces anciens Chaldéens ne reconnoissent aucuns points dans leurs livres, ils ont quatre lettres qui tiennent lieu de voyelles, sçavoir, *aleph*, *he*, *vau*, & *jod*. Il auroit pû observer, que ces mêmes quatre lettres servoient aussi de voyelles autrefois, avant que les Massoretes eussent inventé les points ; & les Grammairiens Juifs appellent pour cette raison ces quatre lettres *matres lectionis*. La langue de ces anciens Chaldéens, ou Sabaïtes, est en effet Chaldéenne, si ce n'est qu'ils ont quelques mots particuliers ; & pour ce qui est de leurs caracteres, ils different des lettres Chaldaïques ordinaires, approchant plus de celles qu'on nomme communément *Estranghelo*. Tout cela se peut justifier par un de leurs livres, dont il y a un exemplaire dans la bibliotheque de M. Colbert. M. Simon a parlé de ce livre Sabaïte, dans ses lettres choisies, assez au long pour le faire connoître.

Hebed Jesu p. 51. de son catalogue met au nombre des Ecrivains Syriens Mar-Aba, qui a traduit tout le vieux Testament de Grec en Syriaque. Abraham Ecchellensis remarque dans sa note sur cet endroit, que les Syriens ont une

verſion faite ſur le Grec des Septante plus ancienne que celle de Mar-Aba, ce qu'il prouve par les commentaires de S. Jacques de Niſibe, & de S. Ephrem ſur l'Ecriture ſainte. *Ante hunc Mar-Abam*, dit-il, *aliam quoque antiquiorem ex 70 extitiſſe verſionem abundè teſtantur D. Jacobi Niſibenſis & D. Ephrem Syri commentaria.* Mais il n'y a, ce me ſemble, gueres d'apparence, que ces deux Saints, qui ont écrit leurs commentaires au delà de l'Euphrate, ſe ſoient ſervis de la verſion Syriaque faite ſur le Grec des Septante, parceque les Syriens de delà l'Euphrate ſe ſervoient d'une verſion Syriaque faite ſur l'Hebreu, comme on l'a déja remarqué ci-deſſus. Nôtre ſçavant Maronite obſerve en ce même endroit, qu'il y a des exemplaires de la verſion Syriaque qui ont été interpolez par les Copiſtes, étant compoſez de l'une & de l'autre verſion, c'eſt à dire, en partie de la verſion Syriaque faite ſur l'Hebreu, & en partie de celle qui a été faite ſur le Grec des Septante. Et en effet, on en trouve pluſieurs exemples dans la verſion Syriaque dans les Bibles polyglotes imprimées, comme M. Simon l'a remarqué dans ſon hiſtoire critique du vieux Teſtament.

Hebed Jeſu dans cette même p. 52.

Digitized by Google

de sa Bibliotheque Orientale fait mention de Marata Evêque de Mipharechet, qui a traduit en Syriaque les canons du Concile de Nicée, & qui a écrit toute l'histoire de ce Concile. Cette version Syriaque des canons du Concile de Nicée, dit Ecchellensis dans sa note, est posterieure à celle de S. Jacques de Nisibe, qui a assisté à ce Concile; mais il y auroit bien des choses à remarquer sur les canons de ces anciens Conciles, que les Syriens & les Arabes ont encore aujourd'hui pleins d'interpolations, & qui ne peuvent point passer pour les veritables canons de ces Conciles, quoiqu'en dise Ecchellensis.

Le même Hebed Jesu p. 65. de son catalogue des livres Syriens parle de plusieurs livres composez en Syriaque par Jesuiab, & entr'autres de quelques-uns sur le Baptême, sur les Ordinations, & sur la Confession: ce qui a donné lieu à Ecchellensis de remarquer dans sa note, que la Confession est en usage chez les Syriens, soit Jacobites, soit Nestoriens. A l'égard des Nestoriens, il le prouve par de longs extraits qu'il rapporte d'un livre composé en Syriaque par Hebed Jesu touchant les Sacremens, qu'il met au nombre de sept. Pour ce qui est des Jacobites,

Digitized by Google

il le prouve par leurs constitutions écrites en Arabe, & dont il rapporte aussi les propres termes Arabes. Cela étant, Ecchellensis a raison de dire, qu'il s'étonne, que Gabriel Sionita ait avancé dans son *appendix* sur la Geographie de Nubie c. 14. que les Jacobites ne reconnoissent point la Confession, mais que plusieurs d'entr'eux confessent leurs pechez faisant des trous dans les murailles de l'Eglise, & d'autres se confessent à Dieu seul qui connoit le fond des cœurs. Ecchellensis assûre, qu'il n'y a rien de plus faux que ce que dit ici Gabriel Sionite, qui a crû trop facilement à quelque bruit populaire, & il ajoute, que Gabriel n'avoit que neuf ans lorsqu'il fut emmené en Europe, & qu'il n'étoit jamais retourné en son païs, où il n'avoit peut-être vû, ni lû, aucuns livres des Jacobites.

Le même Ecchellensis remarque encore sur cet endroit que les Cophtes, qui reconnoissent sept Sacremens, mettent la Confession dans ce nombre, & que l'usage s'en est toujours conservé parmi eux, jusques au tems d'un de leurs Patriarches, nommé Jean Abul Magedin, qui ôta la Confession, & recommanda fort la Circoncision. Ce Patriarche occupoit le siege d'Alexandrie l'an de JESUS-CHRIST

Digitized by Google

1207. Nôtre ſçavant Maronite prouve, qu'on ne peut pas inferer de là que les Cophtes ne mettent point la Confeſſion au nombre des Sacremens, ni qu'elle ait été entierement abolie parmi eux, puiſqu'il en eſt fait mention expreſſe dans les conſtitutions de leur Egliſe écrites en Arabe dans la collection d'Abnehaſſel, qui avoüe néanmoins que les Cophtes ſe confeſſent rarement, faute de bons Confeſſeurs, & parceque les particuliers ne ſont pas ſouvent en état de ſe confeſſer, & que c'eſt par cette raiſon que quelques-uns de leurs Patriarches ont crû la devoir interdire; & comme tous n'ont pas beſoin de medecine corporelle, il en eſt de même de la medecine ſpirituelle. En effet, la Confeſſion eſt encore aujourd'hui en uſage chez les Cophtes, & chez les Ethiopiens qui dépendent du Patriarche des Cophtes; & l'on peut dire en general, que tous les Orientaux ſe confeſſent bien plus rarement que les Latins, & il y a des raiſons pour cela. De plus, il eſt certain, que dans l'Egliſe même Latine on ſe confeſſoit bien plus rarement avant le Concile de Trente que preſentement; ces Confeſſions ſi fréquentes n'étoient point en uſage.

Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres

Digitized by Google

Ecrivains Syriens, dont Hebed Jesu fait mention dans sa Bibliotheque Orientale, qui merite d'être lûë entiere, avec les sçavantes notes d'Abraham Ecchellensis; car quoique ce Maronite ne soit pas tout à fait exact en matiere de critique, il est riche en fait de citations d'Auteurs Orientaux. Peut-être auroit-il été plus exact, s'il ne s'étoit pas tant jetté sur les matieres de controverse contre les Protestans, qu'il a eûs principalement en vûë dans ses notes; & on lui doit rendre cette justice, qu'il a relevé doctement plusieurs de leurs erreurs, & qu'il a eû raison de leur reprocher, que leurs plus habiles Ecrivains, comme Selden, Hottinger, Loüis de Dieu, Constantin l'Empereur, Saumaise, & beaucoup d'autres, n'ont pas eû toutes les connoissances qui étoient necessaires pour écrire sur la croyance des Orientaux, auxquels ils ont imposé bien de choses. *Quasi eadem facilitate*, dit Ecchellensis, * parlant de ces Protestans qui ont affecté de paroître sçavans dans les langues Orientales, *quâ peregrinam eruditionem inani ostentatione apud suos mentiuntur, eâdem possent cordatis hominibus imponere, & invitos ac reluctantes*

* Ecchell. epist. dedic. ad Card. Anton. Barberin.

Digitized by Google

Orientales pertrahere. Il reproche encore à ces Proteſtans, qu'il traite de novateurs, que ne pouvant pas ſoutenir leur cauſe, ils appellent des Peres Grecs & Latins, & des autres Ecrivains, aux Orientaux, & ils trouvent leur perte, où ils croyoient trouver du ſecours. *Illi enim, cùm ſuam cauſam cadere videant, à Græcis Latiniſque Patribus & Scriptoribus, ad Orientales, Syros, Arabes, alioſque provocant, inde ſibi quæritantes præſidium, unde perniciem metuere debent* *. Enfin, on ne peut trop recommander la lecture de la Bibliotheque Orientale de Hebed Jeſu, à ceux qui font profeſſion, non ſeulement de cultiver les langues Orientales, mais auſſi à ceux qui veulent connoitre les livres Orientaux. Si Mr. Dupin l'avoit lûë avec ſoin, il auroit pû enrichir ſa nouvelle Bibliotheque Eccleſiaſtique d'un aſſez grand nombre de bons Auteurs qui lui ont été inconnus, & il auroit en même tems évité pluſieurs fautes où il eſt tombé.

* *Ibid.*

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google